

John Adams Library,



· IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.



SHELF N^o:

ADAMS

163.6

v.7





ABBREGE'
CHRONOLOGIQUE
OU
EXTRAIT
DE
L'HISTOIRE DE FRANCE.

*Par le Sieur DE MEZERAY Historiographe
de France.*

T O M E V I I .

Contenant l'Histoire de Henry IV.



*Adam
163.6
Vol.*

A P A R I S ;

Chez LOUYS BILLAINE, en la Grand'Salle
du Palais, au Grand Cesar.

M. DC. LXXVI.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

5780

* ADAMS 163.6

v.7
/



ROIS DE FRANCE
contenus dans ce septiesme
Volume.

1589. en
Aoust.

HENRY IV. Roy LXII.

page 3.



Tome VII.

A

PAPES.



encore
SIXTE V.
pres de 13.
mois sous
ce regne.

HENRY IV.

URBAIN
VII. élu le
11. de Sep-
tembre
1590. S. 12.
jours seu-
lement.

ROY LXII.

GRE-
GOIRE
XIV. élu
le 5. De-
cembre
1590. S. 10.
mois, 10.
jours.

INNO-
CENT IX.
élu le 29.
Octobre
1591. S. 2.
mois.

CLEM.
VIII. élu le
30. Janv.
1592. S. 13.
ans, & un
mois.

LEON XI.
élu le 1.
d'Avril
1605. S. 27.
jours.

PAUL V.
élu le 16.
May 1605.
S. 15. ans &
pres de 9.
mois, dont
5. ans sous
ce regne.



*Fier & brave ennemi, doux & clement vainqueur,
Grand roy sans favoris, sans fraude, & sans vengeance,
Par force ou par amour, je reconquis la France,
Et de tous les mortels j'eus l'estime & le cœur.*



HENRY IV.

SURNOMME' LE GRAND

R O Y L X I I.

Agé de trente-cinq ans & huit mois.



I EN qu'il n'y eust point encore d'exemple en France, qu'un prince fust venu à la couronne, d'un degré aussy éloigné que celuy où se trouvoit Henry roy de Navarre à l'esgard du roy Henry III. n'estant son parent que du dix à l'onzième : neantmoins c'estoit le sentiment des peuples & des plus celebres Jurisconsultes, que cete succession s'estendoit sans bornes à tous les princes de la ligne masculine. Aussy, ceux qui l'en vouloient exclure ne prenoient pas pour pretexte l'eloigne-

1589.
en Aoust

1589.

ment de la parenté au delà du septiesme, mais le defaut de sa religion ; Et ils croyoient luy avoir tellement fermé toutes les advenuës tant par l'edit de reünion , qu'ils avoient fait jurer si solennellement aux Estats Generaux & au deffunct roy , que par la bulle du pape Sixte , qu'ils s'imaginoient qu'il n'en pouvoit jamais approcher , mesme en se convertissant.

Durant la nuit du second au troiesime d'Aoust, lors que son predecesseur estoit à l'agonie, il tint plusieurs conseils tumultuairement dans le mesme logis avec ses plus fidelles serviteurs : puis lors qu'il sceut qu'il alloit rendre l'esprit, il se retira en son quartier à Meudon, suivy d'abord d'un assez bon nombre de noblesse, qui l'accompagnoit par curiosité plustost que par affection. Là s'estant renfermé dans sa chambre, il consultoit tantost avec les uns, tantost avec les autres, leur tesmoignant à tous une grande confiance, mais se deffiant generalement de tous.

Quelques-uns, mais en petit nom-

bre, luy jurerent fidelité fans aucune condition. Biron, le plus confiderable, & le plus impetueux de tous ceux qui se trouverent là, croyant que le royaume s'alloit démembler, comme il l'avoit esté sous la fin de la race Carlienne, tesmoigna qu'il desiroit avoir la comté de Perigord pour sa part. Le roy donna charge à Sancy de la luy offrir : mais Sancy qui ne pouvoit pas pretendre un pareil avantage pour luy-mesme, le sceut si bien piquer de generosité, qu'il renonça à cete demande, & s'en alla avec luy trouver les Suiffes, pour les persuader de demeurer au service du nouveau roy. La crainte qu'ils eurent de perdre leur monstre fut une puissante raison pour les y retenir; quelques-uns neantmoins se desbanderent.

Ce secours fut un grand avantage pour le nouveau roy : mais du reste il estoit sans argent & sans credit ; les princes de son sang n'avoient ny pouvoir ny volonté de luy ayder ; le vieux cardinal de Bourbon estoit son competitor ; l'ambition du cardinal de Vendosme luy faisoit de la peine,

1589.
en Aouft.

l'humeur du comte de Soissons s'accordoit mal avec la sienne ; le prince de Conty frere de ces deux princes estoit de peu d'effet, à cause de sa surdité & de ses autres defauts naturels ; Montpensier leur cousin, le plus riche & le plus puissant de tous, vouloit bien qu'il fust roy, & n'en eust jamais souffert un autre : mais il desiroit que sans aucun delay, il abjurast sa religion.

Quant aux seigneurs qui se trouverent dans l'armée du deffunct roy, ils n'estoient gueres bien intentionnez pour luy. Ceux qui avoient esté en faveur, apprehendoient qu'il ne se vengeast des mauvaises impressions qu'ils avoient données de luy à leur maistre ; D'ailleurs ils eussent bien voulu conserver le pouvoir qu'ils avoient eu en l'autre cour ; Et dans cette intention ils entretinrent leur cabale separée quatre ou cinq ans durant. Les autres craignoient qu'il ne donnast leurs charges à ses Huguenots, & les Huguenots mesme apprehendoient fort qu'il ne changeast de religion. Ces deffiances qu'ils avoient conceuës il y avoit long - temps,

commencerent à passer dans leur esprit pour des veritez prochaines, quand ils le virent près de monter sur le throne.

1589.
enAouft.

Ainsy il ne sçavoit de qui prendre conseil : toutes les resolutions luy sembloient perilleuses, il voyoit autant d'inconvenient à se faire promptement Catholique, comme à persister dans le Huguenotisme, & le milieu d'entre ces deux extrémitéz avoit les inconveniens de toutes les deux. Tandis qu'il rouloit ces différentes pensées dans sa teste, il se fit une assemblée de noblesse tout contre son logis ; Dans laquelle, il fut resolu qu'on luy declareroit que la qualité de *Tres-Chrestien*, estant essentielle à un roy de France, il ne pouvoit pas recevoir la couronne qu'avec cete condition. Le duc de Longueville se chargea de luy porter cete parole : comme il fut à sa porte il eut quelque consideration & lascha le pied, mais François d'O surintendant des finances, la prit & la porta hardiment.

La nuit suivante, le roy tint conseil avec cinq ou six de ses plus intimes amis pour faire réponse à la

1589. noblesse : laquelle au mesme temps
enAouft. estoit toute assemblée dans le logis
 de François de Luxembourg duc de
 Piney. Il fut resolu dans son con-
 seil , que quoy qu'il en pût arri-
 ver , il persevereroit pour lors en sa
 croyance ; Dans l'assemblée il fut ar-
 resté qu'on pouvoit le reconnoistre
 avec ces conditions ; *Qu'il se fist ins-
 truire dans six mois ; Que cependant
 il defendist l'exercice de la nouvelle
 religion ; Qu'il n'admist point aux
 charges ny aux emplois ceux qui la
 professoient , & qu'il permist à la no-
 blesse de deputer vers le pape , pour
 luy faire entendre & agréer les causes
 qui la portoient de demeurer à son ser-
 vice.* Il consentit facilement à tous
 ces poincts , horsmis au second ; en
 recompense duquel il promit de
 restablir par tout l'exercice de la
 religion Catholique , & de remet-
 tre les ecclesiastiques dans leurs
 biens.

Il y en eut plusieurs qui signerent
 cét accommodement à regret , &
 quelques-uns qui le refuserent ab-
 solument ; entre autres Espernon &
 Vitry. Le dernier se jetta dans Pa-

ris, & se donna pour un temps à la ligue : l'autre ayant protesté qu'il ne seroit jamais ny ligueux ny Espagnol, demanda son congé, mais accorda quelques jours au nouveau roy pour lever le siege de Paris avec honneur. Est-ce qu'il craignit que ce prince, auquel nouvellement il avoit rendu de mauvais offices auprès de Henry III. ne luy joüast quelque mauvais tour, ou s'il apprehenda qu'il ne luy empruntast quelques grandes sommes d'argent à ne jamais rendre ? Quel que fust son motif, son exemple fut cause que la plus grande partie de l'armée se desbanda ; aussy le roy luy en garda toute sa vie un ressentiment, qui enfin causa de grands maux.

Du costé de la ligue, les Parisiens, lors qu'ils sceurent la mort du roy, considerant plustost la grandeur du peril dont ils avoient esté si proches, que l'énormité de ce detestable paricide, firent des réjouïssances publiques, allumerent des feux de joye, dresserent des tables par les ruës, quitterent les escharpes noires, & en prirent de vertes, courant esper-

1589. duëment de la ville aux retranche-
 enAoult. ments, & des retranchements à la
 ville.

Cependant le matin sur les dix heures se fit le fameux duel d'entre Jean de l'Isle Marivaut & Claude de Maroles, tous deux fort braves gents d'armes. Le dernier bien plus adroit, quoy que beaucoup plus jeune, avoit genereusement receu le deffy de l'autre. Ils choisirent pour champ de combat, la campagne de derriere les Chartreux. Maroles adressa si juste, qu'il tua Marivaut d'un coup de lance dans l'œil. Il rendit genereusement son corps aux royalistes, & se contenta de son espée & de son cheval pour marques de sa victoire.

✠ Quand les Parisiens se furent un peu remis de leurs premiers transports, ils se trouverent tous de ce sentiment, qu'il ne falloit point recevoir un prince Heretique dans le throne de saint Louys. Cete resolution parut si belle & si chrestienne, qu'elle fut embrassée par ceux mesme qui avoient tousjours detesté la ligue comme une faction. Aussi par

HENRY IV. ROY LXII. II
tout le royaume elle attira dans le
party grand nombre de personnes
vrayement pieuses & fort considera-
bles ; qui y demeurèrent jusqu'à ce
que la conversion du roy eust satisfait
leur conscience , & assuré la religion
Catholique: car à dire le vray elle eust
couru grand'risque , si on n'eust pas
obligé ce prince à se convertir.
Mais d'autre part Henry III. sur le-
quel la fureur des peuples portoit
la vengeance de la mort des Guises,
n'estant plus au monde , leur cha-
leur aussy estoit tombée tout d'un
coup , & les esprits n'ayant plus
cét objet en veüe , ne se remuoient
plus avec la mesme violence.

Le duc de Mayenne considerant
toutes ces choses , peut-estre avec
plus de lenteur qu'il n'en faut dans
de si grandes & si pressantes occa-
sions , ne sçavoit à quoy se resoudre;
Ses amis luy conseilloient de se fai-
re declarer roy pour recueillir &
reünir ensemble tous les membres
espars de son party ; Et quoy que
cét advis ne plust pas aux Seize , ny
à Mendoza ambassadeur d'Espagne,
si est-ce que si la chose eust esté faite,

1589.

il eust bien falu qu'ils y eussent consenty. Les autres vouloient qu'il s'accommodast avec le roy, qui luy offroit des conditions tres-avantageuses, & partageoit presque le royaume avec luy. Les plus sages le pressoient de declarer aux Catholiques de l'armée royale, que tous ses ressentiments estant esteints par la mort de Henry III. à laquelle il n'avoit pourtant rien contribué, il n'avoit plus d'interest en cete cause que celuy de la religion; Et que partant il les prioit qu'ils se joignissent à luy pour obliger le roy de Navarre à rentrer dans la vraye eglise, ou s'il n'y rentroit pas, pour en elire un autre du sang royal tel qu'ils jugeroient à propos. Mais il n'embrassa aucun de ces trois advis, & suivant celuy des Quarante & des plus notables bourgeois, il resolut de proclamer roy Charles cardinal de Bourbon: ce qu'il ne fit pourtant qu'à quatre ou cinq mois delà.

Ce fut donc en vain que le nouveau roy essaya divers moyens pour le fléchir: il n'en pût tirer d'autre responce, sinon que son party n'entendrait à

aucunes conditions qu'il n'eust mis le cardinal en liberté, & qu'il ne fust rentré dans l'église. Cependant comme il connut que le duc luy desbauchoit plusieurs capitaines, autant par les caresses des coquettes de Paris, que par les présents secrets, il resolut de décamper & d'aller en Normandie, pour s'assurer des villes dont les gouverneurs n'estoient point encore attachez à la ligue. Il le faisoit aussy pour recueillir l'argent qui estoit dans les recettes, & pour recevoir le secours d'Angleterre : mais auparavant il accompagna le corps de son predecesseur à S. Cornille de Compiègne, & en chemin faisant il prit Creil sur Oyse, Meulan sur Seine, Clermont en Beauvoisis, & Gisors en Normandie.

Il fut contraint après cela d'accorder le congé à sa noblesse pour aller faire la recolte : mais il envoya une partie de ses troupes avec celle de Picardie commandée par le duc de Longueville ; une autre avec celle de Champagne conduite par le mareschal d'Aumont ; & mesme quelques compagnies en Angoulmois a-

1589. vec le duc d'Espéron, afin de laisser croire qu'il ne s'en alloit en ce pays-là que par son ordre.

Les plus affectionnez à la liberté publique, disoient que c'estoit aux estats generaux à vuider une question si importante que celle d'une couronne; aussy le roy les avoit assignez à Tours au mois d'Octobre, & le duc à Paris au mois de Novembre, quoy qu'en effet l'un & l'autre ne le fissent que pour amuser les peuples. Ils n'oublierent pas chacun de son costé, de donner advis à tous les princes de leurs amis de ce qui s'estoit passé, & de rechercher leur assistance. Ils estoient tous deux à peu près de mesme aage, & tous deux fort vaillants. Le duc de Mayenne avoit esté jusques-là en reputation d'estre meilleur capitaine: mais il la perdit bientôt, parce qu'il manquoit de celerité, qui en est une des principales parties.

En effet, il estoit tardif à se résoudre, encore plus lent à executer, negligent à poursuivre ses avantages, pesant de corps, grand dormeur, & grand mangeur. La

mesme pareffe engourdissoit ses secretares & ses officiers domestiques;

1589.

Il se trouvoit quelquefois des paquets de grande importance qu'ils laissoient deux ou trois jours sur une table sans les ouvrir. Ceux qui manioient ses finances estoient prodigues & mauvais mesnagers, il n'avoit jamais d'argent au besoin. Sa lenteur lassoit les plus eschauffez, & sa gravité morne, pour ne pas dire superbe, rebutoit ses plus fidelles partisans; comme ses deffiances & ses jalousies continuelles dégoustoient & offensoient ceux de qui il pouvoit estre assisté. Le roy au contraire, ne se monstroit point chiche de caresses & de belles paroles, tesmoignoit de la confiance aux princes dont il tiroit du secours, estoit affable & familier, prompt, actif, & vigilant, ne se tenant pas si longtems au liect que le duc se tenoit à table, avec cela espargnant & mesnager jusqu'à l'excés: mais qui donnoit de bonne grace ce qu'il ne pouvoit pas refuser.

Quant aux deux partis, celuy de la ligue estoit bien le plus grand: car

1589.

il avoit tous les peuples , presque toutes les grandes villes , tous les parlements, horsmis Rennes, & Bourdeaux (encore ce dernier ne reconnut le roy qu'un an après) la meilleure partie de l'ordre ecclesiastique , le secours d'Espagne , l'adveu de Rome, & tous les princes catholiques , horsmis la republique de Venise & le duc de Florence. Mais il n'y avoit point d'anion entre ses chefs , & pas assez d'autorité dans son General pour bien joindre ces pieces découfuës , qui estoient plus opposées entre elles qu'au roy mesme.

Le party royaliste avoit tous les princes Protestants pour amis , presque toute la noblesse , les officiers de la vieille cour , & les Huguenots avec leurs vieilles troupes endurcies à toutes sortes d'espreuves, & prestes à tout exposer pour faire un roy de leur religion. Aussi luy rendirent-ils de tres-signalez services ; & ils luy en eussent rendu de bien plus grands, si la deffiance de sa conversion ne les eust refroidis. Quant à la noblesse, n'ayant point de paye , elle servoit

comme par quartier , un mois ou 1589.
en Sep-
tem bre.
cinq semaines de suite tout au plus ,
après quoy elle se retiroit dans ses
maisons , & celle d'une autre provin-
ce venoit à son tour prendre sa place.

Il ne luy restoit que trois mille
hommes d'infanterie Françoisse, deux
regiments Suisses , & douze cents
chevaux : avec cela il descendit en
Normandie le long de la Seine. N.
le Blanc-Rolet , homme de cœur
& de jugement, gouverneur du pont
de Larche , fut le premier qui se
declara pour luy , estant venu au
devant , luy apporter les clefs de sa
place. Emar de Chates luy envoya
la mesme assurance pour Diepe , &
Gaspard de Pelet la Verune pour
la ville & le chasteau de Caen. Ces
heureux succès l'engagerent au sie-
ge de Roüen : Aumale & Brissac
estoyent dedans avec douze cents
chevaux ; & neantmoins comme le
peuple commençoit à s'esbranler ,
ne s'assurant pas trop sur leur con-
duite ny sur leur valeur , le duc de
Mayenne jugea necessaire d'y aller
luy-mesme.

Il avoit prés de quatre mille che-

1589.

vaux & quinze mille hommes de pied ; car Henry Marquis de Pont fils du duc de Lorraine, après la prise de Jamets, l'estoit venu joindre avec mille chevaux, Christofle de Bassompierre avec quatre cornetes de Reistres, le duc de Nemours avec trois mille fantassins & quinze cents chevaux, Balagny avec deux mille hommes, & le duc de Parme luy en avoit envoyé autant. Le roy ne croyoit pas que cete armée püst estre si-tost presté, ny qu'elle dût marcher de ce costé-là. Quand il sceut qu'elle venoit à luy, il decampa de devant Roüen, & alla prendre la ville d'Eu : mais il fut bien estonné lors qu'on luy vint dire qu'elle avoit passé la Seine à Vernon.

Il vit bien alors qu'il n'y avoit point d'autre party à prendre, en attendant qu'il eust ramassé sa noblesse & ses amis, que de se retirer sous les murailles de Diepé ; et peut-estre qu'il n'en eust pas eu le temps, si la celerité de l'armée du duc de Mayenne n'eust pas esté retardée par l'absence du chef : car il estoit couru en

HENRY IV. ROY LXII. 19
poste de Mantes à Beins en Hay-
naut, pour conferer avec le duc de
Parme.

1589.
en Sep-
tembre.

Lors qu'il fut de retour, il fit dessein d'acculer le roy dans ce coin-là; et pour cét effet il reprit toutes les petites places d'alentour. Avec cela il s'imaginoit le pouvoir investir, & puis l'envelopper tout-à-fait: ce qui luy sembloit si facile & si indubitable, qu'il escrivit par tout, mesme en Espagne, qu'il tenoit le *Bearnois* enfermé dans un lieu d'où il ne luy pouvoit eschapper, à moins que de sauter dans la mer.

Le parlement de Tours en eut si grand' frayeur, qu'il envoya des deputes proposer au roy d'associer le vieux cardinal de Bourbon à la couronne; & le roy luy mesme espouvanté par les timides conseils de ceux qui estoient auprès de luy, & apprehendant, que les barques qui descendoient de Roüen, & les vaisseaux que le duc de Parme preparoit à Dunkerque, ne l'investissent par mer aussy bien qu'il l'estoit par terre, mit en deliberation s'il devoit s'em-

1589.
en Sep-
tembre.

barquer pour se sauver en Angleterre. La pluralité des voix l'eult emporté de ce costé-là , si les hardies remonstrances du mareschal de Biron, qui pouvoit beaucoup auprès de luy , n'eussent fait rejeter ce lasche conseil.

Il se logea donc à Arques, qui est un bourg avec un chasteau situé sur une éminence , à une lieuë & demie de Diepe, entre les deux costeaux qui enferment la vallée où coule la petite riviere de Bethune , de l'emboucheure de laquelle la mer fait le port de cete ville-là. Le duc se logea sur le costeau de main gauche , & attaqua le fauxbourg du Polet. En ayant esté repoussé , il se tint coy trois jours durant sans rien entreprendre. Le quatriesme il fit un grand effort pour gagner les retranchements du roy : mais y ayant perdu cinq cents hommes, il se retira. Après cete tentative , il fut encore deux jours en repos , puis il descampa , & ayant fait une marche de 7. ou 8. lieuës , il se rabbatit tout d'un coup proche du Polet, & commença à le battre de dix

pieces de canon , mais c'estoit de fort loing & fort lentement. Le dixiesme jour il leva entierement le siege , & se retira bien avant en Picardie.

Outre sa lenteur & son incertitude , il y avoit d'autres entraves non moins pesantes , qui l'empeschoient de se remuer avec la force & la promptitude que requierent les grandes entreprises : ses Allemands & ses Suisses refusoient de combattre , si auparavant il ne leur payoit leurs monstres ; et ils estoient prez à toute heure d'en venir aux mains avec les François , pour les querelles qui sont ordinaires entre les differentes nations. D'ailleurs tous les chefs de son armée , tenant la prise du roy ou sa fuite indubitable , disputoient desja entre eux du partage du royaume. Le marquis du Pont croyoit que la couronne luy estoit deuë , le duc de Nemours , le duc & le chevalier d'Aumale se mocquoient de ses pretentions , & n'ayant pas moins de jalousies entre eux que contre luy , se morguoient aussi à toute heure les uns les autres. Voilà ce qui dès la premiere desmarche fit

1589.

voir l'impuissance du duc de Mayenne & de la ligue, & ce qui donna au party royaliste une si mauvaise opinion d'elle, & une si bonne de luy-mesme, que depuis ce jour-là il ne fit plus de difficulté non seulement de l'attendre par tout ailleurs, mais encore de l'aller chercher avec des forces inégales.

Avant que d'entrer plus avant dans cete confusion de troubles, il est bon de marquer la disposition du dedans de la France & du dehors, à l'endroit des deux partys. Le pape Sixte s'estoit déclaré pour la ligue, parce que les premieres nouvelles après la mort de Henry III. luy rapportèrent qu'elle estoit maistresse absolüe du royaume, & qu'il croyoit que dependant de luy, elle luy laisseroit faire un roy qui luy soufmettroit entierement sa couronne.

Le roy d'Espagne ne vouloit point terminer cete grande querelle, comme il eust pû faire fort aisément, s'il eust commandé d'abord au duc de Parme d'entrer en France, & de se joindre au duc de Mayenne; mais

il avoit interest de ruiner ce royaume par ses propres forces , pour en arracher quelques lambeaux. Dans ce dessein , il ne donna jamais au duc que de petits secours , & de belles promesses jointes avec beaucoup d'ostentation. Aussi le duc ne prit jamais de sincere ny d'estroite liaison avec luy ; Et connoissant comme il faisoit ses intentions , il avoit souvent bien plus de crainte & d'embaras des troupes qu'il luy fournissoit , qu'il n'en tiroit de service.

1589.
en Se-
ptembre

La seigneurie de Venise & le duc de Florence avoient interest qu'il y eust un roy en France pour contrebalancer la trop grande puissance de celuy d'Espagne , qui s'elevoit sur leurs testes. Ainsy la seigneurie reconnut d'abord Henry IV. nonobstant les oppositions du nonce du pape, & de l'ambassadeur d'Espagne; Et le Florentin offrit de luy prester trois cent mille escus, pourvû qu'il luy plust faire espouser sa niepce Marie de Medicis à un des princes de son sang.

Le duc de Lorraine pretendoit la

1586.

couronne pour son fils le marquis du Pont : mais en ayant fait la demande dans l'assemblée de quelques deputez des villes de Châpaigne qui se tint à Chaumont en Bassigny, pas un ne luy donna sa voix ; et son fils qu'il envoya en France avec des troupes , y acquit si peu de reputation , & eut mesme tant de mauvaise fortune auprès des femmes , qu'au lieu de la couronne de France il ne remporta, disoit-on , que la couronne de Venus.

Le duc de Savoye n'avoit pas de moindres pretentions que ce marquis ; il tiroit son droit de sa mere fille du grand roy François , & se sentoit appuyé de l'alliance d'Espagne : Toutefois se connoissant trop foible pour emporter tout le royaume , il ne vouloit jetter la main que sur la Provence & sur le Dauphiné. Pour cet effet il envoya vers le parlement de Grenoble , qu'il croyoit desja bien disposé en sa faveur par les soins du seigneur d'Albigny , pour luy représenter son droit & le faire reconnoistre. Mais il n'en eut pas grande satisfaction : le parlement respondit que cete demande regardant
tout

tout le royaume , il s'en faisoit rapporter aux Estats Generaux , dont il suivroit absolument la resolution.

1589.
En Sep-
tembre.

Quant aux provinces , le duc de Mercœur estoit maistre de la meilleure partie de la Bretagne ; la Normandie , la Picardie & la Champagne estoient presque toutes ligueuses ; la Bourgogne demeura paisible sous les ordres du duc de Mayenne , horsmis que l'année suivante le comte de Tavares royaliste , y prit quelques chasteaux , avec lesquels il fit la guerre au vicomte son frere , amy passionné du duc de Mayenne. La plus grande partie de la Guyenne suivoit les ordres du roy , il n'y avoit que les villes d'Agen , Villeneuve , & Marmande , & quelques chasteaux en Agenois & en Quercy , qui estoient dans le party opposé. Le duc de Mayenne eust sans doute entraîné toute cete province , s'il en eust donné le gouvernement à Biron , & non pas au marquis de Villars fils de sa femme , laquelle par ses importunités luy fit commettre cete lourde faute. Au reste le mareschal de Matignon avoit

1589.

retenu Bourdeaux ; Anne de Levis comte de la Voute de Limoges ; Quelques autres le Perigord & le Quercy ; Et le duc d'Espèrnon l'Angoumois. Poictiers au contraire, s'estoit entierement eschappé.

Les pays le long de la Loire estoient fort broüillez : le Berry & l'Orleannois , comme aussy le Mayne , le Perche , & la Beausse , tenoient pour la ligue ; la Touraine & le Blefois pour le roy. Montmorency luy avoit assureé la partie du Languedoc , où il estoit le maistre , parce qu'il luy avoit fait porter parole de l'espée de conestable : mais il ne vouloit pas rompre la trêve qu'il avoit faite avec Joyeuse ; lequel y tenoit les villes de Narbonne , de Carcassonne , d'Alby , de Rhodés , & mesme celle de Thoulouze , qui est la capitale de la province , avec quelques autres petites places.

En Provence , le parlement & la Valette se faisoient la guerre , plus par leurs haynes particulieres que par affection des partis. Le duc de Savoye s'y mesla pour son propre interest ; mais cete année-cy il estoit

occupé contre les Suiffes , & à pour-
 suivre le deffein qu'il avoit conceu de
 prendre la ville de Geneve , à quoy il
 ne reuffit pas. Le duc de Nemours te-
 noit Lyon & Vienne ; & d'Albigny
 Grenoble , & quelques petites villes ,
 tous deux pour la ligue ; Lédiguiers
 chef des Huguenots , & Alfonse Dor-
 nane chef des catholiques royalistes ,
 s'estant alliez ensemble , maiftrisoient
 presque tout le reste du Dauphiné.
 En Auvergne le comte de Randan ze-
 lé catholique , s'estoit assure de la Li-
 magne : mais à l'opposite presque tous
 les seigneurs de la province , com-
 me nous l'avons marqué , luy re-
 sistoient puissamment.

Les Parisiens , qui tenoient la prise
 du BEARNOIS (ils l'appelloient ainsy)
 tout-à-fait certaine , furent bien sur-
 pris quand ils le virent à leurs portes.
 Après avoir receu un secours de qua-
 tre mille Anglois la veille du jour que
 le duc de Mayenne estoit descampé
 de devant Diepe , & ayant fait aussitost
 une grande marche , il vint le jour
 de la Touffaints attaquer & forcer
 leurs grands retranchements des
 faux-bourgs S. Jacques & S. Ger-

en No-
 vembre.

1589.

main , puis les fauxbourgs mesme ; avec tant de vigueur , qu'il fust entré dans la ville , si son canon fust arrivé assez à temps pour rompre les portes. On dit qu'il monta au clocher de l'abbaye saint Germain , & que delà il contempla avec plaisir le tumulte qu'il caufoit dans Paris.

Bourgoing prieur des Jacobins , fut pris dans les retranchements du fauxbourg saint Jacques , les armes sur le dos , & se battant courageusement. On le mena à Tours , où le parlement le condamna à estre tiré à quatre chevaux , sur les depositions des tefmoins , vrais ou faux , qui disoient qu'il avoit incité Jacques Clement à tuer Henry III. mais il le dénia tousjours constamment , & mourut de mesme.

Le duc de Mayenne, sçachant que le roy approchoit de Paris , y envoya en diligence le duc de Nemours, lequel n'y arriva que sur le soir. Le lendemain il s'y rendit luy mesme avec le gros de ses troupes. Au bruit de son arrivée , le roy retira les siennes des fauxbourgs dans la campagne , &

ayant demeuré trois heures sous les armes en ordre de bataille, il s'en alla à Linois. Delà il fut prendre Estampes, & Janville, puis Vendosme. Maillé Benehard qui en estoit gouverneur, n'ayant sceu ny se rendre à propos, ny se deffendre, y fut pris & eut la teste trenchée.

1589.
en No-
vembre,

Il passa ensuite à Tours, mais il n'y demeura que deux journées, & alla attaquer le Mans. Il y avoit dedans vingt compagnies & cent gentilshommes, Bois-Dauphin y commandoit. Ils avoient fait brusler tous les fauxbourgs, comme s'ils eussent voulu se deffendre jusqu'à l'extremité, & neantmoins aux premiers coups de canon qui effleurerent leurs murailles, ils firent leur composition d'autant plus honteuse qu'elle estoit plus honorable. Enfin dans l'Anjou, le Mayne & la Touraine, la ligue ne pût conserver que la ville de la Ferté Bernard. Le roy la laissa-là, parce qu'il luy estoit plus important d'employer ses armes à la réduction de la Normandie.

en Sep-
tembre.

Dés le mois de Septembre, le pape Sixte avoit choisy le cardinal

1589.

Caetan pour l'envoyer legat en France. Ses ordres portoient, de faire en sorte qu'on pourveust la France d'un roy pieux, catholique, & agreable aux François; Pour cet effect d'aller droit à Paris où les ambassadeurs d'Espagne & de Savoye se rendroient, d'escouter toutes les propositions qu'on luy feroit, de se monstrier entierement desinteressé, de ne prendre aucun engagement pour aucun des pretendants, d'escouter mesme le roy de Navarre, s'il y avoit esperance de le reconcilier avec l'eglise, sans bleßer l'honneur & la dignité du S. siege. Depuis ces ordres donnez, le pape receut les lettres que luy escrivoit le duc de Piney, depute vers sa sainteté de la part de la noblesse royaliste, l'asseurant qu'il estoit en chemin pour aller à Rome luy rendre compte des bonnes intentions de ce corps. Cela fut cause qu'il retarda le partement de son legat pendant quelques semaines: mais la ligue le pressa si fort, qu'il fut obligé de l'envoyer.

Il arriva à Lyon le neufiesme de Novembre, si plein d'une grande opinion de sa puissance & de sa con-

en Novembre,

duite , qu'il pensoit disposer de toute la France à sa volonté , & y desmesler toutes les grandes affaires avec les petites intrigues & les menües subtilitez dont ils se servent à traiter celles de Rome. Ainsy ayant refusé l'offre que le duc de Nevers luy fit de sa ville (laquelle depuis la mort de Henry III. il avoit tenuë neutre entre les deux partis) & sans avoir fait sçavoir sa venuë aux seigneurs Catholiques qui estoient pres du roy , mais seulement au duc de Mayenne , il fit publier son bref portant le sujet de sa legation , & ensuite s'en vint droit à Paris.

Or parce que dans le bref il n'estoit fait aucune mention du cardinal de Bourbon , il entra des apprehensions dans l'esprit du duc , que le pape & l'Espagnol n'eussent concerté de faire un autre roy que luy , & que par consequent ils ne luy fissent perdre l'autorité qu'il se vouloit conserver sous le nom de ce cardinal. Voilà pourquoy , afin de prevenir ce danger , il se hastia avant l'arrivée du legat , de le faire sollemnellement declarer roy. En ef-

1589.
 en No-
 vembre.

féct il fut proclamé dans toutes les villes du party, en vertu, d'un arrest du conseil de l'union, verifié au parlement. Deslors la justice, la monnoye, & tous les actes publics commencerent à se faire sous le nom de CHARLES X. le titre & le pouvoir de lieutenant general toujours reservez au duc.

Il y avoit alors quatre factions differentes dans Paris, outre celle des royalistes qui ne s'osoit pas trop descouvrir; Sçavoir celle des *Politiques*, que l'on nommoit ainſy, parce qu'ils confideroient plus l'estat que la religion, de laquelle la pluspart n'estant pas si fort touchez que de leurs propres interests, ils croyoient que la justice estoit tousjours du costé des plus forts, & souhaittoient que le roy le devinst, mais cependant ne se declaroient point pour luy. La seconde estoit celle des princes Lorrains, composée de leurs amis & d'une partie des Catholiques zelez. La troisieme celle des *Espagnolisez*, (si l'on peut user de ce terme) que l'esclat de l'or du Perou avoit attachez aux

interests du roy Philippe; et la quatriefme de quelques gents trop amoureux de la liberté, qui tendoient à establir une republique, ou du moins un gouvernement dans lequel l'autorité absolüe fust restraïnte par de bonnes loix. Cete derniere ne subsista pas long-temps: toutes les trois autres, quoy qu'ennemies entre elles, conspirant à la rendre odieuse & à la destruire; si bien que ne pouvant plus de quel costé tourner, elle se joignit bien-tost avec celle d'Espagne qui la receut à bras ouverts.

1589.
en No-
vembre.

Du commencement les Espagnols se promettoient tout de la force de leurs pistoles: ils ne sçavoient pas qu'ils avoient affaire à des gents qui tiroient tousjours, & qui ne se remplissoient jamais. Dans cete veüe l'ambassadeur Mendoze, croyant avoir bien fait sa brigue, proposa au conseil qu'on eust à choisir le roy son maistre pour protecteur de la Sainte Union. Le duc en fut fort surpris, & après avoir consulté avec ses meilleures testes, il fit response que le legat estant si proche, ce seroit un crime de rien resoudre

1589.
en No-
vembre

là-dessus sans luy en avoir communiqué. Cete reponse picqua fort les Espagnols ; aussy à quelques jours de là , quand il leur demanda de l'argent , ils le payerent de la mesme excuse. De cete sorte estant jaloux les uns des autres , & occupant leurs principaux soins à dresser des menées , les uns pour empierter , les autres pour se deffendre , ils laisserent pour lors eschaper l'occasion de vaincre leur ennemy commun ; Et depuis agissant tousjours de mesme , ils ne travaillerent qu'à l'avancement de ses affaires , & à la destruction des leurs.

Le duc picqué sensiblement des reproches des Parisiens, parce que depuis trois semaines il tenoit ses troupes aux environs de leur ville sans rien faire , se mit en campagne le vingt-deuxiesme Novembre. Il recut à composition le Bois de Vincennes, & quelques autres chasteaux, mit le siege devant Pontoise qui se deffendit fort mal , c'estoit au commencement de Janvier , puis alla attaquer Meulanc. Il se promettoit quand il auroit pris cete derniere

place, d'en faire autant du Pont de l'Arche, & de tenir par ce moyen toute la Seine libre depuis Paris jusqu'à Roüen. Il luy fut fort aisé de prendre la ville de Meulanc : la difficulté estoit de prendre le Fort, qui est une Isle jointe aux deux rivages par deux ponts. 1589.

Pour lors le roy estoit en Normandie, où il avoit reduit presque toutes les places, comme Alençon, Argentan, Domfront, Lisieux, Bayeux, Falaise, & Honfleur. Il n'y eut que ces deux dernieres qui soustinrent un siege ; la premiere se prit d'assaut par le chasteau, l'estang qui en estoit la principale deffense, estant glacé par les grands froids, & fut miserablement saccagée ; L'autre capitula lors que le roy eut bouché son port, par où elle recevoit à toute heure des rafraischissements que Villars luy envoyoit de Roüen.

Quand il sceut que le duc estoit devant Meulanc, il y courut avec une partie de ses troupes, jetta par avance du secours dans le Fort, puis quelques jours après y arriva

1589.

avec toute son armée. Le duc estant bien logé dans le Bourg , & luy fort incommodé à la campagne par les grands froids , il resolut pour l'arracher delà , d'attaquer Poissy , qui est une lieuë au dessus. D'abord il prit la ville par escalade, & se mit à battre le pont : le duc y accourut au bruit du canon , mais il ne put arrester cete furie, autrement qu'en rompant deux arches du pont. Le roy ayant fait ce qu'il desiroit, alla mettre le siege devant Dreux.

Durant cela le legat estoit arrivé à Paris. Il y receut les compliments des magistrats & de tous les corps de la ville , presenta sa bulle au parlement qui la verifia sans aucune modification. Après il y fut luy-mesme avec grand apparat, croyant qu'il ne luy restoit plus qu'à prendre possession de l'autorité souveraine. Mais comme il se voulut asseoir dans la place du roy , qui est au coing & sous le daix , le premier president le tira tout doucement par la main , comme pour luy faire honneur , & le fit asseoir sur le banc au

HENRY IV. ROY LXII. 37
deffous de luy. Le parlement de Tours ayant veu sa bulle , & qu'il s'estoit adressé aux ennemis du roy, deffendit de le reconnoistre pour legat ; celuy de Paris au contraire cassa cét arrest ; Et ainsi ces deux compagnies se battirent souvent à coups de plume.

1590.
en Jan-
vier.

Comme le roy faisoit sonner bien haut qu'il demandoit une conference pour estre instruit (escrivant neantmoins tout le contraire aux princes protestants) beaucoup de ligueurs commençoient à se refroidir ; mesme quelques predicateurs s'enhardissoient de parler en sa faveur Sur cela la faculté de Theologie donna un decret du dixiesme Février, par lequel elle condamnoit ces propositions , *Qu'il fust permis de s'accommoder avec le Bearnois , de le reconnoistre à condition qu'il se fist catholique, & de luy payer les tailles & subsides.* Le legat en mesme temps escrivit une lettre circulaire du premier de Mars , à tous les evesques , leur deffendant de se trouver à aucune assemblée pour ce sujet-là , & avec cela il prit un nouveau serment du pre-

en Fê-
vrier.

1590. vost des marchands, eschevins, quarterniers, diziniers, & capitaines des quartiers, de perseverer dans la sainte union jusqu'au dernier soupir de leur vie. Ce fut dans les grands Augustins après une procession solennelle.

L'ambassadeur d'Espagne ne s'estoit pas rebuté du premier refus qu'on avoit fait de reconnoistre son roy pour protecteur: il fit une seconde tentative pour cela, mais elle ne luy reüssit pas mieux que la premiere. Il offroit aussy un tres-puissant secours au duc: mais luy qui l'eust bien accepté du commencement, apprehendant que ce fust pour estouffer son autorité par une plus grande, fit entendre qu'il se contenteroit de cinq ou six mille hommes, & que pour le reste il le recevroit en argent.

Durant les difficultez que leurs agents faisoient naistre sur ce sujet, il alla trouver le duc de Parme, & obtint de luy 1500. lances des ordonnances des Pays-Bas, & 500. arquebusiers à cheval, armez de morions & de plastrons; ils les nommoient CARRABINS, tous com-

mandez par Philippe comte d'Egmont, jeune homme qui entroit en reputation, mais qui estoit encore plus estourdy que vaillant.

1590.
en Mars.

Avec ce renfort n'ayant pas moins de quatre mille chevaux & dix mille hommes de pied, il marcha au secours de Dreux, & passa la riviere de Seine à Mantes. Le roy en ayant eu advis leva le siege & vint se poster à Nonancour. Le soir qu'il y arriva, son conseil resolut de donner bataille, quoy qu'il eust un tiers moins de forces que son ennemy. Ce n'estoit pas le dessein du duc de l'attendre, mais seulement de mettre des hommes dans Dreux, comme il le pouvoit aisément, toutes les advenuës en estant libres. Mais le roy ayant décampé de Nonancour pour s'approcher des bords de la riviere d'Eure vers Yvry, afin que si ses ennemis entreprenoient de la passer, il les pût combattre separez, les Ligueux s'imaginèrent qu'il prenoit la fuite. Alors Egmont s'avisa de presser le duc de le suivre & de le combattre; et comme le duc ne s'y pouvoit resoudre, de se vanter qu'il

1590.

attaqueroit ce fuyard, & qu'il le def-
feroit avec ses troupes seules. Ces
fanfaronnades, & les vains discours
des Parisiens, qui luy reprochoient sa
mollesse, le contraignirent de passer la
riviere d'Eure, & l'engagerent mal à
propos au combat.

Ceux qui avoient tant crié batail-
le, tomberent dans une subite conf-
ternation quand ils virent les trou-
pes du roy, qui bien loin de s'en-
fuir venoient droit au devant d'eux:
mais il n'y avoit plus moyen de s'en
desdire. Le lendemain matin d'un
Mercredy quatorziesme jour de
Mars, les deux armées se rangerent
en bataille vis à vis d'Yvry, dans
cete grande plaine qui est au milieu
d'une peninsule que forment les ri-
vieres d'Aure & d'Iton, & celle
d'Eure qui les reçoit toutes deux. En
moins de demye heure l'armée de la
ligue fut entierement deffaite, les gros
escadrons de ses lanciers rompus à
coups de pistolet & d'espée: Egmont
renversé mort, ses Lansquenets tous
taillez en pieces, & la pluspart de ses
François tuez sur la place. Ses Suisses
resterent seuls sur le champ: mais lors

eu Mars.

HENRY IV. ROY LXII. 41
qu'ils virent qu'on alloit rompre leurs bataillons à coups de canon, ils baïsserent les piques & rendirent leurs enseignes ; ils les receurent aussy-tost de la generosité du roy, qui désirant obliger toute la nation, escrivit une lettre fort civile aux Cantons. 1590.

Le duc de Mayenne, après avoir fait tout devoir de grand capitaine & de brave cavalier, retira une partie de ses gents pardeffus le pont, puis le fit rompre, & avec ses débris se sauva à Mantes. Les habitants voulurent bien y recevoir sa personne, mais non pas loger ses troupes, ils les firent passer dix à dix. Nemours, Aumale, & quelques autres chefs, avec ce qu'ils purent rallier, se retirerent à Chartres par la plaine.

Le duc attribua la perte de cete bataille à sa gent d'armerie Flamande, qui estoit lourde & mal-adroite, aussy bien les hommes que les chevaux ; à la temerité du comte d'Egmont qui la commandoit ; au defaut du vicomte de Tavanès, qui ayant la veuë courte, rangea ses es-

1590.
en Mars.

cadrons si près à près qu'il n'y avoit pas assez d'espace entre deux par où les Reistres pussent passer pour faire leur caracol & venir se remettre en rang derriere les autres ; & sur tout à la lascheté de ces mesmes Reistres qui ayant reculé d'abord, tomberent sur l'escadron du duc, & ne faisant que tournoyer durant tout le combat, escornerent encore les autres & les mirent en desordre.

De peur d'estre suivy, il avoit fait rompre le pont d'Yvry, comme nous l'avons dit : ce fut-là où se fit le plus grand carnage des fuyards, les Reistres se deffendirent un peu dans le bourg, & y furent tous assommez. Le roy ayant passé la riviere au gué d'Anet, estoit venu loger à Rosny, qui est à une lieuë par delà Mantes. Ses approches esbranlerent fort les habitants de cete ville ; le duc connut bien à leur contenance qu'il n'y avoit point de seureté pour luy de demeurer là, il se retira en diligence. à Saint-Denys.

La plaine d'Yvry ne fut pas le seul endroit où le destin, pour ainsy dire,

se declara pour le roy : le mesme 1590.
jour il luy procura en Auvergne un
autre avantage fort important , &
qui affermit tout-à-fait ses affaires en
cete province-là. Le comte de Ran-
dan avoit surpris la ville d'Issoire &
y avoit basty une citadelle : les gen-
tilshommes royalistes & les bour-
geois de Clermont , qui en hayne
de ceux de Rion , avoient beaucoup
de chaleur pour le party du roy, sur-
prirent la ville par l'intelligence d'un
consul , & assiegerent la citadelle.
Florat seneschal d'Auvergne , com-
mandoit en cete entreprise ; Randan
accourut au secours , & l'investit luy
& les siens.

Les seigneurs du pays , entre au-
tres Rostignac lieutenant de roy ,
le vicomte de Lavedan , le baron de
Chaseron , le marquis de Curton qui
commandoit cete petite armée , &
d'Effiat , vinrent pour dégager leurs
amis. Cela ne se pouvoit sans com-
bat : il fut fort opiniastre , mais en-
fin les ligueux succomberent. Il leur
en cousta cinq cents hommes , dont
il y avoit cent Gentilhommes , &
entre auttes le genereux comte de

1590.

Randan , qui ayant esté fait prisonnier mourut de ses blessures dans Issoire. Ceux de la citadelle ayant appris sa deffaitte capitulerent , & les vainqueurs retournerent en grand triomphe à Clermont.

Le duc de Mayenne ne fut pas si tost party de Mantes , que cete ville-là & celle de Vernon luy tournerent le dos. On croyoit que s'il eust pû y laisser bonne garnison , il eust arresté le roy sur le bord de la Seine , & fait évanouïr sa victoire ; en effet il n'avoit ny outils ny munitions pour faire un siege , & il ne pouvoit plus retenir sa noblesse , qui au bruit de la bataille estoit accouruë auprès de luy sans équipage.

Le sage la Nouë estoit d'avis qu'il allast du mesme pas à Paris , où la journée d'Yvry avoit merveilleusement relevé le courage à ses amis & abattu celui des Seize : le mareschal de Biron , le plus autorisé de son conseil de guerre , & d'O surintendant des finances , l'en empescherent ; Le premier , disoit-on , parce qu'il craignoit que le roy , le-

quel il traittoit comme son disciple, ne fortist, s'il faut ainsy parler, de deffous sa ferule, & ne cessast de le confiderer, s'il venoit si-toft about de ses affaires; Le second, pource qu'il aymoît mieux reduire Paris par des moyens violents. Car il pensoit qu'en ce cas le roy auroit sujet, non seulement de luy oster les rentes de l'hostel de ville, mais encore d'en tirer de grandes rançons, & d'y mettre tels impôts qu'il luy plairoit. Quel que fust le motif du roy, il s'arresta quinze jours à Mantes, pendant lesquels la ligue se remit un peu de son grand estourdissement, calma l'effroy du peuple, & renouïa ses débris.

Ses chefs, afin de gagner un peu de temps, mirent en avant quelques propos d'accommodement. Villeroy premierement entia en conference avec le Plessis Mornay au chasteau de Suindre près de Mantes, Et le legat en nouïa une autre à Noisy le Sec, entre le cardinal de Gondy & le mareschal de Biron, & y assista luy-mesme. Tout cela inutilement pour eux, dautant que le roy,

1590.

en Mars;
& Avril.

1590. fans leur donner aucun delay, se dispoſoit à aſſieger Paris.

Il avoit deſja pris Lagny, Provins, Monſtereau, Bray ſur Seine, & Melun. Une fauſſe intelligence l'obligea de tenter la ville de Sens : mais il en fut repouſſé par le brave Chavallon avec perte de trois cents hommes. Delà il vint ſe ſaiſir du chaſteau & du pont de Saint Maur des Foſſez le vingt-cinquième jour d'Avril, ayant quinze mille hommes de pied, & un peu moins de quatre mille chevaux.

Alors Paris connut qu'il eſtoit bloqué. Cete innombrable & confuſe multitude de gents, fans chefs, au moins bien abſolus, fans prevoyance, fans diſcipline, qui n'ap-prehendoit aucun peril, parce qu'elle ne le connoiſſoit point, & qui ſe fioit preſomptueuſement à ſon grand nombre, n'avoit fait aucune proviſion ny de bouche, ny de guerre, & ſes chefs n'avoient pas eu ſoing de pourvoir aux neceſſitez publiques ny aux particulieres. Quand ils s'en adviſerent il eſtoit trop tard : la campagne des environs n'avoit plus de bleds ny de

fourage ; tous les ponts de la riviere au deffous de la ville estoient au pouvoir du roy ; & la Marne ne leur put fournir que peu de chose, parce que l'année avoit esté fort sterile en Champagne. Ils n'avoient presque point d'autre provision que trois mille muids de bled , & dix mille muids de vin , que Givry laissa passer au pont de Chamoy, pour un present qu'on luy fit de dix mille escus, & par une secrete complaisance pour mademoiselle de Guise, dont il estoit fort piqué.

1590.

Les ordres du duc de Mayenne & la necessité défererent le gouvernement de la ville au duc de Nemours son frere uterin, jeune prince d'une prompte hardiesse & d'une forte vigueur. Il n'avoit pour lors avec luy de gents de marque que le chevalier d'Aumale, brave, mais feroce & intraitable, & de troupes que douze cents Lansquenets, autant de François, & mille Suisses : mais il y attira Vitry avec cent cinquante maistres, & Bernardin de Mendoza ambassadeur d'Espagne, y fit venir cent chevaux. Dans la ville se trouverent

en May.

1590.

les princesses de Nemours, de Montpensier, d'Aumale, de Guise avec sa fille, & quelques autres dames de qualité, l'ambassadeur d'Espagne, l'archevesque de Lyon garde des sceaux de la ligue, le legat avec toute sa suite, & plusieurs prelatz François; Sans compter le cardinal de Gondy, lequel quoy que plus royaliste que ligueur, ne voulut pas neantmoins abandonner son troupeau dans la necessité, & le secourut tres-charitablement.

Il seroit mal-aisé de dire lequel fut le plus grand, de la vigilance & des soins du gouverneur, ou de l'ardeur des Parisiens. En peu de temps il eut fait battre des poudres en grande quantité, réparé les bresches des murailles, élevé des terrasses & des cavaliers, couvert les fauxbourgs de grands retranchements, attaché des chaisnes à toutes les ruës, remply grand' quantité de tonneaux de terre pour faire des barricades, planté des pieux & des barrieres à toutes les advenuës, fondu soixante-quinze pieces de canon, dont il garnit les remparts, & bouclé la riviere

viere haut & bas par de grosses chaines, qui estoient soustenuës sur des estacades, & deffenduës par des forts bastis aux deux bouts.

1590.
en May.

Les Parisiens de leur costé donnerent jusqu'à leur batterie de cuisine pour fondre du canon ; ils fournissoient un homme de chaque maison pour travailler aux fortifications, payoient tous les pauvres valides qui s'y vouloient employer, faisoient faire l'exercice à leurs compagnies trois jours de la semaine ; et ce qui est de plus considerable, ils receurent garnison chez eux, & ils virent saccager & ruiner leurs maisons des champs sans murmurer.

La pluspart des ouvriers & tous les forains estoient sortis de Paris, les grands hostels estoient vuides, les bons bourgeois avoient envoyé leurs familles dehors : il s'y trouva neantmoins encore deux cents vingt mille personnes, mais des vivres seulement pour un mois, à raison d'une livre de pain par jour pour chaque personne, quinze cents muids d'avoine & cent muids de legumes.

D'abord le roy s'empara des ponts.

1590.
 en May.

de saint Cloud & de Charenton? Dix enfants de Paris se deffendirent trois jours entiers dans la tour dece dernier. Au mesme temps il prit Vincennes, bloqua saint Denys, & mit garnison de chevaux legers dans toutes les maisons fortes de sept ou huit lieuës aux environs; d'où ils battoient l'estrade nuit & jour, afin que rien ne passant, la ville fust bien-tost reduite à la famine. Cete voye-là au bout de sept ou huit jours luy semblant trop longue, il tascha d'attirer les assiegez au combat, & pour cela il fit donner dans le fauxbourg saint Laurent. Mais là ayant reconnu par leur brave deffense, & par quelques autres grandes escarmouches, qu'ils avoient encore trop de vigueur pour estre forcez dans leurs barrieres, & leurs chefs trop de prudence pour se hazarder aux champs, il revint à son premier dessein de les affamer.

Le duc de Mayenne estoit allé mendier du secours en Flandres. Il eut beaucoup à souffrir de l'orgueil & des insupportables longueurs du conseil d'Espagne. En l'estat qu'il

avoit laissé Paris , il ne croyoit pas qu'il püst durer un mois; Et comme il ne pouvoit le secourir que par l'assistance des Espagnols , il craignoit de le perdre en le sauvant , & qu'ils ne le delivrassent que pour s'en emparer eux-mesmes. Là-dessus encore arriva la mort du vieux cardinal de Bourbon , qui finit ses jours le neufiesme de May au chasteau de Fontenay en Poictou , sous la garde du seigneur de la Boulaye. Le roy le luy avoit confié , l'ayant tiré d'entre les mains du seigneur de Chavigny , sur le poinct que la ligue marchandoit avec ce bon homme qui estoit vieil & aveugle , pour le delivrer.

1590.
en May.

Ce nouvel accident le mit fort en peine; il avoit besoin d'un roy pour y attacher les yeux & la veneration des peuples; il voyoit bien que l'Espagnol le presseroit d'en elire un , & il sçavoit les difficultez de ce costé-là , & de celuy des autres chefs de son party qui l'empeschoient de l'estre. Toute son estude fut donc à trouver divers delais pour reculer cete election, & il y reüssit comme

1590.
en May.

il le desiroit : mais ce procedé ruina son party & son grand dessein.

Les chefs de la ligue avoient prévu habilement à disposer les peuples, en sorte que cete mort du cardinal ne fist aucun changement dans les esprits. La Faculté de Theologie consultée par le prevost des Marchands & par quelques notables bourgeois, avoit respondu, *Que Henry de Bourbon ne pourroit à cause du scandale, & du peril de la recheute, estre admis à la couronne, quand le roy Charles X. ou tout autre legitime successeur viendroit à mourir, ou à luy ceder son droit, ou que mesme ce prince obtiendrait exterieurement son absolution, si bien que ceux qui mourroient pour une si sainte cause, remporteroient la palme du martyre, & seroient couronnez au ciel comme de braves defenseurs de la Foy.*

en Juin.

Au bout de cinq semaines, le duc de Mayenne ne put obtenir du duc de Parme que quatre mille hommes d'infanterie & deux cents lances ; Avec quoy ayant joint quelque deux mille François qu'il avoit ramassez où que Balagny luy fournit, il s'advança jusqu'à Laon. Aussi-tost

le roy partit de son camp avec deux mille cinq cents chevaux, pensant le rencontrer aux champs & le charger. Le duc en eut le vent, & usant cete fois d'une grande celerité, se mit à couvert sous les murailles de Laon. Pendant que le roy l'y harceloit, S. Pol grand ligueur se destacha secretement avec 800. chevaux & quelque infanterie, & ayant ramassé un assez grand convoy de vivres, le conduisit le long des rives de la Marne, & le jetta dans Paris avant que le roy pust estre de retour dans son camp pour l'en empescher.

Durant le siege, la guerre se faisoit diversement dans les provinces, je n'en marqueray que les choses les plus memorables. François de Roussel May-David surprit le chasteau de Verneuil pour la ligue, & se rendit aussy maistre de la ville après un fort sanglant combat, dans lequel fut tué Jean de Dreux Morainville, qu'on disoit estre le dernier masle de la maison de Dreux, issuë de Louys le Gros par Robert, cinquiesme fils de ce roy. Lansac aussi ligueur avoit une entreprise sur le Mans qui fut descouverte,

en Avril
May, &
suivans.

1590.

& ses troupes qui en attendoient l'issue à Memers, deffaites par Hertré gouverneur d'Alençon. Il fut encore plus malheureux à une autre sur la ville de Mayenne : comme il l'avoit prise & qu'il en tenoit le chasteau assiégré, le mesme Hertré & Montataire le mirent en desroute, & luy tuerent ou prirent plus de 1200. hommes de deux mille qu'il avoit.

Les gentilhommes ligueux de Bretagne avoient surpris la ville de Sablé & attaquoient le chasteau : Rambouillet, dont la femme avoit esté faite prisonniere en cete occasion, convia la noblesse du pais de l'assister. Ses deux freres avec ce qu'ils purent assembler attaquerent les assiegeants; la premiere fois ce fut avec peu de succès : mais la seconde, lors qu'ils eurent receu du canon & mille hommes de renfort que Rochepot gouverneur d'Angers leur envoya, ils enfoncerent leurs barricades, percerent jusques dans la basse-court du chasteau, & les pousserent si vivement qu'ils se mirent tous en fuite, mais sans avoir rompu le pont; si bien que la plus grand'-part y furent

tuez ou faits prisonniers.

1590.

En Languedoc, Montmorency armoit lentement, parce qu'il pensoit par cete froideur se faire envoyer l'espée de connestable, qu'on luy avoit promise; mais que d'autres considerations retardoient. Albigny & Lesdiguières se faisoient la guerre dans le Dauphiné par la prise & reprise de quelques forts. Lesdiguières estant plus puissant, passoit quelquefois du costé du Lyonnais pour fortifier Maugiron qui tenoit un des chasteaux de Vienne pour le roy, & avoit Saint Chamon pour adversaire. Il alloit aussy souvent du costé de Provence pour y assister la Valc. Montmorency pareillement passoit quelquefois le Rhosne: mais c'estoit pour essayer de s'emparer de quelques places afin d'aggrandir sa domination.

La Provence estoit miserablement deschirée par trois ou quatre factions, sans compter celle des royalistes. Le duc de Savoye y avoit la sienne; la comtesse de Sault, & le comte de Carces chacun la leur. La Comtesse estoit veuve de Loüis d'A-

1590.

gout comte de Sault, & se nommoit Christierne d'Aguerre. La faction du duc sembloit estre la dominante, & tenir les deux autres dans ses interets: mais la comtesse, femme de grand courage, & d'un esprit fort eslevé, ne le vouloit introduire dans la province que pour s'y rendre la plus forte elle-mesme; et le comte de Carces semblablement, n'estant pas assez puissant pour subsister de son chef, n'y avoit donné pied à ce duc qu'afin de pouvoir tenir teste à la Valette. Car il croyoit bien qu'estant le premier seigneur du pays, & lieutenant des armées sous l'autorité du parlement, toute l'autorité luy devoit revenir. Le parlement estoit aussy fort partagé entre ces trois factions, & de plus quelques officiers de cete compagnie s'en estoient separez pour suivre le party du roy & de la Valette son gouverneur. Ceux-là s'estoient retirez à Manosque, où ils disoient tenir le vray Parlement.

en Janvier.

Dans la premiere chaleur des mouvements, les pratiques & l'argent donnerent le dessus au duc de Savoye; les magistrats des principales villes,

entre autres de Marseille & d'Aix, estoient tous à luy; Et une grande assemblée du clergé & de la noblesse qui se fit à Aix au mois de Janvier, résolut de mettre la province sous sa protection, & députa vers luy un evesque & le premier consul de la ville. Depuis encore le parlement ordonna qu'il seroit appellé pour la deffendre; A quoy il adjousta que les biens des *Bigarrats* (il nommoit ainsi les royalistes) seroient confisquez.

Du reste ce seroit une chose infinie de vouloir s'engager dans le détail des intrigues & des exploits de tant de partis, qui changeant à toute heure de visées & de conduite, ne sçavoient pas bien eux-mesmes ce qu'ils faisoient. Je n'en parleray donc point, non plus que de celles de beaucoup d'autres provinces. Je diray seulement touchant la Bretagne, que le prince de Dombes poussant rudement le duc de Mercœur, prit Hennebon, Montcontour & Lambale: mais qu'il ne le pût jamais engager au combat. Je marqueray aussi le changement de S.

1590. Malo, parce que la place estoit tres-
importante.

Honorat de Bueil des Fontaines
gouverneur de la ville, logeoit dans
le chasteau qui est sur le port, & y
avoit mis tous les riches meubles
qu'il avoit amassez du temps qu'il
estoit en faveur aupres du roy Char-
les IX. Les Maloüins estant per-
suadez qu'il avoit comploté d'in-
troduire une forte garnison dans
leur ville, & de rançonner les plus
riches marchands, conspirerent de
se deffaire de luy. Ayant donc gagné
son valet de chambre, ils escala-
derent le chasteau la nuit du quator-
ziesme de Mars, & il arriva qu'il y
fut tué d'un coup d'arquebuse à une
fenestre, soit par hazard, ou de des-
sein formé. Ensuite dequoy ils pil-
lerent sès riches meubles, & puis
prirent l'adveu du duc de Mercœur,
& se jetterent dans le party de la li-
gue: mais ils refuserent sagement
de recevoir des gents de guerre, &
garderent leur chasteau eux-mes-
mes.

en Mars.

Les esprits aussy bien que la for-

tune , se dispofoient peu à peu en faveur du roy. Le pape Sixte, micux informé de l'eftat des deux partis, & comparant les qualitez & les manieres d'agir de ce prince avec celles du duc de Mayenne, prevoyoit bien qu'il auroit l'avantage ; aufly avoit-il receu dans Rome, puis à l'audience, le duc de Piney deputé de la noblèſſe catholique, nonobſtant les menaces & les proteſtations de l'ambaffadeur d'Eſpagne, & avoit mandé à ſon legat en France, qu'il n'uſaſt point d'excommunication, mais qu'il eſſayaſt toutes les voyes de douceur & d'adreſſe pour ramener le roy.

1590.

en Juil-
let.

Les peuples commençoient aufly à connoiſtre la bonté de ce prince, qui leur avoit aſſez appris à redouter ſa valeur. Et le duc de Nevers, qui juſques-là eſtoit demeuré comme neutre dans ſa ville, après avoir penſé à tous les moyens qu'il y avoit de le convertir, jugea qu'il n'y en avoit point de plus chreſtien ny de plus ſeur, que de ſe mettre adroitement entre luy & les Huguenots, pour le deſtacher d'avec eux & l'ap-

1590. procher tout doucement de l'église catholique. Dans ce dessein il se rendit auprès de luy vers le commencement de Juillet, & y ramena grand nombre de gentilshommes par son credit & par son exemple.

Ce fut vers ce mesme temps que le roy rappella aussy le chancelier de Chiverny, & luy redonna les sceaux. Montholon s'en estoit déchargé après la mort de Henry III. de crainte qu'on ne l'obligeast à seller quelque chose en faveur des Huguenots, & neantmoins il estoit demeuré dans le party du roy; dans lequel il mourut cete mesme année, honoré par les gents de bien du surnom d'*Aristide François*. Depuis sa démission, les sceaux avoient esté tenus par le cardinal de Vendosme, puis donnez en garde à Rusé secrétaire d'estat, mais sans aucun pouvoir d'en user que suivant l'ordre du mareschal de Biron, qui se mesloit de tout.

Vers le temps de son retour, la ville de Saint Denys se rendit, & une entreprise que les ligueux avoient tramée sur Senlis avorta. Saint De-

HENRY IV. Roy LXII. 61
nys ayant consumé tous ses vivres, 1590.
dont on l'avoit aussy mal pourveuë
que Paris, fit sa composition; qui
fut assez avantageuse, parce que le
roy desiroit s'y loger. Quant à Sen-
lis, Bouteville qui y estoit lieute-
nant de Toré son cousin, se prome-
nant une nuit sur les remparts, enten-
dit des gents dans le fossé qui par-
loient tout bas, & ayant bien regardé,
il apperceut qu'ils plantoient une es-
chelle contre la muraille. Il poussa
une grosse pierre du parapet qui ren-
versa l'eschelle & rompit la cuisse à un
d'eux; celuy-là n'ayant pû s'enfuir
revela toute la conspiration. On
trouva douze soldats cachez dans
la maison d'un chanoine qui fu-
rent tous pendus, & avec eux vingt-
sept, que prestres que Moines,
mesme avec leurs habits ecclesiasti-
ques.

Il arrivoit de tous costez des gents en Juin,
& Juillet
au siege de Paris: les vns qui avoient
jusques-là esté dans l'irresolution, y
estoient amenez par la crainte qu'ils
avoient de perir avec un party qu'ils
croyoient ne s'en devoir jamais re-
lever; les autres par l'esperance du

1590.

pillage , s'imaginant que Paris seroit mis en proye , & qu'ils y gagneroient des montagnes d'or ; plusieurs par les ordres exprés du roy. Le prince de Conty y amena les forces de Poitou, de Touraine, d'Anjou , & du Mayne ; Humieres y envoya une partie de celles qu'il avoit en Picardie ; & le vicomte de Turenne relevant d'une grande maladie , s'y fit apporter en litiere à la teste de mille chevaux & de quatre mille hommes de pied.

Le roy ne laissoit pas d'avoir de grandes inquietudes : les interets & les desirs des catholiques & des huguenots , estoient fort differents sur la prise de Paris. Les premiers , comme nous l'avons marqué , souhaitoient qu'il y entraist par accommodement ; Les autres que ce fust par force. Tous convenoient en ce seul poinct qu'ils estoient malcontents de luy , parce que les catholiques le pressant de se convertir , & les huguenots de revoquer l'edit donné contre eux par Henry III. il ne pouvoit encore satisfaire ny les uns ny les autres : tellement que des plaintes ils

HENRY IV. ROY LXII. 63
passoient aux cabales & aux conspira- 1590.
tions.

Dans cete perplexité, il avoit à la fin de May donné un passeport à des deputez de Paris, pour aller vers le duc de Mayenne l'exhorter à la paix : mais je ne sçay par quel motif il le revoqua aussy - tost. Un mois après voyant que le siege tiroit en longueur, & que l'embaras que les deux partis causoient dans son armée, croissoit de plus en plus, il consentit à une conference entre le legat & le marquis de Pisany nouvellement revenu de son ambassade de Rome. Elle se fit dans l'hostel de Gondy * au fauxbourg S. Germain : mais les propositions de part & d'autre estoient si fort éloignées, que le cardinal de Gondy, lequel y assista, ne pût trouver aucun milieu pour les faire approcher.

* C'est
aujourd'hui
l'hostel
de Con-
dé.

en May,
& Juin.

Après les quinze premiers jours du siege, le peuple commençant à avoir disete, on fit la reveuë des vivres par les maisons, & on commanda à tous ceux qui en avoient provision pour plus de deux mois, de porter le reste au marché, & chez les boulangers;

1590. par ce moyen il y eut du pain à six blancs la livre trois semaines durant. Pendant ce temps, la populace appaistée par les distributions que faisoit faire l'ambassadeur d'Espagne sous-main de bonnes pensions aux plus factieux, & publiquement à la canaille, de quelques poignées de demy sous marquez aux armes de Castille, passoit le temps à debiter & à mettre en chansons les fausses nouvelles que la Montpensier forgeoit de jour en jour pour l'amuser.

En Juin.

Au bout de six semaines, sçavoir vers la my-Juin, le bled vint à doubler de prix, & quinze jours après manqua presque tout d'un coup. Alors la famine finit leurs passe-temps, & convertit leurs chansons en gemissements & en plaintes. Les pauvres vescuient quelques jours de pain de son, puis d'herbages, dont il y avoit abondance dans les jardins. Ceux à qui on avoit commis le soin de la police, n'avoient pas en temps & lieu mis dehors les bouches inutiles, qui montoient à plus de vingt-cinq mille. C'estoient de pauvres

HENRY IV. ROY LXII. 65
payfans, & des gents de mestier; la 1590.
misere tomba premierement sur ceux-
là.

Il s'en estoit assemblé un grand nombre à la porte Sainct Victor, esperant de sortir par le moyen d'un passeport qu'on avoit envoyé demander au roy; mais son conseil l'empescha de leur accorder cete grace. Quand ces miserables sceurent qu'il l'avoit refusée, ils esleverent un si haut cry que toute la ville en fut esmuë. On resolut donc avant toutes choses de donner ordre à cete necessité; Et pour cela on fit la visite dans les logis des ecclesiastiques & dans les convents, qui se trouverent tous pourvus, mesme celuy des Capucins, pour plus d'un an: on les chargea de donner à manger deux fois le jour à ceux qui manquoient de pain. Il se trouva sept mille menages qui en demandoient pour de l'argent, & cinq mille qui n'avoient ny argent ny pain.

Ce temps expiré, la misere recommença plus grande qu'auparavant: on s'advisa de peler des avoines pour en faire des bouïllies; et parce que

1590. le vin manquoit dans les cabarets, on y debitoit je ne sçay quel breuvage fait avec de la bale d'avoine & des racines.

en Juil-
let.

Au mois de Juillet le pain valoit un escu la livre, le septier de bled plus de six-vingts escus, un mouton cent francs, & le reste à proportion. Pour les pauvres ils mangeoient les chiens, les chats & les souris, qui estoient plus requis que n'avoient esté les perdrix & les lievres; le vieil oing, les chandelles, les graiffes, & les huiles les plus puantes, leur servoient d'assaisonnement pour faire boüillir des herbes & des fueilles.

Au defaut d'aliments, on les repaissoit de processions, de vœux particuliers & de vœux solemnels qu'on leur faisoit faire, de prieres de quarante heures, de sermons deux fois le jour, de diverses confrairies & assemblées spirituelles, avec cela de fausses nouvelles, & de prochaines esperances, que l'on accommodoit en cent façons. On conte des choses estranges de cette misere; Peut-estre que l'on y a un peu adjousté: mais il est certain qu'il mourut prés de dix mil-

le personnes de faim. Et neantmoins de ces pauvres gents, les uns estoient si persuadez de la bonté de leur cause, & de la gloire du martyre, qu'ils se traïsnoient aux portes des eglises pour y rendre leurs ames à Dieu; les autres estoient si lasches qu'ils ay-
moient mieux expirer dans leurs maisons que de mourir les armes à la main. Il y en avoit seulement quelques-uns qui fautoient par dessus les murailles, & qui traversant les corps de garde, se retiroient chez des officiers de leurs amis.

Ceux-là estant la pluspart serviteurs du roy, fatiguerent tant sa clemence par leurs prieres continuelles, qu'il laissa sortir jusqu'à trois mille de ces pauvres languissants : mais plusieurs estoufferent sur le champ, lors que les soldats par compassion leur eurent donné à manger. Les capitaines ayant reconnu par là, que le roy ne vouloit pas user de la dernière rigueur, prenoient la hardiesse d'en laisser eschaper quelques bandes de jour à autre, lors qu'ils estoient en garde ; plusieurs mesme envoioient des rafraischissements à

1590.
en Juillet.

1590.
en Juil-
let.

leurs amis, à leurs anciens hostes, & particulièrement aux dames. A leur exemple les soldats se licencioient de passer de la viande, des pains, & des barils de vin par dessus les murailles; en eschange dequoy ils recevoient de bonnes hardes & de belles estoïffes à fort vil prix. On croit que cete indulgence fit subsister Paris quelques semaines davantage.

Cependant les politiques & les royalistes dressoient à toute heure des parties pour livrer la ville au roy, ou pour faire soulever le peuple: mais on les veilloit de si près qu'on faisoit avorter tous leurs desseins. Il s'en falut bien peu qu'ils ne réussissent un jour vers la fin de Juillet, que s'estant assemblez au palais, ils se mirent en armes & commencerent à crier *la paix* ou *du pain*. Il est constant que si Nemours & Vitry n'y fussent accourus, tout alloit se ranger de ce costé-là. Les Seize en firent tant de plaintes, & tant d'instance envers le parlement, qu'il en condamna deux au gibet; c'estoient le pere & le fils, qui furent attachez à

une meſme potence; miſerables fruits
des guerres civiles.

1590.

Le peril de cete journée de *la paix*
ou *du pain*, fit tant de peur aux chefs
de la ligue, qu'ils ſ'asſemblerent &
ordonnerent une conference pour la
paix. Pendant qu'ils deliberoient ſur
cela, le roy afin de les haſter, at-
taqua leurs fauxbourgs & les empor-
ta tous en un ſoir. Le cardinal de
Gondy & l'archeveſque de Lyon,
ſ'eſtant munis d'un paſſeport, le ſi-
xiefme jour d'Aouſt allerent le trou-
ver à Saint Antoine des champs,
où ils le virent environné d'un
grand nombre de nobleſſe. Ils re-
mirent là ſur le tapis avec beaucoup
de uiſſans raiſonnemens, la pro-
poſition qu'ils luy avoient deſja fai-
te par d'autres voyes, *qu'il leur ac-
cordaſt une trêve afin d'aller diſpoſer le
duc de Mayenne à traiter conjointe-
ment avec eux.* Le roy de ſon coſ-
té leur propoſa, que ſ'ils vouloient
faire leur capitulation pour ſe ren-
dre dans dix jours, & la ſigner tout à
l'heure, il leur accorderoit leur de-
mande. Ce temps leur ſemblant trop

enAouſt.

1590. court, ils s'en retournerent sans rien
enAouft. conclure.

Quelques capitaines avoient souvent esté d'avis d'attaquer Paris de vive force , mais le roy y eut toujours de la repugnance : outre qu'il n'estoit pas assuré de l'emporter, il craignoit, si ses gents y entroient, que les Huguenots en vengeance de la Saint Barthelemy, ne le missent tout à feu & à sang, que ce malheur n'enveloppast ses meilleurs amis, & que le plus riche & presque l'unique tresor de son estat, ne fust dissipé en un jour, dont personne n'eust profité que la soldatesque. Pour ces raisons, & parce qu'il se promettoit de la reduire de jour en jour par quelque conspiration, ou du moins par la faim, (car les flateurs la luy faisoient encore plus grande qu'elle n'estoit) il n'osa ou ne voulut point risquer un si grand coup.

Il se tenoit si fort assuré d'en venir à bout que sans faire aucun effort, ny sans se mettre en peine du secours qu'ils attendoient, il se divertissoit à chercher de nouvelles maif-

treffes , mesme jusques dans les monasteres , avec autant de securité & de loisir que s'il eust esté paisible dans son louvre. A son exemple , la pluspart de ses Officiers n'ayant point d'occupation , passoient le temps à de semblables conquestes , & ceux qui n'en pouvoient avoir autrement, achetoient des filles de joye de Paris; qui en mirent plusieurs hors de service , & corrompirent la fidelité de quelques autres.

Le mesme jour de la conference de Saint Antoine, le duc de Mayenne arriva à Meaux avec cinq ou six mille hommes , presque toute Cavalerie , tirée de Lorraine , de Champagne , du Cambresis , & de Picardie. Delà il fit sçavoir sa venuë aux Parisiens , & leur donna assurance prochaine de celle du duc de Parme. Ceduc avoit esté deux mois sans pouvoir s'esbranler , soit qu'il previst qu'en son absence le prince Maurice renverseroit une partie de ses conquestes des Pays-bas , ou qu'il craignist que le roy Philippe luy donnast un successeur , ou qu'il doutast du succès de cete expedition. Tant

1590.
en Juil-
let &
Aoust,

1590.
en Aouft.

y a qu'il falut un ordre d'Espagne tres exprés & reïteré pour l'obliger de marcher. Il prit pour cela feulement douze mille hommes de pied, trois mille cinq cents chevaux, & quinze cents chariots chargez de munitions, partit de Valenciennes le 6. jour d'Aouft, & s'avança jufqu'à Meaux à journées comptées, & campant à la mode des Romains, dans les lieux qu'il avoit fait reconnoiftre fort exactement, & dont il regardoit les cartes d'heure en heure.

Le roy qui ne croyoit pas qu'il ofaft jamais fortir des Pay-bas, ny s'engager fi avant dans la France, fut dans un grand eftonnement, quand il sceut qu'il eftoit arrivé là le vingt-deuxiefme d'Aouft, & qu'y ayant fejourné cinq ou six jours, il eftoit venu fe loger à Claye. Après avoir fouvent tenu confeil & entendu divers advis dans une occurrence fi importante, il leva le fiege le vingt-neufiefme du mois, avec intention d'aller le deffier à la bataille, & de s'opposer à fes entreprifes.

Il y ayoit au deffus de Chelles un lieu fort commode & fort avantageux

geux pour camper, les deux armées eurent le mesme dessein de s'en saisir. Les coureurs du roy poufferent ceux de Parme; & ce fut là que ce duc ayant reconnu de dessus une eminence le nombre & la disposition de l'armée royale, perdit l'envie qu'il avoit de le combattre; au lieu du mousquet & de la pique, il fit prendre le hoyau & la paele à ses soldats pour se retrancher promptement dans le marais prochain.

1590.
en Aoust

Or pour monstrier qu'il n'agissoit pas à l'adventure, & que la science militaire qu'il possedoit en un haut point, estoit la regle certaine de ses desseins, il avoit publié hautement, & mesme l'avoit dit au heraut que le roy envoya luy demander bataille, qu'il l'obligeroit de lever le siege de Paris, & qu'il déboucheroit une des rivieres, en forçant une place à sa veüe. Après donc que les deux armées eurent esté six jours l'une devant l'autre, le septiesme comme il faisoit un grand broüillas, le duc s'estant saisi des postes avantageux près de Lagny, attaqua cete place à coups de canon, la riviere

en Sep-
tembre.

D

1590. entre deux. La bresche faite, en peu de temps il dressa un pont de bateaux, fit donner l'assaut, & l'emporta si promptement, que les troupes que le mareschal d'Aumont y menoit par dessus le pont de Gournay qui est deux petites lieues au dessous, n'y pûrent arriver assez à temps.

Il sembla après cela que la chance fust tournée: les Parisiens qui avoient tant jeusné, eurent des vivres en abondance qu'on leur amenoit par la Marne, & de Beaussé par charroy; & au contraire l'armée du roy commença à sentir la disette, & se vit deux ou trois jours sans pain de munition, d'autant que la prise de Lagny luy ostoit la riviere de Marne, & que le vaillant duc de Nemours battant la campagne, luy retranchoit les convois par terre. Alors les soldats de murmurer & de vouloir se mutiner, les chefs de s'accuser les uns les autres du mauvais succès du siege de Paris, la noblesse de demander son congé puisqu'il n'y avoit point de bataille; les haynes d'entre les Catholiques & les Huguenots de s'eschauffer; & les jalousies d'entre les

ferviteurs du roy regnant, & ceux 1590.
 du deffunct roy qui avoient tous-
 jours eu leur cabale à part, de dé-
 creditor les affaires chascun de son
 costé.

Là dessus le roy tint conseil pour
 sçavoir ce qu'il devoit faire ; mais
 il ne trouva que des advis confus,
 de l'espouvante, & de la defunion;
 ce n'estoit plus une resolution à
 prendre, mais une necessité que
 de décamper. Il tourna donc vers
 Senlis, passa l'Oise à Creil avec plus
 de precipitation que n'en doit a-
 voir une retraite ; Et après avoir taf-
 ché de remettre ses troupes en curée
 par la prise de Clermont en Beau-
 vois, il en jetta une partie dans les
 places des environs de Paris, ren-
 voya l'autre avec la noblesse dans
 les provinces, & ne pût garder a-
 vec luy que sept à huit cents che-
 vaux.

Lors qu'il eut passé l'Oise, les
 ducs de Parme & de Mayenne forti-
 rent de leurs retranchements. On dit
 que le premier eut la curiosité de
 voir Paris sans estre connu, que Vi-
 try l'y conduisit, & qu'ayant veu ses

1590.
en Sep-
tembre.

fauxbourgs tout ruinez , ses boutiques vuides & dégarnies , la plupart des rues desertes , des visages tristes & défaits , une morne langueur par tout , au lieu des réjouissances qu'il y croyoit trouver ; il eut plus de pitié de ses miseres que de joye de l'avoir délivré.

Aprés cela , les deux ducs s'eslargirent dans la Brie , & y regagnerent toutes les petites villes. Ils eussent bien voulu desboucher la Seine comme ils avoient fait la Marne : le duc de Parme pour cét effet assiegea Corbeil. Il croyoit qu'il n'y en avoit que pour cinq ou six jours : mais les poudres luy manquant & les gouverneurs des places de la ligue ne luy en fournissant qu'à regret , & en petite quantité , il y fut un mois entier. Cependant ses soldats se gorgeant de raisins à demy meurs , se donnerent la dysenterie , dont il en mourut plus de trois mille. Enfin il emporta la place d'assaut le seiziesme Octobre : mais cela fait il reprit le chemin des Pays-bas , sans pouvoir estre retenu par les instantes prieres du duc de Mayenne. Il estoit fort mal satisfait

en Octo-
bre.

de sa lenteur & de ses jaloufies, & neantmoins il luy laiffa huit mille hommes, & luy promit de revenir l'année fuivante avec de plus grandes forces, luy confeillant de ne rien hazarder en fon abfence, mais d'entretenir tousjours le roy de traittez de paix.

Avant que de partir il eut le déplair de voir reprendre en une nuict fa conquette de Corbeil, qui luy avoit tant coufté d'hommes & de temps. Givry gouverneur de Brié avec fes troupes qui eftoient dans Melun, le reprit par efcalade. Le roy ayant raffemblé les fiennes fuivit ce Duc en queue jufqu'à l'arbre * de Guife. A fon retour, s'eftant venu rafraifchir à Saint Quentin, il y apprit que Charles de Humieres fon lieutenant dans la Picardie, avoit emporté la ville de Corbie par le petard & par l'efcalade, tué le gouverneur, & passé la garnifon au fil de l'efpée. Le public y fouffrit une perte irreparable, par la diffipation de la pluspart des rares manufcripts qui eftoient dans la bibliotheque de l'abbaye de S. Pierre.

* Entre Landrecy & Guife.

1590.

Dans les provinces, le duc de Lorraine conquit Villefranche sur la frontiere de Champagne: mais il leva le siege honteusement de devant Sainte Menehoud. Quant à la Bretagne, l'armée navale d'Espagne estant entrée dans le canal de Blavet, mit cinq mille hommes à terre commandez par Jean d'Aquila, qui après avoir rasé un fort que le prince de Dombes y avoit fait sur le bord, & puis conjointement avec le duc de Mercœur forcé la ville de Hennebont, bastirent deux grands forts sur l'emboucheure du canal, à dessein de garder un poste si avantageux.

L'esdiguieres devint absolu dans le Dauphiné, par la reduction de la ville de Grenoble. L'Isere la separe en deux parties, qui sont conjointes par un pont, il emporta par escalade celle qui est au pied du costeau plus petite des deux tiers que l'autre: mais Albigny l'arresta trois semaines au bout du pont, & l'eust bien empêché de passer outre, si le peuple lassé de la guerre ne l'eust forcé de capituler. Il fut dit dans les articles, *Qu'il*

auroit trois mois pour choisir un party, & que s'il prenoit celuy du roy, on luy conserveroit le gouvernement de la ville. 1590.

Il refusa ces avantages, & ayma mieux demeurer dans celuy où sa religion & sa parole l'avoient engagé.

Le roy d'Espagne estoit bien persuadé, que, s'il pouvoit arracher la Provence aux François, il seroit maistre de la Mediterranée, & qu'il romproit leur alliance avec le Turc, leur commuication avec l'Italie, & leur commerce du Levant: Voilà pourquoy il donna une armée navale de quarante-sept galeres au duc de Savoye, & luy permit de faire des levées dans le Milanois & au royaume de Naples. Le duc attendant cete armée en fit une de terre, qu'il croyoit devoir estre de dix mille hommes de pied & de deux mille chevaux. Avec cela il entra dans la Provence, y estant invité par une celebre deputation du pays qui le vint trouver à Nice. Quand il fut arrivé à Merargues, il prit la poste luy huictiesme, & se rendit à Aix le lendemain. La ville luy fit la plus solemnelle entrée qu'elle eust jamais faite à aucun prince;

1590.

Et quelques jours après estant allé au parlement, il y receut par un arrest solemnel le titre *de gouverneur & lieutenant general de la province sous la couronne de France.*

Le party du roy & celuy de la ligue estoient esgalement troublez de discordes & de factions. Dans celuy de la ligue le duc de Savoye, le duc de Mercœur, & le duc de Joyeuse, tiroient à eux, l'un la Provence, l'autre la Bretagne, & le troisieme le Languedoc. Le duc de Mayenne avoit conceu une cruelle jalousie de la reputation du duc de Nemours, de l'affection que la ville de Paris luy portoit, & de ce que leur mere commune vouloit élever ce cadet à son égal. Ainsy il luy refusa tout-à-plat le gouvernement de Normandie; et depuis cela il n'y eut plus ny liaison ny confiance entre eux. Au contraire ces deux freres uterins s'observoient comme deux ennemis jurez, & s'estudioient à se rompre toutes leurs mesures.

D'autre costé les Seize ayant en veuë d'unir ensemble les grandes villes du royaume pour faire un gou-

vernement republicain , & pour
 cela s'appuyant du credit d'Espagne,
 qui pourtant avoit toute une autre
 visée qu'eux , avoient pris en hayne
 le duc de Mayenne , tant parce qu'il
 s'opposoit a leur dessein , que par-
 ce qu'il avoit rompu le conseil des
 Quarante , & qu'il ne les admet-
 toit plus dans la conduite des affai-
 res.

1590.
 en Octo-
 bre.

Parmy les royalistes il y avoit en-
 core plus de menées ; non pas toute-
 fois si violentes, parce que les factions
 y avoient toutes du respect pour
 le roy. Entre les Catholiques com-
 me entre les Huguenots qui estoient
 auprès de luy , il se trouvoit deux
 fortes de gents , les uns qui pressoient
 son changement de religion : les au-
 tres qui l'empeschoient. Et de ceux-
 là encore il y en avoit qui le sollici-
 toient , & qui pourtant ne le vou-
 loient point : d'autres qui s'y oppo-
 soient , & qui neantmoins le vou-
 loient. Les zelez Huguenots, dont
 du Plessis estoit le plus autorisé ,
 n'ayant encore pû obtenir de luy un
 edit en faveur de leur religion , &

1590. connoissant qu'il relaschoit peu à peu vers la Catholique, resolurent entre eux de se fortifier du secours estrangier. Dans cete veuë ils l'engagerent à en demander en Angleterre & en Allemagne, afin de l'envelopper par ce moyen, & de le tenir plus estroitement uny avec les princes protestants.

Il luy survint aussy de dehors un autre grand sujet d'inquietude. Le pape Sixte V. avoit conceu une haute estime pour luy, un extrême mespris pour la ligue, & une secreete haine contre la domination Espagnole, qui luy estoit bien plus redoutable que tous les Heretiques. Il avoit amassé cinq millions d'or au chasteau saint Ange, les Espagnols le pressoient d'ouvrir ses coffres pour secourir le party Catholique, mais il les refusoit absolument, & avec des paroles aussy aigres que leurs instances estoient superbes. Là dessus il vint à mourir le vingt-septiesme jour d'Aoust; Son successeur Urbain V I I. qui se trouva dans ses mesmes sentiments, ne vescu qu'un

HENRY IV. ROY LXII. 83

mois, & plusieurs soupçonnerent que l'on avoit avancé les jours de l'un & de l'autre. Gregoire XIV. qui fut élu en la place d'Urbain, estant Milanois de naissance, & apprehendant peut-estre, comme il estoit fort timide, qu'on ne l'envoyast bientôt après ses predecesseurs, espoussa les passions de son roy, & s'engagea publiquement à promettre secours d'argent & d'hommes à la ligue.

1590.

en Decembre.

Le commencement de l'année 1591. fut memorable par deux entreprises, l'une du chevalier d'Aumale sur la ville de Saint Denys, l'autre du roy sur Paris; elles eschoüerent toutes deux. Le Chevalier estoit entré la nuit dans Saint Denys, par le moyen de quelques hommes qui ayant passé le fossé sur la glace, avoient ouvert la porte avec des pinces, & baissé le pont-levis. Comme il estoit au milieu de la ville, Dominique de Vic, qui tout de nouveau en estoit gouverneur, sortit en ruë avec dix ou douze chevaux, faisant grand bruit, cōme s'il eust eu bien du

1591.

en Janvier.

1591.
en Jan-
vier.

monde avec luy. Il arresta tout court les assaillants , & puis les ayant tafez, les chargea si vertement qu'il renversa deux cents hommes qui estoient les plus avancez, sur le gros du chevalier. Alors tous les autres prirent la fuite ; le Chevalier avec quinze ou seize des siens, demeura roide mort sur le carreau, non sans soupçon d'avoir esté tué par ses gents mesme. C'estoit la nuit du deuxiesme au troisieme de Janvier veille de Sainte Genevieve.

Quant à l'entreprise sur Paris , le vingtiesme du mesme mois, soixante capitaines des plus déterminez, desguisez en paysans & conduisant des chevaux chargez de farine (car la ville commençoit à retomber en nécessité) avoient ordre de se saisir de la porte saint Honoré. Les politiques qui avoient receu advis de s'y trouver au corps de garde , se fussent joints à eux ; cinq cents cuirassiers, & deux cents arquebusiers cachez dans le fauxbourg , y fussent accourus ; & ils eussent encore esté soustenus par douze cents hommes,

puis les Suiffes euffent marché avec plusieurs chariots chargez de pontons, d'efchelles, & de clayes, pour donner l'efcalade par divers endroits. En mefme temps le roy estoit au bout du fauxbourg, à la teste de fes troupes pour donner les ordres : mais comme la porte saint Honoré se trouva terrassée, il jugea bien que son entreprise estoit éventée & se retira.

1591.
en Jan-
vier.

La ville de Paris estant menacée à toute heure d'un semblable peril, le duc de Mayenne fut contraint d'y mettre une garnison Espagnole ; Toutefois de peur de reproche, il ne voulut pas l'ordonner luy-mefme, & renvoya l'affaire au parlement ; qui le résolut ainſy, après beaucoup de repugnance & de contestations. En vertu de cét arrest il mit quatre mille hommes dans Paris, & cinq cents dans Meaux ; nombre suffisant pour y conserver sa domination, mais non pas assez grand pour y donner pied à celle des estrangiers.

L'incommodité de la saison qui

1591. estoit fort rude, n'empescha point
 en Fe- le roy d'assieger la ville de Chartres.
 vrier. La garnison n'estoit que de deux cents
 hommes, mais il y avoit trois mille
 bourgeois, qui croyant deffendre la
 cause de Dieu & de la Vierge leur pa-
 trone, rendirent le siege beaucoup
 plus long & plus difficile qu'il n'avoit
 pensé. Par deux ou trois fois il fut
 sur le point de le lever : Chiverny
 qui estoit interessé au recouvrement
 de cete place, à cause qu'il avoit le
 gouvernement du pays Chartrain, &
 tous ses biens aux environs, fut le
 seul qui l'obligea à ne point quitter.
 Cete opiniastrété fut heureuse, car
 la ville se rendit le dix-huitiesme
 en Avril. d'Avril.

Le duc de Mayenne ne pût faire
 diversion qu'en attaquant Chasteau-
 Thierry. La prise luy en fut fort fa-
 cile: le gouverneur, c'estoit le fils de
 Pinard secretaire d'estat, se deffen-
 dit si mal, qu'il en fut accusé de tra-
 hison. Son pere & luy en furent fort
 en peine, & s'ils se tirerent de ce fas-
 cheux pas, ce fut par leurs amis plus-
 tost que par leurs justifications.

La longueur du siege de Chartres , 1591.
 qui estoit aussy douteux au bout de enAvril.
 cinq semaines que le premier jour ,
 donna la hardiesse au TIERS PARTY
 de lever la teste. Le jeune cardinal
 de Bourbon , prince ambitieux &
 vain , en estoit le chef & l'auteur. Il
 pensoit que les bons Catholiques ,
 lassez des delais que le roy prenoit
 pour se faire instruire , luy defere-
 roient la couronne , comme au plus
 proche prince du sang ; & dans cete
 imagination il avoit fait une cabale, &
 envoye à Rome pour traiter avec le
 pape de cete affaire.

En mesme temps son frere le comte
 de Soissons , en tramoit une autre
 qui eust jetté le roy dans un extrême
 embarras , & luy eust fait perdre
 croyance dans le party Huguenot.
 La comtesse de Guiche offensée de
 ce que le roy ne la consideroit plus ,
 avoit , pour se venger de luy , ral-
 lumé l'amour de ce comte dans le
 cœur de madame Catherine sa sœur ,
 & si bien conduit cete intrigue, que
 le mariage estoit tout prest à se faire:
 mais le roy descouvrit heureusement
 l'un & l'autre dessein ; celuy du cardi-

1591.
en Avril.

nal de Bourbon par le moyen du cardinal de Lenoncour, qui luy reveloit tous les secrets de son amy; celuy de la princesse par le despit d'une femme de chambre: tellement qu'il y donna si bon ordre qu'il n'en eut que l'apprehension.

Les negociations de la paix recommencerent apres la prise de Chartres. Tandis que Villeroy travailloit à les renouïer, il se fit une assemblée des chefs de la ligue, qui se rendirent tous, par eux ou par leurs deputez, dans la ville de Reims, pour regler leurs interests & les moyens de faire la paix ou la guerre. La paix eust aneanty toutes leurs pretentions ambitieuses; Et ils ne pouvoient plus faire la guerre sans avoir un roy, ny maintenir un roy sans le gré & sans le secours de celuy d'Espagne. Pour cet effet ils deputerent le president Janin vers ce prince; il luy donna deux favorables audiences, & après le renvoya conferer avec un de ses ministres. Par les discours de ce ministre le president descouvrit les intentions de Philippe, qui estoient, *d'assembler les estats generaux pour faire tomber*

la couronne de France à celuy qui es- 1591.
pouferoit sa fille Isabelle, comme la
princesse la plus proche du sang royal ;
Moyennant quoy il promettoit d'en-
voyer de si grandes armées en Fran-
ce, qu'elles en chasseroient le roy de Na-
varre. Il offroit avec cela de donner par
mois dix mille escus d'entretien au duc
de Mayenne.

Il fondoit ses esperances sur les charmes de ses pistoles, sur l'affection des Seize, sur les cabales des moines mendiants, & sur celles d'autres religieux fort puissants, & pour lors devoiez à l'Espagne; avec ces moyens il pensoit gagner les peuples des grandes villes. Le pape avoit la mesme visée, & traittoit les Seize de gents de grande importance. Il croyoit que le temps de debeller entierement les Huguenots estoit venu; Et afin que son pontificat ne perdist pas une si grande gloire, il resolut de joindre ses armes spirituelles, & ses armes temporelles pour les accabler. Il donna deux monitoires, l'un adressant aux prelats & ecclesiastiques: l'autre à la noblesse, aux magistrats, & au peuple. *Il excommunioit les premiers, si dans quinze jours*

en Mars.

1591. en Mars. ils ne se retiroient de l'obeyssance de la suite, & des terres, de Henry de Bourbon, & dans quinze autres jours les privoit de leurs benefices. Pour les autres il les exhortoit de faire le mesme, sinon qu'il tourneroit sa bonté paternelle en severité de Fuge. Dans tous ces deux monitoires il declaroit Henry de Bourbon excommunié, relaps, & comme tel descheu de tous ses royaumes & seigneuries. Marcellin Landriane l'un de ses referendaires, en fut le porteur, & contre le sentiment du duc de Mayenne, les publia dans toutes les villes de la ligue sur la fin du mois d'Avril.

en Avril.

en May.

Le pape leva à mesme fin huit mille hommes de pied & mille chevaux, dont il fit general son neveu Hercule Sfondrate, & pour le rendre plus digne de ce commandement, il luy donna la duché de Montemarcian, & l'en investit * avec ceremonie solennelle dans l'eglise de sainte Marie Major.

* Dans la Marche d'Ancone confisquée sur Alfonse Piccolomini chef des Bandis.

Vers ce mesme temps, le marquis de Maignelay, qui avoit promis au roy de rentrer dans son obeissance avec la Fere sur Oyse, dont il estoit

gouverneur, fut assassiné au milieu de la ville par le viceseneschal de Montelimar nommé Colas, assisté du lieutenant des gardes du duc de Mayenne; qui en laissa le gouvernement à Colas. Le roy estoit allé à Compiègne pour favoriser cete reduction; bien fasché de l'avoir manquée, il revint à Mantès. Delà il fit executer une entreprise qu'il avoit sur la ville de Louviers. Elle fut prise en plein midy par le mareschal de Biron; Raulet pour avoir beaucoup contribué à cét exploit, en eut le gouvernement. Fontaine-Martel gouverneur de la place, & Claude de Saintes evesque d'Evreux, y furent faits prisonniers. Martel se racheta en payant rançon, l'evesque pour avoir trop declamé, fut detenu en prison & y mourut.

1597.
en Juin.

Les bulles du pape n'eurent gueres d'autre effet, que d'exciter les Huguenots à demander un edit, de donner occasion à ceux du tiers party d'avancer & fortifier leur cabale, & de provoquer de sanglants arrests des parlements de l'un & de l'autre party. La chambre de Chaalons,

1591. membre de celuy qui estoit feant à
 en Juin. Tours, donna un arrest le sixiesme de
 Juin, qui les cassa & revoqua comme
 nulles, abusives, scandaleuses, sedi-
 tieuses, pleines d'impostures, contrai-
 res aux saintes decrets, canons, &
 conciles, & aux droits de l'eglise Gal-
 licane; Ordonna qu'elles seroient la-
 cerées & bruslées par la main du bour-
 reau, Landriane pris au corps, dix
 mille livres de recompense à qui le livre-
 roit à la justice, deffense à tous les su-
 jets du roy de le loger; comme aussy de
 porter or ny argent à Rome, ny de s'y
 pourvoir pour les provisions & expedi-
 tions des benefices; Et seroit donné acte
 au procureur general de l'appel qu'il in-
 terjettoit au futur concile legitimement
 assemblé.

Le conseil du roy estoit separé en
 deux parties; l'une avoit sa seance à
 Tours à laquelle presidoit le cardinal
 de Vendosme; l'autre se tenoit à
 Chartres avec le chancelier de Chi-
 verny: le roy les rassembla toutes
 deux à Mantès, pour deliberer sur
 une affaire de si grande importance.
 Après qu'il eut ouï leurs avis, il
 donna une declaration le 17. de

Juillet, par laquelle il mandoit à ses parlements, que toutes choses cessantes ils eussent à proceder contre Landriane ainsy qu'ils verroient estre de justice, & exhortoit les prelates de s'assembler pour adviser selon les saincts Decrets, à ce que la discipline ecclesiastique ne fust point interrompue, ny les peuples destituez de leurs pasteurs.

1591.
en Juil-
let.

D'autre part il trouva à propos, nonobstant les vehementes oppositions du cardinal de Bourbon, d'accorder une declaration en faveur des Huguenots, *Elle revoquoit tous les edits qui avoient esté donnez contre eux, & les jugemens qui s'en estoient ensuivis, & remettoit en force & vigueur tous les edits de pacification: mais il y adjousta ces mots, par provision seulement, & jusqu'à ce qu'il eust le moyen de réunir tous ses sujets par une bonne paix.* Cete clause servit comme de vehicule pour la faire passer au parlement de Tours.

Quant à l'affaire des bulles, cete compagnie tonna encore plus fort que la chambre de Chaalons. *Elle declara Gregoire ennemy de la paix*

1594
en Juil-
let.

Et de l'union de l'eglise, ennemy du roy & de l'estat, adherant à la conjuration d'Espagne, fauteur des rebelles, & coupable du parricide du roy Henry III. Au contraire le Parlement seant à Paris prononça que cét arrest estoit nul & de nul effet, donné par gens sans pouvoir, schismatiques & heretiques, ennemis de Dieu, & destructeurs de son eglise. Ordonna qu'il seroit laceré l'audience tenant, & les fragments bruslez sur la table de marbre par l'executeur de la haute justice.

Le clergé s'assembla aussy à Mantès, suivant la declaration du roy. Il estoit question d'examiner les bulles du pape, & d'establir un ordre pour les provisions des benefices. Quant au premier poinct, l'assemblée fit un decret, qui declaroit que ces bulles estoient nulles, injustes, suggerées par les ennemis de l'estat; protestant toutefois de ne se vouloir jamais départir de l'obeissance du saint Siege. Pour le second, on proposa plusieurs expedients. L'archevesque de Bourges, c'estoit Renauld de Bealne, y fit l'ouverture de créer un patriarche

en Aoust

en France, & il croyoit que sa qualité de primat d'Aquitaine luy donneroit cete dignité, au defaut de l'archevesque de Lyon qui estoit de la ligue. D'autres proposerent de convoquer un concile national. Le roy estoit bien aise qu'on parlast de ces deux expedients pour faire peur au pape: mais effectivement il ne vouloit ny de l'un ny de l'autre; ainsy il ne fut rien resolu.

1595.
en Aoust.

Peu après, cete assemblée fut transférée à Chartres, à cause que le duc de Mayenne avoit fait une entreprise pour surprendre la ville de Mantes & les prelats qui estoient dedans. Pendant les quatre mois qu'ils la firent durer, le roy assiegea Noyon: Il l'investit le vingt-quatriesme de Juillet. Trois secours qui s'efforceroient d'y entrer ayant esté repoussez, & le vicomte de Tavanès, qui en commandoit un, fait prisonnier: le duc de Mayenne se resolut d'y en porter luy-mesme avec toutes ses forces. Il avoit deux mille chevaux & huit mille hommes de pied, qui tesmoignoient une ardeur de combattre d'autant plus grande que l'ar-

en Juillet.
let.

1591.

mée du roy estoit plus petite d'un tiers : mais les Espagnols refuserent de suivre son mouvement , & l'obligerent de passer la Somme pour se mettre à couvert. Les assiegez se voyant abandonnez , parlementerent , & firent leur composition pour sortir de la place, le 18. d'Aoust, s'ils n'estoient secourus dans ce temps-là. Le jour venu ils la rendirent.

en Mars
& suiv.

Il n'y avoit point de province si broüillée que la Provence. Les Marseillois avoient refusé le duc de Savoie , puis l'avoient reçu par les brigues de la comtesse de Sault le second jour de Mars. Ses exploits ne respondirent point à la reputation de ses forces. Ce fut un mauvais presage pour son expedition, que la deffaite d'un corps de ses troupes commandé par le comte de Martingues à Esparon de Palieres. Il avoit bloqué Berre avec plusieurs forts; La Valette trop foible pour le délivrer, appella Lesdiguières à son ayde, tous deux joints ensemble, prirent ces forts & les rasèrent : mais comme Lesdiguières fut rappelé en Dauphiné par la crainte des troupes du pape
qui

qui passoient, le mesme Martinengues & le comte de Carces le rebloquerent.

1591.

Le duc de Savoye estoit alors passé en Espagne : Il en ramena quinze galeres chargées de munitions, & mille Espagnols naturels. Il les débarqua à la Cieutat, & mit ses galeres au port de Marseille : mais il y trouva les choses bien changées depuis son départ. Un Louïs de Casaux qui avoit estably son credit dans la ville par le moyen de l'argent qu'il luy avoit donné pour distribuer, & par les menées de la comtesse, avoit trouvé tant de goust à dominer, qu'il s'estoit rendu maistre absolu de Marseille, en sorte qu'il y faisoit les consuls. L'année suivante il mit Louïs d'Aix dans la charge de Viguiier, & se l'associa dans la domination. Il faisoit croire au peuple que le duc les vouloit reduire en servitude, & les brider par deux citadelles, mais qu'il falloit conserver leur ville à un roy Tres-Chrestien qui seroit élu par les bons François, & qu'il avoit ordre du duc de Mayenne d'y pourvoir.

En Tain.

1591.
en Aouſt

Le duc n'espargna rien pour le gagner : il fit retirer ses galeres à Genes pour oster tout ombrage aux Marseillois , prodigua inutilement beaucoup d'argent à ce peuple voyage ; et comme il reconnut qu'il n'y avançoit rien , il s'en alla à Aix pour presser le blocus de Berre. Le comte de Carces , par intelligence avec les habitants, fit entrer 300. hommes de guerre dans la place. Mesplez qui en estoit gouverneur, les repoussa & les mit dehors avec une incroyable vaillance. Enfin il se rendit le vingtiesme d'Aouſt : mais ce fut après avoir souffert deux assauts , & tant donné de preuves de sa vertu , que le duc , qui en avoit esté spectateur , luy offrit la lieutenance generale de ses armées, s'il eust voulu entrer à son service.

Là se terminerent les conquestes du duc de Savoye : après cela il n'eut presque plus que des disgraces. Amedée son frere bastard , qui avoit six à sept mille hommes, dont une partie estoient des troupes du pape, fort meschants soldats , avoit assiégué

le fort de Morestel, qui luy eust beau-
 coup servy à regagner Grenoble ; il
 y fit une perte notable. Lesdiguieres
 ayant ramassé ses troupes, ne se con-
 tenta pas de le contraindre à lever le
 siege, mais l'alla attaquer à Pontcha-
 ra où il s'estoit retranché, l'enfon-
 ça, le mit en desroute, & luy tua trois
 mille hommes sur la place ; ce fut le
 dixhuitiesme de Septembre. Le len-
 demain il prit à discretion deux mille
 Italiens qui s'estoient sauvez dans le
 chasteau d'Avalon. Ses soldats en
 massacrerent trois cents ; il renvoya
 le reste en leur pays le baston blanc à
 la main.

1591.
 en Sep-
 bre.

La discorde cependant se glissa
 entre le duc & la comtesse de Sault :
 il crut qu'elle traversoit ses desseins,
 & elle s'imagina qu'il la mesprisoit,
 parce qu'il luy avoit refusé le gou-
 vernement de Berre pour son fils.
 La Valette d'un costé, & Casaux
 de l'autre, chacun pour ses fins,
 augmentoient cete division, & le
 mettoient mal dans l'esprit du peu-
 ple ; qui en conceut de grandes des-
 fiances, principalement lors qu'il se
 fut rendu maistre de la ville d'Arles

en Oc-
 tobre.

1591. par le moyen de Biord lieutenant en la Seneschauffée de cete ville là.

Comme il vit donc qu'il ne pouvoit trouver de feureté avec la comtesse, il la fit arrester elle & son fils : mais elle fut si heureuse que de se sauver desguisée en Suisse & son fils en payfan, & se refugia à Marseille. Il voulut la ravoit par force, & à ce dessein fit surprendre l'Abbaye de S. Victor : mais Casaux contraignit ses gents de desloger de là à grands coups de canon ; bien aise d'avoir cete occasion de le rendre plus odieux au peuple.

Pour cômble de mauvaise fortune il receut un autre eschec. Il assiegeoit Vinon qui empeschoit l'apport des bleds dans la ville d'Aix : le lieu estoit tout ouvert, & il n'y avoit en plusieurs endroits qu'une muraille de pierre seiche, mais Mesplez se jetta dedans, c'estoit un bon rempart. Ce brave capitaine soustint ses attaques durant trois jours, & donna temps à la Valette de venir à son secours. Le duc beaucoup plus fort, alla le combattre : mais il y perdit une bonne partie de ses troupes &

HENRY IV. ROY LXII. 101
de son bagage; Ce qui advint le quin- 1591.
ziesme de Decembre.

Depuis, une grande partie des places qui avoient suivy ce duc, le renoncèrent. Il ne laissa pas pourtant de perseverer dans son dessein, & de s'engager dans de plus grandes despenfes. C'estoit le prince le plus accort & le plus liberal du monde, d'ailleurs fort brave de sa personne: mais il put bien reconnoistre par la perte de six ou sept mille de ses gens tuez en diverses rencontres, & d'un million d'or qu'il avoit despensé en presents, qu'il luy estoit impossible de rien gagner contre tant de bons chefs, avec des troupes aussy mal aguerries qu'estoient les siennes, ny de fixer jamais l'humeur variable des Provençaux.

Cependant les prosperitez du roy en Aoust
furent troublées par l'accident impreveu de l'évasion du duc de Guise, qui se sauva du chasteau de Tours où il estoit prisonnier. Ce jeune prince choisit pour cela le jour de l'Assomption de la Vierge & l'heure de midy, comme les portes de la ville estoient fermées à l'ordinaire durant l'heure

1591. du dîner. Ayant gagné une partie de ses gardes & trompé l'autre , il descendit du haut d'une tour sur la grève, ayant un baston entre les jambes attaché au bout d'une corde qu'on luy avoit portée dans le ventre d'un lut. Il trouva des chevaux prests sur le bord de la riviere , & picqua jusqu'à Saint Avertin qui est à une lieuë de Tours : Maison-fort fils de la Chastre le recueillit avec cinquante chevaux & le mena à Selles, puis quelque temps après à Bourges.

On creut que les dames d'auprès de la reyne Louïse , qui estoit pour lors à Chenonceaux, avoient fort contribué à faire reüssir cete évafion ; & l'on soupçonna Rouvroy qui en ayroit une , de luy avoir accordé cete faveur pour en obtenir une autre. Le parlement luy eust fait bien de la peine , si Souvray gouverneur de Tours, ne luy eust rendu de fort bons offices auprès du roy , pour sa justification.

Autant que le roy en fut alarmé, redoutant ce grand nom de Guise , & le bonheur naissant d'un jeune

prince , qu'on disoit ressembler en tout à son pere ; autant la ligue en tesmoigna de réjouissance ; elle en fit des feux de joye par tout , & le pape en rendit graces à Dieu publiquement. Mais la jalousie qu'en conceut le duc de Mayenne rendit vaine la crainte de l'un & l'esperance des autres. Il apprehendoit que son neveu ne recueillist la bienveillance que les peuples avoient portée à son pere , & il le comptoit , non pas comme un nouveau renfort , mais comme une nouvelle peine : neantmoins il envoya la Feuillade le feliciter de sa délivrance , & luy porter quelque argent , le priant qu'ils se pussent voir pour communiquer ensemble de leurs affaires communes.

Le prince de Conty & le vicomte de la Guierche , tous deux lieutenants generaux en Poitou , le prince pour le roy , & l'autre pour la ligue , s'y battoient à toute outrance. La Guierche avoit receu plusieurs eschecs , dont le plus grand fut à la prise de Montmorillon , où il perdit son canon & toute son infan-

en Septembre.

1591.

terie ; il les y avoit laissez ayant levé honteusement le siege de devant Belac. Un mois après il perit malheureusement : car estant couru à la rescouffe de son chasteau de la Guierche, (il est près de Loches en Touraine) qui avoit esté surpris par un gentilhomme nommé Salerne ; les seigneurs d'Abin & de la Roche-Pofay ayant eu advis de sa marche, assemblerent cinq cents gentilshommes, & avec cela le chargerent si brusquement, que tous ses gens prirent la fuite ; Et comme il pensa se sauver dans le bac sur la Creuse, tant de monde s'y jetta avec luy, qu'ils enfoncerent dans l'eau, & furent tous noyez.

La Bretagne n'estoit pas seulement tourmentée par les François, mais encore par les estrangiers. Le duc de Mercœur y avoit introduit les Espagnols, & leur avoit donné le port de Blavet pour retraite ; ils s'y fortifierent tellement en peu de temps, que l'on connut bien qu'ils vouloient s'y establir. Le roy y avoit aussi fait venir trois mille Anglois que la reyne Elizabeth luy envoyoit, ou-

HENRY IV. ROY LXII. 105
tre ceux qui descendirent à Diepe 1591.
pour le siege de Roüen.

Le prince de Dombes avec ce renfort alla assieger Lambale ; Lors que la place estoit sur le poinct de se rendre, les assiegez reprirent courage, & les assiegeants le perdirent tout-à-fait, à cause de la mort du vaillant & sage la Noüe. Comme il estoit monté à une eschelle pour reconnoistre ce qu'on faisoit dans la place, il fut blessé à la teste d'un coup de mousquet dont il mourut ; Regretté presque également des amis & des ennemis, grand homme de guerre & plus grand homme de bien. Son fils fut heritier de ses bonnes qualitez. Il avoit esté quatre ans prisonnier aux Pays-bas, & comme après sa délivrance il venoit pour se réjouïr avec son pere, il trouva qu'il n'avoit plus d'autres devoirs à luy rendre que ceux de ses funérailles.

Le roy & le duc de Mayenne s'apprestoient tous deux à recueillir le secours estrangier: le duc alla à Verdun recevoir les troupes du pape; elles estoient en mauvais estat, toute leur

1591.
en Sep-
tembre.

infanterie ruinée par les dysenteries, & leur cavalerie fort harassée & en partie démontée. Celles d'Allemagne qui vindrent au roy presque en mesme temps, n'estoient pas de mesme : il y avoit onze mille hommes d'infanterie & cinq cents Reitres, ces levées faites aux despens de la reyne d'Angleterre, & des villes libres d'Allemagne, par la faveur de Georges marquis de Brandebourg, de Casimir prince Palatin, & de quelques autres princes, & par la negociation du vicomte de Turenne. Le roy estant allé au devant avec mille chevaux, leur fit faire montre dans la plaine de Vandy le jour de S. Michel, & de ce pas alla luy-mesme donner des nouvelles de cete jonction aux ducs de Lorraine, de Mayenne, & de Montemarçian, qui estoit dans Verdun. Ils n'oserent sortir hors des murailles, parce qu'ils se sentoient trop foibles, le dernier estant d'ailleurs fort en desordre des nouvelles qu'il receut en ce pays-là, de la maladie du pape Gregoire son oncle, qui mourut le 15. d'Octobre.

Tandis que le roy estoit en ces quartiers-là, il voulut s'assurer de Sedan. Les ducs de Lorraine, de Montpensier, & de Nevers, recherchoient l'heritiere pour leurs fils : le premier par force, les deux autres par amitié : mais outre que la diversité de religion estoit un obstacle pour tous trois, il luy sembloit qu'ils eussent esté trop puissants sur cete frontiere. Voilà pourquoy il ayma mieux la donner au vicomte de Turene, dont les terres estoient fort éloignées de là, & envers lequel il s'acquittoit par ce moyen de plusieurs grandes obligations qu'il luy avoit. Il l'honora donc du baston de mareschal de France, afin qu'il ne parust pas inégal à cetè alliance: puis il entra luy-mesme dans Sedan pour conclure ce mariage. Le mareschal, la nuit d'aparavant celle de ses nopces, surprit Stenay par escalade: d'où ensuite il fit fortement la guerre au duc de Lorraine.

1591.
en No-
vembre.

Le mariage accompli, le roy reprit le chemin de Noyon, & delà, à l'instance de la reyne d'Angleterre, qui craignoit que les Espagnols ne

1591.

s'establissent sur les costes de Normandie, il envoya le mareschal de Biron pour mettre le siege devant Roüen. Le duc d'Aiguillon, fils du duc de Mayenne gouverneur de cete Province pour la ligue, en estoit fortyn'agueres, & en avoit laissé le gouvernement absolu au marquis de Villars. Ce seigneur avoit auprès de luy Philippe Desportes abbé de Tyron, encore plus fin courtisan que delicieux Poëte, lequel l'avoit disposé à recevoir des propositions d'accommodement, dans l'esperance que le roy le laisseroit jouïr des fruits de ses benefices qui estoient dans ses terres. Or ceux qui en avoient obtenu la jouïssance du roy, firent rejeter cete demande avec mespris; en vengeance de ce refus, il porta Villars à rompre le traité, & luy inspira des sentimens tout contraires. Voilà comme un interest de dix ou douze mille francs pour des particuliers, fit manquer au roy une grande affaire, dont le mauvais succès le jetta dans un tres-fascheux labyrinthe.



Le jour de S. Martin les troupes de Biron s'approcherent de Roüen. Il avoit outre les François trois mille Anglois, commandez par le comte d'Effex favory de la reine Elizabeth; au devant desquels il estoit allé jusqu'à Boulogne sur la mer. Ils voulurent d'abord faire fanfare, & tirerent quelques coups d'une petite piece de canon: mais ils furent aussi-tost repoussez par une grande sortie; & le mareschal estant encore trop foible, alla prendre Gournay & Caudebec. Cela fait il revint devant Roüen, & tascha de destourner les petites rivieres de Robec & d'Aubete, sur lesquelles sont les moulins de la ville; il reüssit à la premiere, mais non pas à l'autre. Cependant les bourgeois de Roüen se piquant d'estre plus braves que n'avoient esté ceux de Paris, faisoient souvent de grandes sorties: dans lesquelles ils monstroient assez qu'il ne seroit pas facile d'aprocher de leurs murailles, & qu'ils aimoient mieux* combattre que jeusner.

Le duc de Mayenne se trouvoit alors dans la plus pressante destresse

1591.
en No-
vembre.

* On a
voit dit
de ceux
de Paris,
qu'ils
sçavoient
mieux
jeusner
que se
battre.

1591.
en No-
vembre,

où il eust jamais esté ; N'ayant point de forces pour opposer à une si puissante armée que celle du roy, il voyoit devant ses yeux la perte de Roüen, ensuite celle de toute la Normandie, puis de Paris & de toute la France. Ceux qui le devoient aider luy faisoient le plus de peine; le duc de Nemours destournoit une partie des forces de la ligue à bâtir une souveraineté du costé du Lyonnais ; le duc de Guise tendoit à se faire chef du party comme l'avoit esté son pere, & desja la jeune noblesse le suivoit, & les Seize le reconnoissoient pour leur chef.

Par dessus tout cela il redoutoit les Espagnols ; Ils luy disoient nettement qu'ils le laisseroient perir, s'il n'employoit son credit pour faire tomber la couronne à l'Infante. Ils se vantoient mesme qu'ils avoient dequoy executer leur dessein malgré luy. C'estoit de démembler l'estat entre les grands & entre les plus renommez Capitaines, & de tirer à eux les principales villes en leur donnant la liberté : de sorte que la France eust esté mise au

mesme estat qu'est l'Allemagne; Puissant attrait pour les Seigneurs & pour les peuples.

1591.
en No-
vembre.

Mais rien ne luy pesoit tant sur les bras que les Seize, il les hayissoit au dernier poinct, & il en estoit hay de mesme. Aussi ils ne perdoient point d'occasion de decrier sa conduite, luy faisoient souvent des plaintes, des remonstrances, des deputations; ne tenoient aucun compte de ses ordres, comme il n'en tenoit point de leurs memoires, escrivoient de leur chef au roy d'Espagne pour luy offrir la couronne, & avoient obligé ceux de leur cabale de faire un nouveau serment d'union, qui excluoit tous les princes du sang de la royauté, & contraint tous ceux qui l'avoient refusé, entr'autres le cardinal de Gondy, de sortir de la ville. Il ne leur restoit pour en estre les maistres, que de se deffaire d'une partie du parlement, qui les veilloit nuit & jour, & traversoit leurs desseins. Le duc de Mayenne ne le redoutoit pas moins qu'eux, prevoyant bien que tost ou tard, cette premiere compagnie du royau-

1591.
en No-
vembre.

me se tourneroit du costé du roy, & qu'elle y rameneroit les peuples: il estoit donc bien-aisé que les Seize en diminuassent l'autorité, & il se promettoit qu'en se choquant les uns les autres, ils se destruiroient à son avantage.

La chose arriva comme il l'avoit désirée, mais ce fut avec une suite toute contraire à ses intentions. Le parlement avoit renvoyé absous un nommé Brigard, que les Seize avoient accusé d'avoir intelligence avec les royalistes: les plus emportez de cette faction résolurent de s'en venger. Pour cete fin ils créèrent un Conseil secret de dix d'entre eux, par l'avis duquel toutes les choses importantes devoient passer. Ce conseil jugea qu'il falloit expedier le president Brisson, Larcher conseiller au parlement, & Tardif conseiller au chastelet, qui rompoient toutes leurs mesures & qui d'ailleurs estoient ennemis de quelques-uns d'entr'eux. Ils tenterent premierement de s'en deffaire par des assassins: mais ces gents, comme il arrive souvent, ayant des-

couvert le complot à ceux mesme qu'ils devoient tuer, afin d'en tirer une plus grande recompense; ils se resolurent d'agir plus ouvertement. Ils dresserent donc une sentence de mort contre ces trois, & l'escrivirent au dessus des signatures de plusieurs notables bourgeois, qu'ils avoient surprises sous un autre pretexte. Avec cét acte ils se saisirent d'eux en divers endroits, les menerent au petit chastelet, & les pendirent tous trois dans cette prison; le president Brisson fut le premier, finissant ses jours par une catastrophe indigne d'un si docte & si excellent homme, mais ordinaire à ceux qui pensent nager entre deux partis.

Tout le reste de ce jour-là, ils se merent parmy la ville diverses choses fort odieuses contre leur memoire; la nuit suivante ils firent porter leurs corps en Grève, où ils demurerent attachez jusqu'au soir du lendemain. Comme ils sçurent que le peuple regardoit ce spectacle plustost avec un œil de pitié que d'indignation, ils commencerent à reconnoistre l'horreur

1591.
en No-
vembre.

ca

ca

1591.
 en No-
 vembre.

du fait & en apprehender la vengeance. Quelques-uns d'eux estoient d'avis d'arrester la duchesse de Nemours, afin qu'elle leur servist de seureté à l'endroit du duc de Mayenne son fils; d'autres d'achever la tragedie, de se deffaire de luy s'il s'approchoit de Paris, & après cela d'élire un chef qui dépendist entiere-ment d'eux. Les Espagnols croyoient qu'ils franchiroient le pas, & alors ils les eussent soustenus: mais ils ne vouloient pas estre les premiers à approuver un attentat, dont la justification dépendoit de l'évenement.

5

Or comme il est aussi peu de grands crimes poussez jusqu'au bout, que de vertus heroïques, ces gents en ayant commencé un sans nécessité, n'en sçurent faire un second, qui leur estoit nécessaire pour couvrir le premier. Le parlement, les princesses, les royalistes mesme, faisant les zelez ligueurs, pressoient instamment le duc, qui estoit à Laon, de les venir délivrer de cette tyrannie, & crioient qu'ils avoient tous le cousteau à la gorge. Di-

verses considerations le retinrent quelque temps dans l'irresolution: il craignoit que le desespoir ne jetast les Seize entre les mains des Espagnols , que le duc de Guise ne les appuyast , que leur cabale ne fust assez puissante pour luy fermer les portes : neantmoins après qu'il eut reconnu qu'ils manquoient de courage, qu'ils ne se mettoient point en estat de soustenir leur action avec vigueur, & que comme ils se délaissoient eux-mesmes, personne n'entreprendoit de les proteger ouvertement, il prit trois cents chevaux & quinze cents hommes de pied, & marcha droit à Paris.

Une bande d'entre eux alla au devant de luy, ayant à la teste Jean Boucher curé de saint Benoist qui devoit porter la parole : mais il passa sans les vouloir escouter. Une autre cependant plus déterminée deliberoit de le tuer ; & il y en eut un qui s'offrit de luy porter le premier coup, mais les autres ne promirent point de le seconder. Après qu'il eut pris langue dans Paris durant quelques jours, il manda à Bussy qu'il eust

1591.

en Novembre.

1591. à luy remettre la bastille : Ce faux
 en No- brave n'eut pas assez de resolution
 vembre. pour se deffendre, ny pour se decla-
 rer pour le roy , dont il eust eu
 bonne composition ; il capitula las-
 chement , & neantmoins voulut
 sortir tambour battant & enseignes
 déployées : mais il ne pourveut pas
 à un lieu de retraite, & se logea
 avec tout son butin dans la rue
 saint Antoine.

en De- Le duc ayant laissé couler quel-
 cembre. ques jours sans rien entreprendre,
 les Seize se croyoient en seureté,
 parce que d'ailleurs ils avoient ap-
 pris que le parlement n'avoit osé
 leur faire leur procez : quand tout
 d'un coup le duc dresse de sa pro-
 pre main une sentence de mort
 contre neuf des plus coupables, &
 envoie des gents une nuit du troi-
 siesme au quatriesme de Decembre
 pour les prendre chez eux. On n'en
 put attraper que quatre* qui estant
 amenez au Louvre, furent aussi tost
 pendus à une potence par le bour-
 reau ; les autres cinq se sauverent,
 & après avoir esté cachez quelque
 temps, se retirerent aux Pays-bas.

* An-
 roux,
 Emon-
 not,
 Ameli-
 ne, Lou-
 chard.

Bully qui estoit du nombre, l'eschappa belle : la resistance de six soldats Espagnols qu'il avoit pris chez luy pour le garder, luy donna le temps de s'évader, mais ce fut sans pouvoir rien emporter de ses riches meubles. Il se retira à Bruxelles avec sa femme, où il est mort fort aagé. On l'y a veu encore l'an 1634. qui avoit tousjours un gros chapelet à son cou, parlant peu, mais magnifiquement des grands desseins qu'il avoit manquez.

1591.
en De-
cembre.

Depuis, le duc, soit qu'il redoutast le desespoir du reste des Seize, ou qu'il voulust les flestrir davantage, envoya une abolition au parlement pour les autres qui avoient trempé dans ce crime ; Et parce que le mal estoit provenu des assemblées privées, il les deffendit sur peine de la vie, & du rasement des maisons où elles se feroient. Ainsi cete puissante faction, qui avoit tant aymé le duc de Guise qu'elle l'avoit presque élevé jusqu'au throsne, fut des-honorée & ruinée par son frere. On ne peut pas nier que ce ne fust au grand avantage du roy, avec qui il estoit

1591.
en De-
cembre.

impossible qu'elle s'accommodast : mais quelques indifférens croyoient, qu'en la ruinant, le duc s'estoit coupé le bras gauche avec le droit.

Il en écrivit à tous les gouverneurs des provinces, pour justifier son procédé, & pour rendre cete faction detestable ; et afin de les unir plus estroitement avec luy, il les obligea de jurer qu'ils ne l'abandonneroient jamais ; Qu'ils ne favoriseroient point l'élection d'un roy sans son adveu ; Qu'ils approuveroient tous les Traitez qu'il feroit avec qui que ce fust, & qu'ils n'auroient aucune intelligence particuliere avec les Espagnols. Au mesme temps, le parlement estant entierement destitué de presidents, il en crea quatre des plus affectionnez à sa personne : mais en cela il travailloit à sa ruine, puis que c'est pecher contre les principes intrinseques des choses, que de se fortifier contre un roy par le moyen de la noblesse & des officiers de la robe, qui retournent tousjours necessairement de ce costé-là.



La ville de Rouën estoit bien

pourveuë, bien fortifiée, & tres-resoluë à une vigoureuse deffense; Le mareschal de Biron ne l'avoit qu'investie quand le roy y arriva le premier jour de Decembre. Le duc de Parme avoit envoyé offrir du secours aux assiegez de la part du roy Philippe, avant mesme que le duc de Mayenne en eust demandé. Il n'y estoit pourtant pas si disposé qu'il le tesmoignoit: il craignoit d'abandonner les Pays-bas, se ressouvénant que l'année passée pendant son absence, le prince Maurice luy avoit enlevé cinq ou six villes: mais il receut des ordres si precis d'Espagne, qu'il partit de Bruxelles sur la fin de Novembre avec une armée de dix mille hommes de pied, trois mille chevaux, quarante pieces de canon, & deux mille chariots de bagage, sur lesquels il avoit toutes fortes d'outils & de munitions; car il ne vouloit rien devoir qu'à sa prévoyance. Le duc de Guise alla au devant jusqu'à Landrecy, & le duc de Mayenne jusqu'à Guise, où tous trois eurent une longue conférence ensemble.

1591.
en De-
cembre.

1591.
en De-
cembre.

Avant que de passer plus outre, le duc de Parme se fit donner la ville de la Fere sur Oyse pour mettre son artillerie, & y laissa quatre cents hommes de garnison. Ce n'estoit pas tout, Diego d'Ibarra ambassadeur d'Espagne ouvrit les intentions de son maistre, qui demandoit la couronne pour l'Infante, à laquelle il offroit de faire espouser un prince François. Il y eut plusieurs conferences sur ce sujet à la Fere, entre les ministres d'Espagne & ceux du duc de Mayenne. Janin qui estoit le principal de ceux du duc, tascha d'éluder cete demande, en y opposant plusieurs grandes considerations & difficultez, particulièrement la tenuë des États, puis les grandes sommes qu'il falloit pour faire la guerre. Mais les Espagnols sans hesiter, luy accorderent toutes ses demandes, & de plus luy offrirent de grandes conditions pour le duc; De sorte que ce prince n'ayant plus rien à repartir, ne pouvoit plus que dissimuler & pousser le temps à l'espaule. Ce qui fut enfin sa perte & le salut du roy.

Les

Les troupes des ducs faisoient ensemble plus de six mille chevaux & quinze mille hommes de pied. Le roy sçachant qu'elles estoient en marche, leur porta de ses nouvelles luy-mesme avec trois mille chevaux, & en abordant enleva le quartier du duc de Guise qui estoit à l'avant-garde près d'Abbeville. Il leur tint teste trois semaines durant, occupant tantost un poste, tantost un autre; mais il pensa estre enveloppé, & fut blessé d'un coup de pistolet, à Aumale, où il vouloit garder un défilé. La presence de son esprit, son courage, & la nuit qui survint, le tirèrent du plus grand peril où il eust esté de sa vie; Et s'il fut blasmé de s'y estre engagé en volontaire, il fut loué de s'en estre demeslé en capitaine.

Comme les ducs estoient fort en peine de quelle sorte ils pourroient delivrer Roüen, il arriva que pendant l'absence du roy, qui avoit emmené sa meilleure cavalerie; Villars & les habitants de la ville se secoururent eux-mesmes. Le vingt-sixième de Fevrier à huit heures du matin,

1592.
en Jan-
vier.

1592.
en Fé-
vrier.

ils font une sortie de plus de deux mille hommes du costé du fort sainte Catherine, chassent ou tuent tout ce qu'ils rencontrent, bruslent tentes & hutes, ruinent les travaux, comblent les trenchées, mettent le feu aux poudres, emmenent cinq pieces de canon, & encloüent les autres. Ils demeurèrent les maistres de ce quartier-là jusqu'à l'arrivée de Biron: lequel y accourut de Dernetal avec la noblesse, suivy des Suisses & des Lansquenets. Il les chargea sans reconnoistre: mais leur cavalerie tint ferme encore quelque temps, pour donner loisir à son infanterie de faire retraite, & après elle fit la sienne en fort bon ordre. Biron y fut blessé d'une mousquetade à la cuisse, 500. des assiegeants tuez sur le champ, deux fois autant de blessez, & cent emmenez prisonniers dans la ville, la pluspart gents de marque.

Lors que cette nouvelle fut portée aux ducs, on venoit de résoudre en leur conseil de marcher toute la nuict, & de donner le lendemain au quartier de Dernetal. L'entreprise estant fort avancée par l'ef-

set de cette furieuse sortie , le duc de Parme vouloit que l'on achevast une victoire infaillible: mais le duc de Mayenne, que son importune jalousie & ses deffiances rendoient incompatible avec ses amis comme avec ses ennemis, & irresolu dans la bonne fortune aussi bien que dans la mauvaise, apporta plusieurs raisons au contraire, avec tant d'opiniaftreté, que Parme fut contraint de s'y rendre. Ils jetterent donc seulement huit cents hommes dans la ville, puis se retirerent, & firent repasser la Somme à leur armée.

Quinze jours durant la ville fut en de grandes réjouiissances, & Villars dans une profonde securité; il couroit la bague hors les murailles à la veüe des ennemis. Mais lors que le menu peuple commença à manquer d'argent pour avoir du pain, que les bourgeois qui avoient fait des vœux à Nostre-Dame de Lorete pour avoir esté délivrez, se virent plus resserrez qu'auparavant, que ceux qui avoient paru les plus affectionnez, se mirent à tramer des conspirations avec les gents du

1592.
en Mars.

roy: Villars fit sçavoir au duc de Mayenne qu'il seroit contraint de capituler s'il n'estoit secouru dans le vingtiesme de Mars.

Les ducs repasserent donc la Somme au gué de Blanquetaque, & ayant fait plus de trente lieuës en quatre jours, se trouverent à trois lieuës de Roüen au jour qu'il avoit prefix. Le roy se voulut mettre en devoir de les combattre; Et dans ce dessein fit repasser le mesme jour toutes les troupes qu'il avoit delà l'eau: mais ayant reconnu qu'elles estoient en fort mauvais estat, il se vid obligé de lever le siege, remonta ses barques au Pont de Larche, & renvoya son bagage; s'estant auparavant mis sous les armes durant quelques heures à costé de Dernetal, pour deffier les ennemis par cete brave contenance.

en Avril.

Cete fois encore, les jalousies qui estoient entre les chefs de l'armée ennemie, particulièrement celles duduc de Montemarçian & du duc de Mayenne contre le duc de Parme, les empescherent de risquer sur un si beau jeu. C'estoit l'advis de Par-

me de donner, & s'il eust esté seul, il l'eust fait sans beaucoup de hazard, disoit-il: mais le duc de Mayenne refusa de le seconder, & le lendemain il l'engagea à assieger Caudebec, pour avoir les bleds qui estoient dedans, & pour desboucher la riviere. Puis lors qu'ils l'eurent pris fort facilement, il opiniastra encore qu'il se faloit poster à Yvetot, afin de couvrir cete conquête. Le lieu estoit fort mauvais pour eux; ils n'y furent pas long-temps que le roy leur coupa les vivres; Et s'estant posté entre l'Islebonne & leur camp, il les harceloit sans cesse par de grandes escarmouches.

Les desadvantages qu'ils receurent en deux ou trois occasions, leur ayant fait connoistre qu'ils pourroient estre forcez en cét endroit-là, ils en décamperent la nuit à la fourdine, & vinrent se poster auprès de Caudebec. Là ils se virent encore plus à l'estroit qu'auparavant. Ils manquoient de vivres & d'eau mesme; les maladies ruinoient leurs troupes: le duc de Parme, le duc de Mayenne, & le fameux George

1592. en Avril. Baste, qui commandoit leur cavalerie, estoient tous trois sur la litiere ; le premier à cause d'une mousquetade qu'il avoit receüe au bras en assiegeant Caudebec ; le second pour quelques restes de son aventure de l'hostel de Carnavalet, qui estoient reverdis par les fatigues de la guerre; & le troisieme par ce qu'il avoit une fievre double quarte. Avec cela le mareschal de Biron leur estoit à toute heure sur les bras; il leur enleva un quartier de leur cavalerie legere, & l'argent qu'on y gardoit pour le payement de leurs troupes. On disoit, & mesme son propre fils luy reprocha, que s'il eust alors poussé vivement, il eust aisément deffait toute leur armée, mais qu'il s'arresta de luy mesme, parce qu'il craignit qu'un si grand coup ne mist fin à la guerre, & par consequent à son employ.

L'extrémité du peril donna l'invention au duc de Parme de faire un coup de maistre pour se tirer d'un si mauvais pas. Il bastit deux forts vis à vis l'un de l'autre sur les bords de la riviere, avec des redoutes qui commandoient sur l'eau, & de grands

retranchemens qui avançoient vers l'armée du roy. Avec cela il fit accommoder à Roüen quantité de pontons, & couvrir vingt-cinq ou trente batteaux de poutres & de planches pour porter de la cavalerie, lesquels descendirent durant la nuit qui se trouva fort noire. Par ce moyen il fit dès la minuit passer les troupes Françoises, l'infanterie premièrement, puis la cavalerie, ensuite le canon & le bagage, & sur le point du jour l'infanterie Espagnole, Valonne, & Italienne; tandis que son fils avec mille fantassins & quatre cents chevaux faisoit ferme sur le bord qu'ils abandonnoient, & couvroit la retraite. La plus grande peine qu'il eut, fut à embarquer les quatre pieces de canon qu'il avoit dans le fort.

A mesure que les troupes estoient passées, elles se mettoient en marche. Le roy fut bien estonné quand le grand jour luy monstra que leurs retranchemens estoient vuides; à cete heure-là il envoya deux mille chevaux par le Pont-de-l'arche, croyant qu'ils les atteindroient au passage de

1592. la riviere d'Eure. Ils attraperent seu-
 en Avril, lement cinq cents fantassins, que la
 langueur & la lassitude avoient
 fait demeurer derriere dans le Neuf-
 bourg, ils se rendirent à discre-
 tion. Mais Parme fit si grande
 diligence, qu'il ne mit que quatre
 journées depuis Caudebec jusqu'à
 Charenton. Là il passa la Seine sur
 un pont de batteaux, & ne se
 creut point en seureté qu'il ne fust
 dans la Brie.

Quant au duc Mayenne, il se
 retira dans Roüen, & y sejourna
 près de six semaines, s'estant mis
 une seconde fois entre les mains des
 Chirurgiens. Le roy ayant entiere-
 ment levé le siege, & retenu seu-
 lement trois mille chevaux & cinq
 mille hommes de pied, poursuivit
 le duc de Parme jusqu'à la frontiere,
 de peur qu'en s'en retournant il ne
 s'emparast de quelque place.

en May, Il s'en falut bien peu que le duc
 de Mayenne ne mourust dans les re-
 medes: les Espagnols croyant qu'il
 n'en reschaperoit pas, & se promet-
 tant que desormais la Ligue dépen-
 droit de leurs ordres, ne purent

s'empescher d'en tesmoigner de la joye, & refuserent de luy laisser ny troupes ny argent, mais jetterent encore quinze cents hommes dans Paris. Ce procedé le fascha fort & luy fit mieux connoistre leurs intentions que toute autre chose.

1592.
en May.

Quand ils sçeuvent qu'il revenoit en santé, ils se repentirent de s'estre trop découverts, & tascherent de radoucir ses mescontentemens par de nouvelles caresses & par de plus belles offres qu'auparavant. De son costé il sçeut aussi bien dissimuler qu'eux : mais il songea desormais à donner ordre à ses affaires par d'autres moyens que par le leur. Dans cette pensée il esfaya de noier une autre partie avec le cardinal de Bourbon, promettant de luy mettre la couronne sur la teste. Je ne trouve point jusqu'ouà alla cette nouvelle intrigue : mais il y a apparence que l'irresolution du duc l'empescha de la poursuivre.

Durant ce desordre universel, l'autorité royale estoit fort languissante : car les grandes villes avoient des desfeins de liberté, les seigneurs & gou-

1592.
en May,

verneurs de souveraineté, & les simples gentilshommes & capitaines ne pensoient qu'à la volerie & au brigandage ; à cause de cela ils estoient tous d'accord de prolonger la guerre, dont eux seuls tiroient le profit. Ces pillards avoient le quint de toutes les prises, rançons, & saisies, dispofoient des tailles & des deniers publics à leur fantaisie, mettoient de nouveaux impofts sur les passages & sur les rivieres, devoient tout le travail & la substance du pauvre peuple ; Et lors qu'il faloit marcher, ils ne servoient que trois semaines ou un mois, & après s'en revenoient dans leurs maisons ; mais c'estoit toujours en grondant. Le roy avoit beau leur donner de nouveaux entretene-
 ments, de grandes pensions, des benefices, des confiscations, leur accorder tous les dons qu'ils demandoient, & leur bailler en engagement le plus clair de son domaine : ils n'estoient jamais contents.

Il estoit à craindre pour luy, si les Estats enfin élifoient un roy, que les princes d'Italie, & tous les autres catholiques, ne le reconnussent, leur

important seulement qu'il y en eust un en France, & non pas que ce fust luy plustost qu'un autre. Il apprehendoit aussy que le pape qui avoit obligation aux Espagnols de sa promotion, ne continuast d'assister la Ligue. C'estoit Clement VIII. car Gregoire XIV. estoit mort, & Innocent IX. son successeur n'avoit regné que peu de temps. D'ailleurs il manquoit d'argent, & il se faschoit d'estre le compagnon de ses sujets. Ces considerations le porterent à rechercher les voyes d'accommodement avec le duc de Mayenne. Ils y entrerēt l'un & l'autre sans beaucoup de peine, & sans y appeller le roy d'Espagne, ny en communiquer aux seigneurs de l'un ny de l'autre party, d'autant qu'ils sçavoient bien que ces gents-là ne souhaitoient point la fin des troubles.

Villeroy & Duplessis Mornay furent choisis pour cette negociation. Ils demeurèrent d'accord *que le roy prendroit un temps de six mois pour se faire instruire par des moyens qui ne fissent point de tort à sa dignité & à sa conscience; Que la noblesse suivant son*

1592.

en May.

party deputeroit vers le pape pour le supplier d'y apporter son autorité; Qu'en attendant on travailleroit toujours à la paix, & qu'il seroit reconnu par les princes unis. Ils passerent ensuite; Que les Huguenots jouïroient des edits qui leur avoient esté accordés avant l'an 1585. Que l'exercice de la religion catholique seroit restably par tout; Que l'on regleroit la gendarmerie & l'infanterie; Qu'on modereroit les tailles & les impôts, & que l'on conserveroit les privileges des officiers & des villes. Mais quand on vint à traiter des interets du duc de Mayenne, les propositions semblerent si excessives à Duplessis-Mornay, qu'il dissuada le roy de les escouter.

Villeroy ne laissa pas d'entrer encore en conference avec le mareschal d'Aumont, & le mareschal de Bouillon, & de voir le roy, qui fut fort satisfait de son procedé franc & loyal. Le fruit de ces conferences, qui durerent deux mois, ne fut pas petit pour le bien de la religion catholique: car le roy promit qu'il feroit partir au plustost le cardi-

HENRY IV. ROY LXII. 133
nal de Gondy & le marquis de Pisani, 1592.
pour aller à Rome; ce qui ne plût
guere aux Huguenots.

Ce traité estant devenu public, parce que trop de personnes voulurent s'en mesler, alarma estrange-ment les Espagnols & tous les autres chefs de la ligue. Le roy & le duc de Mayenne se virent sur le point d'estre abandonnez, le dernier, de tous ses partisans, & l'autre des Huguenots. Il y en avoit parmy ceux-cy qui pensant lier le roy plus fort, de peur qu'il ne leur eschapast, s'appuyoient de la reyne d'Angleterre & des Hollandois, & vouloient leur donner pied dans le royaume. On en vit la preuve dans l'entreprise que fit N. Huraud du Fay son chancelier de Navarre. Car ayant pris la commission de faire travailler à la forteresse de Quillebœuf, il ne l'eut pas élevée à demy hauteur, qu'il voulut s'y cantonner, & en refusa l'entrée à Bellegarde, à qui le roy en avoit donné le gouvernement. Deux ou trois envoyez du roy employerent inutilement les persuasions & les

1592. menaces pour luy oster de l'esprit un dessein si temeraire : son ambition avoit pris l'effor trop haut pour estre ramenée ; il attendoit un secours de huit cents Anglois : mais deux jours avant qu'ils arrivassent, il tomba malade de chagrin ou autrement , & perit au milieu de son entreprise. Il en estoit si fort entes-té qu'il ne l'abandonna pas mesme en mourant , & ordonna qu'on l'enterrast sur un des bastions de la place , comme pour en retenir la possession.

Si tost qu'il eut rendu l'ame, Belle-garde entra dans Quillebœuf ; Villars creut qu'il pourroit emporter la place dans ce changement, & avant qu'elle fust en deffense. Le duc de Mayenne & luy l'assiègerent avec quatre mille hommes : mais elle fut ou si bien deffenduë, ou si mal attaquée, qu'au bout de quinze jours ils furent contraints de décamper , de peur d'estre battus par le comte de Saint Pol & Fervaques , qui la venoient secourir avec douze cents chevaux & quinze cents hommes de pied.

Villars allant à ce siege, avoit sur-
 pris la petite ville du Pont-Aude-
 mer : comme il s'occupoit à la for-
 tifier, Bosc-rosé, un de ses plus bra-
 ves capitaines, offensé de son arro-
 gance, & de quelques fascheuses pa-
 roles qu'il luy avoit dites, se saisit du
 fort de Fescamp, & s'y cantonna.
 Ce fort estoit sur un rocher, qui a
 près de trente toises de haut du cos-
 té de la mer, laquelle le bat deux
 fois par jour, mais n'atteint au som-
 mes que deux fois l'année; Et ce fut
 à une de ces hautes marées que Bosc-
 rosé le surprit par escalade. Villars
 y courut aussy-toft pour le recou-
 vrer, & ne l'ayant sceu tirer de là, il
 le bloqua par deux forts; avec lesquels
 enfin il le mit à l'extremité. Bosc-rosé
 pressé de la sorte, trouva plus de seu-
 reté à se jeter entre les bras du roy,
 qu'à se raccommoier avec celuy qu'il
 avoit si fort offensé.

Aprés la levée du siege de Roüen,
 la plus grande partie de l'armée du
 roy estant passée en Champagne, il
 assiegea Espernay, & dans la crainte
 d'un secours, se voulut couvrir d'une
 circonvallation, ce qui retarda le sie-

1592.

en May.

1592.

ge de près de trois semaines. Le mar-
 schal de Biron fut tué aux appro-
 ches, d'un coup de canon qui luy em-
 porta la teste. Il avoit commandé en
 chef en sept batailles ou grands com-
 bats, à chascun desquels il avoit re-
 ceu une blessure. Grand homme de
 cabinet aussy bien que de campa-
 gne, qui ne vouloit rien ignorer, se
 mesloit de tout, & s'escrimoit aussy
 avantageusement de la plume que de
 l'espée.

Dés que la batterie eut fait bres-
 che, les assiegez capitulerent. Pro-
 vins en fit autant le troisieme jour,
 Meaux estant plus fort, le roy ne
 l'artiqua pas : mais pour couper les
 vivres que les Parisiens tiroient de là
 par la Marne, il bastit un fort *
 dans l'Isle de Gournay, qui est sur
 cete riviere à quatre lieuës de Paris,
 & en donna le gouvernement à Odet
 de la Noüe, dont la fidelité incorrup-
 tible luy respondoit de la garde tres-
 exacte de ce passage.

* On le
 nomma,
 Pille-
 badand.

Sur les frontieres de la Bretagne,
 les princes de Conty & de Dom-
 bes, s'estant joints, receurent une
 perte tres-notable. Ils avoient assie-

gè la ville de Craon située sur la riviere d'Oudon : le duc de Mercœur vint au secours, assisté de Bois-Daunfin qui luy amenoit la noblesse du Mayne, & du marquis de Belle-Isle fils du mareschal de Rais. Les deux princes estant en mesintelligence, laisserent passer la riviere au duc, & prendre une place de bataille tres-avantageuse, tandis qu'ils en choisissoient une fort mauvaise pour eux ; après n'ayant sceu se résoudre à combattre, ils firent retraite en plein jour, & commirent plusieurs autres fautes. Cette mauvaise conduite fut cause de leur entiere' deffaite. Elle arriva le 25. de May. Ils y perdirent douze cents hommes, tout leur canon, qui demeura par les chemins faute d'attelage, & ensuite les villes de Chasteau-Gontier, de Mayenne, & de Laval.

Le mareschal de Rais, après la mort de Henry III. ne voyant pas clair dans le dénouement des affaires du royaume, & ne sçachant quel party choisir, s'estoit retiré à Florence, & avoit conseillé à son fils de se ranger du costé des plus forts.

1592. Ce conseil luy avoit fait prendre le party du duc de Mercœur, afin de mettre à couvert les grands biens qu'il avoit dans la Bretagne ; Quelques-uns neantmoins s'imaginoient que c'estoit une fantaisie qu'il avoit pour la duchesse, qui l'y avoit engagé.

en Juin. Le quatriesme de Juin, Henry prince de Dombes perdit son pere François duc de Montpensier, aagé de cinquante ans ; il herita de son nom, de ses grandes terres, & du gouvernement de Normandie que le roy luy donna ; comme il fit celuy de Bretagne au mareschal d'Aumont. Celuy-cy reprit la ville de Mayenne, après un siege de quinze jours : mais il fut deux mois devant Rochefort avec grande perte d'hommes, sans le pouvoir emporter, les incommoditez de l'hyver, & le duc de Mercœur estant venus au secours de la place. Rochefort estoit un chasteau élevé sur une roche d'ardoise au bord de la Loire, cinq lieuës au dessous d'Angers, vis-à-vis de la Roche de Gausie, place autrefois memorable, qui avoit esté ruinée durant les guerres des Anglois. Deux freres du

furnom de Hurtaud qui le tenoient pour le roy, le mirent avec eux dans le party de la ligne, afin qu'elle les advoüast de ce qu'ils avoient fait prisonnier Sardiny riche partisan, & en avoient tiré une rançon de dix mille escus, quoy qu'il fust de leur mesme party.

1592.

C'estoit vers ce mesme temps que René de Rieux Sourdeac aussi royaliste, estant investy dans Brest par la noblesse & par les communes du pays, apres quatre ou cinq mois de blocus, les battit en plusieurs sorties, moitié par ruse, moitié par vaillance, les força de desloger, & mesme d'acheter une trêve, qu'il leur vendoit huit mille escus par an. A un mois delà il remporta encore une victoire par mer sur sept vaisseaux Normands, qui estoient venus de Fescamp pour se saisir du havre de Cameret, d'où ils eussent fort incommodé celuy de Brest. Ces avantages servirent beaucoup à contenir ce pays-là dans l'obeyssance du roy.

En Juïn
& Juil-
let.

Toutela Guyenne y estoit, hormis qu'Emanuel Desprez inarquis de Villars, fils de la femme du duc de

1592.

Mayenne, & de Henry seigneur de Montpefat & frere d'Emanuel, tenoit quelques petites places en Perigord, & en Limosin, & dans l'Aginois, Agen, Villeneuve & Marmande. Cès freres l'an passé avoient esté battus près de l'abbaye de Roquemadour en Quercy par Anne de Levis-Vantadour, & Ponts de Losieres-Temines, celuy-ci gouverneur de Quercy, celuy-là de Limosin; lesquels leur tuerent quelque sept cents hommes de deux mille quatre cents qu'ils avoient ramasséz, & leur prirent canon & bagage.

en Juin,
Juillet &
suiv.

Le mareschal de Matignon commandoit seul pour le roy dans cete province, quand il s'y fit une dangereuse division par le moyen de Paul d'Esparbez Luffan. Ce gentilhomme avoit acheté la place de Blaye de Guy de S. Gelais Lansac, grand dissipateur de biens. Le mareschal disoit que c'estoit de ses deniers, & que Luffan n'estoit en cela que son procureur: mais quand il y voulut entrer, Luffan luy refusa la porte tout net, & offrit de luy rendre son argent. Le mareschal ne l'ayant pû

amener à la raison, le rendit suspect d'intelligence avec la ligue, & luy fit retrancher ses appointements. Luffan ne s'en mit pas beaucoup en peine, & s'en desdommagea, en levant des contributions sur la riviere avec quatre grands vaisseaux qu'il arma en guerre. Sur ce sujet, le mareschal ayant excité les plaintes de toute la province contre luy, se fit donner un ordre du roy pour le tirer delà par force, & mit le siege devant Blaye. Luffan le soustint trois mois durant: après lesquels se voyant pressé, il appella les Espagnols à son secours, & avec leur ayde il se deffendit si bien qu'il demeura en possession de la place.

Peu s'en falut qu'ils ne missent le pied dans la province par Bayonne, en executant une entreprise qu'ils avoient tramée sur cete ville, par le moyen d'un marchand de la Franche-Comté, nommé Chateau-Martin, qui s'y estoit habitué, & d'un medecin nommé Rossius. Elle estoit sur le poinct de reüssir, quand la Hilliere, gouverneur de la place, la descouvrit, ayant surpris un laquais mal instruit qui ap-

1592.

portoit des lettres de Fontarabie. Le marchand & le medecin furent pendus.

Parmy les confusions de trois ou quatre partis en Provence , celuy du roy commençoit à prendre le dessus : principalement après que le duc de Savoye eut esté deffait à Vinon. Depuis cela la Valette le poursuivit vivement jusques dans les portes d'Aix , & ruina toutes les mestairies d'alentour. Puis afin de l'obliger à sortir aux champs , il mit le siege devant Roquebrune , meschant lieu & nullement considerable , sinon en ce qu'il serroit la ville de Frejus , qui n'en est qu'à une lieuë. Or comme il y faisoit dresser quelques espaulements d'une batterie, il y fut tué d'un coup de mousquet dans la tempe l'onzième jour de Février. Ce fut une grande perte tant pour sa vertu singuliere, que pour le bien des affaires du roy. La partie du parlement qui s'estoit retirée à Sisteron prit le gouvernement, en attendant que le roy en eust disposé.

en Fé-
vrier

Sa mort dissipala plus grande par-

tic de ses troupes, & causa division entre les Provençaux & les Gascons, pour le gouverneur qui luy succéderoit. Les Gascons desiroient le duc d'Espéron, & se trouvoient les plus forts: ainsi les autres feignirent d'y consentir, & tous deputerent vers le roy pour le demander. Le roy ne l'aymoit pas assez pour luy donner une si belle piece; Et il apprehendoit que cet esprit fier & ambitieux, ne se cantonnast dans cete province, qui estoit maritime, & voisine du duc de Montmorency & du duc de Savoye. Neantmoins lors qu'il vit qu'il se preparoit pour en aller prendre possession, & que son refus ne serviroit qu'à le pousser du costé de ses ennemis, il luy envoya ses provisions avec des lettres fort obligantes. Mais il retira de luy la charge d'admiral, qu'il donna au jeune Biron, & sous-main il ordonna aux Provençaux royalistes, & à Mesplez gentilhomme Bearnois, le plus autorisé d'entre les Gascons, de le traverser dans son gouvernement, en attendant qu'il trouveroit l'occasion de l'en chasser.

1592.

en Fé-
vrier.

1592.
en Fé-
vrier.

Les affaires du duc de Savoye ne se porterent pas mieux par la mort de la Valette. Le seiziesme de Février, les habitants d'Arles tuerent Riviere leur premier consul, comme il pensoit introduire trois compagnies Savoyardes dans la ville, & quelques gentilshommes Royalistes allerent assassiner Biord, lieutenant du seneschal, grand partisan du duc, qui s'estoit retiré là proche dans une de ses mestairies. A quelques mois de là le troisieme consul souleva la ville d'Arles & la rejoignit avec le parlement d'Aix: mais il ne la remit pas dans les interets du duc.

en Mars.

Ce prince n'ayant plus de places fortes dans la province que Berre, & Grace, & ne luy restant des trois grandes villes que celle d'Aix, qui n'estoit ny frontiere, ny port de mer, ny sur aucune riviere, prit congé du parlement le trentiesme de Mars, & emmena tout son attirail & toutes ses forces à Nice, ayant neantmoins fait de belles promesses d'un prompt retour. Le parlement d'Aix en son absence se chargea du gouvernement de

de la province, & en obtint des patentes du duc de Mayenne.

1592.
en May.
& l'iv.

Lors qu'il fut party du pays, Lesdiguières y fut appellé par le parlement de Sisteron. Ayant donc fait trêve avec le duc de Nemours, il vint en Provence sur la fin de May. Le parlement d'Aix luy demandoit une surseance, il la luy refusa, & enleva tous les petits chasteaux d'alentour d'Aix, & vers la coste d'Antibes, courant tout le pays. Après il poussa le duc qui avoit entrepris de venir au secours d'Aix, & pressa fort la ville & le parlement. Mais lors qu'il estoit sur le point de les reduire, Nemours rompit la trêve en Dauphiné, y prit le fort des Eschelles, & gagna Maugiron qui commandoit pour le roy dans Vienne. Il ne luy laissa pourtant pas le gouvernement, craignant que celuy qui avoit ainsi changé une fois, ne changeast encore une autre. Le bruit de ces progrès rappella Lesdiguières en Dauphiné : Lors qu'il y fut il chercha tous moyens d'attirer Nemours au combat ; il ne put jamais l'y engager : mais en le poussant de lieu en lieu il fit dissiper ses troupes.

1592. Sur la fin de Juillet, le duc de
 en Juil- Savoye prit Antibes à discretion. La
 let. Valette avoit traité une ligue avec
 les Venitiens, le duc de Florence,
 & le duc de Mantouë, pour porter
 la guerre dans les pays du duc de
 Savoye; Ils s'estoient obligez de luy
 fournir cent mille livres par mois, lors
 qu'il auroit pris une place conside-
 rable. Lesdiguières se fit subroger en
 son lieu, & s'en acquitta aussy bien
 qu'il eust fait. Il passa le mont de
 en Sep- Genere le vingt-sixiesme de Sep-
 tembre, & divisa son armée en trois,
 pour attaquer trois places en mes-
 me temps, l'une la Perouse, l'au-
 tre Pignerol, & l'autre où il estoit
 en personne, le Pas de Suze. Il ne
 reüssit qu'à la Perouse, dont il prit
 les passages qui sont commodes pour
 le charroy, & ceux de la vallée de
 Quieras, qui le sont pour la route
 des gents de pied. De plus il fortifia
 Briquieras à la veüe du duc de Sa-
 voye, prit la ville, & puis le chas-
 teau de Cavours, & fit reculer le duc
 qui s'estoit approché pour le secou-
 rir. Cela fait, & apres avoir pourveu
 à la conservation de ses conquestes,

il s'en retourna hyverner en Dau-
finé.

1592.

enAoût
& Sep-
tembre.

Le duc d'Espernon passant avec
trois mille hommes par la frontiere
du Languedoc , trouva le duc de
Joyeuse qui assiegeoit Villemur sur
le Tarn, à la priere de ceux de Tou-
louze , qui par là vouloient brider
les courses de ceux de Montauban.
Le bruit de sa marche fit bien viste
desloger les assiegeants : mais lors
qu'il fut passé outre, Joyeuse pres-
sé (si on le peut dire ainsy) par son
mauvais destin, recommença le siege.
Le mareschal de Montmorency crai-
gnant que sa puissance ne s'accrust
trop en ce pays là , fit un corps de ses
meilleures troupes, dont il donna le
commandement à Lecques, à Cham-
baud, & à Montoison. Messillac, cy-
devant nommé Rostignac, gouver-
neur d'Auvergne , les joignit avec
quelque cavalerie. Tous ensemble
ayant eu advis que le duc avoit en-
voyé loger la sienne dans les villages,
resolurent de l'attaquer le dix-neuf-
iesme d'Octobre. Au mesme temps
qu'ils donnoient, Temines qui s'es-
toit jetté dans la place avec bon nom-

en Octo-
bre.

1592.

bre de noblesse, fit aussy une grande sortie. Ils forcent les retranchements du duc, mettent ses gents en desordre, en desroute, en assomment un grand nombre, en font noyer un plus grand dans le Tarn, & le duc mesme, le pont ayant fondu sous luy par la trop grande multitude des fuyards.

Cete nouvelle causa une consternation incroyable dans Toulouze. Lors que chacun y eut plaint la perte generale & sa perte particuliere, il falut penser à choisir un autre chef. Le defunct duc avoit encore deux freres, mais tous deux enrôlez dans le service de Dieu, l'un cardinal & l'autre capucin, que l'on nommoit le pere Ange. Le premier qui estoit fort habile dans la conduite des affaires, voulut bien se charger de cete partie du gouvernement mais il s'excusa du commandement des armées; on le défera à son frere qui avoit autrefois fait ce mestier. Ce ne fut pourtant pas sans beaucoup de peine qu'il se resolut à l'accepter.

Le duc d'Espernon arriva en Pro

vence vers la fin d'Aoust : son entrée fut fort glorieuse , les peuples l'y receurent par tout avec des acclamations de joye. Il employa les mois de Septembre & d'Octobre à s'establir dans la province , & à la nettoyer de plusieurs chasteaux & retraites de brigands. Le mois de Novembre se passa en pourparlers & negotiations de paix, quoy que fort inutiles ; après quoy il alla attaquer Antibes, & prit la ville à composition, & le chasteau par escalade. Mais comme l'on vit, que se croyant désja le maître absolu , il traittoit les Provençaux sujets avec hauteur, & les vaincus sans misericorde , qu'il bastiffoit des citadelles dans Brignoles, & dans Sainct Tropez , dont les habitants estoient fort royalistes ; les esprits soupçonneux & peu endurants de ce pays-là s'en alarmerent extrêmement. Les secretes pratiques des Agents du roy leur mirent le feu sous le ventre , & les vengeances du duc engendrerent dans leurs cœurs la plus cruelle hayne que l'on ait veüe dans ces derniers siecles.

1592.

en Sep-
tembre.

1592.

Les Espagnols demandoient sans relasche la convocation des Estats generaux , le pape avoit delegué en France , par un mandement en forme de bulle , Philippe de Sega cardinal evesque de Plaisance , pour tenir la main à l'élection d'un roy catholique , & celuy qu'ils croiroient le plus capable de resister aux entreprises du Navarrois. Le roy Philippe avoit resolu de faire entrer en France une armée de 30000. hommes de pied & de 6000. chevaux, pour soustenir celuy qui seroit élu , parce qu'il pretendoit en faire un mary pour sa fille.

en Decembre.

Sur ces entrefaites, le troisieme de Decembre le duc de Parme mourut dans Arras , comme il assembloit ses forces , & que le roy s'estoit avancé jusqu'à Corbie pour luy empêcher l'entrée du royaume. Ce grand capitaine languissoit depuis un an entier de quelque mauvais boucon, à ce que disoient les plus soupçonneux, que les ministres d'Espagne luy avoient donné ou par ordre du roy Philippe , ou par quelque hayne particuliere.

On ne ſçait pas ſi le duc de Mayenne en eut de la joye ou de la triſteſſe : mais il eſt certain que depuis qu'il ſceut ces nouvelles, il apporta autant de ſoing à aſſembler les Eſtats, qu'il en avoit apporté à les retarder ; Et deſlors il fit quatre mareschaux de France, qui furent la Chaſtre, Rhosne, Bois-Daфин, & Sainct Pol, & pourveut le marquis de Villars de la charge d'admiral. Eſtoit-ce pour donner plus de dignité à l'aſſemblée, ou pour luy impoſer la neceſſité de l'eſlire roy ? car ces grands Officiers n'euffent pas ſouffert qu'on euſt déferé la couronne à un autre qu'à leur createur.

Le duc de Guiſe & le duc de Nemours formoient chacun leur cabale dans Paris, & ſongeoient à en avoir auſſi dans les Eſtats. Les politiques ſe ſentant aſſez de forces, y tenoient hardiment des aſſemblées ; où ils faiſoient des propositions pour un accommodement avec le roy de Navarre ; et il euſt paſſé dans une aſſemblée de l'hoſtel de ville, d'envoyer vers luy pour avoir le commerce libre, ſi le duc de Mayenne

1592.

En Decembre.

1592.

n'y fust accouru pour l'empescher. Il en receut l'advis des Seize : mais il ne leur en sceut pas plus de gré pour cela ; au contraire il rejetta toutes les Requestes qu'ils luy presenterent. Auffy en revanche ils tesmoignerent la hayne qu'ils luy portoient par plusieurs libelles atroces, & horriblement diffamants ; qui certes le decarioient extrémement, mais les rendoient encore plus odieux.

En No-
vembre
& De-
cembre.

Dans le party du roy, son parlement, son conseil, & sa maison mesme, estoient auffy fort broüillez. Les indifferents & les ligueux qui estoient revenus dans le parlement y avoient apporté des sentiments bien contraires à ceux du premier esprit. Dans le conseil, chacun s'efforçoit d'y occuper le premier rang à la place du mareschal de Biron qui l'avoit tenu ; et le roy craignoit également de desobliger tous les pretendants, car le premier qui l'eust quitté, eust, pour ainsi dire, deffilé tout le chapelet.

Ses inquietudes domestiques ne le touchoient pas moins. Le comte de Soissons ne pouyant plus souffrir

ces delais pour son mariage avec la 1592.
 princesse Catherine, alla à Pau pour
 l'accomplir : mais le parlement de
 Bearn luy ferma les portes, & mit
 des gardes autour de la princesse.
 Elle se tint fort offensée de ce pro-
 cedé, & se plaignit amerement à son
 frere de l'insolence de ces gents de
 robbe. Elle en parloit ainsi. Le roy
 desirant guerir cet esprit blessé, luy
 rescrivit en termes fort affectueux,
 & luy manda de le venir trouver à
 Saumur, où il se devoit rendre au
 mois de Février.

Nous voicy arrivez à l'an 1593. 1593.
 l'un des plus memorables de ce re- en Jan- 4
 gne, & dans lesquelles choses à force vier.
 d'estre meslées, commencerent à se
 développer. Le cinquiesme jour de
 Janvier on ouït publier une declara-
 tion du duc de Mayenne, verifiée
 au Parlement de Paris; laquelle après
 avoir fait l'apologie de toute sa con-
 duite, avec de tres-puissants raisonne-
 ments & beaucoup d'eloquence,
*convioit les princes, pairs, prelats, offi-
 ciers de la couronne, seigneurs & de-
 putez, de se rejoindre au party de la
 sainte Vnion, & de se trouver dans*

1593.
en Jan-
vier.

l'assemblée des estats le dix-septiesme de Février, pour choisir ensemble sans passion & sans interest, un bon remede pour conserver l'estat & la religion. Dix jours après parut une exhortation du legat à mesme fin. Elle parloit bien plus nettement que celle du duc, & disoit, qu'il falloit elire un roy qui fust de nom & d'effet Tres-Chrestien & vray Catholique, & qui eust la force de maintenir la religion & l'estat. C'estoit assez designer le roy d'Espagne.

L'escrit du duc ayant esté veu par les seigneurs qui estoient auprès du roy, quelques-uns, entre autres le duc de Nevers, trouverent bon, puisqu'il les invitoit aux Estats, de luy faire quelque responce qui l'engageast à une conference. Cet expedient fut suivy de tous avec tant d'ardeur, qu'il n'eust pas esté au pouvoir du roy, quand il l'eust voulu, de l'empescher. La proposition fut donc dressée le dix-septiesme du mois, & donnée à un heraut pour la porter au duc.

Les deputez des Estats firent leurs devotions le 21. à N. Dame, & enten-

dirent le sermon de Gilbert Genebrard archevesque d'Aix; qui monstra 1593.
que la Loy Salique estoit positive & par-
tant changeable au gré du legislateur,
qui estoit le peuple François en corps. †

Cinq jours après l'assemblée s'ouvrit dans la sale haute du Louvre: le duc la commença par une harangue que l'archevesque de Lion luy avoit composée; le cardinal de Pellevé parla pour le clergé. Senescay pour la noblesse, & Honoré du Laurent advocat du roy au parlement de Provence, pour le tiers estat. L'ordre du clergé estoit fourny d'assez bon nombre de pr lits de marque; dans celuy de la noblesse il y avoit peu de gentilshommes considerables; & celuy du tiers estat estoit composé de toutes sortes de gents ramassez & payez par le duc de Mayenne, ou par les Espagnols. Des trois corps, n'y ayant que celuy de la noblesse qui fust au duc, il essaya d'y en adjoüster deux autres, contre l'ordre ancien du royaume, sçavoir l'un des seigneurs & l'autre du parlement & des gents de robe; mais tous les trois or-

1593.

dres rejetterent fortement cete nouveauté.

Le second jour d'après l'ouverture, un trompette apporta la proposition des seigneurs catholiques d'auprés du roy. Elle disoit ; *Que si ceux du party de l'union vouloient deputer de bons & dignes personnages, en un lieu dont il seroit convenu, entre Paris & Saint Denys, pour adviser aux moyens de finir les troubles, ils estoient prests d'y en envoyer aussy de leur part.* Le duc pour lors estoit au liét un peu incommodé : le trompette demanda à luy parler, & ne manqua pas de faire tout sçavoir à ceux qui le voulurent entendre. Le duc ne pouvoit donc point tenir la chose secreete ; Ainsy de l'avis de son conseil, & nonobstant les violents raisonnemens du legat, il la renvoya aux Estats. L'ayant examinée, ils refuserent d'entrer en conference directement ny indirectement avec le roy de Navarre, ny avec aucun Heretique, mais bien avec les Catholiques tenant son party, & cela pour le bien de la religion & le repos public.

Cette response faite, le duc partit de Paris escorté de quatre cents chevaux, & alla à Soissons s'aboucher avec le duc de Feria, Jean-Baptiste Tassis, & le docteur Inigo de Mendoza, ambassadeurs d'Espagne. Ils luy proposerent directement l'élection de leur Infante, & luy en parlerent comme d'une chose aussi facile que juste & honorable. Le duc leur demanda un secours puissant & effectif, & eux le vouloient repaître de chimeres; si bien qu'ils en vinrent à des reproches & à de grosses paroles: mais le besoin extrême du duc le contraignit d'en souffrir, & de cacher son ressentiment aussi bien que ses desseins.

Au partir de Soissons, il alla joindre leur armée qui estoit commandée par Charles comte de Mansfeld. Avec ce qu'il y mena de troupes, elle ne se trouva que de douze mille hommes: ces forces trop petites pour déboucher Paris, s'attacherent à Noyon & le prirent au bout de trois semaines. Cela fait, Mansfeld remena ses gents en Flandre: où le prince Maurice luy donna tant d'af-

1593.
en Fé-
vrier.

1593.

faïres, que de toute l'année il n'eut le moyen de songer à celles de France.

en Fé-
vrier.

Au mois de Février le roy estoit allé à Tours. Trois grands desseins l'y menoiënt, l'un de faire le mariage de sa sœur avec le duc de Montpensier, l'autre de traiter avec le duc de Mercœur, & le troisieme de moyenner envers les gents de son parlement qu'ils levassent les modifications qu'ils avoient apportées à l'edit par luy accordé aux Huguenots. Il trouva si peu de disposition dans les esprits pour toutes ces choses, que pas une ne luy reüssit. De plus, comme les malheurs vont tousjours de compagnie, il arriva qu'au mesme temps que les ennemis estoient près de prendre Noyon, le contre-coup en porta jusqu'à Selles en Berry, que Biron assiegeoit par son ordre exprés, & à la priere du parlement de Tours; Car le roy ayant besoin de toutes ses forces pour couvrir la Picardie, il luy manda de lever le siege, & de les luy amener en diligence.

Ces disgraces refroidirent ses meil-

leurs serviteurs, enflerent le cœur de la Ligue plus qu'on ne sçauroit croire, & enhardirent le tiers-party catholique, & le huguenot, à faire des conspirations: celui-cy seulement pour se cantonner, l'autre pour se saisir de sa personne. On ne se cachoit plus de luy pour faire des assemblées & des cabales, & les principaux seigneurs de son conseil luy disoient sans déguisement, qu'ils l'alloient quitter s'il ne quittoit sa religion. Le cardinal de Bourbon estoit celui qui menoit la bande, & qui luy caufoit le plus de peine; de bon-heur pour le roy, il arriva que je ne sçay quoy d'acre vint à luy ulcerer le poulmon, & luy causa une phtisie, qui le rendit moins capable de pousser ses ambitieux desseins.

Il y avoit deux voyes pour tirer le roy hors d'affaires: l'une de demeurer ferme dans sa religion, s'armant de patience & de courage: l'autre sans doute la meilleure, d'embrasser celle des catholiques, lesquels estoient plus de 50. contre un huguenot. La premiere estoit extrêmement longue, pleine de difficultez & de perils

1593.
en Mars.

presque insurmontables : car les catholiques menaçoient de l'abandonner s'il n'alloit à la messe ; il avoit à peine de quoy mettre une armée sur pied ; les gentilshommes s'ennuyoient de prodiguer leurs biens & leur sang pour le service d'un prince heretique ; et si dans cete conjoncture , on eust élu un autre roy que luy , assésurément qu'ils l'eussent tous reconnu.

Toutes ces considerations & ces craintes , firent de profondes impressions sur son esprit : il faut croire que la providence de Dieu s'en servit pour le disposer à rentrer dans la bonne voye. Il commença donc à faire esperer sa conversion ; et dès qu'il se fut ouvert sur ce sujet , il y eut des Huguenots mesme qui l'assésurerent , soit qu'ils le creussent ainsi , soit qu'ils le fissent par complaisance , qu'on pouvoit faire son salut dans toute religion qui croyoit JESUS-CHRIST crucifié , & le symbole des Apostres , & qui observoit les preceptes du Decalogue.

Comme le duc de Mayenne estoit encore à Rheims , où il estoit allé

tenir une conference avec les princes de son party, le duc de Feria ambassadeur extraordinaire d'Espagne avec ses autres collegues, arriva à Paris, accompagné d'une grande escorte de cavalerie & des principaux seigneurs du party, que le duc de Mayenne avoit envoyez au devant de luy. Les Estats luy firent compliment par des deputez : quelques jours après il entra dans l'assemblée, où il harangua en latin, & leur presenta des lettres du roy Philippe, dont l'adresse estoit, *A nos reverends, illustres, magnifiques, & bien amez, les deputez des Estats generaux de France.* Le cardinal de Pellevé fut chargé d'y respondre.

1593.

en Mars,

Ily avoit trois chaises sous le daix, celle du milieu couverte d'un tapis de velours violet semé de fleurs de lys d'or, & plus relevée que les autres, mais vuide pour monstrier qu'elle attendoit un roy ; dans celle de main droite s'assit le cardinal de Pellevé, qui outre qu'il estoit president du clergé avec l'archeveque de Lyon, presidoit aussi aux assemblées generales en l'absence du

1593. duc de Mayenne ; le duc de Feria
en Mars, se mit sur celle de main gauche.

Cependant les catholiques royalistes presserent si fort la conference, que les brigues du duc de Feria, ny celles des Seize, ne purent empêcher que des deputez de part & d'autre n'en convinssent. Estant donc allez reconnoistre les lieux d'autour de Paris, ils choisirent celuy de Surene qui estoit moins ruiné que tous les autres. Ils s'y rendirent le vingt-neufiesme d'Avril, & partagerent les logis au fort : mais les royalistes dans la sale de la conference se saisirent de la main droite. Tous ensemble arresterent que les passeports seroient expediez en forme de lettres patentes, & se prirent reciproquement sous leur protection. Les deputez de la Ligue retournoient tous les soirs coucher à Paris, ceux des royalistes demeuroient sur le lieu.

en Avril.

Ceux-là attendant le retour du duc de Mayenne qui reculoit d'entrer en matiere, firent escouler quelques
en May, seances sans rien avancer, puis remirent la conference à huit jours delà. Cependant il fut accordé une

surseance d'armes de dix jours. D'a-
 bord il se trouva une difficulté qui 1593.
en May.
 pensa tout rompre. Ceux de la Ligue
 ne vouloient pas souffrir que Ram-
 boüillet y assistast, parce que la du-
 chesse de Guise l'accusoit d'avoir
 trempé dans la mort de son mary;
 Ramboüillet au contraire, insistoit
 d'y demeurer puisqu'il y estoit entré,
 de peur que son exclusion ne fust
 un adveu tacite de ce qu'on luy im-
 posoit, & que le sang de ce prince
 ne luy fust quelque jour redemandé
 à luy & à toute sa posterité. Il dénioit
 donc hautement le faict, & offroit
 de s'en purger par serment: à cause
 dequoy les deputez de son party le
 soustinrent si fortement qu'il ne fut
 pas exclus.

C'est une chose memorable, que
 le roy ayant oüy dire que quelques-
 uns le chargeoient luy-mesme de cete
 mort, prit la peine de composer un
 discours qui fut veu des principaux
 de l'assemblée: par lequel il mon-
 troit *qu'il n'avoit jamais esté l'auteur
 d'un si funeste & si mal-heureux con-
 seil.* Il apportoit entr'autres choses,
 que comme le feu roy luy disoit

1593.

qu'un grand qui l'avoit poussé à faire cete action , avoit mis dans une lettre qu'il luy escrivoit sur ce sujet, ces quatre mots latins, MORS CONRADINI, VITA CAROLI, luy roy de Navarre luy avoit respondu en presence de plusieurs gents d'honneur encore tous vivants, *Oüy; mais, Sire, celuy-la ne vous a pas dit toute l'histoire, car la mort de Conradin* fut la ruine de Charles.*

*La mort du duc de Guise, fut celle de Henry III.

Pour le détail de ce qui se passa à la conference de Surene, on le peut voir dans les actes qui en sont publics. L'archevesque de Lyon & celuy de Bourges firent de part & d'autre des discours fort éloquents, pour monstrier, l'un qu'on ne pouvoit pas reconnoistre un prince heretique l'autre qu'il luy falloit obeir; et ce dernier sommoit les catholiques liguez de se joindre à eux pour instruire le roy & pour le convertir: mais ceux-cy se fermerent à ne le point recevoir, & à n'avoir aucune communication avec luy qu'il ne fust vrayment converty, & que le pape ne l'eust receu dans le giron de l'eglise.

Cette résolution tesinoignée avec une merveilleuse fermeté, acheva d'esbranler ce prince qui chanceloit desja, en sorte qu'il donna parole positive de se convertir, aux princes & aux seigneurs qui estoient auprès de luy, & demanda une conference pour son instruction : à laquelle il convia tous les plus doctes de son party & de celuy de la Ligue pour le quinzième de Juillet ; Non pas qu'il entendist que l'exécution de sa parole dépendist delà, mais seulement pour la bienfiance & pour la forme.

Il estoit temps qu'il s'expliquast nettement ; car les Etats quelques jours auparavant ayant fait une procession solennelle, se preparoient à l'élection d'un roy ; et si les Espagnols dans cete conjoncture, qui leur estoit tout-à-fait favorable, eussent fait l'ouverture qu'ils firent un mois après pour le duc de Guise, il est certain que tout eust tourné de ce costé-là, mesme malgré le duc de Mayenne, car il n'avoit pas encore fait sa brigue assez forte, ayant esté trop occupé à Reims.

Il en venoit d'arriver, fort chagrin

1593.
en Juin.

1593.
en Juin.

& mal satisfait des Princes de sa maison, qui l'estoient encore plus de luy: de sorte qu'ils s'estoient separez aussy irresolus & aussy desunis qu'auparavant, chacun avec de vastes & confuses pensées, & peu de moyens de les executer. Il avoit neantmoins dequoy se consoler de ses disgraces, s'il eust sceu profiter de l'occasion, car le roy apprehendant que les Estats n'en nommassent un avant qu'il fust converty, offroit de luy donner tout sur l'heure les mesmes avantages que les Espagnols luy promettoient seulement pour l'advenir.

Il n'avoit point eu d'autre pensée quand il accorda les conferences que d'amuser les royalistes: mais il en advint tout le contraire, elles apporterent de grands avantages au roy. Les Seize d'un costé & les Huguenots de l'autre, avoient beau s'efforcer de les interrompre, elles estoient trop engagées: de Surene elles furent transferées à la Raquette, puis à la Vilette. Elles finirent en ce dernier endroit, parce que les Ligueurs ne voulurent conclure autre chose, sinon qu'ils remettoient le jugement de

la reduction du roy à l'autorité du saint pere , qui seul , disoient-ils avoit le pouvoir de luy ouvrir la porte de l'Eglise : & les autres refuserent cete proposition , dautant que ç'eust esté soumettre la couronne de France à la disposition du pape.

1593.
en Juin.

Durant que les conferences tenoient, les surseances d'armes estoient continuées, & affriandoient de plus en plus le peuple à la Paix. Le roy ayant bien reconnu cet effet, n'en voulut plus donner que pour trois jours, mais en eschange il offrit une trêve de six mois. Le legat & les Espagnols en ayant tesmoigné grande averfion, le duc de Mayenne n'osa pas l'accepter. Les Espagnols de leur costé ayant laissé attiedir la chaleur des esprits dans les estats, les rebuèrent tout-à-fait par leurs propositions odieuses: car Mendozze s'efforça d'y faire valoir le droit de l'innocente, & de monstrier que la couronne luy appartenoit. Son discours fut fort mal receu: Feria ensuite imaginant qu'on l'avoit rebuté à cause que les François abhorroient la domination des femmes, fit pro-

1593.
en Juin.

poser par Tassis que le roy catholique marieroit l'infante à l'archiduc Ernest, qui regneroit conjointement avec elle, comme s'il eust esté plus supportable de voir un étranger dans le throsne des fleurs de lys, que d'y en voir deux à la fois.


La noblesse s'estant remise au duc de Mayenne de luy faire telle response qu'il jugeroit à propos, ce duc luy fit entendre que les loix du royaume ne pouvoient s'accommoder avec un estranger; Que neantmoins les Estats pour témoigner leur reconnoissance au roy catholique, le prioient d'avoir agreable qu'ils eslûssent un prince François, & qu'il luy plust de l'honorer de son alliance par le mariage de l'Infante. Or après que les Espagnols eurent passé quelque jours à deliberer sur cette proposition, Feria respondit par l'organe de Tassis que le roy son maistr furniroit tout le secours que l'on desiroit, moyennant que l'Infante fust declarée reyne à cete condition & solidairement avec l'un des prince François que ce roy voudroit choisir y compris ceux de la maison de Lorraine. Cet

Cete ouverture esbloüit la pluspart des deputez , en sorte que si deslors les ministres d'Espagne eussent nommé quelqu'un, sans y apporter tant de façons, l'assemblée en fust demeurée d'accord. Mais tandis qu'ils se tenoiēt sur leur gravité, & qu'ils pensoient se faire faire la cour d'une chose qui n'estoit point à eux, l'occasion leur eschappa. Trois princes aspiroient à cette nomination, le duc de Nemours, & le duc de Guise, chacun pour soy-mesme, & le duc de Mayenne pour son fils aîné. Quand ce dernier voyoit de la difficulté à son dessein, il pensoit quelquefois à proposer le cardinal de Bourbon; puis après diverses agitations d'esprit, il trouvoit qu'il n'y avoit point de meilleure resolution que celle, qui en effet est la pire de toutes, sçavoir de n'en point prendre.

Durant qu'il flotloit dans ces incertitudes, le parlement de Paris s'estant assemblé sur le bruit qui couroit de l'élection de l'Infante, fit voir qu'il est infallible quand il s'agit des loix fondamentales de la monarchie, pour lesquelles il a tousjours

1593.
en Juin.



1593. en Juin, veillé tres-utilement. Car il donna un grand arrest qui ordonnoit, Que
 „ remonstrances seroient faites au duc
 „ de Mayenne, à ce qu'il eust à mainte-
 „ nir ces loix, & empescher que la cou-
 „ ronne ne fust transportée à des es-
 „ trangers, & declaroit nuls & illi-
 „ cites tous traitez qui avoient esté
 „ faits ou qui se feroient pour cela,
 „ comme étant contraires à la loy
 „ Salique. Conformément à cét arrest,
 Jean le maistre qui tenoit la place
 de premier president, fit de hardies
 remonstrances à ce duc, & luy repre-
 senta, que la domination des femmes
 en France, mesme celle des regen-
 tes, n'y avoit jamais causé que des
 seditions & des guerres civiles. Il
 en apporta dix ou douze exemples
 tres-memorables : entre lesquels il
 n'oublia pas celuy de Blanche de
 Castille, & celuy de Catherine de
 Medicis, la principale & presque l'u-
 nique cause de ces derniers trou-
 bles.

Sur ces entrefaites, le roy fut as-
 sieger Dreux. Il emporta la ville
 d'emblée, & le chasteau ensuite par
 composition : mais avec beaucoup

plus de peine & de temps, & grande tuerie des assiégez. Les Espagnols connoissant par l'arrest du parlement, & par la perte de cette ville, que les affaires de la ligue tendoient à leur declin, presserent plus fort l'élection d'un roy; & laschant enfin le mot dans un conseil qu'ils tinrent avec le duc de Mayenne, nommerent le duc de Guise. Il n'y eut jamais de pareil estonnement à celuy qu'il eut dans ce moment; le trouble de son ame paroissoit au travers de toutes ses dissimulations. L'indignation de sa femme fut encore plus grande, elle eust bouleversé toute la terre plustost que d'obeir *à ce petit garçon*, elle appelloit ainsi le duc de Guise. En cete occasion pressante, comme il ne sçavoit que respondre, Bassompierre luy trouva un expedient, qui reculant l'affaire, la rompit entierement. Ce fut que ce seigneur demanda un temps de 8. jours pour en advertir le duc de Lorraine son maistre.

Durant ce delay, le duc de Mayenne dressa tous ses ressorts, tantost auprès du duc de Guise, pour le dissuader d'accepter cette nomination,

1593.
en Juillet

comme ruineuse à luy & à toute la maison de Lorraine, tantost envers les Espagnols, pour leur remonstrer que ce n'estoit pas encore le temps, & enfin auprès des Estats pour les attirer dans ses sentiments. Ses tentatives luy reüssirent fort mal envers les deux premiers, principalement envers les Espagnols; On disoit mesme qu'ils avoient tasché de porter le duc de Guise son neveu à le tuer, comme estant le seul obstacle à sa grandeur. Mais quant aux Estats, il fit si bien sa partie auprès d'eux qu'ils consentirent le 21. de Juillet, qu'on dressast une response pour les Espagnols. Par laquelle le duc & les princes Lorrains remercioient tres-humblement le roy catholique de l'honneur qu'il faisoit à leur maison; protestoient qu'ils perseveroient tousjours dans leur reconnaissance & dans la volonté de le servir; & declaroient qu'ils estoient prests de promettre devant le Legat de faire agréer cette élection aux Estats du royaume, *quand il y auroit des forces suffisantes pour la maintenir*, & lors qu'on seroit demeure

HENRY IV. ROY LXII. 173
d'accord de conditions raisonnables pour les chefs du party.

1593.
en Juillet

Ily eut là dessus de grandes contestations entre les partisans du duc, & ceux d'Espagne ; ceux-cy voulant qu'on passast outre à l'élection, les autres qu'on la differast. Les Espagnols escouterent tout sans ouvrir la bouche : à la fin comme ils virent que leurs tenants se trouvoient plus foibles d'un tiers, ils lascherent la main. Et de plus le duc, sans avoir esgard à leurs prieres, conclud de traiter une trêve avec le roy, & nomma des deputez pour ce sujet.

Plusieurs prelats, quelques docteurs, entre autres Prevost de Compregnac Limosin, & mesme trois curez de Paris, desquels estoit celuy de S. Eustache nommé René Benoist, estant venus à S. Denys le vingt-deuxiesme de Juillet, le roy s'y rendit le lendemain, & entra en conference avec eux, comme pour s'esclaircir de quelques doutes qui luy restoient sur les poincts de la religion. Il demeura bien - tost d'accord de tout. Mais le cardinal de Bourbon ne l'estoit pas, qu'un autre eve sque que

1593. le pape eust droit de luy donner
 en Juil- l'absolution; le contraire neantmoins
 let. passa malgré toutes ses brigues & ses
 vehementes remonstrances. Le for-
 mulaire de sa Confession de Foy fut
 dressé, & le jour pris pour la luy faire
 faire le dimanche ensuivât. Quelques
 prelatz, par un zele peu sçavant
 y avoient inseré certaines menuës
 choses, qui n'estoient pas trop ne-
 cessaires: le roy qui avoit le ju-
 gement solide, ne les pouvoit
 pas gouster; on en retrança donc
 tout ce qui n'estoit point essen-
 tiellement de la Foy; et neant-
 moins on l'envoya comme elle avoit
 esté dressée au pape, afin de mieux
 persuader sa sainteté de l'entiere con-
 version de ce prince.

La ceremonie s'en fit dans l'Eglise
 de saint Denys, entre les mains de
 l'archevesque de Bourges, comme
 on le voit dans les memoires du
 temps, y assistant sept ou huit Eves-
 ques & tous les grands de sa cour;
 mesme Gabrielle d'Estree, laquelle
 n'avoit pas peu contribué à la con-
 version du roy, ayant desja conçu
 de grandes esperances de l'espouler.

Dés le soir toute la campagne, depuis Pontoise jusqu'à Montmartre (où il alla après vespres visiter l'église des saints martyrs), fut éclairée par des feux de joye; qui furent bien-tost allumez dans toutes les autres villes du party royal, & accompagnez de festins, de danses, & de toutes sortes de réjouïssances publiques. De ce jour-là, le peuple de Paris monstra bien que c'estoit la seule averfion du huguenotisme qui l'avoit obligé de rejeter ce prince: car il accourut en foule à cete ceremonie, nonobstant les defenses du duc de Mayenne, & changeant tout à coup la haine qu'il avoit pour luy en une veritable affection, commença à l'appeller son roy, non plus *le Bearnois*, comme il avoit fait jusques-là, & se mocqua de toutes les declamations des predicateurs, qui s'efforçoient de l'entretenir dans son premier sentiment.

Le duc de Mayenne se resjouïssant aussy, ou feignant de se resjouïr de son changement, traitta la trêve avec luy le trentiesme de Juillet pour trois mois; Et tous deux demeure-

1593.

rent d'accord d'envoyer vers le pape pour obtenir l'absolution du roy, sans laquelle le duc ne vouloit aucunement entendre à la paix; Son intention & ses interests, à ce qu'il protestoit, n'estant autres que de conserver la religion catholique, & l'union avec le saint Siege.

enAouft.

Tout-aussy-tost le roy nomma le duc de Nevers, & quatre ou cinq personnes de rare merite, tant d'eglise que de robe, pour cete negotiation, & le duc de Mayenne de son costé choisit le cardinal de Joyeuse, & le Baron de Senescay. Mais il ne les fit partir que trois mois après; Et cependant, il se laissa je ne sçay comment, rengager avec les Espagnols par un nouveau serment qu'il fit, *de ne se départir jamais de la sainte Union, de ne traiter point avec le roy de Navarre, quelque acte de catholique qu'il pust faire, & de proceder à l'élection d'un roy tres-chrestien; Moyennant qu'ils luy fournissent douze mille hommes de pied, six mille chevaux entretenus, & quelques autres conditions.*

Mais au mesme temps, de peur qu'ils ne remuassent encore dans les

Estats , il renvoya une partie des deputez dans les provinces , sous couleur d'informer les peuples de la disposition des affaires. Quant aux restes de cete assemblée , ils demeurèrent dans Paris jusqu'à la reduction de la ville , y estant défrayez par le roy d'Espagne , qui fournissoit huit mille escus par mois pour leur entretien.

1593.
enAoust.

Mais le duc ne put pas si aisément se débarrasser des instances du Legat, qui demandoit que le concile de Trente fust receu tout entier par l'eglise gallicane. Quoy que le parlement & les chapitres s'y opposassent , il falut qu'il luy donnast ce contentement par une declaration , qui fut portée aux Estats. il sceut bien neantmoins éluder l'execution, ayant auparavant tiré assurance du legat , *Que s'il y avoit quelque chose pour les immunités & les franchises du royaume qui meritast d'estre entretenu, sa sainteté estant requise d'y pourvoir, n'en feroit aucune difficulté.*

La trêve cependant arretra les mouvements qui se faisoient dans les provinces ; elle fit lever le siege de Montcontour au duc de Mer-

1593.
en Aoult.

cœur; celui de Poictiers, que Brisfac deffendoit fort vaillamment, aux seigneurs royalistes; & celui du chasteau de Cavours au duc de Savoye. Ce prince avoit esté fort mal mené par Lesdiguières, & avoit encore eu le déplaisir quelques mois auparavant que Roderic de Toledé general des troupes Milanoises & Napolitaines que le roy d'Espagne luy avoit envoyées, avoit esté entierement deffait par le mesme chef, & tué à la descente de la montagne qui s'estend vers la Douère près du village de Sal-Bertrand.

Espéron avoit manqué de surprendre Marseille, mais avoit réduit Arles & delà estoit venu le 25. de Juin se camper devant Aix; où il avoit basti un grand fort sur le costeau S. Eutrope qui commande à la ville. A parler proprement c'estoit plustost un camp; car l'enceinte en estoit si vaste, que toute son armée y estoit logée. Il sembloit mesme qu'il en voulust faire une contre-ville, y ayant crée deux consuls qui portoient le chaperon & avoient soing de la police.

Comme il pensoit forcer Aix par

ce moyen là, il n'executa pas la tré-
 ve ponctuellement, mais doubla la
 garnison de son fort, & continua d'ar-
 refter tous les vivres. Le roy ne pou-
 voit souffrir qu'un homme qu'il n'ay-
 moit pas, s'establist par force dans
 cete province; ainsi il fit dresser se-
 crettement une partie pour l'en dé-
 posséder. Il choisit Lefdiguieres pour
 en estre le chef, & luy adjoignit cinq
 gentilshommes provençaux, Orai-
 son, saint Cannat, Valavoire, Cro-
 tes, & Buoux, qui estoient gouver-
 neurs des places de Manosque, de
 Pertuis, de saint Maximin, de Di-
 gne, & de Forcalquier.

1593.
 enAoult.

Espernon, estoit pour lors allé à
 Pezenas en Languedoc, pour confe-
 rer avec le conestable de Montmo-
 rency: son absence, & la hayne que
 les provençaux luy portoient, favo-
 riserent merveilleusement le dessein
 du roy. Dés que Lefdiguieres eut en-
 voyé, ou fait voir à chacun de ces
 cinq gentilshommes, les lettres de
 croyance qu'il leur escrivoit, & qu'il
 leur eut expliqué ses intentions, ils fi-
 rent tous une ligue secrette avec le
 comte de Carces, horsmis toutefois

1593.

er A. ult.

Buoux qui refusa d'ouvrir sa lettre & demeura au service du duc. Le jour pris, tous de concert, chasserent les Gascons & les Espernonnistes des places ; et le comte de Carces & ceux d'Aix rompirent la trêve.

en Octo-
bre.

Esgarrevaques & Souliers son beau-pere, souleverent aussy le peuple de Toulon, & assiegerent la citadelle, qu'ils emporterent par l'insulte de deux cents forçats, auxquels ils donnerent la liberté. Signac, qui y commandoit fut passé au fil de l'espée avec toute sa garnison : mais Esgarrevaques son ennemy, avoit esté auparavant blessé d'un coup de mousquet dont il mourut.

Au bruit de ce soulèvement, Tarascon & presque toutes les autres villes se declarerent contre Espernon ; il ne manquoit pour achever l'entreprise que de luy bien boucher les passages du Rhosne & de la Durance afin qu'il ne pust revenir au pays : mais cōme ils manquerent d'y donner l'ordre necessaire, il rentra dans son fort, & se rendit assés puissant pour leur faire sentir la peine de leur imprudence.

Dés que la trêve generale marquée

cy-dessus eut esté concluë, la pluspart des prelats, des conseillers d'estat, & des gents du parlement, quelques-uns mesme des deputez des estats, avoient secretement rendu leurs devoirs au roy, ou par eux-mesmes ou par l'entremise de leurs amis. Comme il se promenoit aux environs de Paris, & qu'il estoit à Melun, un jour vingt-septiesme d'Aoust, on descouvrit heureusement un assassïn, suborné par des ligueurs, qui avoit entrepris de le tuer à coups de couteau. Il se nommoit Pierre Barriere natif d'Orleans aagé de vingt-sept ans, battelier de sa premiere vacation, puis soldat. Le prevoist de l'hostel luy fit son procès; il n'y avoit point de preuve suffisante contre luy, & la douleur de la gesne ne le pût forcer de rien avoüer: mais le confesseur qui l'assista à la mort mania si bien son esprit, qu'il l'obligea de tout dire. Il fut condamné d'avoir le poing coupé tenant le couteau, à estre tenaillé avec des tenailles ardentes, puis rompu tout vif, & son corps brulé & ses cendres jetées au vent.

1593.
enAoust.

Le roy avoit souvent des advis

1593.
en Aoult.

de pareilles conjurations , la plupart dressées par des religieux ou par des gents d'église : voila pourquoy la paix estant le seul remede qui püst guerir la manie de tant d'esprits bleffez , il desiroit ardemment de la faire ; il offroit au duc de Mayenne , tout ruiné qu'il estoit , de plus grands avantages que lors que ses affaires estoient florissantes. Mais ce duc ne vouloit point traiter que le pape n'eust donné l'absolution au roy : Et d'ailleurs il avoit trop peu de force d'esprit pour se débarrasser des liens des Espagnols ; il negocioit donc tout à la fois , & avec le roy & avec eux.

Cependant , à tous événements , il tascha de s'emparer de Lyon pour le joindre avec la Bourgogne , s'imaginant peut-estre que celuy de deux rois avec qui il traitteroit , luy laisseroit ce pays-là en Souveraineté. Son frere uterin le duc de Nemours , s'estoit rendu fort absolu dans ce gouvernement , ayant cerné cete grande ville par cinq ou six petites places qu'il tenoit aux environs : mais par le mesme moyen , & à cause des nouveaux impôts qu'il

y avoit establis par le conseil d'un certain Ferrarois qui avoit l'ame de fer, il s'estoit rendu fort odieux au peuple. Tellement que l'archevesque de Lyon, qui y fut envoye par le duc de Mayenne, eschauffant sous-main les mescontentemens & attisant le feu, fit tant que les bourgeois prirent les armes, se saisirent du duc de Nemours & l'enfermerent à Pierre - Encise. Mayenne n'en tira pourtant pas le fruit qu'il esperoit : car ensuite les Lyonnais demeurèrent comme neutres, sans recevoir d'autres ordres que les leurs mesmes, jusqu'à leur entiere reduction, quoy que par forme ils reconnussent l'archevesque comme son lieutenant.

Les gents de bien jugerent que Nemours estoit digne de ce traitement, pour avoir suivy la detestable politique de Machiavel, qui rend toujours les princes tyrans & les peuples malheureux : mais tous les chefs de la ligue connoissant par là quelle protection ils devoient attendre du duc de Mayenne, ne songerent plus qu'à s'assurer de leurs places ; & mesme d'en surprendre d'au-



1593.

en No-
vembre.

tres pour faire leur accommodement plus avantageux avec le roy ; Car il n'en vouloit recevoir aucun s'il ne luy apportoit quelque place pour racheter sa faute.

Il estoit allé pour lors en Normandie, afin de recevoir l'obeïssance de Bosc-rosé qui commandoit dans le fort de Fescamp. Comme il estoit à Diepe, la femme de Jean de Montluc Balagny gouverneur de Cambray, le vint trouver de nuit pour luy demander la prolongation de la trêve, en attendant que l'accommodement de son mary se declarast. Il se traittoit à ces conditions, *Qu'il auroit luy & les siens ; Cambray & le Cambresis en toute souveraineté ; Que le roy le prendroit sous sa protection, & luy feroit de certaines pensions ; Et que pour cela Balagny le reconnoistroit d'un baisemain seulement.*

Le plaisir qu'il receut de cete negotiation, fut troublé par les sanglantes reproches que la reyne d'Angleterre luy faisoit sur son changement. Comme de Diepe il estoit allé à Calais, pensant y trouver des agents de cete

reyne pour faire quelque traité avec elle , il y trouva des lettres pleines d'amertume qu'elle luy escrivoit , & de plus il sceut qu'elle vouloit retirer ses troupes de Bretagne.

1593.
en No-
vembre.

Il eut bien de la peine à radoucir cet esprit irrité , mais beaucoup plus à souffrir la veüe & les trop libres discours des deputez des eglises pretenduës reformées. Il leur avoit permis de tenir une assemblée generale à Mantes. S'y en estant donc retourné au partir de Calais , il leur fit bonne mine , receut leur cahyer , nomma des commissaires pour l'examiner , & leur offrit satisfaction sur quelques articles , telle à peu pres qu'ils l'avoient veüe sous Henry III. Mais ils ne se contentoient pas de si peu de chose pour de si grands services , ils en demandoient bien d'autres : tellement que pour ne les pas desesperer par un refus absolu , il les congédia simplement , & leur permit de tenir des assemblées provinciales , puis après de convoquer un synode national & une assemblée politique.

en De-
cembre.

Sa conversion sapoit la ligue par le fondement ; On regardoit ce party

1593. pour ainsy dire, comme un bastimen
 tout en l'air, qui n'estoit plus ap
 puyé que sur une seule pierre, sça
 voir le refus que le pape faisoit d'ab
 soudre ce roy. En effet le duc de Ne
 vers estant arrivé à Rome en Novem
 bre, il ne voulut point luy en permet
 tre l'entrée qu'en qualité de princ
 d'Italie, non pas d'ambassadeur, &
 condition qu'il n'y demeureroit qu
 deux jours, qu'il n'y recevroit aucu
 ne visite, & qu'il n'en rendroit poin
 aux cardinaux. Ce prince neantmoins
 fit tant que le terme du sejour luy fu
 prolongé, & qu'il eut audience du pa
 pe par deux fois, l'une en Decembre
 l'autre en Janvier : mais il n'en rap
 porta aucune satisfaction pour le roy
 quoy que pour sa propre personne
 on luy en donnaist autant & plu
 qu'il ne desiroit.

en No-
 vembre,
 Decem-
 bre, &
 Janvier.

Le duc de Mayenne ne manqua
 pas de faire sonner bien haut le re
 fus du saint Pere. Ce moyen n
 fut pourtant pas assez fort pour ar
 rester les esprits qui estoient desj
 sur le penchant. Louys de l'Hospi
 tal-Vitry estoit mal content de ce
 duc, qui luy avoit retenu 24000

escus des monstres deuës à sa compagnie de gents d'armes : il fut le premier qui commença à se mettre sous l'obeyffance du roy , comme il avoit esté le premier à s'en destacher après la mort de Henry III. Quand il avoit quitté ce party-là , il luy avoit remis la ville de Dourlens dont il estoit gouverneur , il voulut en apparence en faire autant de celle de Meaux à l'endroit de la ligue ; il tesmoigna aux habitants , lesquels il avoit assemblez exprés , qu'il les laissoit en toute liberté , toutefois qu'il leur donnoit conseil de suivre son exemple. Cela dit , il sortit seulement avec sa compagnie de cavalerie : mais il avoit si bien disposé les choses qu'ils deputerent vers luy le jour mesme , pour le prier de revenir , & seignirent les escharpes blanches , & envoyerent tout confus cinq cents hommes que le duc de Mayenne leur envoyoit. Il eut du roy vingt mille escus de recompense , la charge de Baillif , & le gouvernement de la ville , avec la survivance de l'un & de l'autre pour son fils ; & les bourgeois obtindrent la confirmation

1593
en Dec-
cembre:

1593.

de leurs privileges, & exemption de tailles pour neuf ans.

Tous les autres gouverneurs firent achepter plus ou moins, selon l'importance de leurs places, ou la valeur de leur personne. La plupart des villes tirerent aussy divers avantages, selon que ceux qui les conduisoient estoient habiles & affectionnez : mais presque toutes firent mettre dans leurs traittez, qu'il n'auroit point d'exercice de la religion pretenduë à certaine distance de leur territoire.

1594.
en Janvier.

Le roy cependant vint à S. Deny pour faire reussir une partie qui estoit faite pour le recevoir dans Paris. Le duc de Mayenne en ayant eu le vent en osta le gouvernement au comte de Belin & le donna à Brissac, qu'il croyoit le plus fidelle de tous ses partisans. Le parlement voyant par là ses mesures rompuës, & apprehendant que le duc ne rendist les Espagnols maistres de la ville, luy fit de chaudes remonstrances pour retenir Belin : le duc luy apporta quelques raisons au contraire, mais il n'y s'en paya point & continua ses al

semblées. La chose s'eschauffa jusqu'à tel poinct que le duc fit prendre les armes à ses troupes & à ses amis ; dont il se fust ensuivy un grand carnage par les ruës , & peut-estre l'entiere perte de Paris pour le roy , si les plus sages de ce grand corps , n'eussent ployé , & remonstré aux autres qu'il falloit ceder pour quelque temps.

Le troisiésme du mois de Janvier se fit la reduction de la ville d'Aix. Le duc de Mayenne ne pensoit point qu'il y en eust de plus assurée à son party que celle-là , dautant que le comte de Carces avoit espousé la fille de sa femme ; & neantmoins ce seigneur luy manqua de foy. Comme il y estoit desja disposé par les gentilshommes provençaux, qui s'estoient eclarez ennemis du duc d'Espéron , & que d'ailleurs il craignoit l'évenement du siege , il delibera de choisir un maistre qui fust assez puissant pour les proteger. Ainsy il persuada au conseil general de la province de reconnoistre le roy , & de le supplier en mesme temps de leur donner un autre gouverneur qu'Espéron.

1594.
en Jan-
vier.

Le parlement ordonna donc le mesme jour, que la justice se feroit sous le nom du roy ; et par un autre arrest donné quelques jours après, il declara rebelle & criminel de leze-Majesté quiconque ne luy obeïroit pas. L'archevesque Genebrard refusa de s'y sousmettre, & s'estant tenu clos & couvert dix ou douze jours, se retira à Marseille avec l'argent du duc de Mayenne.

Sur cét exemple, Lyon qui depuis l'emprisonnement du duc de Nemours, s'estoit tenu comme neutre, rentra aussy dans le party du roy. Les eschevins & principaux bourgeois avoient secretement fait leur traité avec Alfonse d'Ornane ; il leur avoit donné assurance de la confirmation de leurs privileges, d'une entiere amnistie, & qu'il ne se feroit aucun exercice que de la religion catholique dans leur ville & faux-bourgs ; Donc le 25. de Janvier ce seigneur s'estant avancé avec ses forces jusqu'au fauxbourg de la Guillotiere, ils dresserent des barricades, & crierent *Vive la liberté Françoise, à bas la tyrannie des Italiens.* Le lendemain

on entendit tout d'une voix crier, 1594.
Vive le roy, & tous les habitants,
 hommes, femmes, & enfans, pri-
 rent l'escharpe blanche. Il arriva qu'en
 bouillant dans le logis du duc de Ne-
 hours, ils trouverent dans sa cassette
 dix-sept nouveaux impôts de la façon
 des Italiens, qu'il eust fait esclorre, s'ils
 ne se fussent pas saisis de sa personne,
 comme nous avons dit. Sur cela ils
 ordonnerent dans une assemblée ge-
 nerale de leur hostel de ville, & jure-
 rent tous qu'ils n'admettroient jamais
 aucun de cete nation aux charges pu-
 bliques.



Vers la my Février, Orleans suivit
 le mesme branle, la Chastre qui en
 estoit gouverneur ayant esté gagné en Fe-
vrier.
 par une grande somme d'argent, &
 puis encore par l'assurance du baston
 de mareschal, du gouvernement de
 cete ville & de celuy du pays de Berry,
 qu'il tenoit desja, & duquel on devoit
 de sa faveur oster toutes les garnisons,
 horsmis de la tour de Bourges, & du
 chasteau de Meun sur Yeure. Il y avoit
 dans la ville d'Orleans deux factions
 qui la partageoient toute, celle de la
 confrerie du petit cordon, autrement

1594.
en Fe-
vrier.

dite du Nom de JESUS, inventée par un cordelier, & celle des Politiques. la premiere estoit extrêmement li- gueuse : mais l'autre inclinoit vers le roy. Pour executer son dessein il se fortifia de la derniere, s'assura de principaux de l'autre, & mit hors de la ville ceux qu'il ne pût gagner. Ces précautions prises, il declara le dix septiesme de Fevrier dans l'hostel de ville, le dessein qu'il avoit de reconnoistre le roy, & exhorta les habitants d'imiter son exemple, ou de luy permettre de se retirer. Si-tost qu'il eut finy sa harangue, l'evesque & les principaux luy rendirent tres-humbles graces d'avoir travaillé à leur réconciliation avec leur naturel souverain, & protesterent d'embrasser cete resolution. On lut ensuite les articles accordez par le roy, & les ratifia par toutes sortes de réjouissances.

Bourges en fit autant peu de jours après par le moyen du mesme la Chastre, & aux mesmes conditions.

La presence du duc de Mayenne retenoit Paris. En attendant qu'il se

cete grande masse fust esbranlée pour
 un si grand changement, le roy em- 1594.
 ploya le temps à se faire sacrer, tant en Fe-
 afin d'oster ce scrupule que l'ancien- vrier.
 ne coustume des François laissoit dans
 l'esprit de plusieurs, que cela luy
 manquant il ne pouvoit porter le ti-
 tre de roy de France, que pour fai-
 re connoistre de plus en plus aux
 peuples, qu'il estoit veritablement per-
 suadé de la religion de ses ancestres.
 Or parce qu'il n'avoit pas encore la
 ville de Reims, ny la saincte Am-
 boule que l'on y garde dans l'abbaye
 de S. Remy, il choisit pour cete ce-
 remonie l'eglise de Nostre-Dame de
 Chartres, tres-celebre à cause de la
 devotion à la Vierge, & y fit apporter
 de l'abbaye de Marmoustier une fio-
 le, qu'on dit estre celle que Severe
 Sulpice & Fortunat evesque de Poi-
 siers, escrivent avoir esté apportée
 par un Ange au grand saint Mar-
 tin, pour luy remettre les membres
 qu'il s'estoit tout froissez en tom-
 bant du haut en bas d'un escalier.
 Le 27. Fevrier Nicolas de Thou
 evesque de Chartres fit la ceremo-
 nie, de la mesme maniere qu'elle a

1594. accoustumé de se faire à Reims.

Le duc de Mayenne voyoit d'heure en heure défilér son party, sans pouvoir ny donner ordre à cete revolution, ny faire son traité avec le roy : car il avoit juré de ne luy point obeyr qu'il ne fust absous par le sainct pere. Cependant, parce qu'on vit que tous les gouverneurs des places de la ligue, qu'il avoit mandez à Paris sur la fin de l'année precedente, & avec lesquels il avoit tenu conseil sans y appeller les Espagnols, les rendirent toutes au roy dans cete année, & que luy mesme sortit de Paris le sixiesme de Mars, & emmena avec luy sa femme & ses enfants, plusieurs soupçonnerent qu'il estoit d'accord avec le roy, & qu'il ne demouroit plus dans le party que pour empêcher que ceux qui estoient de la faction Espagnole ne livrassent la ville à l'estranger par un coup de desesper.

en Mars.

Il ne pouvoit pas ignorer que Brisfac ne traitast avec le roy, & qu'il prenoit pour sujet de son mescontentement, qu'il ne luy avoit poin

HENRY IV. ROY LXII. 195
fait raison de ce que le duc d'El-
bœuf l'avoit chassé de Poitiers , a-
près que l'an passé il l'avoit si brave-
ment deffendu contre les royalistes.
Tout estoit prest il y avoit plus de
deux mois pour recevoir le roy dans
Paris : mais les Seize secondez de
la garnison Espagnole , & de qua-
tre mille hommes de la populace ,
ausquels l'ambassadeur d'Espagne
donnoit chacun une richedale & un
minot de bled par semaine , le veil-
loient de si près qu'il ne pouvoit exe-
cuter son dessein. On dit mesme
que l'ayant reconnu ils avoient re-
olu de le prevenir , & de se deffai-
re de ceux qui y travailloient le plus
puissamment avec luy ; C'estoit en-
tre autres le president le Maistre ,
Huillier prevost des marchands , du
Vair conseiller au Parlement , & l'An-
lois Eschevin.

1594.
en Mars.

Ceux-cy , gents sages , & ayant
intention de sauver leur patrie non
pas de la mettre dans l'oppression ,
ne manquerent pas , avant que de
passer outre , de tirer assurance ex-
presse du roy ; *Qu'il ne seroit fait
aucun outrage à pas un des habitants*

1594. *de la ville, ny en son corps ny en ses biens;*
 en Mars. *Qu'il leur donneroit une abolition gene-*
rale sans exception aucune ; Qu'il les
prendroit tous en sa sauvegarde , Et
quant aux estrangers ; Qu'il leur accor-
deroit vie & bagues sauvés.

L'ordre estant donné pour la nuit du vingt-un au vingt-deuxiesme de Mars, de se saisir des remparts & des portes, le roy qui avoit assemblé ses troupes à Saint Denys, se rendit à Montmartre. La seule difficulté qu'eut Brissac, fut de se despester des Espagnols que le duc de Feria luy avoit donnez pour l'accompagne dans ses rondes, avec ordre de le tuer au premier bruit qu'ils entendoient au dehors : mais ils ne furent pas assez habiles à trouver des excuses pour ne le point quitter, qu'il le fut en forger pour les éloigner de luy.

Lors qu'il se fut deffait d'eux, e moins de demie heure les gents du roy entrerent dans la ville, une partie par la porte-neuve & par la porte saint Denys, une autre partie par la riviere, & se rendirent maistres des remparts de ce costé-là ; comme aussy de l'arsenal, du grand chaste

let ; du palais, & des advenuës des 1594.
 ponts, fans trouver aucune refistan-
 ce, horsmis d'un corps de garde de
 Lanfquenets, qui furent taillez en
 pieces sur le Quay de l'Escole, pour
 n'avoir pas voulu crier : Vive le roy.
 Les bourgeois pareillement s'assure-
 rent de leurs quartiers. Ils cadena-
 ferent les portes des plus eschauffez
 ligueux avec des tirefonds, de peur
 qu'ils ne fortissent, mirent des corps
 de garde aux quarrefours, & alloient
 par toutes les ruës criant Vive le roy,
 & donnant des billets de pardon ge-
 neral. La populace suivoit les gents
 de guerre, & se mesloit familierement
 avec eux; les garnisons Espagnole &
 Walonne ne branflerent pas de leurs
 logis.

Le roy estant à deux cents pas de la
 ville, Brissac luy en apporta les clefs,
 & en recompense receut le baston
 de marechal, & promesse d'une pla-
 ce de conseiller honoraire au parle-
 ment, avantage tres-considerable en
 ce temps-là. Sur les dix heures du
 matin, comme il sceut que tout es-
 toit paisible, & qu'on avoit mis ses
 troupes en bataille dans toutes les

1594.
en Mars.

places & les grandes ruës , il entra dans la ville par la porte neuve , accompagné de grand nombre de noblesse & de ses compagnies d'ordonnance , & alla droit à Nostre-Dame dans le carrosse de la dame de Ville-roy, entendre la messe & chanter le *Te Deum*, faisant marcher devant lui cinq cents hommes les piques traînantes , en signe que la victoire estoit volontaire.

Quelques mutins firent mine de vouloir resister , mais aussy - tost ils s'enfuirent & se cachèrent chez eux. Avant qu'il fust midy toute la ville admira de se voir aussy paisible qu'elle l'avoit jamais esté dans la plus profonde paix; & par là se confirma entièrement dans l'estime qu'elle avoit de la bonté & de la sage conduite de son roy. Il trouva son disner tout prest au Louvre, & sa maison en aussy bon ordre que si on l'y eust attendu depuis long-temps. Il envoya offrir sauf-conduit au duc de Feria & aux Espagnols , & leur donna escorte pour les conduire jusqu'à l'arbre de Guise.

Sur les trois heures après dîné ils sortirent par la porte saint Denys.

le roy s'estant mis à une fenestre pour les regarder. Ils avoient leurs enseignes ployées, & leurs caiffes couvertes, & emmenoient avec eux quelques restes de prostitution, & environ une trentaine de ligueurs passionnez. Le plus ardent estoit Jean Boucher curé de saint Benoist; lequel est mort Doyen de Tournay plus de cinquante ans après, mais bien changé d'humeur, & aussy zelé François parmy les estrangers, qu'il avoit esté furieux Espagnol en France.

Lors que le roy entra dans Paris, il envoya Saint-Luc assurer les cardinaux de Plaisance & de Pellevé, & les duchesses de Nemours & de Montpensier, qu'il ne leur seroit fait aucun déplaisir; pour tesmoignage dequoy il leur donna des archers de sa garde: mais le cardinal de Pellevé n'en avoit plus de besoin, car il rendit les derniers sourspirs dans l'hostel de Sens comme on chantoit le *Te Deum*. Le roy ne refusa pas un saufconduit au cardinal de Plaisance, qui avoit agy avec tant de chaleur contre luy; il souffrit mesme

1594.
en Mars.

qu'il emmenast avec luy le pere Varade Jesuite, & Aubry curé de saint André des Arts, quoy qu'ils fussent accusez du detestable attentat de Barrières.

Le troisieme jour d'après, le capitaine du Bourg rendit la Bastille & Beaulieu le chasteau du bois de Vincennes; Au bout de la huitaine, le roy fit faire une procession generale, où il assista en personne avec tout sa cour, pour rendre graces à Dieu de ce qu'il l'avoit restably dans la capitale de son royaume.

On ne trouva pas à propos d'attendre le retour du parlement de Tours pour verifier la declaration du roy qui restabliroit ceux qui estoient demeurez à Paris, & celle qui estoit accordée en faveur de Brissac & de la ville de Paris. L'adressé en fut faite par une forme extraordinaire *au chancelier & aux autres officiers de la couronne, ducs & pairs, conseillers d'estat, & maistres des requestes, pour les lire, publier, & enregistrer au greffe du parlement, & des autres cours souveraines.*

Ceux qui avoient servy le roy en cete importante reduction, ne manquerent pas d'en tirer de bonnes recompenses. Le parlement estant rétably, le roy y fit une nouvelle charge de president au mortier pour le Maistre. Il en crea aussy une à la chambre des comptes pour l'Huillier, & deux de maistre des requestes pour du Vair & pour l'Anglois. Les gens de bien & desinteressez disoient, que s'ils avoiēt eu intention de servir le roy & le public, ils eussent fait plus genereusement de se contenter de la gloire de leur action, que de desirer une recompense qui ne pouvoit qu'estre à charge aux coffres du roy, aux autres officiers, & à son peuple.

Afin d'oster, autant qu'il estoit possible, le souvenir du passé, Pierre Pithou conseiller en parlement, eut ordre de tirer des registres de la cour tous les actes, qui s'estoient faits durant les troubles contre l'autorité du roy; Jean Seguier d'Autry lieutenant civil, fit brusler tous les libelles, avec rigoureuses deffenses d'en plus imprimer, ny d'en garder aucun; et le parlement ayant changé

1594.
en Mars.

1594.
en Mars.

de style donna un arrest le trentiesim
du mois, *Qui cassoit tous arrests, de
crets, & serments faits depuis le neuvie
me de Decembre 1588. qui se trouvo
roient préjudiciables à l'autorité du roy
& aux loix du royaume, comme ayant
esté extorquez par force; Declaroit ni
ce qui avoit esté fait contre l'honneur a
roy Henry III. & ordonnoit qu'il sero
informé du detestable parricide comm
en sa personne; Abolissoit toutes l
festes & solemnitez que la ligue avo
instituées à l'occasion des troubles; Re
voquoit le pouvoir donné au duc
Mayenne; Luy enjoignoit à luy e
à tous autres de reconnoistre le roy
Et ordonnoit qu'il seroit fait tous l
ans une procession generale le ving
deuxiesme de Mars, en memoire de
reduction de Paris, où la cour assistero
en robes rouges.*

A l'autorité du parlement on jo
gnit celle de l'université, pour ache
ver de guerir les scrupules de plu
sieurs ecclesiastiques, tant seculier
que religieux, qui doutoient enco
re, si on pouvoit obeyr au roy avar
qu'il fust absous par le sainct Pere
Pour cét effet, Renaud de Beauln

nouvellement pourveu de l'archevesché de Sens, fit premierement une assemblée des curez de Paris, qui tesmoignerent unanimement estre comblez de ses raisons ; Puis une autre du corps de l'Université au college royal de Navarre le vingt-deuxiesme d'Avril. Le recteur, tous ses supposts, & grand nombre d'escoliers & de religieux de tous ordres, y jurerent de garder fidelité au roy jusqu'à l'effusion de leur sang, renoncerent à toutes lignes & retrancherent les refractaires de leur corps, comme avortons, & membres gastez.

1594.
en Avril.

La mesme semaine revinrent les membres du parlement & des autres compagnies qui estoient à Tours. Le gouverneur de Paris (c'estoit François d'O que le roy avoit remis dans cete charge) grand nōbre de noblesse, & les plus notables bourgeois, allerent au devant d'eux jusques au Bourg-la-rcyne. Ainsy tout se reünissoit sans déplaisir de persōne; horsmis d'une cinquantaine de bourgeois, à qui le roy envoya des billets pour sortir de la ville. C'estoient des gents fort notez : neantmoins on manquoit en

1594.
en Avril.

cela à la parole qu'on avoit donnée à ceux qui avoient traité de la réduction de Paris. Aussi plusieurs autres ne se croyant pas plus en seureté que ceux-la, prirent l'alarme si chaude, qu'il pensa s'en ensuivre de mauvais effets.

Paris ainsy réduit, les autres villes revenoient aussi comme à l'envy & en foule. Le vingt-sixiesme d'Avril Villars ramena Rouën, le Havre, Montivilliers, & Pont-Audemer. De tous les chefs de la ligue, ce fut luy qui se mit à plus haut prix: il n'en voulut rien rabattre *de 1200000. d'argent comptant, 60000. de pension, & le gouvernement de toutes ces villes, sans reconnoistre de trois ans le duc de Montpensier gouverneur de la province, & de plus la charge d'admiral.* Biron en estant pourveu, on ne pût la luy arracher sans luy faire une playe dans le cœur, d'autant plus cuisante, que Villars estoit son concurrent en vaillance & en reputation.

en Avril,
& May.

Au mesme temps, ou peu après, May-David se remit dans l'obeyssance avec la ville de Verneuil. Comme aussi les magistrats, & bourgeois y firent rentrer Monstreuil & Abbeville

en Picardie. Troyes en Champagne revint après avoir chassé le prince de Joinville son gouverneur ; Sens en Bourgongne, & Rion en Auvergne tout de mesme. Montluc gouverneur pour la Ligue en Agenois, ramena Agen, Villeneuve, & Marmande.

Durant ce torrent de prosperitez, le roy eut advis que le comte de Mansfeld, après une conference que le duc de Mayenne avoit eüe avec luy, avoit assiegé la Capelle, & comme il s'approcha pour la secourir, il trouva qu'elle estoit aux abois. Il en prit sa revanche sur la ville de Laon. Le duc avoit laissé son second fils dedans avec le president Jeanin pour conseil ; il l'assiegea sur la fin de May. L'entreprise fut tres hazardeuse pour luy : il manquoit de munitions, & les mécontentemens du mareschal de Biron, qu'on pouvoit appeller l'ame de ses entreprises, luy estoient une dangereuse Remore. Mansfeld s'avança pour le secourir, & son armée se posta sur une hauteur vis à vis de celle du roy ; elle y demeura sept ou huit jours ; Apres quoy manquant de vivres, & ayant veu deffai-

1594.
en Avril
& May.

En May
& Juin.

1594.

re deux convois que les plus braves de ses gens estoient allez querir à la Fere, il se retira en Artois, où les maladies acheverent de ruiner ses troupes.

en Juil-
let &
Aouft,

La place se deffendit encore longtemps & fort opiniastrement ; elle ne capitula que le vingt-deuxiesme de Juillet pour se rendre le premier d'Aouft, si elle n'estoit secourüe dans ce jour-là. Dans les attaques fut tué Givry, le plus accompli cavalier qui fust à la cour, soit pour les connoissances qu'il avoit dans les belles lettres, soit pour l'esprit & pour la galanterie. Un desespoir amoureux conçu de l'infidelité d'une princesse, le jetta si souvent dans les perils qu'il y demeura comme il le souhaittoit.

Durant ce siege, le Baron du Pesché traitta avec le roy pour la ville de Chasteau-Thierry, & les habitants de Poitiers pour la leur ; dont le gouvernement & celuy de la province furent laissez au duc d'Elbœuf. Après la capitulation de Laon, les magistrats d'Amiens, de Beauvais & de Peronne, alarmez de

ce que la cabale Espagnole les avoit voulu obliger à faire un nouveau serment, se rangerent sous l'obeïssance du roy; ceux d'Amiens ayant contraint les ducs de Mayenne & d'Aumale de sortir de leur ville. Dourlens, qui sous le regne de Henry III. avoit esté baillé pour place de seureté au duc d'Aumale, voulut estre compris dans l'edict de la reduction d'Amiens.

1594.

Au mois de Septembre le roy mit le siege devant Noyon; Descluseaux qui commandoit dedans, le rendit le dix-huictiesme d'Octobre. Ainsi il recouvra toute la Picardie, horsmis trois places, Soissons, Ham, & la Fere, qui estoient au pouvoir, la premiere du duc de Mayenne, la seconde du duc d'Aumale, & la troisieme des Espagnols. Car Colas vice-seneschal de Montelimar, qui s'estoit rendu le maistre de cette derniere, s'estoit entierement donné à eux; en recompense ils luy en avoient laissé le domaine en titre de comté.

en Septembre.

Il se tramoit encore des menées à Paris pour rebrouïller le royau.

en Juin & Juillet.

1594.
en Juin
& Juil-
let.

me. La pluspart des seigneurs roya-
listes se faschoient que les Ligueurs
emportoient tout l'argent & les plus
grandes recompenses; ils se repen-
toient aussy d'avoir tant avancé les
affaires du roy, qu'il fust à la veil-
le de n'avoir plus que faire d'eux.
Les Parisiens estoient plus alarmez de
cinquante personnes qu'il avoit chas-
sez de leur ville, qu'ils ne se tenoient
asseurez par toutes ses declarations;
Le cardinal de Bourbon ne pouvoit se
deffaire de l'imagination de la royau-
té; Le comte de Soissons son frere
estoit blessé jusqu'au fond de l'ame,
de ce que le roy luy refusoit sa sœur,
apres la luy avoir solemnellement
promise; Et Biron outré de ce qu'on
luy avoit osté l'admirauté, estoit ve-
nu passer ses fantaisies à Paris, où
il avoit esté si bien receu, que le roy
en avoit conçu de la jalousie, & y
estoit accouru du siege de Laon,
pour dissiper par sa presence, les pra-
tiques qui eussent pû s'y former con-
tre son service.

en Juil-
let,

Pour le cardinal de Bourbon, la
mort en délivra le roy peu de temps
apres, sçavoir vers la fin de Juillet.

Il creut avoir esté empoisonné par une dame qu'il avoit fort aimée. Au mois d'Octobre ensuivant, François d'O sur-intendant des Finances, acheva de vivre dans son hostel à Paris, ayant l'ame. & le corps également gastez de toutes fortes de vilenies. Le roy se consola aisément de sa perte, parce qu'il faisoit d'effroyables dissipations, & que neantmoins il vouloit le tenir comme en tutelle. Apres cela il fit quelque temps administrer ses finances par un conseil de cinq ou six personnes: mais ne trouvant pas son compte avec cete multitude mal d'accord & interessée, il restablit la surintendance, & la donna conjointement à Sancy à & Rosny.

1594.

en Octobre.

Tandis que les chefs & les villes de la Ligue se pressoient de se rendre au roy pour se mettre en paix, les payfans & communes des pays de la haute Guyenne se souleverent & prirent les armes pour se deffendre des pillages de la noblesse, & les cruelles vexations des receveurs des tailles. On leur donna le sobriquet de TARD-ADVISEZ, & les

1594.en Octo-
bre.

gentilshommes rejetterent aussy sur eux celuy de CROQUANTS, dont ces payfans les avoient voulu charger, parce qu'en effet ils croquoient & devoient les pauvres gents de la campagne. Leur premiere assemblée se fit en Limosin : Chambret qui en estoit gouverneur pour le roy les battit & les dissipa. Ceux d'Angoumois qui se mirent en devoir de les imiter, furent aussy escartez par Maffez Lieutenant de roy en ce pays-là. Mais il ne fut pas si facile d'appaiser ceux du Perigord. Un notaire de village les convoqua la premiere fois dans la forest d'Abzac, une lieuë de la ville de Limeil ; Et ils firent ensuite plusieurs autres assemblées, où ils se trouverent jusqu'au nombre de quarante mille hommes. Le mareschal de Matignon énerva leurs forces, en retirant d'avec eux ceux qui avoient portés les armes, desquels il fit des compagnies qu'il envoya en Languedoc. Et le roy conjura cete tempeste en leur accordant la remise des restes des tailles, qu'ils ne pouvoient payer.

Restoient la Bretagne & la Bourgogne, qui n'obeïssent point au roy. Adjoustez-y une partie de la Provence, parce qu'il la croyoit plus mal entre les mains d'Espéron qu'en celles de la Ligue. Les habitants de Laval introduisirent le mareschal d'Aumont dans leur ville; Lefonnet gouverneur de Concarneau traitta avec luy; Talboüet peu après en fit autant pour Redon; Et luy se rendit maistre de Morlaix par le moyen des bourgeois, & du chasteau apres un assez long siege. Il y avoit dans la province cinq mille Espagnols commandez par un Dom Jean d'Aquila, & le duc de Mercœur avoit trois mille bons hommes; de sorte que s'ils eussent pû s'accorder ensemble, ils eussent esté plus forts que les royalistes: mais la jalousie des deux nations, & les piques d'entre les deux chefs les rendoient incompatibles.

1594.
en Juin,
Juillet,
& suiv.

Aquila refusa de joindre le duc pour secourir ce chasteau; Le duc luy rendit la pareille quand Aumont fut assiégué le fort de Crodon, que les Espagnols avoient basti avec

1594.

une grande despense sur la point de la langue, qui divise le Golfe de Conquet, & y commande. Auparavant Quimpercorentin estant seulement investy, s'estoit rendu au mareschal, & peu apres la ville de saint Malo acheva son traitté; dans lesquels marchands firent bien voir qu'ils n'ignoroient pas leurs interests & politique.

Pour la Provence, le roy n'osoit pas ouvertement destituer Espernot tant à cause des intelligences qu'il pouvoit contracter avec l'Espagne la Savoye, qu'à cause de ses alliances avec le mareschal de Bouillon, duc de la Tremouille, & Ventadour qui d'ailleurs estoient tous fort mal contents; & mesme avec le connestable de Montmorency; je l'appelle ainsi, car il en avoit receu l'espée de l'année precedente. Il luy avoit donc seulement mandé de venir en court pour faire droit reciproquement sur ses plaintes, & sur celles des Provençaux. Mais comme ce duc avoit quatre mille hommes que le connestable luy avoit prestez, & deux mille cinq cents qu'il avoit levez, il estoit

entré dans son fort, & tenoit à la gorge la ville d'Aix, le comte de Carces, & le parlement, exerçant cruellement ses vengeances sur tous ceux qui tomboient entre ses mains.

1594.
en May,
& suiv.

L'ediguieres excité par leurs cris redoublez, quitta les affaires de Saoye pour les aller secourir. Il passa la riviere de Durance à Ourgon, & se retrancha à Sennas. Espernon vint bravement au devant, & le tailla par de grandes escarmouches: mais du costé il ne put pas arrester sa marche, parce que le connestable ne vouloit pas risquer ses troupes, & que mesme il les retira.

Ce seigneur, qui par une longue suite de traverses estoit devenu tres-irconspect, trouva plus seur de se rendre mediateur, que partie dans une cause, où il estoit à craindre que le roy ne se declarast. Il moyenna donc une trêve de troismois: pendant lesquels le fort fut déposé entre les mains de Lafin, qui estoit un negociateur perpetuel, mais homme sans foy. Lafin s'estoit chargé d'y mettre trois cents hommes de garnison pour le tenir en sequestre. L'ediguieres trou-

1594.en Juil-
let.

va moyen de faire glisser parmy ces troupes grand nombre de soldats qui estoient à luy ; tellement que par ce moyen la place estoit en sa disposition. Estant donc un jour onzième de Juillet, sorty d'Aix, comme pour se promener, il s'approche insensiblement du fort, & quand il est tout contre, il fait commandement au capitaine de la part du roy, de le luy remettre pour le raser. Dès qu'il parla la garnison luy ouvrit les portes malgré le capitaine ; Et tout à l'heure mesme il abandonna le fort aux Provençaux, qui en moins de deux jours ruinerent ces grands travaux que l'armée d'Espéron avoit est plus d'un an à élever.

en Aoust.

Cela fait, il s'en retourna en Dauphiné, parce qu'on y apprehendoit les grands preparatifs de guerre que faisoit le duc de Savoye. Lesdiguières luy avoit enlevé plusieurs petites places en son pays : Ce prince le ayant toutes regagnées durant son absence, reprit encore Briqueras sa veuë mesme, se servant fort utilement pour cette entreprise, des troupes du Milanois qui alloient fair

la guerre en Bourgogne.

Comme le roy , apres la prise de Noyon , estoit allé visiter sa frontiere de Champagne (c'estoit au mois de Novembre) il accorda la paix au duc de Lorraine , qui la faisoit negocier il y avoit plus d'un an par Bassompierre. *Il promit à ce duc de luy faire droit à luy & à ses enfans , de la succession de Catherine de Medicis leur grand-mere ; Sans prejudice de ce que le duc pretendoit , tant de son chef que de leur , sur les duchez de Bretagne & d'Anjou , & sur les comtez de Provence , de Blois , & de Concy. Il luy laissa Marsal en propre à luy & à ses successeurs , les villes de Dun & tenay en eschange de Jamets , lequel duc rendoit à la France. Et de plus luy promit le gouvernement de Toul & de Verdun pour l'un de ses fils , & le frere de ce fils qui luy survivroit. Bassompierre eut en engagement la terre de Vaucouleurs pour une vieille dette de soixante-huiët mille escus , & pour trente-six mille qu'ilournit comptant à l'Espagne.*

Au mesme mois de Novembre le traité du duc de Guise fut pareille-

1594.
en No-
vembre.

1594.
en No-
vembre.

ment conclu avec le roy: lequel par ce moyen retira aussi les villes de Champagne qui estoient encore dans le party de la Ligue. Quelques mois auparavant ce jeune prince n'ayât point de places considerables qui fussent absolument en sa disposition, s'estoit assûré de Reims par une action peu genereuse. S. Pol, creature de son pere, & qui luy avoit sauvé la vie le jour de devant les barricades, maistrisoit cete ville par le moyen d'un reduit qu'il avoit fait à la porte de Mars, & pretendoit bien avec cete piece & quelques autres qu'il tenoit, se faire confirmer le baston de mareschal par le roy. Le duc qui vouloit avo sa dépoüille pour en faire son accommodement, luy fit un jour querel sur le pavé de Reims, & luy donna de l'espée dans le ventre. Par sa mort il devint maistre de Reims. Avec cela & avec les villes de Rocroy, S. Dizier, & Genville, il obtint un traité tres-avantageux. Car le roy luy donna quatre cents mil escus d'argent, le gouvernement de plusieurs places, & de plus celuy de la Provence. Ce dernier, non pas tant pour l'oblig

l'obliger que pour l'oster à Espernon, & peut estre afin qu'ils se perdissent l'un l'autre.

1594.
enDe-
cembre.

La Bourgongne estoit jusques-là demeurée presque toute entiere au duc de Mayenne ; elle commença aussy à luy eschaper. Auxerre, Mascon, & Avalon, rompirent leurs liens : Dijon & Beaulne estoient sur le point de faire de mesme, lors qu'il y courut avec quelques compagnies de cavalerie. Comme il eut reconnu qu'il ne pouvoit plus les retenir par affection, il y employa la rigueur & la force: il fit dans Dijon couper la teste à Jacques Vernes qui en estoit Maire, & au capitaine Gau, rasa tous les fauxbourgs de Beaulne, y redoubla la garnison, & en mura toutes les portes, horsmis une. De plus, afin de conserver la province, il persuada aux Espagnols de faire puissamment la guerre de ce costé-là.

La seule necessité le tenoit encore attaché à ces dangereux amis. Il sçavoit que le duc de Feria & Diego Albarra, luy imputoient à perfidie & à malice la décadence des affai-

1594.
en De-
cembre.

res , laquelle pourtant ne se devoit imputer qu'à sa lenteur & à ses irresolutions ; il sçavoit qu'ils le haïssent si cruellement, que lors qu'il estoit allé trouver l'archiduc Ernest après le siege de Laon, ils avoient fait mettre en deliberation de luy couper la teste comme à un traistre, & que le conseil de l'archiduc n'ayant pas voulu suivre cét advis, ils avoient essayé se de deffaire de luy par le poison, ou par le poignard.

Aussi quelques - uns s'imaginèrent que ce fut luy le premier, qui pour se venger des traitemens de cete nation, fit glisser par ses amis dans le conseil du roy, l'envie de leur declarer la guerre, & qu'il avoit conclu secretement son traité avec luy. Quoy qu'il en soit, il se trouva une assez forte brigue dans le conseil pour porter le roy à cete rupture. Les Huguenots la desiroient par la hayne qu'ils avoient tousjours eue contre les Espagnols ; Les Catholiques pour divertir les Huguenots de leurs broüilleries, en leur donnant ce contentement, & des emplois qu'il n'eust pas esté à propos de leur

confier en une autre occasion ; Les bons François pour rallier ensemble tous les cœurs, réveiller en eux l'affection pour la patrie, & confondre tous les restes des factions & disputes de religion dans l'ardeur de la querelle commune ; Les politiques enfin , pour faire une puissante revulsion au dehors du venin qui cau-
soit le mal au dedans, & pour occuper les ennemis de l'Etat à esteindre le feu dans leurs maisons , au lieu de l'entretenir en France comme ils faisoient.

Il fut donc resolu au conseil du roy de porter la guerre dans leur pays ; Et parce que l'Artois & le Hainault se trouvoient le plus exposez aux ruines que causeroit la rupture entre les deux couronnes , on jugea à propos d'escrire aux principales villes de ces provinces ; Que s'ils obtenoient du roy d'Espagne qu'il retirast ses troupes des terres de France, & s'ils ne cessoient de faire la guerre à ses sujets & aux Cambrésiens, lesquels il avoit pris sous sa protection, il leur feroit sentir la pesanteur de ses armes.

1594.
en Novembre.

1594.

en No-
vembre,

On tient que trois personnes principalement , inspirerent ce dessein au roy , Gabrielle d'Estée sa maistresse , Balagny , & le mareschal de Boiillon. Gabrielle afin de conquerr la Franche-Comté pour son fils Cesar ; Balagny afin de s'enrichir du butin de l'Artois & du Haynault ; le mareschal pour deux fins. L'une estoit , de donner moyen au prince Maurice de Nassaw , dont depuis peu il avoit espousé la sœur nommée Elizabeth , d'establir sa grandeur en affermissant la liberté des Provinces Unies : l'autre de se maintenir luy mesme dans la seigneurie de Sedar Car il faut sçavoir que Charlotte de la Mark sa femme , estant morte sans enfants il y avoit quelques mois , retenoit cete principauté , en vertu d'isoit-il , d'une donation testamentaire qu'elle luy en avoit faite , & de l'acquisition des droits du duc de Montpensier.

Il se vançoit d'avoir des intelligences prestes à jouier dans le Luxembourg ; Balagny promettoit de faire grande bresche en Artois ; Sancy se faisoit fort de porter l'

Suiffes à conquerir la Franche-Comté. Le duc de Lorraine mefme offroit pour cete expedition , quatre mille hommes commandez par Tremblecour & Auffonville. En effet ils entrèrent dans la comté dès le commencement de l'année fuyvante : mais c'eftoit contre fon intereft & contre fon intention. Auffi ne firent-ils que des courfes fort rui-neufes aux peuples, finon qu'ils prirent les petites villes de Vezou, Lu-zeu, & Jonville.

1594.
en De-
cembre.

Le roy s'eftoit approché des fron-
tieres d'Artois, s'imaginant d'y avoir
quelque heureux succès : les rigueurs
de l'hyver le ramenerent a Paris
presque à une mort tragique. Car
le mefme jour qu'il y arriva (c'eftoit
le vingt-septième de Decembre) à six
heures du soir, comme il estoit dans
la chambre de sa maistresse logée à
l'hostel du Bouchage, & qu'il s'ad-
vançoit en s'inclinant un peu * pour
embrasser Montigny, il receut un
coup de couteau dans la levre d'em-
bas qui luy rompit une dent.

*cete ci-
vilité luy
sauva la
vie.

On prit tout sur l'heure un jeune
homme qui se mesloit dans la pres-

1594.
en Dec-
cembre.

se, & on connut à son visage effaré qu'il avoit fait le coup. Il s'appelloit Jean Chastel, & estoit fils d'un marchand drapier demeurant devant la grande porte du palais, aagé seulement de 19. ans, mais esprit melancholique. Il dit dans son interrogatoire Qu'il s'estoit porté à faire ce crime parce que se sentant chargé de pechez énormes & impardonnables, & s'imaginant ne pouvoir éviter le peines d'enfer, il avoit pensé les diminuer par cét attentat; Lequel il croyoit estre une action meritoire, pource disoit-il, que le roy n'estant pas reconcilié à l'Eglise, ne pouvoit passer que pour un tyran. Il confessé aussi qu'il avoit fait son cours a College de Clermont sous les pere Jesuites, & qu'ils l'avoient souverainement mené dans une chambre des meditations où l'enfer estoit representé avec plusieurs figures espouvantables.

Sur cete deposition, on envoy faire perquisition dans le College de Clermont: on y trouva quelques libelles injurieux contre Henry II. & contre le roy regnant dans l

chambre de Jean Guignard un des peres de la société, qui en estoit l'auteur. Cete mauvaise rencontre jointe au souvenir de l'ardeur que quelques-uns de ces peres avoient tesmoignée pour les interets d'Espagne, à quelques maximes que de leurs predicateurs avoit débitées contre la seureté des rois & contre les anciennes loix du royaume, & à l'opinion qu'on avoit que par le moyen de leurs colleges & des confessions auriculaires, ils tournoient les esprits de la jeunesse, & les consciences timorées de quel costé il leur plaisoit, donna sujet au parlement d'enveloper toute la société dans la punition du crime de quelques particuliers.

Ainsi par un mesme arrest, qui fut prononcé le vingt-neufiesme du mois, & executé aux flambeaux, elle condamna Jean Chastel *aux peines accoustumées contre de semblables parricides*, & ordonna que les prestres & escoliers du college de Clermont, & autres soy-disants de la société de JESUS, *comme estant corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs du repos public &c.*

1594.
en De-
cembre,

ennemis du roy & de l'estat , vuideroient dans trois jours de leur maison & college, & dans quinze de tout le royaume , & que tous leurs biens seroient employez à des œuvres pies, selon la disposition du parlement.

Quelques autres parlements entrant dans le sentiment de celuy de Paris, les bannirent par un pareil arrest : mais celuy de Bourdeaux & celuy de Thoulouse refuserent de s'y conformer ; de sorte qu'ils se maintinrent en Guyenne & en Languedoc jusqu'à leur rappel. Par un autre arrest, Jean Guignard ayant reconnu ses escrits diffamatoires, fut condamné à estre pendu, non pour les avoir faits , mais pour les avoir gardez. Par un autre, le pere Jean Gueret , sous lequel Chastel avoit fait son cours en philosophie , & le pere de ce mal-heureux parricide, furent bannis du royaume, le premier à perpetuité, & le second pour 9.ans; Il fut aussi ordonné que sa maison seroit démolie, & en la place erigée une pyramide de pierre de taille qui en contiendroit les causes. Sur l'une des quatre faces estoit gravé

l'arrest, & sur les trois autres diverses inscriptions latines en prose & en vers, pour faire detester la memoire de cét horrible attentat, & la doctrine qu'on accusoit de l'avoir causé.

Cependant le terme que le roy avoit prefix aux Hennuyers & aux Artoisiens estant expiré sans qu'ils luy eussent envoyé aucune response, il fit publier une declaration pour dénoncer la guerre au roy Philippe & à ses successeurs. Il advint quelques semaines après que l'archiduc Ernest Gouverneur des Pays-bas, mourut le vingt-unième de Fevrier, & que le roy Philippe commit l'administration de ces provinces à Pierre Henrique Gusman comte de Fuentes, jusqu'à tant qu'il en eust autrement disposé.

Le duc de Nemours s'estant sauvé du chasteau de Pierre-Encise, desguisé des habits de son valet, & portant le bassin de sa chaise percée, estoit monté à cheval, & avec ses amis & trois mille Suisses que le duc de Savoye luy presta, avoit repris plusieurs forts tout au tour de Lyon, avec lesquels il croyoit affamer cete

EMPP.
encore
RO-
DOLFE
II,
&
MAHO-
MET
III. fils
d'Amu-
rat,
Aprés d-
voir
noyé dix
de ses
freres, il
R, dix
ans,
1595.
en Jan-
vier.

1595.
 en De-
 cembre
 de 1594.
 & en
 Janvier
 & sui-
 vants
 1595.

grande ville. Mais le Connestable de Montmorency qui amenoit mille maistres, & quatre mille fantassins au roy, ayant eu ordre de demeurer en ce pays-là, le resserra luy mesme dans Vienne; si à l'estroit que ses Suiffes s'ennuyant de patir, se retirerent en Savoye auprès du Marquis de Trefort general de l'armée du duc. Ce prince bien loing de le pouvoir secourir, fut contraint de laisser hyverner les troupes du connestable dans la Bresse, où elles avoient pris Montluel.

en Avril.

Tandis que le duc de Nemours estoit allé trouver le connestable de Castille, à dessein de l'obliger à passer dans le Lyonnois, Disimieu son plus intime confident, à qui il avoit commis la garde du Pipet, principal chasteau de Vienne, traitta son accommodement le douziesme d'Avril introduisit les troupes du connestable dans la ville, & l'y appella pour recevoir le serment des habitants. Nemours qui l'avoit creu son amy à toute espreuve, pensa perdre l'esprit quand il sçeut cette nouvelle. Les gens enclins à croire le mal & à

juger des actions par le mauvais motif, qui trop souvent est le vray, dirent que celuy de Disimieu avoit esté l'interest plustost que le devoir; & sur ce pied, ils aymerent mieux l'appeller traistre à son amy que fidele à son roy. Mesme quand Nemours fut tombé malade, soit de regret ou de quelqu'autre chose, ils publierent qu'il luy avoit donné le boucon pour prevenir son ressentiment.

Veritablement ce prince se trouva atteint d'un mal fort estrange, & pres- que semblable à celuy du roy Charles IX. il rendoit le sang à gros boüill- ions par la bouche. Son grand cou- rage resista quelque temps à la vio- lence de ce mal : mais quand il en fut tellement attenué qu'il ne put plus se tenir sur ses pieds, il se fit porter dans son chasteau d'Anecy en Savoye; & là, ayant languy quel- ques mois dans un estat qui tiroit les larmes des yeux de tous ceux qui le voyoient, il rendit le dernier soupir vers la my-Juillet, aagé de vingt-huict ans. Le marquis de Saint-

en Jan-
vier.

1595.

Sorlin son frere luy succeda dans la duché de Nemours & autres terres, & peu apres conclut son traitté avec le roy.

en Fé-
vrier.

Le duc de Mayenne ne l'avoit pas assez aymé pour en avoir de la douleur: mais la décadence de ses affaires ne luy en donnoit que trop d'ailleurs. Au mois de Fevrier les habitants de Beaulne à qui le roy avoit l'an precedent accordé une trêve de quatre mois, attaquèrent la garnison que le duc avoit renforcée, & appellerent à leur ayde le mareschal de Birou qui assiegeoit le chasteau de Montier saint Jean là auprès. Ce mareschal ayant forcé trois mille soldats qui se defendoient encore dans la ville, mit le siege devant le chasteau. Il se rendit au bout d'un mois ayant attendu en vain que le duc de Mayenne joignist ses forces avec le duc de Nemours pour le delivrer.

Les villes d'Autun & d'Auffonne ayant reconnu son extrême foiblesse se destacherent aussi de son party: la premiere par la conduite de son mai-

re, la seconde par le traité que Seneçay fit avec le roy; qui luy en laissa le gouvernement.

1595.
en May.

A l'exemple de Beaulne, les habitants de Dijon prirent les armes au commencement de May, & se trouvant trop foibles pour chasser la garnison du duc, eurent aussy recours à Biron. Il gagna tous les quartiers de la ville, & en assiegea en mesme temps le chasteau, & celuy de Talan qui en estoit à un quart de lieuë, où le vicomte de Tavanès s'estoit retiré.

Le conestable de Castille (il se nommoit Fernand de Velasco) estoit descendu dans la Franche-Comté dès le mois d'Avril avec une armée de quinze mille hommes de pied & trois mille chevaux. Ce mareschal apprehendoit qu'il ne luy tombast sur les bras avec toutes ses forces : le conestable de Montmorency avoit la mesme crainte, & tous deux pressoient fort le roy de s'avancer de ces costez-là. Enfin les caresses de sa maistresse l'y determinerent; Elle desiroit qu'il conquist la Franche-Comté pour son fils, auquel il en devoit

1595.
en Juin

donner la propriété utile , mais la souveraineté honorifique aux Suisses , afin de les obliger à sa protection.

Il ne mena que fort peu de troupes avec luy, croyant que de celles de ces deux généraux , & de celles des Lorrains commandées par d'Auffonville, il pourroit composer une armée fort considérable. Quant à la frontière de Picardie , il s'en fioit aux troupes du mareschal de Boüillon, du comte de saint Pol, & de l'admiral de Villars , leur recommandant fut tout la bonne intelligence , & d'unir quand il seroit de besoin toutes leurs forces ensemble ; il en donnoit le commandement general au duc de Nevers quand elles seroient en corps. Pour le gros des affaires du royaume, il establit un conseil à Paris, dont il fit chef le prince de Conty. L'evenement monstra que l'ordre qu'il avoit apporté pour l'un & pour l'autre, n'estoit pas bon. Car le comte de Soissons jaloux qu'on luy eust preferé le prince de Conty, fomentoit le levain des factions qui restoient encore dans Paris:

d'ailleurs ceux qui composoient ce conseil, aussi bien que les chefs de guerre s'occupoient plustost à se contrepointer les uns les autres qu'à travailler à ses affaires.

1594.
en Mars,

Il estoit arrivé au mois de Mars de cete année 1594. que le duc de Longueville avoit esté tué par un estrange accident. Comme il faisoit faire une reveüe à Dourlens, un coup chargé à bale l'atteignit par la teste dont il mourut peu de jours après dans Amiens. Le jour avant qu'il expirast, sa femme accoucha d'un fils, que la France peut bien compter pour un des plus genereux princes & des plus accomplis de son siecle. Le roy fut son parrin, & luy donna son nom & le gouvernement de la province : mais en attendant qu'il fust en aage il en laissa la commission au comte de Saint Pol son oncle paternel.

Le conestable de Castille ayant En Juin. contraint les Lorrains d'abandonner tout ce qu'ils avoient pris en Franche-Comté, & Tremblecour qui s'estoit jetté dans Vesou, de capituler, se preparoit d'entrer dans la

1595.
en Juin.

duché de Bourgogne, & avoit fait un pont à Gray sur la riviere de Saone, outre celuy de la ville. Le roy en ayant eu advis, resolut avec le mareschal de Biron d'aller au devant de luy, seulement avec deux cents maistres & cinq cents arquebusiers à cheval, afin de retarder sa marche d'un jour ou deux, & pendant ce temps faire un retranchement qui separast le chasteau de Dijon d'avec la ville, & dans lequel laissant mille bourgeois, il pust aller combattre l'ennemy avec toute son armée à deux ou trois lieuës de Dijon. L'entreprise eust passé pour temeraire, si l'évenement ne l'eust justifiée.

Le dernier jour de Juin, lorsqu'il fut à Fontaine Françoise, qui est à my-chemin de Dijon & de Gray, il descouvrit toute l'armée ennemie qui descendoit de Sainct Seyne, & au mesme temps il se vit chargé par les troupes Françoises du duc de Mayenne, qui estoient commandées par ce duc & par Villars Houdan. Il eut là besoin de toute sa vertu : Biron ayant esté rudement pouf-

fé, il soustint le choc avec cent chevaux seulement, fit plusieurs charges de grand' force, & rembarra quatre ou cinq escadrons jusqu'auprés du gros du duc de Mayenne. Il est certain neantmoins que s'il eust voulu plus avancer, il y eust laissé une partie de ses gents, son honneur, & peut-estre sa personne.

1595.
en Juin.

Le duc de Mayenne envoya par trois fois, & la quatriesme fut luy-mesme prier le conestable de marcher à une victoire certaine: mais comme il estoit aussy froid pour l'action que chaud en paroles, & qu'il s'imaginoit que le duc luy vouloit apprendre son mestier: il n'en branla point, & luy respondit avec une superbe gravité, qu'il sçavoit bien ce qu'il avoit à faire. Le jour mesme il se retira à Saint Seyne, & le lendemain à Gray, dont il refusa l'entrée aux François ligueurs, & mesme à leurs bleffez. Le roy au contraire prit le soin de les faire penser, & envoya un saufconduit à Villars pour le faire apporter à Chalon.

Cete journée fut plus memorable pour les merveillex exploits du roy

1594.
en Juil-
let.

que pour le nombre des combattants n'y pour celuy des morts, car il n'en demeura pas 120. sur la place. Mais elle luy acquit encore plus d'avantage que de gloire ; d'autant que la froideur du Castillan, ses déffiances & son inhumanité envers les François acheverent de les détacher d'avec l'Espagne ; et le roy leur tendit le bras de si bonne grace, qu'il en retira une bonne partie auprès d'luy.

Le duc de Mayenne ne sçachant comment se dépestrer des artifices des Espagnols, pensoit à se retirer à Sommerive en Savoye, & de envoyer demander seureté en Espagne pour y aller rendre compte de sa conduite au roy Philippe, & plaindre du mauvais procedé de ses agents. Le roy le voyant sur le bord du precipice, le fit assurer qu'il estoit prest de le recevoir en ses bonnes graces & de luy faire meilleur traitement qu'il ne pouvoit esperer des Espagnols. Il adjousta à cela qu'en attendant que l'on convint des conditions de son traité, pourroit demeurer dans Chalon

où il ne seroit point assiégué ny investy.

Avant que d'accepter ces offres, le duc fit encore un grand & dernier effort envers le connestable pour le porter à secourir le chasteau de Dijon. Le connestable l'en ayant refusé, il prit congé de luy comme s'il eust voulu entreprendre ce secours avec ce qu'il avoit de troupes, & se retira dans Chalon. Delà, il fit rendre les chasteaux de Dijon & de Talan au roy en revanche de sa courtoisie.

Durant que le roy estoit encore à Dijon, il excita les parents de Charlotte de la Tremouille, veuve de Henry prince de Condé, à luy présenter une requeste, qui demandoit, Que le procès de cete princesse fust rapporté au parlement de Paris; Que toutes les procédures faites contre elle par les juges de S. Jean d'Angely fussent cassées, Qu'on fist de nouvelles informations; Et que cependant elle fust mise en liberté à leur caution, à la charge de la représenter dans quatre mois. Le roy ayant entendu leur requeste, envoya Jean de

1595.
en Juil-
let, &
Aoust.

1595.
en Juil-
let, &
Aouft.

Vivonne marquis de Pisani, en Saintonge, pour servir de gouverneur au jeune prince, & pour faire en sorte de l'amener luy & sa mere à la cour. En cela il avoit double fin, l'une de s'assurer de la personne du petit prince, dont les Huguenots eussent pû faire leur chef, l'autre de le mettre entre luy & le comte de Soissons; lequel voyant sans enfants, se croyoit son presomptif heritier, & luy marchoit sur les talons.

Lors qu'il eut employé quelque semaines à pacifier la Bourgogne, & restablir le parlement de Dijon qui avoit esté interdit, & y rejoindre les conseillers qui s'estoient transferez Semur, il entra avec son armée dans la Franche-Comté, à dessein de combattre le Castillan, & s'il remportoit la victoire, de conquérir cette province. Il y demeura près de trois semaines, pendant lesquelles il le harcela souvent pour le tirer hors de ses retranchements, battit ses troupes qui s'escartoient, en deux ou trois rencontres, ravagea tout le pays, & jeta si fort l'espouvente dans Besançon & dans toutes les autres villes

qu'il les eust forcées de recevoir sa
roy, si l'intercession des Suiffes, & la
contagion qui se mit dans ses troupes,
ne luy eussent arraché cete conqueste
l'entre les mains.

1595.

Les Suiffes esmûs enfin par les
cries des Comtois qui reclamoient
leur protection en vertu des anciens
traitez qu'ils avoient avec les can-
tons, & d'ailleurs considerant plus
neurement, malgré les pratiques de
ceux que les François avoient gagnez
dans leurs assemblées, quelle bride ce
seroit à leur liberté qu'un si puissant
voisin dans leurs frontieres, supplie-
rent le roy de retirer ses armes, & de
laisser le pays dans la neutralité dont
il avoit tousjours jöüy. A leur inter-
cession les Comtois joignirent quel-
que somme d'argent pour le défray
de son armée; d'ailleurs elle es-
toit si fortement attaquée par les
maladies, qu'elle fut bien aise de se
retirer avec le grand butin qu'elle a-
voit fait.

De Bourgongne le roy fit un voya-
ge à Lyon avec sa cour. Plusieurs
raisons l'y menerent; Deux entre
autres, le desir de traiter avec le

en Sep-
tembre.

1595.
en Sep-
tembre.

duc de Savoye, & la necessité qu'i avoit de donner ordre aux affaires de Daupiné & de Provence, où il y avoit quelques broüilleries entre les gouverneurs & entre les capitaines.

Pour le premier poinct il offrit un trêve au Savoyard, & ensuite mesme de luy ceder le marquisat de Salusses pour son fils aîné. Il y eut pour cela plusieurs conferences au pont de Beauvoisis entre les agents des deux souverains; Et le duc sembloit ne se pas esloigner de la paix mais la condition de l'hommage que le roy proposoit pour le marquisat, l'rebuta.

Pour le second poinct, il envoya le duc de Guise dans le gouvernement de Provence; il en donna la lieutenance à Lesdiguières, comme celle de Daupiné à Alfonse d'Ornane; le prince de Conty en avoit le gouvernement. Ainsy opposant un puissant ennemy au duc d'Espèronn mettant un bon surveillant auprès du duc de Guise, & ostant à Lesdiguières le trop grand pouvoir qu'il avoit en Daupiné, il creut avoir bie

ourveu à la feureté de ces pays-là.

1595.

Dans ce mesme lieu du pont de Beauvoisis , fut conclu le traité de la reduction de Bois-Daupin, une trêve particuliere accordée au duc de Mercœur pour la Bretagne , & une generale au duc de Mayenne pour tous les restes du party de la ligue. Bois-Daupin tenoit les villes de Chasteau-Gontier en Anjou, & de Sablé au Mayne , avec quelques autres qui servoient comme d'avant-mur au duc de Mercœur ; Auffy le roy le considéra de sorte qu'il luy donna des conditions fort avantageuses , & par dessus encore le baston de mareschal de France.

Le voisinage du roy hasta auffy plus hardis du parlement de Tou-
 raine de declarer au duc de Joyeu-
 se, que le roy estant Catholique ils
 seroient obligez de le reconnoistre.
 Mais parce qu'il les empeschoit par
 sa force de rien resoudre publiquement
 sur ce sujet-là, ils se retirerent à Cas-
 sel Sarrafin. Peu de temps après le roy
 se joignit avec ceux qui du commen-

en Sep-
 tembre,
 & Octo-
 bre.

1595.

cement des troubles s'estoient transferez à Besiers, afin que tous ensemble ils agissent plus fortement pour son service.

Les villes de Carcassonne & de Narbonne, poussées du mesme esprit que ces officiers, firent entendre la mesme chose au duc, & mirent ses garnisons dehors; comme d'autre costé les approches du mareschal de Matignon & d'Anne de Levis regagnerent la ville de Rodez si bien que Joyeuse n'avoit plus de places importantes que Toulouze & Alby.

Mais tandis que le roy estoit occupé à une extremité de son royaume les Espagnols luy firent recevoir sanglants eschecs du costé de Picardie, sçavoir la mort de Humieres, perte de Dourlens, & celle de Cambrai. Le duc d'Aumale & Rosne en furent les principales causes. Tous deux estoient indignez de ce que le roy les avoit mesprizez, en refusant au premier le gouvernement de Picardie, & au second le titre de mareschal de France, lequel il avoit bien accord

accordé à d'autres Ligueurs. La ville de Ham estoit au duc d'Aumale, & il y avoit mis un gouverneur nommé N. de Moüy Gomeron. Ce Gentilhomme estant mort, ses trois fils allerent à Bruxelles pour demander ce qui luy estoit dû ; les Espagnols les retinrent tous prisonniers pour se faire livrer le chasteau de Ham. Dorvilliers leur frere uterin qui en avoit la garde en leur absence, n'y voulut point entendre, mais appella Humieres & la noblesse de Picardie à son secours & leur donna passage par le fossé du chasteau pour attaquer les Espagnols qui estoient dans la ville. Humieres les chargeant vaillamment y fut tué, ses gents tout furieux le sa mort, redoublerét leurs attaques, & au bout de deux jours les forcerent, & les taillerent tous en pieces, sans vouloir donner quartier à pas un. Le comte de Fuentes qui assiegeoit pour lors le Catelet, y accourut pour secourir cete garnison, mais il n'y put estre assez à temps. En vengeance de cet affront, il fit couper la teste devant Ham au fils aîné de Gomeron. (L'archiduc Albert relascha

1595.
en Juin.

1595.

depuis les deux autres freres.) Cel
fait il s'en retourna devant le Catelet
& il le receut à composition le vingt
quatriesme de Juin.

Les regrets de la noblesse pou
la mort du brave Humieres, qui seu
valoit une armée, & les cris des P.
cards, dont la frontiere estoit ouver
te, donnerent sujet aux plus ardent
du parlement, qui se souvenoient d
l'injure qu'ils avoient receuë du du
d'Aumale, de lancer un arrest fou
droyant contre ce prince ; *Le decla
rant criminel de leze-majesté au pre
mier chef, & coupable du parricide
de Henry III. & pour ces crimes
condamnant à estre tiré tout vif à qua
tre chevaux, ses quartiers attachez au
quatre principales portes de Paris, s'
pouvoit estre apprehendé, sinon en e
figie, sa maison d'Anet rasée jus
qu'aux fondements, & ses bois coupe
à hauteur de ceinture, ses biens con
fisqueez, & ses enfants dégradéz de no
blesse.*

en Juil-
let.

L'arrest donné, Achille de Har
lay premier president, en fit surseoi
l'exécution durant quelques jours
en attendant des ordres plus ex

prés du Roy : mais le conseiller 1505.
 Angenout en mena tant de bruit qu'
 il falut passer outre. On traifna donc
 son phantofme en Greve, & on l'y
 escartela le vingt-quatriefme de Juil-
 let. Le roy fut bien fufché qu'on eust
 defrobé ce pardon à fa clemence, &
 que par là on eust engagé ce prince
 & ce qu'il y avoit encore de François
 determinez & opiniaftres, dans une
 haine irreconciliable contre la Fran-
 ce. Et certes ils y firent de grandes
 playes, & peut-efte qu'ils l'euffent
 mife fort en danger, s'ils euffent
 trouvé un roy en Efpagne qui n'eust
 pas esté fi caduc & fi infirme qu'estoit
 Philippe.

Les bourgeois de Cambray ne
 pouvoient plus supporter les orgueil-
 leux & violents traitemens de Ba-
 gny, & ils n'avoient pas moins de
 defpris pour luy que de haine, de-
 puis l'efchec qu'il avoit receu devant
 Senlis. Rosne qui connoiffoit leurs
 defcontentemens, & qui avoit de
 grandes intelligences dans la ville,
 donna confeil à Fuentes de l'affie-
 ger, mais de prendre Dourlens au-
 paravant, afin que les François n'y

1595.

pussent mener du secours en corps d'armée. Il y avoit peu de monde dans Dourlens: neantmoins il s'y jetta aussy-tost quinze cents hommes, tant infanterie que cavalerie; Et au mesme temps le comte de Saint Pol, le mareschal de Bouillon, & l'admiral de Villars se joignirent ensemble pour le secourir.

Ils avoient plus de quatre mille hommes, & le duc de Nevers n'estoit qu'à une journée d'eux avec seizes cents autres: mais comme il n'y avoit point d'union entre ces chefs, & qu'ils desdaignoient d'obeir à ce duc ils se hastèrent de tenter le secours de la place avant qu'il les eust joints.

Fuentes encouragé par Rosne alla au devant d'eux; A l'abord le mareschal fit une vigoureuse charge mais ayant du pire il se mit sur la retraite, & l'admiral qui demeuroit derriere pour la faire, s'engagea avant parmy les ennemis, qu'ils l'envelopperent & le firent prisonnier avec quinze ou vingt gentilshommes de marque, & taillerent toute son infanterie en pieces. La bataille gagnée, ils le tuerent de sang froid, lu

& Sesseval: car ils n'ont pas accoustumé de pardonner à ceux qui après avoir esté à leur paye portent les armes contre eux. Le roy donna la charge d'admiral à Damville frere du conestable, & le gouvernement du Havre au chevalier d'Oyse frere du mort: mais il remit la ville de Rouen en pleine liberté, ayant fait raser le fort sainte Catherine.

Si la jalousie d'entre Bouillon & Villars causa cete perte, celle d'entre le duc de Nevers & Bouillon en causa une bien plus sanglante. Tandis que Nevers s'excusoit de prendre le commandement, parce qu'on avoit mis les choses en si mauvais estat, qu'il n'y avoit point d'honneur à s'en mesler, qu'au contraire Bouillon s'efforçoit de luy de-
couvert sous le nom d'autruy, & que dans ces deffiances ils tournoient estourdiment au tour de la place sans rien entreprendre: il arriva huit jours apres le combat, que les assiegez qui se battoient bien, mais se deffendoient mal faute d'avoir des inge-

1595.

nieurs, se laisserent malheureusement forcer.

Les Espagnols emporterent le chasteau par un assaut general qu'ils donnerent à un bastion, & firent grand carnage de la garnison qui estoit dedans. Delà ils descendirent dans la ville, où ne trouvant aucune resistance, ils massacrerent tout, aussy bien les femmes & les enfants que les gents de guerre, le soldat forcé courant par les rues & criant *C'est la revanche de Ham.* Ils ne donnerent quartier qu'à sept ou huit Haraucour gouverneur de la ville en estoit un. Le pavé fut couvert des corps de plus de trois cents gentilshommes qui estoient entrez dans la place, & de deux mille autres personnes.

Il n'est pas croyable quelle fut la joye des Espagnols, d'avoir esprouvé en cete occasion qu'ils pouvoient battre les François à force ouverte eux qui avoient tousjours accoustumé d'en estre battus: mais ce qui leur rehaussa encore le cœur & la voix ce fut qu'en ces mesmes jours-là, il

eurent nouvelle des Pays-bas , que Mondragon, qui y commandoit leurs troupes en l'absence de Fuentes, avoit obligé le prince Maurice à lever le siege de devant Grolle au pays d'Oweriffel, & qu'après s'estant campé proche de luy , il se vançoit qu'il rendroit tout le reste de sa campagne inutile. Ainsi après qu'ils eurent es-
 ably Hernand* Teillo Protocarerro gouverneur dans Dourlens, qu'ils eurent tournoyé quelques jours sur la frontiere de Picardie, & jetté un nouveau convoy dans la Fere , ils marcherent vers Cambray avec une pleine confiance qu'ils l'emporteroient.

* C'est le
 mesme
 nom que
 Ferdi-
 nand.

Pour consolation de ces pertes , le roy apprit que ses affaires s'avan-
 çoient fort à Rome. Depuis que le duc de Nevers en estoit party mal satisfait , le pape Clement ayant eu advis qu'on renouvelloit en France la proposition d'y faire un Patriarche, relascha un peu de sa rigueur ; Et parce qu'il n'estoit plus guere recherché du roy , il commença luy-mesme à le rechercher. Il escrivit au cardinal de Gondy pour renouïer cete negociation , envoya le Jesuite

1595.

Possévin à Lyon pour en conférer avec le connestable & avec Believre, & ordonna aux cardinaux protecteurs des Chartreux, des Capucins & des Minimes, de commander à ces ordres qu'ils eussent à nommer le roy dans leurs prieres, ce qu'ils n'avoient point encore fait. Les Huguenots & mesme les Politiques, estoient bien d'avis qu'on le rendist postulant à son tour, & qu'on le fist courir après ce qu'il avoit rebuté; neantmoins à cause des grandes consequences, le roy se resolut d'enuoyer des deputez à rome, & de leur donner procuration expresse pour traiter des conditions de son absolution & la recevoir en son nom.

Il choisit pour cela Jacques David du Perron, & le joignit à Arnaud d'Osset, encore alors simple prestre mais homme de rare prudence & de grand merite, lequel negocioit en cete cour là il y avoit desja quelque temps. On disoit de ce dernier qu'il avoit le talent de s'insinuer dans les esprits les plus difficiles & de se faire escouter; & de l'autre, qu'il ne laissoit aucun moyen de respondre quand

on l'escoutoit; si grandes estoient la rapidité & la force de ses raisons, qu'il ne persuadoit pas seulement, mais qu'il enlevoit.

Les diverses affaires qui survinrent au conseil du roy, ayant arresté le depart de du Perron quatre mois durant, la faction Espagnole eut beau jeu de faire croire au pape qu'on se mocquoit de luy; Et lors que cet agent fut arrivé contre ce qu'elle esperoit, elle employa toutes ses subtilitez, & fit valoir tant qu'elle put le mauvais succez de Dourlens, pour empescher que luy & d'Ollât, ne fussent receus à l'audience. Puis quand ils y eurent esté admis, ce qui fut vers la my juillet, & qu'ensuite le pape ayant pris les avis des cardinaux en particulier, eut déclaré en Consistoire que les deux tiers des voix alloient à accorder l'absolution au roy, elle en fut reduite à faire naistre des difficultez dans la forme, essayant tantost de persuader qu'elle se devoit donner pardevant le tribunal de l'Inquisition, tantost d'y couler des termes qui flestrissent le roy, une autre fois d'y mettre qu'il

en Juil-
let.

1595. que formalité, qui le soumit luy & son Royaume à la souveraineté temporelle du pape.

en Juillet
& Aoust.

La cour de Rome se laissa facilement flater à cete dernière visée, & employa tous ses artifices pour induire les procureurs du roy à déposer sa couronne entre les mains de sa sainteté, qui après l'absolution prononcée, l'eust remise sur la teste de l'un d'eux. Ils se démesslerent avec assez de peine de cete difficulté, mais on leur en suscita trois autres; l'une que le pape se roidissoit à annuller l'absolution donnée par l'archevesque de Bourges; l'autre qu'il vouloit que la ceremonie se fist en presence de tous les cardinaux, & qu'il y ufast de la baguette; la troisieme, qu'en la donnant il employast ces termes : *Qu'il rehabilitoit le roy pour la royauté*, comme s'il en eust esté suspendu par les excommunications des Papes, ses predecesseurs.

Ils recevoient à toute heure des ordres exprés du roy, de ne rien accorder au préjudice de sa dignité & de sa reputation: neantmoins ils

passerent les deux premiers poincts 1595.
pour gagner, disoient-ils, le der-
nier, qui estoit le plus important.
Du Perron en fut fort blasiné en
France, peut-estre injustement; les
Politiques luy reprocherent que
pour meriter la faveur du pape, il
avoit soumis son roy à recevoir des
coups de baston par procureur.

Au reste l'intercession de la sei-
gneurie de Venise, celle du duc de
Lorraine, & celle du duc de Floren-
ce, les sollicitations des cardinaux
de Joyeuse & de Tolet, & les bons
offices de Baronius, alors confesseur
du pape, avancerent fort l'affaire.
Tolet estoit Espagnol de naissance,
neantmoins il agissoit en cela contre
les interests d'Espagne, parce qu'il
vouloit meriter envers le roy par ses
services, le rappel des peres Jesuites,
de la compagnie desquels il avoit
esté.

Quand on fut convenu de tous
les articles, le S. pere prit jour pour, en Sep-
au seizième de Septembre, donner pu- tembre.
bliquement cete absolution: Ce qu'il
fit sur un eschaffaut dressé au parvis
de l'Eglise saint Pierre, avec les cere-

1595.
en Sep-
tembre.

monies qui se lisent tout au long dans l'histoire generale & dans les relations particulieres de ce temps-là.

Depuis ce jour-là il s'escoula un mois jusqu'à l'expédition des bulles, soit qu'il voulust par ce retardement faire plus estimer & plus desirer la grace qu'il accordoit, soit qu'il fust bien-aïse de donner temps au duc de Mayenne & aux autres chefs de la Ligue, d'achever leur accommodement.

Mais le roy, aussi-tost qu'il en eut receu nouvelles, ordonna qu'on eust à en rendre graces à Dieu par tout son royaume, manda au parlement de lever les deffenses qu'il avoit faites d'envoyer à Rome, ordonna que les concordats avec le saint siege seroient exactement observez, & rechercha toutes les occasions de tesmoigner son obeïssance à l'Eglise Romaine, & sa reconnoissance au pape.

enAouff.

Fuentes estoit devant Cambray, le mareschal de Balagny ne s'estoit gueres preparé à le recevoir, & n'avoit que sept cents hommes de garnison. Le duc de Nevers adverty du besoin

de la place, y envoya le duc de Retelois son fils aîné avec 400. chevaux, qui perça heureusement au travers des assiegeants. Mais les peuples d'Artois & de Haynaut pensant à se délivrer de l'oppression de Balagny, & l'archevesque de Cambray estant poussé du desir, non tant d'estre respectably dans son siege pastoral que dans les biens de cette Eglise dont Balagny luy empeschoit la joiissance, fortifierent l'armée des assiegeants de plus de huit mille hommes; contribuerent de grandes sommes de deniers, & y envoyerent de l'artillerie, des pionniers & des vivres.

Avec tout cela, elle n'advançoit pas beaucoup ses attaques, & comme les pluyes de l'Automne la fatiguoient fort, & que le duc de Nevers estoit à Peronne qui formoit un corps considerable pour la harceler, elle eust sans doute levé le siege, si Rosne qui sçavoit la discorde d'entre les chefs des troupes Françoises, & qui connoissoit la mauvaise disposition des bourgeois à l'esgard de Balagny, n'eust assure les chefs qu'ils verroient bien-tost esclorre quelque

1595.

chose de favorable. En effet les Cambresiens offensez de ce que le roy ne les avoit pas voulu recevoir au nombre de ses sujets, car ils luy avoient envoyé des deputez dès le commencement du siege pour l'en supplier, & desesperez de ce qu'ils auroient tousjours à gemir sous un si fascheux maistre qu'estoit Balagny, resolurent de secoüer le joug au plus tost.

en Septembre.

Dés qu'il y eut donc bresche faite, quoy que fort petite, ces habitants ayant attiré de leur costé deux cents Suisses de la garnison, se barricaderent par toutes les ruës, se firent de la grande place, & coururent parlementer avec les assiegeants. Balagny n'osa paroistre, sa femme vraye sœur du brave Buffy d'Amboise, descendit dans la place la pique à la main, & employa exhortations, prieres, promesses, & serments, pour arrester cete resolution. Vic leur remonstroit aussy qu'au moins ils devoient pourvoir à leur seureté par un traité en bonne forme, & prendre du temps pour y adviser. L'un ny l'autre n'y gagnerent rien : les auteurs de cete

revolution presserent si fort les choses, que les habitants sur la simple parole des Espagnols s'en allerent leur ouvrir la porte. Ils offrirent mesme à Fuentes de charger les François qui estoient à la bresche : mais il ne put consentir à cete lascheté, si bien qu'ils eurent le temps de se retirer dans la citadelle.

1595.

Elle estoit fort foible, le courage de ceux qui la deffendoient extrêmement abattu, & celuy des bourgeois & des Espagnols fort élevé par le bon succez. D'ailleurs il n'y avoit des vivres que pour dix ou douze jours ; car les Espagnols connoissant l'humeur avare de la dame de Balagny, comme le bled avoit esté un peu cher en Juin & Juillet, ils avoient trouvé moyen de tirer tout ce qu'elle en avoit dans ses greniers, en l'achetant au prix qu'elle y voulut mettre. La ville fut investie avant qu'elle les pust remplir par la moisson : de sorte qu'il se trouva qu'en vendant ses bleds elle avoit aussy vendu sa souveraineté.

En Septembre.

Lors que Vic eut reconnu le peu qu'il y en avoit dans les magasins,

en Octobre.

1595.

il fut d'avis qu'on demandast une trêve; elle leur fut accordée pour vingt-quatre heures. Le duc de Nevers cependant, n'ayant pû s'accorder avec Bouillon, & estant pressé par le peril où estoit son fils, manda aux assiegez qu'ils obtinssent la meilleure composition qu'ils pourroient. Ils la firent le 7. jour d'Octobre, pour sortir de la place deux jours après, & ils l'eurent en effet fort avantageuse.

La dame de Balagny creut que mourir estoit quelque chose de moins fascheux que de tomber dans le neant. Lors qu'elle vit donc que l'on traittoit, elle s'enferma dans une chambre, où la douleur & le desespoir luy crevant le cœur, elle expira quelques heures avant sa souveraineté: Son mary ne fit pas de mesme, il souffrit cete cheute avec une extrême insensibilité, & n'ayant plus rien à faire il emmena avec luy une belle fille de Cambray pour se consoler & pour se divertir.

Une resistance plus longue de sept ou huit jours eust pû sauver cete place. Le roy adverty du peril où elle estoit, partit en poste de Lyon

pour y venir donner ordre, mais il en apprit la réduction à Beauvais. Et là avec le déplaisir de cete perte, il fallut qu'il souffrist les murmures de ses gents de guerre, qui disoient tout haut qu'elle estoit arrivée par sa faulté, tandis que sa maistresse, pour ses interests particuliers, l'avoit retenu à Lyon. Sa mauvaise humeur se déchargea sur le duc de Nevers. Dans un conseil qui se tint pour deliberer ce qui estoit à faire après cete prise, il luy dit des paroles fort piquantes. Ce duc en fut si vivement touché, que ce déplaisir joint à la douleur de ses blessures, qui s'estoient rouvertes par les fatigues de la campagne, l'abattit au lit dans le chasteau de Nesle, & luy osta la vie vers la my-Octobre.

Pour reparer la perte de Cambray, le roy employa les forces qu'il avoit amassées à reprendre la Fere, seule place qui restaît aux Espagnols en deçà de la riviere de Somme, & qu'ils ne pouvoient secourir que fort difficilement. Il la croyoit si peu munie de vivres, qu'il faisoit son compte de la reduire à la famine avant que les Es-

1595.en Novembre.

1595.

pagnols pussent la rafraischir & rassembler leurs troupes. Ce fut pour cela que du commencement il se contenta de la bloquer par deux grands forts qu'il bastit au bout du marefc. Tandis qu'on y travailloit, il fit un voyage à Monceaux pour visiter sa maistresse; Puis delà il revint au siege, amenant avec luy le duc de Mayenne & quelques compagnies qu'il avoit.

1596.en jan-
vier.

Ce duc ayant esté assez ferme, suivant la protestation qu'il avoit tant de fois reiterée, pour ne point faire son accommodement que le roy ne fust converty & reconcilié à l'Eglise par l'autorité du saint pere, se monstra tout prest de le reconnoistre dès qu'il eut les nouvelles certaines de son absolution. Dans le conseil du roy, plusieurs estoient d'avis, puisqu'il avoit attendu si tard, de ne le point recevoir à aucun traité: mais le roy desiroit à quelque prix que ce fust, esteindre les restes de l'embrasement qui fumoient encore en divers lieux de son royaume, particulièrement en Provence & en Bretagne, & reparer les bresches que

les Espagnols avoient faites à la Picardie. D'ailleurs il y avoit autrefois 1596.
 eu quelque amitié entre luy & le duc; & il confideroit qu'il ne l'avoit jamais offensé personnellement, qu'au contraire il l'avoit tousjours traité avec beaucoup de respect; Qu'il n'avoit point livré aucune place aux Espagnols; Que s'il le desesperoit, il s'uniroit inseparablement avec eux; Et quel mal ne feroit-il pas à la France avec tant de braves qui le suivroient, si Rosne presque seul, luy avoit causé de si grandes pertes?

Ces considerations l'obligerent à ne le point rejeter; Et d'ailleurs les intrigues de sa maistresse le dispofoient depuis plus d'un an, à luy accorder des conditions avantageuses. Cete dame, outre son inclination genereuse qui la portoit à rendre office à tout le monde, cherchoit par tout à se faire des amis, tant parce qu'aspirât à devenir espouse legitime du roy, elle en avoit besoin pour obtenir la dissolution du mariage de la reyne Margueritte, que parce qu'elle desiroit s'asseurer d'un support en cas que le roy vinst à luy manquer. Or ne pou-

1596.

vant esperer aucune grace, ny des princes du sang, ny des Huguenots ny des Politiques, elle taschoit de s'acquérir ce duc, afin qu'il se devoïast entierement pour ses interests

Par cete voye il obtint les plus honorables conditions que jamais sujet ait euës de son souverain, mais qui pourtant estoient fort mediocres en comparaison de celles qu'on luy avoit offertes quand son party n'estoit pas encore defilé, & que traittant pour tous les membres unis, il eust pû en demeurer tousjours le chef.

en Janvier.

Dans son edit datté à Folembray du mois de Janvier, le roy parloit de luy en termes fort favorables; Il reconnoissoit que le zele de la Religion avoit esté le motif de ses actions. Il louoit & estimoit l'affection qu'il avoit euë à conserver le royaume et son entier; Et entr'autres articles: *Luy accordoit un oubly de tout le passé. Le déchargeoit de tout maniement & prise de deniers; Le remettoit luy & les siens dans tous leurs biens; Declaroit qu'il n'y avoit aucune charge contre les princes & princesses de sa maison tou-*

*chant la mort du feu roy; Luy promet-
toit d'entendre volontiers les demandes
des ducs de Merccœur & d'Aumale, &
surseoit l'exécution de l'arrest donné
contre ce dernier; Luy laissoit Chalon
sur Saone, Seure & Soissons pour vil-
les de seureté, & le gouvernement de
Chalon separé pour six ans & celuy
de Bourgogne, à son fils aisné; Se
chargeoit de l'acquiter de trois cents
cinquante mille escus, dont luy & ses
amis s'estoient engagez pour faire la
guerre; Comme aussi de toutes les det-
tes qu'il avoit contractées, tant en son
nom que comme chef du party, envers
les Suisses, Reistres, Lorrains & au-
tres estrangers, & s'obligeoit de les
mettre au nombre de celles de la cou-
ronne, & d'annuller toutes les obliga-
tions qu'il avoit faites pour ce re-
gard.*

1596.
En Jan-
vier.

Avec cét edit furent aussy expediez ceux du duc de Joyeuse & du nouveau duc de Nemours. Le roy leur accorda quelques conditions particulieres, & au premier encore le baston de mareschal de France. Quelque temps apres le duc de Mayenne estant allé saluer le roy à

1596.

Monceaux, il fut receu de luy avec un accueil si obligeant, qu'il advoüa que c'estoit pour lors que ce bon & genereux prince avoit achevé de le vaincre, & protesta que la vie luy manqueroit plustost que la fidelité & l'obeissance.

Il ne restoit plus de toutes les testes des factions que le duc de Mercœur, les Duumvirs de Marseille, avec quelques petites villes de Provence, & le duc d'Espèron; lequel s'opiniastrant à se maintenir dans le gouvernement de ce pais-là, sembloit prest d'entre dans la Ligue quand les autres en sortoient. Je ne parleray point des divers exploits qui s'estoient faits en Bretagne l'année precedente; sinon que les royalistes assiegeant le chasteau de Camper près de Rennes, le mareschal d'Aumont leur general fut tué. C'estoit un vaillant à toutes sortes d'espreuves, & un des plus ardents & des plus fidelles serviteurs du roy. Jean de Beaumanoir Lavardin fut honoré de sa charge de mareschal. La dissipation de l'armée suivit la mort de son general: mais le duc de Mercœur n'en tira aucun

avantage, à cause de ses deffiances qui le tenoient continuellement broüillé avec les Espagnols.

1596.
en Mars
& Avril.

La province ensuite receut quelque soulagement par des trêves de trois mois, qui furent souvent prolongées: mais aux Estats que S. Luc fit tenir à Rennes elle se laissa charger d'un fardeau tres-pesant. C'estoit d'un impost de six escus par tonneau sur tous les vins qu'on y apporte de dehors.

Durant les trêves, le Marquis de Belle-Isle estant entré dans le Mont Sainct Michel pour le surprendre, y fut tué par un capitaine de son party mesme, qui s'appelloit Ker-Martin. Il pensoit qu'en portant les clefs de cete place au roy, il auroit à ce prix-là un baston de mareschal de France.

en Janvier.

Depuis que les intentions du roy furent si manifestes aux Provençaux, qu'ils n'en pouvoient plus douter, les provisions du duc de Guise ayant esté enregistrées au parlement, & confirmées par un arrest foudroyant contre Espernon & tous ses adherants: ceux qui avoient suivy Espernon comme leur gouverneur l'abandonnerent,

1595.

& les autres qui estoient les plus attachez à ses interets furent fort esbranlez. Se deffiant donc de tous, i changea quelques gouverneurs, entr'autres Anchet de Mesplez qu'il tira de saint Tropez, l'une de ses meilleures places.

En effet Mesplez estoit l'homme du roy, qui avoit des ordres non seulement pour le chasser de la province, mais aussi pour empescher sous main que Lesdiguières n'y prit racine. Ce qu'il fit assez paroistre quand Lesdiguières ayant assiegé Sisteron, & estant sur le poinct de le forcer, il traitta avec le gouverneur Ramafort, & se jetta dedans avec 300. hommes pour le deffendre contre luy. Lesdiguières reconnut bien que cete traverse luy venoit de plus haut: neantmoins il ne laissa pas de continuer ses services, qui réussirent heureusement par tout: car il prit encore cinq ou six places sur les Espéronistes. Mais lorsqu'il vit que ses progres redoubloient les jalousies du duc de Gui & des Provençaux, & qu'il n'avoit rien en ce pays-là, ny pou

ses propres affaires, ny pour celles 1596.
 du roy, il s'en retourna en Daupiné
 sur quelque pretexte que la conjonc-
 ture luy presenta.

Lors que le duc de Guise fut de-
 meuré maistre de toutes les forces
 de la province, il fit seul ce qu'il n'a-
 voit pas voulu faire avec un compa-
 gnon, & acheva de pacifier la pro-
 vince, travaillant en mesme temps à
 en chasser les Savoyards & le duc
 d'Espéron, & à reduire la ville de
 Marseille. Les Savoyards y tenoient
 encore deux places, Grace & Ber-
 te: il recouvra la premiere par le
 moyen de deux capitaines qui tue-
 rent celuy qui y commandoit, &
 bloqua l'autre par des forts. Toute-
 fois à quelque temps delà le capitai-
 ne Alexandre gouverneur de la der-
 niere, ayant fait une grande sortie,
 tua tout ce qui estoit dans ces re-
 duits & les rasa; de sorte qu'il con-
 serva la place au duc jusqu'au trait-
 té de Vervin.

en Jan-
 vier &
 Février.

La reduction de Marseille estoit
 le coup le plus important; plusieurs
 desseins qu'on avoit tentez pour cela
 avoient avorté; la famine & les mi-

1596.

feres avoient fort disposé le ment
peuple à un changement : mais le
Dumvirs Louïs d'Aix , & Char-
les de Casaux , s'en tenoient d'autant
plus sur leurs gardes ; Et comm-
ils avoient offensé tant de gents pa
leurs violences, qu'ils ne pouvoien
esperer aucune seureté parmy des es-
prits qui ont beaucoup de ressent-
ment, ils aymoient mieux traite
avec le roy d'Espagne, qui leur pro-
mettoit des duchez au royaume d
Naples, qu'avec leur roy nature
Ils avoient donc envoyé pour ce-
trois de leurs confidents à Madric
Et cependant ils avoient obtenu
Jean André Dorie prince de Melfi
un secours de douze cents homme
qui leur fut amené sur quatre galere
par son fils Charles, avec esperance
d'un bien plus grand dans peu de
jours.

en Fé-
vrier.

Ce renfort n'empescha point la
ruine : elle provint de la cause dont
ils la devoient le moins attendre, sç-
voir d'un bourgeois nommé Pierre
Libertat, qui estoit un des plus in-
times amis de Casaux, en sorte qu'
luy avoit confié la garde de la po-

te royale. Cet homme, Corse d'origine, vaillant, hardy, & qui desiroit s'aggrandir par quelque action memorable, ayant de longue main dressé sa partie, traitta avec le duc de Guise pour le recevoir dans la ville, moyennant qu'on luy donnast la charge de *Viguier*, des lettres d'ennoblissement pour luy & les siens, le gouvernement de *Nostre-Dame de la Garde*, & cinquante mille escus d'argent.

Quand il eut ses seuretez, on prit le dix-septiesme de Fevrier pour l'exécution. Ce jour-là, le duc de Guise s'approcha de la ville à une demie lieue, & mit en embuscade plus avancée quelques troupes commandées par Alamanon. Le matin Louïs d'Aix estant forté par la porte royale selon sa coustume, avec quelques arquebusiers, pour descouvrir autour des murailles, Libertat qui y estoit en garde avec ses gents, leva le tresbuchet & l'enferma dehors. Casaux estoit dans la ville, & ne sçachant point qu'on eust jouié ce tour à Louïs d'Aix, venoit avec quelques-uns des siens vers cete porte à son ordinaire: Libertat va au devant, le charge &

1596.

le tuë. Louïs d'Aix cependant rentre pardeffus les murailles , s'estant fait tirer par une corbeille avec une corde, ramasse bon nombre de ses amis , entr'autres les deux fils de Casaux , & avec eux il vient attaquer Libertat, & regagne la porte. Mais l'advocat Bernard , que le duc de Mayenne après son traité avoit envoyé vers les Duumvirs pour leur persuader de se remettre dans l'obeissance sort dans la ruë la pique à la main & le mouchoir au chapeau, avec cinq ou six notables bourgeois , criant, Vive le roy. En un quart d'heure il assemble près de mille hommes ; & au même temps Alamanon s'avance & sort dehors avec ses trois cents. A l'abord Louïs d'Aix perd courage & recule, & se sauve dans le fort saint Victor ; les deux fils de Casaux jettent dans celuy de la Garde ; les Espagnols sautent dans l'eau pour gagner leurs galeres & prennent large. Enfin le duc de Guise entre avec ceu dans la ville, & sa presence est si redoutée que ne tellement tous ceux qui s'estoient cantonnez dans les tours & dans les forts, qu'ils se remettent tous à sa discrétion.

l'heure à sa discretion.

1596.

Ainsi cete grande ville fut ramenée à l'obeïssance du roy en moins de deux heures, sans aucune effusion de sang que de celuy de Casaux & de trois autres. Quant à Louïs d'Aix & au fils de Casaux, le premier se sauva la nuit de son fort, craignant d'estre livré par ses soldats, & les autres furent mis hors du leur, par le moyen d'un de leurs meilleurs amis, qui desiroit meriter son abolition à leurs despens. Ils se retirent tous à Genes; où ils acheverent leur miserable vie dans la pauvreté & dans le mespris.

en Fé-
vrier.

Marseille reduite, le duc de Guienne tourna toutes ses forces contre le duc d'Espéron. Comme celuy-cy venoit au secours de la citadelle de saint Tropez, que Mesplez tenoit siégée, il le chargea si impetueusement qu'il le força de repasser la riviere d'Argence; Ce qu'il fit avec tant de precipitation, que la plus grande partie de ses troupes y fut voyée ou assommée.

en Mars.

Aussy vains furent deux autres efforts qu'il fit pour secourir cete

1596. citadelle par mer, une fois par le moyen d'une galiote qu'il avoit, & une autre par celuy de quatre galeres, qui entrant par le golfe de Grimaud, mirent trois cents hommes à terre: Mesplez enfin força les assiégez de venir à capitulation.

Sur ces entrefaites, Espernon pensa estre emporté en l'air par la malicieuse invention d'un payfan qui avoit opiniâtement conjuré sa mort. Cet homme sçachant l'hostellerie où il estoit logé à Brignoles, trouva moyen d'y mettre dans une sale au-dessous de sa chambre, trois sacs de poudre, disant que c'estoit du bled qu'il vouloit vendre. Il y avoit dedans des ressorts de pistolets, au-dessus desquels il attacha une fisselle, qui noüa par l'autre bout à la corde dont ils estoient liez. Quand il sçeut qu'Espernon estoit à table qui dînoit, il alla querir un boulenger pour luy vendre ce bled, puis quand il l'eut amené dans le logis, il se desroba & vint droitement & gagna au pied. Cependant le boulenger ayant ouvert un des sacs, mit le feu aux poudres, & se brüla avec ceux qui estoient e

bas ; Et neantmoins cete fougade 1596.
 n'endommagea point le duc ny ses
 gents , à cause que sa plus grande
 violence prit air par les fenestres.

Il connut alors que c'estoit en vain
 que son grand courage se roidissoit
 à vouloir demeurer dans un pays, où
 l'on employoit de si detestables in-
 ventions pour le perdre : tellement
 qu'il se resolut d'en sortir avec hon-
 neur ; Et pour cela il eut recours à
 l'intercession du connestable, oncle
 de sa femme. Les progres des Es-
 pagnols en Picardie, obligerent le
 roy d'y deferer plus qu'il n'eust pas
 fait en un autre temps, & d'envoyer
 Roquelaure en Provence pour trai-
 ter cet accommodement. Espernon
 ayant conferé avec luy, accepta pre-
 mierement une tréve le quatorziesme
 de Mars ; puis ces conditions. *Qu'il*
seroit confirmé en toutes ses charges &
gouvernements ; Qu'il auroit encore
celuy de Limosin pour joindre à ceux de
Saintonge & de Perigord, & la sur-
vivance de tous pour son fils ; De plus
quelque somme d'argent, & assurance
que ceux à qui il avoit donné des gouver-
nements de quelque place en Provence, y

en Mars
& Avril.

1596. *seroient maintenus.* Le traité signé, il
 en May. sortit de la province le dixiesme de
 May : mais le souvenir des injures
 qu'il y avoit reçeuës ne sortit jamais
 de son cœur.

en Mars
 & Avril.

Le siege de la Fere ne fut du com-
 mencement qu'un blocus, tant à cau-
 se de l'incommodité de la saison, &
 du defaut d'artillerie, que de l'espe-
 rance que le roy avoit conçue de
 la reduire par la famine. Quand il
 connut qu'elle estoit bien plus mu-
 nie qu'il n'avoit creu, il commença
 à la presser davantage.

Le cardinal archiduc Albert d'Aus-
 triche, nouvellement pourveu du
 gouvernement des Pays-bas, desi-
 roit égaler la gloire du comte de
 Fuentes, qui en une campagne avoit
 pris quatre places sur ces frontieres
 il arma puissamment, & fit courir
 le bruit qu'il alloit secourir celle-là.
 Mais il ne le pouvoit faire sans le pe-
 ril d'une bataille qui eust esté trop
 grand pour luy, d'autant qu'il man-
 quoit de cavalerie, & qu'avec cela il
 eust eu à essuyer les garnisons de cinq
 ou six places, au travers desquelles
 il luy eust falu passer : Ces raisons

firent qu'il se contenta d'y jeter cinq cents chevaux , qui portoient chacun un sac de bled en croupe & un paquet de mesche à leur cou. Cela fait il tourna du costé de la mer , & ayant fait mine d'assiéger Monstreüil , il se rabattit tout d'un coup sur Calais , suivant le dessein que Rosne luy en avoit donné. Ce capitaine l'avoit desja investy , & s'estoit saisi des forts de Nieullay & de Risban.

1596.

L'espouvante qui estoit dans la place , & les vents qui sembloient s'entendre avec les assiégeants , la firent perdre en peu de temps. François de saint Paul-Bidossan , gentilhomme Gascon qui en estoit gouverneur , avoit mal pourveu à sa defense , & estoit peu authorisé parmy les bourgeois , & dans sa garnison. Ainsy , quand l'archiduc à son arrivée , eut forcé le faux-bourg du Courguet qui est le long du Havre , la frayeur saisit si fort les habitants qu'ils parlerent de se rendre : mais ils presserent bien plus lors qu'ils virent la bresche faite à leurs remparts ; Alors il n'y eut plus moyen de les

en Avril.

1596.

retenir, il falut capituler le deuxiesme jour du siege, pour rendre la ville dans huit jours, & la citadelle dans six autres, s'ils n'estoient point secourus.

Les huit premiers jours expirez, ils rendirent la ville, avec un tel estourdissement, qu'ils n'eurent pas la prévoyance de transporter aucune piece de canon dans le chasteau, où il n'y en avoit que trois de montées; et les bourgeois s'y retirerent en foule, au lieu de se tenir dans leurs maisons pour conserver leurs meubles, qui demeurèrent à l'abandon.

Cependant les vents rejeterent bien loing le comte de Saint Pol, & le comte de Belin son lieutenant, qui s'estoient embarquez à Saint Valery avec trois mille hommes. Ils ne repousserent pas moins rudement le roy mesme, qui estant party du siege de la Fere avec le regiment des Gardes & cinq cents chevaux, estoit venu monter sur la mer à Boulogne. Comme aussy ils se monstre-
rent opiniastrément contraires aux Hollandois; qui ayant lutté avec toute leur adresse contre les tempestes,

& demeuré quelques jours exposé au canon du risban , furent enfin contraints de se retirer.

1596.

Le roy avoit mis son unique esperance en la reyne d'Angleterre, & avoit envoyé vers elle Sancy , puis quelques jours après le mareschal de Bouillon , pour luy demander une prompte assistance : mais son changement de religion ayant presque tout-à-fait esteint l'affection de cete princesse , & beaucoup diminué de son estime , elle ne luy vouloit plus donner de secours gratuit , & demandoit Calais , puis qu'aussy bien il l'alloit perdre. Ce procedé peu obligeant luy estoit un surcroist de chagrin & de déplaisir , il aimoit mieux que ses ennemis luy arrachassent cete place par force que de la ceder par lascheté à ses amis. Sancy fit entendre cete resolution à la reyne, & luy representa tant de choses, qu'il la disposa à faire partir son secours qui estoit de huit mille hommes, & tout prest ; Si bien que le comte d'Essex qui le commandoit , se mit en mer avec les vents favorables. Mais tandis que l'on s'amusoit à resoudre

1596.

les difficultez qu'il y avoit pour le lieu, & les conditions de sa descente, la citadelle fut emportée.

L'archiduc avoit accordé aux assiegez une trêve de six jours: pendant ce temps-là, Bertrand de Patras Campagnols, frere du gouverneur de Boulogne, estant entré dans la citadelle par le canal, durant la basse marée, avec 250. hommes; la fit rompre. L'archiduc irrité de cete infraction, attaqua incontinent la citadelle, & par le conseil de Rosne qui connoissoit les defauts de la place, mit en poudre la courtine d'entre les bastions qui regardent le port; puis dès le midy du jour mesme vingt-troisiesme d'Avril, il fit donner l'assaut. Les assiegez en soustinent deux, non sans grande perte; Bidossan fut tué au second. Apres cela il estoit temps de se rendre: mais Campagnols, par un excés de bravoure, voulut en sousttenir un troisieme. Ses gens ne seconderent pas sa resolution, ils lascherent le pied, & jetterent ^{leurs} armes pour s'enfuir qui çà qui là. Ceux qui purent se refugier dans les eglises, ou éviter la premie-

re furie eurent la vie sauve; tout le reste au nombre de plus de sept cents fut passé au fil de l'épée.

1596.

Il n'eust pas esté bien difficile au roy de faire perir les Espagnols de faim dans Calais, s'il eust esté assuré que les Anglois l'eussent servy fidellement: mais comme il n'avoit pas trop de sujet de se fier à eux, il retourna au siege de la Fere, ayant auparavant renforcé les garnisons d'Ardres, de Monstreüil, & de Boulogne. La Fere eust encore pû durer long-temps par les formes ordinaires, n'eust esté la consideration de Colas: le roy d'Espagne avoit donné ordre à Osorio de ne pas attendre l'extremité, de peur qu'il ne fust obligé de livrer cet homme-là au roy; Ainsi quoy qu'il n'eust rien à craindre de plus d'un mois, il fit sa capitulation le quinziésme de May, dans laquelle Colas signa *le comte de la Fere.*

en Avril.

en May.

Mais cependant l'archiduc forty de Calais le troisiésme de May, pour faire sa derniere main, attaqua Ardres, petite place, mais tres-forte, & d'ailleurs considerable en ce qu'el-

1596.
en May.

le couvroit Calais. Le comte de Belin & Montluc s'y estoient enfermez pour la deffendre , & il y avoit quinze cents hommes dedans: neantmoins les horribles carnages de Doullens & de Calais , avoient si fort espouventé ces soldats , qu'ils ne se defendoient qu'en tremblant. Il arriva encore par mal-heur que Montluc, auquel ils avoient quelque croyance , fut tué d'un coup de canon, & qu'après , la basse ville fut emportée , & presque tous ceux qui estoient dedans assomez les uns sur les autres à l'entrée de la haute ville , parce que ceux qui la gardoient estant plus effrayez qu'eux , baissèrent la herse , & les laisserent exposez à la furie des assiegeants. Ensuite, Rosne se mit à foudroyer avec grand bruit d'artillerie le bastion du festin où le roy François avoit autrefois traité Henry VIII. roy d'Angleterre : Ce qui causa une espouvente si horrible & si universelle , que les soldats sautoient par dessus les murailles , ou alloient se cacher dans des caves. Belin extrêmement effrayé luy-mesme , demanda composition

& rendit la place le vingt - uniesme de May. Mais l'ayant fait malgré le gouverneur (il s'appelloit Isambert du Bois-Annebout) & sans en prendre l'avis des autres capitaines , il courut grand risque à la cour.

1596.

C'estoit la sixiesme * place que les Espagnols emportoient en un an sur la France , non tant par leur propre valeur que par celle de Rosne & d'environ une centaine de François desesperez , qui se croyant entiere-ment exclus de la grace , s'efforçoient de se faire regretter par le roy & considerer par les Espagnols. Or il arriva heureusement pour la France, que l'archiduc à son retour en Flandres , estant allé assieger Hulst dans le pays des Vaes , Rosne y fut tué en un assaut ; ce qui advint au mois d'Aoust.

* Le Ca-
telet , la
Capelle,
Dourlés,
Cam-
bray, Ca-
lais , &
Ardres.

Tant de pertes coup sur coup , la frontiere ouverte par quatre ou cinq endroits, la mer fermée, les pillages des gents de guerre , la surcharge des tailles & des imposts, causoient une incroyable consternation dans l'esprit des peuples, resveilloient les factions de la Ligue, & favorisoient

en Aoust.en Juins

1596.
en Juin.

les menées des Grands. Ceux - cy prévoyant bien que le trop prompt reſtaſſement de la puissance royale ſeroit l'aneantiffement de la leur, ſubornerent le duc de Montpenſier prince jeune & facile, pour luy faire propoſer au roy, Qu'il ſeroit bon de donner les gouvernements en propriété à ceux qui les tenoient, afin de les obliger par là à contribuer de toutes leurs forces à la deſenſe d'un eſtat auquel ils auroient véritablement part. On peut bien s'imaginer que cet expedient ne plût guere au roy: neantmoins il traitta ce prince de telle forte, que ſe faſchant pluſtoſt contre ceux qui l'avoient engagé à porter cete parole, que contre luy, il le rendit confus, & luy fournit des raiſons pour les confondre eux-mêmes, s'ils luy en reparloient jamais.

en Juillet
& Aoult.

Les Huguenots ne luy donnoient pas de moindres inquietudes que les grands de ſon royaume: il ne pouvoit leur accorder l'edict qu'ils demandoient qu'il n'offenſaſt le pape; et eux pour ſe mettre en ſeureté, deliberoient de ſe choiſir un protec-

teur, & d'establiir un ordre entre eux, qui certes eust formé comme un autre estat dans le cœur de l'Estat. Depuis sa conversion ils le regardoient comme un prince qui avoit interest de les destruire: ils prenoient pour artifices estudiez toutes les raisons & toutes les excuses qu'il apportoit de ce qu'il ne pouvoit pas si tost les satisfaire, & le souvenir du passé leur donnoit de justes craintes pour l'advenir. Aussi l'abandonnerent-ils au milieu du peril; Et ils tindrent plus de Synodes & d'assemblées en ces trois dernieres années, qu'ils n'avoient fait durant les trente-cinq precedentes.

1596.
en Juillet
& Aoust.

Le roy travailloit alors à reünir tous les Protestants ses alliez dans une Ligue contre la maison d'Austrie: ces mescontentemens des Huguenots jetterent bien de la froideur & de la deffiance dans leur esprit. Ainsi les princes Allemands s'en excuserent tous, horsmis le comte Palatin & le duc de Wirtemberg; lesquels encore ne donnerent que des paroles. Boüillon & Sancy eurent bien de la peine à y engager la reyne

en Septembre
& Octobre

1596.

d'Angleterre ; enfin elle la fit offensive & deffensive : *Le roy & elle s'obligeant reciproquement de s'envoyer quatre mille hommes dans leurs terres, s'ils y estoient attaquez, & de ne faire ny paix ny trêve avec l'Espagnol, sans le consentement l'un de l'autre.* Les Hollandois y entrerent aussy de fort grand cœur par un traité du dernier d'Octobre, & promirent de se mettre en campagne sur la frontiere d'Artois ou de Picardie, avec dix mille hommes de pied & quinze cents chevaux, secours aussy important que necessaire.

en Juin,
Juillet
& suiv.

L'armée du roy estoit si fatiguée du siege de la Fere, qu'il fut obligé de l'envoyer rafraischir dans les provinces, reservant seulement quelques troupes, avec lesquelles le mareschal de Biron fit trois differentes irruptions dans l'Artois. Il desola horriblement ce pays-là par le fer & par le feu, tant en revanche des cruels ravages que l'archiduc avoit faits dans le Boulonois après la prise d'Ardres, que pour luy apprendre à faire dorénavant meilleure guerre.

Au mois de Juillet on descouvrit

au Ciel une comete , dont la lumiere paroissoit quelquefois paste & terne, quelquefois plus vive & plus claire. Elle avoit une longue quenë qu'elle estendoit vers l'Orient & le Midy. 1596.

Vn autre prodige parut en France au commencement de l'année. François de la Ramée , jeune homme ainsy appellé du nom d'un gentil-homme chez lequel il avoit esté nourry en Poitou , se portoit pour legitime heritier de la couronne. Il disoit qu'il estoit fils de Charles I X. & d'Elizabeth d'Austriche , & contoit que Catherine de Medicis l'avoit desrobé au berceau , & l'avoit dépayfé , supposant qu'il estoit mort, afin de faire succeder son cher fils Henry III. Or estant passé, je ne sçay comment, de Poitou en Vermandois, il s'estoit logé chez un paysan qui luy aydoit à jouier cete comedie , & qui rendoit tesmoignage de quantité d'apparitions que ce jeune homme disoit avoir. Il y avoit beaucoup d'apparence que la piece estoit tramée & soustenuë par quelques grands du royaume , peut-estre qu'ils l'euf-

1596.

sent pouffée bien loing, & qu'ils en eussent fait un long embarras au roy, si on n'en eust pas coupé le fil. Un conseiller du parlement, qui se trouva sur les lieux, ayant fait prendre ce prétendu prince & son paranymphe, on les amena tous deux à Reims; où ils furent condamnez, le premier au gibet, le second à assister au supplice. Le parlement sur l'appel confirma la sentence, & adjousta que le corps de la Ramée seroit bruslé, & les cendres jettées au vent. Elle fut executée en Grève le huitiesme jour de Mars; et auparavant on obligea les condamnez de reconnoistre publiquement leur imposture.

en Mars.

en Sep-
tembre
& Oâo-
bre.

Les plus penibles occupations du roy estoient de contenter les Catholiques zelez & la cour de Rome; de trouver dequoy fournir aux despenses de la guerre dans la misere où estoit son royaume; & de remedier aux inconveniens que nous avons marquez. Pour satisfaire au premier poinct, il recut le legat de sa sainteté avec toute sorte d'affection & de reverence, & prit le soing de faire

1506.

instruire le prince de Condé dans la religion Catholique. La mere de ce prince ayant esté justifiée au parlement de Paris, suivit aussi la religion de son fils comme elle en suivoit la fortune, & fit son abjuration à Roüen aux pieds du legat. C'estoit Alexandre de Medicis cardinal & archevesque de Florence ; prelat qui estant venu en France avec un esprit pacifique, se monstroit aussi ennemy des faux zelez, qu'amateur de la paix & du bien de ce royaume.

Pour les deux autres poincts, le roy ne trouva pas de plus prompt moyen que de convoquer une grande assemblée de tout son Estat : mais ce fut des notables seulement choisis d'entre les grands, les prelatz, & les officiers de justice & de finance : car celle des Estats generaux eust esté longue ; et d'ailleurs autant que les plus sages politiques les ont autrefois aymez, autant les princes des derniers temps les ont redoutez.

en Novembre,

Celle-cy se tint dans la grande salle de l'abbaye de saint Oüin à

1596.
en No
vembre.



Rouen; le roy en fit l'ouverture le quatriesme de Novembre par une harangue pathetique, courte & sentencieuse: dans laquelle on fut ravy d'entendre ces paroles, dignes certes d'un veritable roy, quelque motif qui les luy mist à la bouche; *Qu'il ne les avoit pas appellez pour les obliger de suivre aveuglément ses volontez, mais pour recevoir leurs conseils, pour les croire, pour les suivre, bref pour se mettre en leur tutelle.* Le chancelier y representa les necessitez urgentes des affaires, & demanda une prompte assistance. Les deputez dresserent leurs cahiers pour la reformation de l'estat; et dans cete occasion les officiers de robe & de finance, firent bien voir par le ton qu'ils prenoient, que leur puissance s'en alloit excéder celle de tous les autres ordres, comme elle a fait jusques à ces derniers temps.

en De-
cembre.

Il y fut composé plusieurs beaux reglements, & on nomma des commissaires pour les faire observer, qui devoient demeurer jusqu'à une autre pareille assemblée, laquelle se feroit au bout de trois ans. Les ordres qui

se donnent pour le bien public dans ces assemblées-là, s'en vont toujours en fumée, il n'y a que les impositions, & ce qui est à la foule du peuple, qui demeure. Ainsi les gents du conseil du roy s'imaginant que ces commissaires estoient autant de contrôleurs de leur autorité, éludèrent bien-tost tous leurs soins : mais ils n'oublierent pas de faire executer bien ponctuellement les moyens que l'assemblée avoit consentis pour trouver de l'argent, (çavoir le reculement, ou pour mieux dire le retranchement des gages des officiers pour une année, & l'imposition du sol pour livre sur toutes les marchandises qui entreroient dans les villes closes, excepté le bled. Le premier moyen apporta quelque secours present, mais le second produisit plus de difficultez & de troubles que d'argent.

La santé du roy Philippe & son esprit mesme, n'avoient pas assez de vigueur pour suivre sa fortune, & pousser la prosperité de ses armes usqu'ou elle pouvoit aller dans la conjoncture d'alors. Comme il com-

1596.

1597.

en lan-
vier, &
suivans.

1596.

mençoit de tomber en langueur, il desiroit se mettre le reste de ses jours hors de l'inquietude des affaires, & d'ailleurs il avoit une passion de laisser au moins les Pays-bas à sa chere fille Isabelle Eugenie, n'ayant pû par la despense de tant de millions, luy acquerir la couronne de France. Il avoit donc escouté fort avidement les propositions d'accommodement que le saint pere luy faisoit, & avoit donné de longues & favorables audiences au general des Cordeliers on le nommoit Bonaventure de Calatagirone, qui l'estoit venu trouver de la part de sa sainteté. Il l'avoit ensuite envoyé vers l'archiduc Albert lequel l'avoit fait passer en France d'où il estoit retourné en Flandres. Si bien que le traité estoit fort avancé, quand un coup des plus estornants pour la France, l'interrompi & rejetta ce royaume dans un extrême peril.

Ce * Hernand Teillo gouverneur de Dourlens, qui dans un corps c
Nain avoit plus qu'un courage c
geant, estant bien informé du mauvais ordre que tenoient les habitans
d'Amie:

* Le vulgaire
l'appelloit Ar-
nantel.

en Mars.

X

d'Amiens à la garde de leurs portes, (car ils ne vouloient point souffrir de garnison) forma une entreprise sur leur ville, & l'ayant communiquée au conseil de l'archiduc, obtint quatre mille hommes de ce prince pour l'exécuter. Le dixième de Mars un peu avant neuf heures du matin, comme tout le peuple estoit au sermon, seize soldats desguisez en payfans, & commandez par un capitaine nommé d'Ognane, entrent par la porte de Montrescut, les uns portant des noix, les autres des pommes, les autres conduisant un chariot chargé de paille. L'un des premiers laisse exprès tomber un sac de noix tout deslié pour amuser la garde, & au mesme temps le chariot s'avance sur le pont de la seconde porte, & s'y arreste pour empescher la herse de boucher l'entrée. Au signal ordonné, qui estoit un coup de pistolet, ces soldats se ruënt dans le corps de garde, renversent les rabeliers, & chargent les hommes. Un gros de deux cents fantassins qui estoient cachez dans une chapelle à deux cents pas delà, puis un second

1597.
en Mars.

de mille autres, & après encore un de cavalerie qui estoit à un quart de lieuë plus loing, accourent pour les seconder. Il n'y eut que sept ou huit hommes de la garde qui firent resistance, les autres fuyant desperduëment, porterent l'espouvante par toute la ville; le Beffroy eut beau sonner, peu de gents se mirent en deffense. Les Espagnols cependant, se saisirent des portes, des eglises, des places, des remparts; Le comte de Saint-Pol aussi espouventé que le peuple, au lieu de se retrancher à une porte, monta à cheval & se sauva à Corbie, criant qu'il alloit querir des troupes qui estoient logées à une demie lieuë de là. Hernand se voyant maistre de la ville, l'abandonna au pillage: toutes les habitants furent despouillez jus qu'à la chemise, & mis à rançon horsmis ceux qui estoient de l'intelligence, ou qui avoient esté des plus ardents ligueurs.

Le roy estoit au lit quand il receut une nouvelle si surprenante: il se leva promptement, & envoya querir deux ou trois de ses amis pour l'

consoler. Les plus assurez croyoient la France en grand danger quand ils voyoient Paris devenu frontiere, à un bout le duc de Mercœur, à l'autre le duc de Savoye, au milieu le reste des vieilles factions qui essayoit de se renouër, & les nouvelles cabales qui monstroient la teste. Il n'y avoit qu'un remede, qui estoit de reconquerir promptement cette ville, mais l'entreprise paroissoit tres-difficile; et il estoit certain que, si on la manquoit, l'affront redoubleroit le mal. Ainsi la pluspart des chefs de guerre la dissuadoient; & il y en eut mesme qui voulurent faire enregistrer leurs protestations au parlement. Le duc de Mayenne fut presque seul de advis contraire, & encouragea si bien le roy, qu'il donna un petit corps de quatre mille hommes au mareschalde Biron pour investir la ville du costé de l'Artois, & tenir tousjours les ennemis en eschec. Quelques semaines après il resolut de partir luy-mesme, pour aller rasseurer ses places de la frontiere, & donner ordre à tous les preparatifs du sie-

1597.
en Mars.

1597.
en Avril.

Les fascheux restes d'une maladie que ses divertissements luy avoient causée l'année precedente, le ramenerent des frontieres à Paris, & l'arrestèrent près de trois semaines dans sa chambre. On ne scauroit s'empescher de dire que pendant ce temps là, les chagrins de son mal se joignant à ceux de ses affaires, firent presque succomber sa constance, & qu'ils luy tirerent de la bouche de plaintes plus conformes à son malheur, que bienseantes à la grandeur de son courage; Il fut mesme au parlement demander assistance, en termes qui estoient, ce semble, au dessous de sa dignité.

Du reste, sa presence ne fut point inutile à Paris pour haster les levées d'hommes & d'argent. Les provinces d'audeçà de la Loire se chargerent de luy entretenir six regimens d'infanterie; grand nombre de noblesse se rendit auprès de luy pour le suivre; & parce qu'il y en avoit quelques-uns de casaniers, & plusieurs de malcontents, le parlement pour les tirer de leurs maisons, donna un arrest qui notoit d'infam

HENRY IV. ROY LXII. 293
ceux qui ne monteroient pas à cheval en cette occasion.

Pour l'argent, Maximilian de Bethune Rosny y pourveut : il estoit demeuré seul sur-intendant des finances, Sancy & Schomberg n'ayant pû compatir avec luy, avoient quitté la partie & repris les emplois de l'espée. On fit un fonds considerable des prests volontaires, & de la creation de plusieurs charges ; les plus aisez de Paris se cottiserent eux-mesmes librement, tant par la crainte qu'ils eurent de rentrer dans les miseres de la guerre, que parce qu'on assigna leur remboursement sur l'amélioration des Gabelles, qui estoit un bon fonds. Il fut créé quatre conseillers en chaque parlement, autant de maistres des comptes dans la chambre de Paris, deux thresoriers de France dans tous les bureaux, deux élus dans toutes les elections, un triennal aux tresoriers de l'espargne, un aux parties casuelles, & ainsi de tous les comptables.

Ce dernier moyen estant extrêmement à charge aux finances du Roy, par consequent à son peuple, il

1597.
en Avril

1597. se trouva quelques conseillers au par-
 en Avril. lement, plus dignes de l'ancienne
 Rome que d'un pays où l'amour du
 bien public passe pour une resverie,
 qui proposerent de faire contribuer
 tous les officiers du royaume, offrant
 genereusement de se taxer eux-mes-
 mes les premiers, pour delivrer la
 France de ce fardeau à leurs despens
 mais le plus grand nombre ne fut
 pas le plus genereux, & l'interet
 l'emporta hautement sur l'honneur.

en Mars. Dès la fin de Mars Biron battoit
 la campagne du costé de Dourlen
 avec de la cavalerie, pour empê-
 cher que les Espagnols ne jettassent
 des munitions dans Amiens; et quo-
 qu'il fust plus foible en hommes que
 ceux de la ville, il commença neant-
 moins la circonvallation au delà de
 la Somme. Elle fut de quarante mi-
 le toises de circuit, & flanquée de
 sept forts pentagones, avec un pont
 sur la riviere au dessus du village de
 Longpré. Tout le mois d'Avril se
 passa à faire marcher des troupes
 celui de May à faire leurs loge-
 ments dans les quartiers; Ainsy les
 approches ne commencerent qu

peu avant le mois de Juin.

1597.
en Juin,

Ce fut vers ce temps-là que le roy y arriva avec toute sa cour & mesme avec sa maistresse. Il l'avoit logée auprès de luy, mais il fut bien-tost contraint d'eloigner ce scandale de la veüe des soldats, non seulement par leurs murmures qui venoient jusqu'à ses oreilles, mais aussy par les reproches du mareschal de Biron; qui ne consideroit pas qu'il n'est rien de plus dangereux que de choquer le plaisir de son souverain, & de prendre l'avantage de luy faire connoistre sa foiblesse.

Au bruit de la prise d'Amiens, les restes de la faction d'Espagne, voulurent se remuer dans Paris, où le roy Philippe entretenoit tousjours un petit conseil secret pour reschauffer ses partisans. Les plus ardents y firent donc quelques assemblées, pour adviser s'ils pourroient luy rendre quelque service dans cette conjoncture: Mais un des leurs en ayant esté descouvrir une qui se faisoit dans un cabaret, il y en eut quelques-uns de branchez en Grève; Et leur mort ignominieuse acheva de rompre cete

1597. dangereuse liaison.

en May.

Dans cete conjoncture, la plupart des seigneurs desespérant du salut de la France, ou estant bien-aïses d'avoir sujet de faire comme s'ils en eussent desespéré, il se tint une assemblée de la noblesse en Bretagne, en presence mesme de Brissac lieutenant de roy en ce pays-là, & du sceu, à ce qu'on prétendoit, des ducs de Montpensier, de la Trimoüille, & de Boüillon: où l'on proposa de faire un tiers-party, sous le nom de *Bons-François*, & sous la protection de la reyne d'Angleterre, comme si le roy n'eust pas eu assez de force pour les deffendre, ou qu'il eust manqué de soin & de courage. Mais les nouvelles qu'ils eurent que le siege d'Amiens alloit mieux qu'ils n'avoient creu, estoufferent cete proposition, & dissipèrent l'assemblée.

On n'esperoit pas autre chose du duc de Mercœur, sinon que les trêves qui ne devoient durer que jusqu'à la fin de Mars, estant expirées, il feroit un grand effort pour enlever toute la province: neantmoins

les agents du roy sceurent si bien le gouverner, qu'il les prolongea jusqu'à la fin de Juillet. En quoy il sembla entendre mal son interest, & donner sujet de luy reprocher à luy-mesme ce qu'il avoit dit plusieurs fois au duc de Mayenne, *Que les occasions ne luy avoient pas manqué; mais qu'il avoit souvent manqué aux occasions.*

1597.
en May.

Pour le duc de Savoye, Lesdiguières non seulement luy tint teste, mais encore porta la guerre jusques dans son pays. Il entra dans la Morienne avec six mille hommes, donna la chasse à Dom Salines general de la cavalerie du duc, prit saint Jean de Morienne, saint Michel, Aigeibelle, & plusieurs chasteaux. De son costé le duc arma puissamment pour le chasser de ses terres; et il y eut diverses rencontres entre eux, où la valeur de ce prince & l'experience de Lesdiguières, balancerent les succez tantost d'un costé, tantost de l'autre, jusqu'à la venue de l'hyver, qui separa les deux armées.

en Juins.

Les princes d'Italie croyoient tel-

1597.
en Juin.

lement la France perduë par la perte d'Amiens , que le duc de Florence eut la hardiesse d'en vouloir attraper quelque lambeau. Durant le plus grand feu de la ligue , Bauffet craignant que les Espagnols , qui avoient envie sur Marseille , ne se faissent de l'isle & chasteau d'If , dont il estoit gouverneur , avoit supplié ce duc de luy envoyer quelques troupes pour luy ayder à les garder. Le duc ne manqua pas cete occasion, il luy envoya cinq cents hommes : toutefois Bauffet garda toujours le chasteau d'If , & ne les logea que dans les dehors , & au bas de l'isle. Or un jour que son fils qu'il y avoit laissé en sa place , estoit allé à Marseille , ils se faisirent de ce chasteau , moitié par adresse , moitié par force , & en chasserent les François.

Ils protesterent d'abord , pour endormir les Marseillois , qu'ils le vouloient tenir au nom du roy & le défendre contre ses ennemis ; mais lors que le duc de Guise eut basti un fort dans l'isle de Ratonneau , qui est proche de celle d'If , afin de cou-

virir Marseille & de les contrecarrer, ils declarerent ouvertement leur intention. Jean de Medicis frere du duc de Florence , y estant arrivé avec cinq galeres, bastit un fort dans l'isle de Pommegue, qui est distante d'un mille des deux autres, prit les fregates que les Marseillois avoient chargées de vivres, pour aviçtualler le fort de Ratonneau, & mesme fit entendre à du Vair qui l'estoit allé trouver, que ces isles appartenoient au duc son frere. En effet, si les affaires du roy ne se fussent pas remises, il eust expliqué ses prétentions, & eust dit que la duchesse sa femme y avoit droit, comme estant de la maison de Lorraine, qui croyoit en avoir sur la Provence.

Les Huguenots depuis la conversion du roy, faisoient comme bande à part, & songeoient à leurs propres interets, parce qu'ils n'estoient plus conjoints avec les siens. Ils n'avoient esté occupez depuis deux ans qu'à tenir des assemblées politiques qui estoient composées de trois deputes de chaque province, sçavoir un gentilhomme, un ministre, & un

1597.
en Juin.

ancien. Ce fut premierement à Saumur, puis à Loudun, ensuite à Vendosme, delà derechef à Saumur, & finalement à Chastelleraud. De tous ces endroits ils avoient envoyé des deputez au roy, le supplier de convertir la trêve que Henry III. leur avoit accordée, en une paix irrevocable; et il les avoit tousjours amusez de belles paroles, de diverses remises, & de plusieurs difficultez, qu'il faisoit naistre luy-mesme.

Quand ils eurent donc reconnu que plus il avançoit ses affaires, moins il vouloit leur accorder de choses, que d'ailleurs il estoit parfaitement bien avec le saint pere, & qu'il combloit les ligueurs de caresses & de presents, ils s'imaginerent que la venue du legat en France luy avoit fait prendre des desseins pour leur perte, & qu'il estoit sur le point de s'accommoder avec l'Espagne pour les accabler. Cete apprehension & les suggestions de la Trimouille & du mareschal de Bouillon, penserent deux ou trois fois leur faire prendre les armes: neantmoins les plus ti-

mides d'entre eux qui voyoient , que lors qu'Amiens seroit pris, ils demeureroient à la discretion du roy , ne purent s'y resoudre; au contraire, joignant leurs persuasions aux moyens qu'il employoit en mesme temps pour gagner des deputez dans leur assemblée, ils agirent de telle sorte, qu'ils reduisirent les autres à avoir patience, & attendre l'edict qu'il leur promettoit.

Il s'en trouva peu neantmoins qui se rangeassent auprès de luy au siege d'Amiens , les apprehensions que les malicieux leur donnoient *d'une saint * Barthelemy de campagne*, & le peu de consideration où ils croyoient estre à la cour, les retindrent chez eux. Au reste tout ce qui sembloit estre le plus contraire au roy le servit tres-utilement en cete occasion : car Biron se surpassa luy-mesme ; bien qu'il n'eust plus d'affection pour luy, sa propre gloire le faisoit agir ; les ligueurs se picquerent d'estre les restaurateurs de l'Estat comme ils avoient esté les defenseurs de la religion ; Et la reyne d'Angleterre, quoyque mal satisfai-

1597.
en Juin.

* C'est à dire qu'on ne les massacrast dans l'armée.

1597. te, luy envoya quatre mille bons
 en Juin, hommes.

Juil-

Iet &

Aouft,

Il y avoit dans la place cinq mille hommes de garnison, & plus de soixante pieces de canon montées sur les remparts : par le moyen de ces forces les assiegez estoient à toute heure aux mains avec les François, ruinoient leurs travaux & leurs batteries, les arrestoient à chaque pas, & mesme les faisoient souvent reculer, en sorte qu'il se passa trois mois avant qu'ils en fussent au fossé. Entre une infinité de sorties, il y en eut trois grandes, dans la dernière desquelles il fut tué cinq cents François & trente de leurs officiers. L'usage des mines, dont on s'estoit peu servy en France durant les guerres civiles, recommença en ce siege : les uns & les autres s'attaquoient incessamment par ces feux souterrains ; et souvent tel en pensoit faire jouer une, qui en sentoit crever une autre sous ses pieds, & se voyoit tout d'un coup enlever en l'air ou enfouyr en terre.

Les perpetuels combats de nuit & de jour, emporterent grand nom-

bre des affiegez, les maladies en mirent encore plus sur la litiere, & leurs medicaments qui estoient vieux & gastez, tuoient leurs blesez au lieu de les guerir. D'ailleurs ils avoient à se deffendre au dedans contre les habitans, dont ils avoient descouvert une grande conspiration, qui devoit ouvrir une porte aux assiegeants: tellement que Hernand Teillo n'osoit plus faire de sorties qu'il ne mist des corps de garde à cheval dans les ruës. N'ayant donc plus de monde que ce qu'il luy en falloit pour soustenir les assauts, il manda à l'archiduc, l'estat où il estoit, le conjurant de faire un effort pour sauver une place qui couvroit ses pays-bas, & qui luy donnoit une si belle entrée en France.

L'archiduc fut mal secondé en ce dessein par le roy d'Espagne: mais estant assez excité par sa propre gloire, & ne se souciant pas de hazarder quelques villes de son pays pour conserver une conqueste si importante, il assambla en diligence une armée de dix-huit mille hommes de pied & de quatre mille chevaux, & s'estant mis en marche accompagné

1597.
en Juil-
let, &
Aoust.

en Aoust.

5971.
en Aoult.

du duc d'Aumale & du vieux comte Mansfeld qui se faisoit porter en chaise, envoya devant le colonel Contreras avec 900. chevaux pour reconnoître. Il faisoit fort dangereux de mettre un party de cavalerie en campagne devant une armée où il y avoit près de 7000. chevaux : aussy Contreras au partir de Dourlens, s'estant avancé jusqu'à Querieu à trois lieuës près d'Amiens, fut vivement poussé. Il pensoit en cas de besoin, se sauver à Bapaume, mais il fut atteint par les chevaux legers sur le ruisseau d'Encre, & chargé par le roy mesme qui luy prit trois cornettes, & mit tout le reste en desroute par les bois, à la mercy des payfans qui sont sans misericorde.

en Sep-
tembre.

Cet eschec fut un mauvais presage pour l'entreprise de l'archiduc; encore plus la mort de Hernand Teillo, qui sans doute l'eust bien secondé. Le troisiéme de Septembre, comme il estoit sur un ravelin prest à faire une sortie, il fut tué d'une mousquetade qui l'atteignit dans le costé. Les assiegez d'un consentement unanime eleurent en sa place Hierosime Caraffe

HENRY IV. ROY LXII. 305
marquis de Montenegro , & le re-
connurent pour leur gouverneur.

1597.

Deux jours apres François de l'Espina-
y S. Luc gouverneur de Broüa-
ge , & grand maistre de l'artillerie ,
eut un pareil sort. C'estoit un sei-
gneur qui avoit peu de pareils à la
cour en valeur , & pas un en genero-
sité , en esprit , & en tous les agré-
ments de la conversation. Son gou-
vernement passa à son fils : mais sa
charge de grand maistre à Antoine
d'Estree par la faveur de Gabrielle sa
fille , à condition toutefois qu'il en
prendroit recompense , & donneroit
sa démission , quand il plairoit au
roy.

Le 15. du mois l'Archiduc partit
de Dourlens en corps d'armée : mais
comme il ne fit que trois lieuës les
deux premieres journées , à cause
que le duc de Montpensier voltigeoit
au devant de luy avec la cavalerie le-
gere ; le roy s'imagina qu'il n'avoit
pas dessein de rien entreprendre à
force ouverte , mais seulement de
tournoyer autour de son camp pour
jetter quelque rafraischissement dans
la place par surprise ; Si bien que le

1597.
en Sep-
tembre.

troisieme jour il s'en alla le matin à une partie de chasse qu'il avoit faite. Or l'archiduc, soit qu'il en fust adverty, ou qu'il eust déjà pris sa resolution, fit plus de chemin cete nuit-là & le matin que les deux autres jours, de sorte qu'un peu avant midy il parut sur une colle qui est à cinq cents pas au delà de Longpré. Son intention estoit de gagner ce poste, & ensuite de se rendre maître du pont sur la Somme pour jeter 2500. hommes dans la ville, lesquels il avoit choisis exprés, & mis sous la conduite de Charles de Longueval comte de Buquoy.

A la veuë de cete grande armée, les gaujats & les vivandiers de celle du roy s'enfuyent esperduëment, les corps de garde avancez sont abandonnez, les gents de pied se mettent en confusion & puis en defroute, le conestable ny les autres chefs ne les peuvent rasseurer, les ducs de Montpensier & de Nevers se presentent en vain sur le bord des lignes pour couvrir le desordre qui estoit dans le camp; l'effroy s'espandoit de plus en plus dans toutes les troupes.

La cavalerie Espagnole crioit déjà *victoire*, & tous les soldats, *allons il faut donner*. Mais l'archiduc ne sçeut pas se servir d'une si belle occasion, il perdit plus de trois heures de temps à tenir conseil. Cependant le duc de Mayenne qui devinoit bien son dessein, fit marcher quelques vieux corps & six pieces de campagne du costé de Longpré, & le roy revenant de la chasse remit l'assurance & l'ordre dans ses troupes, quoy qu'avec beaucoup de peine.

A la fin l'archiduc après avoir deliberé bien long-temps, s'esbranla pour descendre à Longpré. Comme ses troupes estoient à my-coste, les six pieces d'artillerie se mirent à joüer, & donnoient tout au travers de ses gens si à propos, qu'elles emportoient des rangs tous entiers. Neantmoins ils n'avoient plus que la longueur de cinq ou six cents pas à esfuyer cete fascheuse tempeste ; après quoy ils n'eussent plus esté en bute, & eussent facilement gagné le poste de Longpré & le pont. Mais ce fracas inopiné luy troublant d'autant plus le jugement & la veüe, que ses es-

1597.

pions l'avoient asseuré qu'il n'y avoit point de canon en cét endroit-là, il leur commanda de regagner le haut pour se mettre à couvert; Ce qui les exposa bien plus long-temps aux coups de l'artillerie, & luy cousta deux cents hommes au lieu de cinquante. Son conseil trouva à propos que delà il allast se poster à Saint Sauveur, qui est à un quart de lieue plus à gauche sur le bord de la riviere.

La nuit se passa en continuelles alarmes. Cependant le duc de Mayenne, de peur de retomber au même peril que le jour precedent, fit fortifier en diligence les advenuës de Long-pré. Cette prévoyance estoit tres-necessaire : car le lendemain l'archiduc dressa un pont vis-à-vis S. Sauveur, & en un mesme temps se mit en devoir d'y faire passer des troupes, & d'attaquer encore Long-pré. Mais il trouva les François si bien preparez à le recevoir en tous ces endroits, qu'il n'osa pas s'engager davantage. Dès le jour mesme il songea à sa retraite, & le soir alla camper à Vignancour. Encore n'y de-

meura-il que quatre ou cinq heures; Car ayant veu que le roy l'avoit suivi avec toute son armée, horsmis quatre mille hommes qu'il avoit laissez dans les trenchées, & que le poste n'estoit pas tenable, il en deslogea un peu après minuiet. Si le roy en eust esté creu, il ne l'eust pas laissé retirer sans bataille; Il y avoit quelque apparence qu'il l'eust gagnée sur des troupes esbranlées par la confusion de la retraite, & sans doute que la conquête des Pays-bas eust esté le fruit de cette victoire. Toutefois ses capitaines considerant que le sort des armes est fort journalier, & que le royaume de France eust periclité en sa personne, parce qu'en l'estat où estoient les choses, sa succession eust esté fort contentieuse, retinrent son ardeur & le ramenerent au siege.

L'archiduc rentré dans l'Artois occupa ses troupes à prendre Monthulin qui incommodoit Ardres, puis les licentia & se retira dans Arras. Il y tomba malade, de chagrin, à ce qu'on disoit, d'avoir si mal réussi dans son entreprise d'Amiens,

1597.
en Sep-
tembre.

& d'avoir appris que durant son absence le prince Maurice luy avoit enlevé sept ou huit places le long des rivieres du Rhin, & dans le pays d'Over-Iffel.

Le jour mesme qu'il s'esloigna, sçavoir le dix-neufiesme de Septembre, les assiegez ayant esté sommez, ne jugerent pas à propos de s'opiniâstrer davantage à une defense, qui eust pû encore estre longue, mais eust esté inutile & fort dangereuse pour eux. Ils capitulerent donc aux meilleures conditions que l'on ait accoustumé d'accorder en pareille occasion. *Ils promirent de se rendre dans six jours, si dans ce temps-là ils n'estoient secourus; On leur permit d'en donner advis à l'archiduc, & ils baillerent des ostages pour seureté de leur parole.* Ce terme expiré ils rendirent la ville dès le matin du vingt-cinquieme du mois; Le connestable la receut au nom du roy, & ils en sortirent sur les dix heures du mesme jour, emmenant dans leur bagage trois cents bleffez, & mille femmes, dont il y en avoit quatre cents de la ville.

Le roy estant à cheval à la teste de son armée , permit avec grande courtoisie , à Montenegro & à leurs autres capitaines de luy venir embrasser les genoux. Le soir il fit son entrée dans la ville , & en donna le gouvernement à Dominique de Vic ; qui n'y ayant trouvé pour lors que huit cents habitants, la repeupla dans deux ans de plus de quatre mille , & obtint du roy le rétablissement de leurs privileges ; mais il ne put empêcher qu'on n'élevast sur leur teste une citadelle , qui fait encore gemir les petits fils de la negligence de leurs grands peres.

1597.
en Sep-
tembre.

en Octo-
bre,
& No-
vembre.

Le roy luy mesme porta les nouvelles de la prise d'Amiens à l'archiduc qui estoit dans Arras ; & y alla pour le visiter avec toute son armée, & le saluer de quelques volées de canon ; Puis comme il vit que rien ne l'esbranloit , il rebroussa vers Dourlens & le fit investir. Mais les pluyes, les boïies, la disette de vivres, les trop longues fatigues , & les maladies que toutes ces incommoditez engendrent , le contraignirent de descamper avant la fin du mois d'Oc-

1597. *tobre avec beaucoup de dommage & quelque honte.*

en Octo-
bre, &
suivans.

Sur la fin de cete année la duché de Ferrare, faite d'hoirs masles, retourna au S. siege par la mort du duc Alfonse II. le dernier legitime des princes du nom d'Est, & fils d'Hercule II. & de Madame Renée de France. Ferrare estoit du nombre de ces terres que la comtesse Mathilde, fille & heritiere de l'aînée de la maison d'Est, donna au saint siege pour l'amour du pape Gregoire VII. vers l'an 1077. Depuis cetemps-là, les descendants masles des autres freres, portant titre de marquis d'Est, en avoient tousjours joüy, non plus comme propriétaires, mais seulement comme Vicaires du saint siege, jusqu'à l'an 1471. que le pape Paul II l'érigea en duché, & en investit Borso; auquel l'Empereur Federic III avoit aussi donné Modene & Reg avec pareil titre.

Or le duc Alfonse II. se voyant sans enfants masles, avoit fait plusieurs tentatives envers les papes & l'Empereur, pour obtenir le transport de ses Duchez à Cesar d'Est qui estoit son parent. La cour de Rome ne tenoit pas qu

pas que ce Cesar fust habile à succeder, parce que son pere, qui estoit un Alfonso, ne passoit que pour fils naturel du duc Alfonso I. du nom. Ainsi de ce costé-là il ne sceut jamais rien impetrer: mais il donna de si grandes sommes à l'empereur Rodolfe, qu'il luy accorda le transport de la duché de Modene & Rege, de la principauté de Carpy, & de quelques autres terres mouvantes de l'empire. Il se promettoit qu'avec cela, avec les riches meubles, & avec les bons amis qu'il luy laisseroit, il pourroit se maintenir par force dans la duché de Ferrare. En effet, quand il fut mort, ce qui arriva le vingt-septiesme d'Octobre, Cesar se croyant appuyé des Venitiens & de l'Espagnol mesme, se mit en possession, & d'abord tint ferme contre les excommunications du pape Clement, & contre son armée, qui estoit commandée par le cardinal Aldobrandin, legat & neveu de sa sainteté. Mais quand il apprit que le roy de France, ce qu'il n'eust jamais creu, prenoit l'affirmative pour le pape, & que la crainte de cette grande puissance refroidissoit ses alliez & espouventoit les Ferrarois, il baissa la lance, &

1597.
en sep-
tembre.

Henry IV. après tant de fatigues & de peines, desiroit ardemment jouir du repos, & apprehendoit que dans la continuation de la guerre la fortune ne fist un autre coup pareil à la prise d'Amiens, & qu'il n'esclatast quelque faction au dedans de son royaume de la part des grands, ou des Huguenots, ou de sa maison mesme, parce qu'il n'avoit point d'enfants. Pour le roy Philippe, il se sentoit moribond, & voyoit que son fils estoit foible & sans experience; Ainsi ils estoient resolus d'y proceder avec plus de sincerité qu'on n'a accoustumé d'en apporter en de pareilles occasions.

1598.
en lan-
vier.

Le roy nomma pour cet effect Pomponne de Believre, & Nicolas Bruslard de Sillery, tous deux conseillers d'Etat, & le dernier aussy president au parlement. Le roy d'Espagne avoit donné pouvoir à l'archiduc de choisir des deputez; Et il l'avoit ainsi fait, afin que s'ils estoient obligez de ceder le pas à ceux de France, la honte en fust moindre pour luy. L'archiduc nomma donc Jean Richardot president du conseil du roy

1598.

Catholique aux Pays-bas, Jean Baptiste Tassis chevalier de l'Ordre de S. Jacques, & Louys Verreiken audiencier, premier secrétaire & thresorier du conseil d'Etat.

Ceux de France arriverent à Verwin le septiesme de Février, ceux d'Espagne peu de jours après. Les François, comme estant chez eux, les allerent visiter les premiers, mais ne voulurent pas estendre leur civilité, jusqu'à leur donner le premier rang dans la seance. C'estoit un grand differend qui se presentoit dès l'entrée: le legat trouva un expedient pour l'accommoder. Il prit le haut bout, comme il luy appartenoit, mit son nonce à sa droite, & donna le choix aux François ou des'asseoir au dessous du nonce, ou de se mettre vis-à-vis. Ils choisirent le second, & laisserent l'autre aux Espagnols. Par ce moyen tous furent contents; ceux cy se ventant d'avoir la main droite, & les François d'avoir la place la plus proche du legat; outre que celuy, à qui on donne le choix, a l'avantage.

Ils convindrent d'abord d'une ces-

fation d'armes à quatre lieues aux environs de Vervin , & de sauf conduits pour leurs courriers qui iroient à Paris & à Bruxelles. Le roy s'estoit expliqué qu'il ne pouvoit traiter , si on ne remettoit les choses au mesme estat qu'elles avoient esté mises par le traité de Catteau en Cambresis l'an 1559. & si on n'y comprenoit ses alliez. Les deputez de l'archiduc demeurèrent d'accord du premier poinct : mais n'ayant pas de pouvoir exprés pour le second, il falut depescher en Espagne pour cela. On leur en envoya un apparent , mais avec des ordres secrets , qui leur enjoignoient de n'y point comprendre les rebelles des Provinces - Unies , qu'ils pretendoient estre tousjours leurs sujets , ou bien en eschange d'y faire comprendre de leur part le duc de Mercœur ; car il n'estoit pas plus rebelle , disoient - ils , que ces provinces , comme aussi le duc de Savoye , sans qu'il fust obligé de rendre le marquisat de Salusses

C'estoient deux grandes difficultez : il y en avoit encore deux autres : l'une pour la maniere & le

1598.
en Fé-
vrier.

temps de restituer les places, & l'autre sur l'affaire de Cambray : car les François demandoient qu'on le remist en neutralité, & que l'on abattist la citadelle, & les Espagnols s'opiniastroient à le retenir, parce, disoient-ils, qu'ils l'avoient conquis sur un usurpateur.

Mais pour les deux premières, la bonne fortune du roy & le fidelle service de ses capitaines les surmonterent. Le duc de Savoye au commencement de Février, s'estoit remis en campagne avec une armée considerable, ayant pour son lieutenant Albigny, qui depuis peu estoit passé à son service. Avec ces forces il reprit Aiguebelle, & puis assiegea Charbonnières, place élevée sur un haut rocher à l'entrée du passage qui va de Chambery à S. Jean de Maurienne. Lesdiguières envoya Crequy avec douze cents hommes, au secours ; le duc l'ayant laissé venir, l'enveloppa si adroitement dans les destroits des montagnes, luy & tous ses gents, qu'il en desfit une partie, & contraignit le reste & leur chef mesme de poser les armes & de se

rendre , après qu'ils eurent passé la nuit dans les neiges.

1598.
en Mars.

Cet eschec avoit porté une telle espouvante dans le Dauphiné & dans le Lyonois , où il n'y avoit pour lors aucunes forces , que le duc en avoit conçu de nouveaux desseins sur ces provinces. Lesdiguieres mesme feignit d'estre estourdy d'un si grand coup , & peut-estre qu'il l'estoit : mais ce vieux * Renard ayant repris ses sens , executa un dessein qui arresta toutes les conquestes du duc. Ce fut la prise du fort de Baraux ; Il l'attaqua la nuit du treizieme de Mars au clair de la lune , & l'emporta de vive force en moins de deux heures , quoy que la garnison fust advertie de son entreprise , & qu'elle l'attendist la mesche sur le serpent.

* Le duc de Savoye l'appelloit ainsi

La reputation de ce coup estant fort grande , quoy que l'importance de la place ne le fust pas , l'ambassadeur de Savoye ne parla plus si haut à Vervin. Il tenoit pourtant toujours ferme pour le marquisat : mais les Espagnols ne le soustindrent pas comme ils eussent dû soustenir le

1598.

gendre de leur maistre, & l'obligent mesme de relascher. Ainsi quant à ce qui le touchoit, on demeura d'accord, *Que le pape seroit le seul juge des differends du duc avec le roy; Que sa sainteté les decideroit dans un an; Que si elle mourroit avant ce temps-là, il y auroit après sa mort trois mois de trêve, durant lesquels les parties conviendroient d'autres arbitres; Que cependant le duc rendroit la ville de Berre en Provence, laquelle il tenoit encore, & qu'il desadvoueroit le capitaine la Fortune, qui s'estoit saisi de Seure* en Bourgongne sous son nom; Que du reste il se tiendrait neutre entre les deux couronnes.*

*On l'appelle maintenant Bellegarde.

Quant au duc de Mercœur, comme il cherchoit de jour en jour des refuites pour ne pas conclurre son accommodement, esperant que les Espagnols le comprendroient au nombre de leurs alliez: le roy fut conseillé par Schomberg de s'approcher de la Bretagne, afin que sa presence achevast de terrasser ce duc, & de terminer aussy l'affaire des Huguenots. Il suivit ce bon avis, & envoya ordre à Brissac de recom-

mencer la guerre , tandis qu'il se pre-
 paroît pour ce voyage , & qu'il or-
 donnoit un conseil à Paris pour y
 gouverner durant son absence , &
 des troupes pour garder la frontie-
 re contre les invasions de l'archiduc.

1598.
 en Mars,
 & Avril.

Dés que Brissac eut repris les ar-
 mes , il executa une entreprise qu'il
 avoit projetée sur Dinan. Les ha-
 bitants s'y barricaderent contre le
 chasteau ; et il l'assiegea avec ses
 troupes , & le receut à composition.
 Le roy partit de Paris au mois de
 Février. Le bruit de sa marche es-
 tonna si fort les capitaines qui te-
 noient de petites places aux provin-
 ces frontieres de Bretagne, comme
 Craon & Rechefort en Anjou ,
 Montjan au pays du Mayne , Mire-
 beau en Touraine, Tifauges en Poi-
 tou , & Ancenis mesme en Breta-
 gne , qu'ils luy en apportèrent les
 clefs sur le chemin.

en Fé-
 vrier.

L'estonnement du duc fut extre-
 me , lors qu'il apprit que ces places,
 qu'il croyoit luy devoir servir com-
 me de fortifications avancées pour
 retarder les armes du roy , estoient
 tombées en un moment , & lais-

1598.
en Avril.

soient celles qu'il avoit en Bretagne tout à descouvert, & d'ailleurs fort esbranlées par leur exemple. N'y ayant donc plus d'autre salut pour luy que dans la clemence du roy, il y eut recours par l'intercession de la dame Gabrielle, dequis peu duchesse de Beaufort. Elle offroit de luy obtenir des conditions honorables, pourveu qu'il voulust donner sa fille unique pour la marier à son fils aîné, que les courtisans flateurs nommoient *Cesar-Monsieur*. Il ne rejettoit pas cette proposition : mais sa femme, (c'estoit Marie de Luxembourg-Martigues) princesse fiere & glorieuse, n'y pouvoit consentir. Son mary neantmoins sçachant le pouvoir que les dames avoient auprès du roy, l'envoya au devant de luy, & la chargea de luy offrir leur fille, pour en disposer en faveur de tel prince qu'il luy plairoit.

Ils esperoient l'un & l'autre que ce leurre leur serviroit à disposer la dame à leur rendre les bons offices dont ils avoient besoin, & qu'après ils trouveroient des delais pour l'accomplissement de leur promesse, pen-

dant lesquels le temps feroit naistre quelque occasion qui tourneroit la chose autrement. Mais cete dame aufsy fine qu'eux, ne se pressa pas de les servir, au contraire elle leur voulut faire sentir que son intercession seule les pouvoit sauver. Donc, quand la duchesse de Mercœur se presenta aux portes d'Angers, elle en fut repoussée fort rudement, & contrainte de se retirer au pont de Sé : mais lors que sa fierté ainsi humiliée, se fut remise entierement aux volontez de la dame, on l'envoya querir le jour mesme, & le roy fort tendre aux larmes de ce sexe, & tres-facile à tout ce que desiroit sa maistresse, accorda au duc un edit presque aufsy honorable qu'il en eust pû souhaiter quand ses forces estoient entieres.

Car il prenoit la peine de l'excuser dans la Preface, de ce qu'après sa reconciliation avec le pape, & mesme après la venuë du legat en France, il ne s'estoit pas rangé auprès de luy, & pour cela, il supposoit que ce duc en avoit usé de la sorte pour de grandes raisons qui regardoient la conservation de la Bretagne,

„ laquelle eust couru risque d'estre en-
 „ vahie par les estrangers , tandis que
 „ les forces de la France estoient oc-
 „ cupées sur la frontiere de Picardie.

1598. Après cela il declaroit , *Qu'il le*
tenoit , luy & tous ceux qui avoient
suivy son party pour ses bons & fidel-
les sujets , les reſtabliſſoit dans leurs
biens & charges ; Revoquoit tous ju-
*gements donnez contre eux ; Confir-
 moit tous ceux qui avoient esté rendus par*
les membres du parlement & des pre-
ſidiaux qui estoient dans ce party-là. De
plus il donnoit au duc deux cents tren-
te-six mille escus de desdommagement
pour les frais de la guerre , & dix-sept
mille escus de pension ; Outre cela per-
mission de vendre les bleds des maga-
sins jusqu'à la somme de cinquante
mille escus ; La garde des chasteaux
de Guingamp , Montemort , & Lam-
balle ; Passeport aux Espagnols qui es-
toient dans la riviere de Nantes pour
se retirer ; Et pouvoir de retenir les
forces qu'il avoit , jusqu'à un mois
après la verification de cet edit ; Sans
parler de plusieurs autres conditions
semblables à celles qui avoient esté
accordées au duc de Mayenne.

Le prix d'un traité si honorable fut donc sa fille, que le roy fiança peu de jours après à Cesar son fils. Il l'avoit légitimé & advantagé de la duché de Vendosme, pour la tenir aux mesmes droits que les ducs precedents l'avoient tenuë, & avec promesse de luy donner dans 4. ans de quoy retirer toutes les terres qui en avoient esté alienées. Ce que le parlement verifia avec grand'peine, & *sans tirer à consequence pour les autres biens du patrimoine du roy, lesquels par la loy du royaume avoient esté reünis à la couronne dès le moment qu'il y estoit venu.* Le traité fait, le duc de Mercœur vint à Angers saluer le roy, qui le receut comme le beaupere de son fils. On passa le contract de ce mariage futur dans le chasteau de la mesme ville, & les fiançailles furent celebrées au mesme lieu, avec autant de pompe que si c'eust esté un fils de France; Le cardinal de Joyeuse ne desdaignant pas d'en faire la ceremonie, pour faire sa cour.

D'Angers le roy descendit à Nantes, & delà il fut à Rennes, où les estats de Bretagne se tenoient. Il se-

1598.

journa environ deux mois dans ces deux villes , employant ce temps là à restablir l'ordre & le repos dans la province , & à recueillir douze cents mille escus , dont les-estats du pays luy fournirent la meilleure partie.

Lors qu'il estoit à Nantes, il acheva l'affaire des Huguenots. Leurs deputez l'estant venu trouver à Blois, il les avoit fait suivre jusques-là , & les avoit remis après le traité du duc de Mercœur. Ce traité estant conclu , il eust bien desiré encore prendre quelque nouveau delay : mais ils le pressoient si fort qu'il eut peine d'en trouver de raisonnable. Et d'ailleurs il apprehendoit que le desespoir ne les portast enfin à quelque escapade , qui eust retardé la paix avec l'Espagne , & donné un sujet plausible aux ligueurs de se reünir, & de prendre les armes. Cete consideration , plus que toute autre chose , l'obligea à leur accorder l'edit, qui du nom de cete ville s'appelle **L'EDIT DE NANTES.**

Il contient 92. articles , qui sont presque les mesmes que ceux des edits précédents qu'on leur avoit ac-

cordez : mais il leur est plus avantageux , en ce qu'il leur ouvre la porte aux charges de judicature & de finance. Il y fut adjouſté cinquanteſix autres articles qu'on appella *ſecrets* ; dont le plus important eſtoit celuy qui leur laiſſoit pluſieurs places de ſeureté , & toutes celles qu'ils tenoient. Cet edict eſt la ſauvegarde ſous laquelle ils ont veſcu juſqu'à cete heure en repos , & fait librement l'exercice de leur religion. Le roy n'oſa pas l'envoyer au parlement pour le verifier , que le legat ne fuſt hors du royaume ; ſi bien qu'on ne l'y porta que l'année ſuivante.

On travailloit inceſſamment à Vervin pour la paix. Les François n'inſiſtoient plus ſi fort pour Cambray , quoy qu'ils n'euffent pas encore laſché la main ſur cet article ; L'archiduc dans l'impatience d'accomplir ſon mariage avec l'infante Iſabelle - Claire - Eugenie , haſtoit tant qu'il pouvoit la deſmarche de la gravité Eſpagnole , & obligeoit ſes deputez de paſſer par deſſus beaucoup de petites choſes. N'eufteſté l'affaire des alliez de la France , le

1598.
en Avril.

1598.
en Avril.

traitté eust esté achevé en moins de trois semaines. Le roy demandoit une cessation d'armes de deux mois pour eux, afin qu'ils y pussent envoyer leurs ambassadeurs: les Espagnols la refusoient absolument; Et sur cete contestation, les esprits violents qui estoient dans les cours des deux rois, les chefs de guerre, & ceux qui desiroient la broüillerie, ne manquerent pas de presser la rupture de tout leur pouvoir: mais ils n'y purent rien gagner, les deux princes estoient dans des dispositions toutes contraires.

Cependant les ambassadeurs d'Angleterre arriverent à la cour, qui alors estoit à Nantes: ils ne se monstroient pas fort éloignez de la paix, car la difficulté n'estoit pas à leur esgard, mais à l'esgard des Estats, desquels ils avoient ordre de ne point se separer. Or ceux-cy n'en vouloient point du tout: comme ils connoissoient bien qu'elle ne se pouvoit faire qu'on n'entamast leur liberté, pour laquelle ils combattoient depuis prés de trente ans, & sans quoy ny les biens ny la vie ne leur

estoyent rien , ils aimoient mieux 1598.
 tout hazarder que de perdre le prix en Avril.
 de tant de travaux , de sang , & de
 despenses. Une chose encore les con-
 firma davantage dans cete genereuse
 resolution : ce fut qu'ils intercepte-
 rent une lettre du roy d'Espagne,
 qui ordonnoit à ses deputez de ne
 les y point comprendre , sinon à
 condition d'y *restablir la religion Ro-*
maine par tout le pays , de le reduire
dans une entiere obeissance , & d'y rem-
plir toutes les charges de magistrats Ca-
tholiques.

Là-dessus il n'y eut point d'efforts
 il n'y eut point d'offres qu'ils ne fis-
 sent auprès du roy , pour le porter à
 continuer la guerre : mais il en es-
 toit trop avant pour ne pas achever le
 traitté. Il manda donc à ses deputez
 de le conclurre , pourveu qu'aupara-
 vant ils obtinssent la cessation d'ar-
 mes pour ses alliez , qu'ils avoient
 tant demandée ; Et il promit aux
 Anglois qu'il ne le ratifieroit que
 quarante jours après que ses depu-
 tez l'auroient signé.

Or ils le signerent le deuxiesme
 jour de May , & le douziesme ils le en May.

1598.
en May.

mirent entre les mains du legat , le priant de le tenir secret jusqu'à ce que les deux mois de la cessation fussent expirez. Et pourtant le roy ne fit point scrupule de le publier dans les estats de Bretagne , & de leur dire qu'il alloit en Picardie en porter la ratification luy-mesme. En effet Il partit à ce dessein , ayant auparavant donné le gouvernement de Bretagne au petit duc de Vendosme , par la démission du duc de Mercœur son beau-pere : mais il luy arriva une indisposition par les chemins qui le contraignit de s'en revenir à Paris.

La reyne d'Angleterre n'ayant pû obtenir qu'il luy accordast encore un mois par delà les quarante jours , luy en escrivit avec reproches & en des termes qui l'accusoient de mesconnoissance. Les Anglois declamerent outrageusement à la cour de France contre son procedé , & firent retentir leurs plaintes aux oreilles de tous les protestants ; les Hollandois en userent plus modestement. On tascha de payer les uns & les autres de grandes raisons d'Estat , & de plu-

1598.
En May

seurs semblables exemples ; & on les exhorta par plusieurs fois de vouloir entrer dans ce traité par la porte qu'on leur avoit laissée ouverte.

Il semble qu'on ne le faisoit que par bien-seance : car on sçavoit assez que ce n'estoit pas leur interest d'y entrer ; et peut-estre eust-on esté bien marry qu'ils se fussent laissez persuader. Quoy qu'il en soit, les deputez des derniers manderent au roy, que le terme de deux mois estoit trop court pour assembler les Estats de toutes leurs provinces ; & la reyne d'Angleterre luy fit entendre qu'elle ne vouloit pas se détacher d'avec eux.

Comme il creut donc avoir satisfait autant qu'il le pouvoit, au devoir de l'alliance, & à sa reputation, il envoya sa ratification à ses deputez sur la fin de May, la date en blanc, avec ordre de ne la remplir que le douziesme de Juin, auquel expiroient les quarante jours qu'il avoit accordez à la reyne Elizabeth. Le mesme jour la paix fut publiée à Vervin, & ensuite par toutes les villes de France & des Pays-bas, avec des resjouissances dont le bruit

1598.
en May,

& l'allegresse esclaterent jusqu'aux deux bouts de l'Europe, & ne donnerent pas moins d'effroy aux Turcs, que de joye à la plus grande partie des Chrestiens.

Les mesmes quatre seigneurs que l'archiduc donnoit en ostages pour la restitution des places, sçavoit Charles de Crouy duc d'Arſchot François de Mendozze admiral d'Aragon, Charles de Ligne comte d'Aremberg chevalier de la Toison & Louys de Velasco grand maistre de l'artillerie, servant d'ambassadeur avec Richardot & Verreiken, apporterent la ratification au roy, & luy virent jurer le traitté dans Notre-Dame le vingt-uniesme de Juin y assistant aussi de la part du duc de Savoye Gaspard de Genève marquis de Lullins, & Leonard Roncas son secretaire d'Etat. Reciproquement le mareschal de Biron, Believre, & Sillery, firent le mesme auprès de l'archiduc à Bruxelles le vingt-sixiesme du mesme mois; et Guillaume de Gadagne Boteon auprès du duc de Savoye; qui pourtant ne fit le serment que le 2. du mois d'Aouſt, dan

Chambery. Le roy Philippe II. signa bien les articles : mais estant prévenu de la mort, il ne pût les jurer avec les mesmes ceremonies qu'avoient fait les autres princes.

1598.
en l'uin.

Voicy la substance des plus essentiels. *Le traité estoit conclu conformément & en l'approbation de celuy de Cateau en Cambresis ; Auquel & aux precedents rien ne devoit estre innové, que dans les choses à quoy il seroit derogé par celuy - cy. S'il y avoit des sujets des deux rois qui allassent servir leurs ennemis par mer ou par terre, ils seroient chastiez comme infracteurs & perturbateurs du repos public. Ceux qui avoient esté chassés de leurs terres, offices & benefices à compter depuis l'an 1588. y seroient restablis ; Toutefois ne pourroient rentrer dans les terres des rois sans en avoir des lettres au grand sceau. En cas que le roy d'Espagne donnast les Pays-bas & les comtez de Bourgongne & de Charolois à l'infante sa fille, elle & ses terres seroient comprises dans ce traité, sans qu'il en falust un nouveau pour cela. Les deux rois rendroient mutuellement ce qu'ils avoient pris l'un sur*

1598.

En Juin,

l'autre depuis l'an 1559. sçavoir le roy Tres-Chrestien la comté de Charolois, & le roy Catholique les villes de Calais, Ardres, Monthulin, Dourlens, la Capelle, & le Catelet en Picardie, & Blavet en Bretagne; Pour seurete dequoy il donneroit quatre ostages (nous les avons nommez cy-dessus.) L'un & l'autre se reservoient tous ses droits & actions, à quoy ils n'avoient poin renoncé, mais ne pourroient les poursuivre que par voye amiable & de justice. Cela regardoit la Navarre & la duché de Bourgogne. Il fut dit aussi; Que ce traité seroit verifié, publié, & enregistré en la Cour de Parlement de Paris, chambre des comptes, & autres parlements du royaume Et le mesme jour au grand Conseil, autres conseils, & chambre des comptes de Pays-bas.

Les interests du duc de Savoy y estoient traittez de la maniere que nous avons dit. On n'y parla point de ceux du duc de Florence, parce qu'il ne pretendoit point estre en guerre, & qu'il disoit n'avoir saisy les isles de Marseille que pour nantissement de certain argent que le ro

luy devoit , & dont on avoit des-
 tourné les assignations ; Joint que
 d'Ossat s'estoit transporté à Floren-
 ce pour terminer ce differend. Il le
 vuida en effet le neufiesme jour de
 May, à ces conditions ; *Que le duc*
rendroit les isles d'If & de Pommegues,
& en pourroit emporter son artillerie,
équipage , & munitions ; Moyennant
quoy le roy se reconnoissoit son debiteur
de deux cents mille escus ; Qu'il luy
seroit baillé de bonnes assignations , &
pour seureté de son payement douze
notables François qu'il nommeroit luy-
mesme.

1598.

en May.

AINSY furent esteintes jusqu'à
 la derniere estincelle , non seu-
 lement les guerres civiles que la li-
 gue avoit allumées dans les entrail-
 les de la France, mais encore celles
 que cette faction y avoit attirées de
 dehors ; Et ce royaume estant des-
 ormais en repos , n'avoit plus qu'à
 reparer tout doucement les grands
 dommages qu'il avoit soufferts , & à
 restablir ses forces à demy espuis-
 sées par tant de sanglantes playes.

Fin de la
ligne &
de la
guerre.

1598.

La premiere descharge pour le peuple & pour les coffres du roy, fut de congédier tout ce que l'on pût des troupes qui estoient sur pied. Ce licenciement ayant espendu une grande quantité de voleurs dans les bois & sur les grands chemins, les prevosts eurent ordre de battre la campagne pour les reprimer; et parce que c'estoit de braves gents que le desespoir portoit à une extreme deffense; le roy pour leur en oster les moyens, fit une declaration le quatriesme du mois d'Aoust, qui deffendoit le port des armes à feu à toutes personnes horsmis à ses gents-d'armes, aux chevaux legers de sa garde, aux compagnies d'ordonnance, & à tous les prevosts & leurs archers, enjoignant à tout le monde de courir sus aux contrevenants: permettant neantmoins l'usage des arquebuses aux gentilshommes, pour la chasse sur leurs terres.

enAoust.enAoust.

Le mesme mois le roy estant à Monceaux, conclut le traitté de mariage d'entre madame Catherine sa sœur, aagée de près de quarante ans, & Henry duc de Bar, fils

Le mesme mois le roy estant à Monceaux , conclut le mariage d'entre madame Catherine sa sœur, aagée de près de quarante ans , & Henry duc de Bar , fils de Charles duc de Lorraine. Diverses difficultez pour le fait de la religion l'avoient fait traîner ce traité plus de deux ans durant. Les nopces furent remises au commencement de l'année prochaine , toutes les deux parties estant peu contentes d'estre sacrifiées par leurs parents, à des interests d'Estat, contre les sentiments de leur conscience.

1598.
enAoult.

La discipline ecclesiastique s'estant fort relaschée durant la guerre , le roy permit au clergé de s'assembler à Paris pour la restablir. Les deputez de ce corps, ayant conferé ensemble de leurs interests , François de la Guesle archevesque de Tours , fut chargé de luy faire des remonstrances. Il demanda fortement la publication du concile de Trente , à la reserve des chefs qui pourroient bleffer les libertez de l'eglise Gallicane , & les privileges des cours souveraines ; Le restablissement des elections ca-

1598.
en Sep-
tembre.

noniques , pour les benefices ayant charge d'ames ; La revocation des brevets de nomination à ceux qui n'estoient point vacants ; Comme aussi celle des pensions accordées aux laïques sur ces fonds-là ; Toute liberté aux ecclesiastiques de jouyr de leur revenu sans aucune charge que de faire leurs fonctions ; La reparation des eglises & autres lieux sacrez ; et l'observation des contractz que le clergé avoit faits avec le roy.

Sa responce fut courte , grave , & pleine de beaux traits. Il leur dit qu'il prenoit leurs exhortations en bonne part , mais qu'il les exhortoit aussi à bien faire , & à concourir avec luy pour la reformation des abus ; Qu'il ne les avoit pas causez , mais qu'il les avoit trouvez , & qu'il y falloit proceder pied-à-pied , comme dans toutes les choses importantes ; Que jusques-là on ne leur avoit donné que de belles paroles , mais qu'il leur donneroit de bons effets , & qu'ils esprouveroient qu'avec sa casaque grisée pleine de poussiere , il estoit tout d'or au dedans. Par ce mot il donnoit atteinte au manque

de foy & au luxe de ses predecesseurs. Il conclut, Que pour leurs demandes, il y feroit responce sur tous les chefs, à mesure qu'il en delibereroit avec son conseil.

1598.
en Sep-
tembre,

Le roy Philippe II. n'eut pas le plaisir de jouyr longtemps de la paix, ny de voir le mariage tant desiré de sa fille; car il mourut à l'Escorial le 13. de Septembre. Il estoit aagé de 72. ans dont il en avoit regné 42. & neuf mois depuis l'abdication de son pere. Philippe III. son fils unique, n'estoit pour lors que dans sa vingtième année, prince de peu d'effet: il luy laissa tous ses grands Estats, à la reserve des Pays-bas & de la Franche-Comté, qu'il donnoit en dot à sa chere fille Isabelle.

C'estoit à condition, *Que ces provinces retourneroient à la couronne d'Espagne au defect d'hoirs masles ou femelles; Que si elles tomboient à une fille, elle ne pourroit se marier sans le consentement du roy Catholique; Que toutes les fois qu'il y auroit mutation, le nouveau successeur presteroit nouveau serment de conserver la religion Catholique, & que s'il s'en départoit, il seroit déchu de tout droit sur ces pro-*

1598. „ vances ; Qu'elles n'auroient point le
 „ commerce aux Indes Orientales ny Oc-
 „ cidentales ; Que le roy se reservoit
 „ d'estre le chef de l'Ordre de la Toison,
 „ & de mettre des gouverneurs & gar-
 „ nisons à sa solde dans les citadelles
 „ d'Anvers, de Gand & de Cambray,
 „ qui auroient serment à luy, & aux
 „ princes des Pays-bas.

Il y avoit plus de quinze mois qu'une fièvre hectique consumoit ce roy, quand les gouttes le prirent fort cruellement la veille de la S. Jean. Ces humeurs acres engendrerent quantité d'abscessés, premierement au genou, puis en diverses parties du corps. Ils creverent les uns après les autres, & il en sortoit des fourmillieres de poux que l'on ne pouvoit tarir. Il se joignit à cela un Satyriasmie perpetuel, qui faisoit écouler ses forces & son sang avec un prurit effroyable. La puanteur insupportable qui sortoit de ces ulceres, & cete vilaine vermine qui le mangeoit jusqu'aux os, faisoient faillir le cœur à tous ceux qui l'approchoient : mais il ne luy manqua jamais ; il souffrit tous ces maux avec une si merveillesse patience, & il maintint son esprit dans une assiete si ferme jusqu'au dernier

soûpir de sa vie , qu'ils ne sçavoient 1598.
juger s'ils voyoient en luy un plus grand
exemple ou de la misere humaine , ou
d'une constance heroiique.

Dans ce corps qui s'en alloit par pie-
ces , son jugement sain & entier dis-
posoit encore des plus grandes affai-
res ; Et sur le point de n'estre plus il
tâchoit d'estendre sa domination dans
l'advenir , travaillant à dresser des
avis & des memoires pour diriger le
regne de son fils. On en trouva plu-
sieurs après sa mort , dont quelques-
uns se sont échapez jusque dans le pu-
blic. Vain & ambitieux soucy ! les
princes veulent regner à leur fantaisie,
ils n'en croyent pas leurs predecesseurs ;
Aussy doivent-ils bien s'imaginer que
leurs successeurs ne les en croiront pas.

Il avoit fait son testament deux ans
avant sa mort : par un codicille il en-
joignit à son fils qu'il donnast ordre de
bien examiner l'affaire de la Navarre ,
& de faire droit aux heritiers de Jean
d'Albret s'il y écheoit. Il disoit que
Charles V. son pere le luy avoit ainsi
ordonné par son testament : mais que
ses grandes occupations ne luy avoient
pas permis d'y songer. A la fin de ce

1598.



codicille il adjouſtoit une clause qui deſtruiſoit ſon Ordonnance , c'eſtoit qu'on ne fiſt cete reſtitution ou recompense , qu'en cas qu'elle ne prejudiciaſt point à la religion Catholique , ny à la tranquillité de ſes Eſtats. Pourquoi cete queuè ? Penſoit-il negocier avec Dieu ? Au meſme temps que les remords de ſa conſcience le preſſoient de reſtituer le bien à ſon voiſin , ſa malheureuſe politique intervenoit , qui luy ſuggeroit des ſubterfuges pour le retenir. Ainſy il eſtoit doublement coupable , & de n'avoir pas fait juſtice , & de ne l'avoir monſtrée à ſes ſucceſſeurs que pour les empescher de la faire.

Avant que les nouvelles de ſa mort fuſſent arrivées en Flandres , l'archiduc en eſtoit party , ayant deposé la pourpre ſacrée dans l'église de Noſtre-Dame de Haux à deux lieuës de Bruxelles , & laiſſé le gouvernement des Pays-bas au cardinal André d'Autriche , au nom de l'infante Iſabelle qui en avoit eſté reconnue princeſſe. Il paſſa par le Tirol , où il recueillit Marguerite fille de l'archiduc Charles qui eſtoit mort , & la veuve ſa mere & les emmena à Ferrare. Ils y furent recens fort ſolem-

nellement, & le pape Clement, lequel estoit en cete ville-là depuis le huitiesme de May, celebra le mariage du roy Philippe III. avec Marguerite, & celuy de l'archiduc avec l'infante Isabelle, Albert estant procureur pour le roy d'Espagne, & le duc de Sesse pour Isabelle. La nouvelle reyne & l'archiduc passerent ensuite deux mois à Milan, puis au mois de Février de l'année suivante, ils s'embarquerent à Genes pour l'Espagne; où les doubles nopces furent celebrées entre presents dans la ville de Valence au mois d'Avril.

1598.

Un peu avant la my-Octobre, le roy s'en alla à Monceaux, terre qu'il avoit donnée à sa maistresse; comme il avoit commencé d'y faire une diete, il tombamalade d'une retention d'urine, accompagnée d'une grosse fièvre & de frequentes défaillances de cœur. Ces symptomes d'abord firent craindre qu'il ne fust proche de la mort: mais la cause de son mal ayant esté habilement coupée, il fut aussi-tost soulagé, & se leva deux jours après.

en Octo-
bre.

Sa maistresse s'estant veuë alors sur le bord du précipice, le sollicitoit

en No-
vembre,

1598.

sans cesse de l'espouser, & l'en pres-
 soit avec d'autant plus de confiance,
 que les soins & les tendresses qu'elle
 luy avoit témoignéés en cete occa-
 sion, sembloient l'obliger de luy tenir
 parole. Et certes elle n'estoit pas
 tout-à-fait indigne de cét honneur,
 sans les inconveniens qui eussent pû
 s'en ensuivre. Peu après le cardinal
 de Medicis legat estant venu pren-
 dre congé de luy, pour s'en retour-
 ner à Rome, il luy descouvrit le des-
 sein qu'il avoit de la satisfaire, & le
 pria de luy rendre ses offices auprès
 du saint pere pour dissoudre son ma-
 riage avec la reyne Marguerite. Le
 legat luy respondit fort froidement,
 que le pape ne l'avoit point envoyé
 en France pour d'autre affaire que
 pour la paix; laquelle ayant esté heu-
 reusement moyennée, il alloit en
 rendre compte à sa sainteté. Le roy
 se repentit de s'estre ouvert si avant
 à un homme qu'il voyoit bien n'estre
 pas favorable à son dessein: voilà pour-
 quoy quand il envoya l'année suivan-
 te Sillery à Rome, il luy enjoignit ex-
 pressément de bien tesmoigner à ce
 cardinal que cete fantaisie luy estoit
 passée.

en De-
 cembre,

Dans le commencement de l'année 1599. trois ou quatre mariages fort illustres fournirent des divertissemens à la cour ; Premièrement celuy de Madame Catherine sœur du roy avec le duc de Bar , qui se fit le dernier de Janvier ; Quelque temps après celuy de Charles duc de Nevers avec Catherine fille du duc de Mayenne , & celuy de Henry fils de ce duc avec Henriette sœur de Charles ; Puis celuy de Henry duc de Montpensier & de Henriette Catherine fille unique de Henry duc de Joyeuse, & heritiere de cete riche maison.

Le roy la mesme année erigea Aiguillon en duché & pairie en faveur du fils du duc de Mayenne.

Le duc de Bar avoit grande repugnance d'espouser une princesse huguenote ; laquelle d'ailleurs estoit sa parente au troisieme degré, & partant il avoit besoin d'une double dispense , l'une pour la diversité de la religion , l'autre pour la parenté. Mais le duc son pere croyant trouver un grand advantage en ce party, passa par dessus tous ces scrupules de conscience. La difficulté fut de trou-

1599.
en Jan-
vier.
& suiv.

1599.

ver un prelat qui voulust prester son ministere pour celebrer un mariage si discordant : tous ceux que l'on en sollicita le refuserent absolument ; l'archevesque de Roüen , frere bastard du roy , s'en estant fait un peu prier y donna les mains , & le celebra dans le cabinet du roy & en sa presence , croyant qu'il ne pouvoit pas dénier ce service à celuy qui venoit de le pourvoir d'un si bel archevesché quoy qu'il en fust peu capable.

Après les solemnitez de ces nopces , deux changements impreveus donnerent un grand sujet d'admiration à la cour ; l'un fut de ce mesme Henry duc de Joyeuse qui venoit de marier sa fille , l'autre d'Antoinette sœur du deffunt duc de Longueville , & yeuve du marquis de Belle-Isle. Le premier , comme nous avons veu , estoit sorty des Capucins l'an 1592. Mais le pape ne luy avoit donné dispense de demeurer dans le monde que pour autant de temps que la religion Catholique auroit besoin de son secours. Or comme elle n'en avoit plus que faire , ce Seigneur estant touché des lar-

mes de sa mere, dame tres-devote & fort scrupuleuse, pressé des sermons, de sa propre conscience, d'ailleurs picqué de quelques paroles du roy, & sollicité par les secretes admonitions du pape, resolut de satisfaire à son vœu, & ayant renvoyé le baston de maréchal & le cordon bleu au roy, se retira dans le convent des Capucins de Paris. On fut bien estonné, quand trois ou quatre jours après, on le vit en chaire, où cet habit de penitence, & ses sermons plus remplis de zele que de doctrine, luy donnerent bien plus d'esclat dans l'opinion des peuples que sa naissance & sa dignité ne luy en avoient donné à la cour.

Pour la marquise de Belle-Isle, l'une des plus belles & des plus spirituelles dames de son temps, estant partie de Bretagne, sans communiquer son dessein à aucun de ses parents, elle alla se jetter dans un convent de Feuillantines nouvellement institué à Thoulouze. On disoit qu'un secret déplaisir de ce qu'un soldat qu'elle avoit employé pour venger la mort de son mary sur Ker-

1599.

martin, avoit esté pris & pendu, sans qu'elle eust pû obtenir sa grace du roy, luy donna un tel dégoust, qu'elle ne voulut plus demeurer dans le monde après y avoir esté si peu considérée.

Dés le commencement de l'année, Sillery envoyé à Rome pour l'affaire du marquisat de Salusses, avoit charge de poursuivre aussy la dissolution du mariage du roy. L'esperance d'avoir les sceaux à son retour, estoit un puissant aiguillon pour le faire agir de toutes ses forces : car la duchesse de Beaufort l'avoit asseuré qu'elle les luy feroit donner. Elle tesmoignoit par là ne se soucier pas trop des interests de Chiverny, ny de sa sœur de Sourdis, bonne amie de ce chancelier. Elle croyoit avoir assez fait pour elle d'avoir obtenu un chapeau de cardinal à son fils aîné.

Le premier poinct de la commission de Sillery n'estoit mal-aisé qu'en ce que la reyne Marguerite connoissant bien que le roy, après l'avoir repudiée, espouseroit la duchesse, faisoit dire au pape que par cete raison, elle n'y consentiroit ja-

mais ; Et le pape pour le mesme sujet y apportoit assez de repugnance. Car il ne voyoit pas bien comment il pourroit legitimer des enfans qui estoient nez en adultere, & il en prévoyoit de grands troubles pour la succession du royaume, d'autant que les princes du sang n'en fussent jamais demeurez d'accord, & que les enfans qui fussent venus après, estant nés en loyal mariage, l'eussent disputé aux premiers. Cependant le roy le pressoit fort par ses agents ; Et il estoit à craindre que pour abreger chemin, il ne fist faire le procès à la reyne Marguerite pour adultere, & qu'il n'en usast à son endroit comme Philippe le Bel en avoit usé envers la femme de son fils aîné.

Là - dessus, je ne sçay quelle main, (mais certes tres-meschantte, quoy que les suites de ce coup fussent salutaires à l'Estat) treucha le nœud de toutes ces difficultez. La duchesse de Beaufort ne quittoit jamais le roy, & estoit allée avec luy à Fontainebleau, grosse de quatre mois : les festes de Pasques approchant, il la pria, pour eviter

1599.
en Avril

1599.

le scandale & les vives remonstiances de René Benoist son confesseur, de les aller passer à Paris, & de loger chez Sebastien Zamet, ce riche partisan qui se disoit seigneur de 1700000 escus. Or un Jeudy Absolu, cet homme ayant pris un soin particulier de la traiter des viandes qu'il sçavoit estre le plus à son goust, il arriva qu'estant allée à Tenebres au petit sainct Anthoine, elle tomba en défaillance; Aussy-tost on la rapporta chez Zamet: mais son mal redoublant, elle n'eut point de patience qu'on ne l'eust ostée de ce meschant logis. On la transporta donc chez sa sœur de Sourdis; et là les convulsions la prirent si violentes & si estranges, qu'elle en mourut le lendemain. Le roy, qui estoit party de Fontainebleau aux nouvelles de cet accident, ayant appris celles de sa mort à Ville-Juif, s'en retourna tout court. Sa douleur fut telle qu'on peut s'imaginer, mais il la chassa bientôt par un autre engagement.

Après sa mort elle parut si hydeuse, & le visage si desfiguré, qu'on ne la pouvoit regarder qu'avec hor-

reur. Ses ennemis prirent de là occasion de faire croire au peuple que c'estoit le diable qui l'avoit mise en cet estat : ils disoient qu'elle s'estoit donnée à luy , afin de posséder seule les bonnes graces du roy , & qu'il luy avoit rompu le col. On fit un pareil conte de Louyse de Budos , femme du connestable de Montmorency , qui mourut cete année avec les mesmes symptomes ; et il est vray qu'il y eut en la mort de l'une & de l'autre, non pas veritablement de l'operation, mais de l'instigation de *celuy qui a esté meurtrier dès le commencement.*

Le pape creut que c'estoit un coup du ciel accordé à ses prieres: Dès qu'il en sceut les nouvelles, il se rendit tres - facile à dissoudre le mariage de la reyne Marguerite. Cete princesse se tenoit encore enfermée au chasteau d'Usson en Auvergne , & avoit esté séparée de son mary prés de quatorze ans ; Elle avoit tousjours refusé son consentement à la dissolution : mais depuis qu'elle eut appris cete mort, elle fit presenter sa requeste au roy , tendante à ce qu'il luy fust permis de s'adresser

1599.
en Avril.

au pape, pour demander ; Qu'il eust à prononcer sur la nullité de son mariage , attendu qu'il y avoit eu défaut de consentement & une contrainte manifeste , d'ailleurs diversité de religion , & parenté au troisieme degré, & que la dispense qu'on avoit eüe sur ces deux chefs , estoit absolument nulle , n'ayant point esté demandée par les deux parties , ny notifiée dans le temps & avec les formes requises.

Le roy luy permit de faire ses poursuites auprès du pape ; lequel ayant veu sa requeste qui exposoit toutes ces raisons, & aussi celle du roy qui tendoit à mesme fin, nomma le cardinal de Joyeuse, Horace de Monte Napolitain archevesque d'Arles , & Gaspard evesque de Modene , nonce de sa sainteté , pour juger cete affaire sur les lieux , leur mandant que si l'exposé estoit véritable , ils eussent à separer les deux espoux. Ces juges ayant donc examiné les preuves qui leur furent administrées de part & d'autre , *decla-
rerent ce mariage nul & non vala-
blement contracté , & permirent aux*

parties de se remarier ailleurs. Les procédures portées à Rome, le pape confirma la sentence, d'autant plus volontiers qu'on luy laissoit esperer, que le roy espouferoit quelque une de ses parentes.

1599.
en Avril.

Dés que le legat fut forty du royaume, l'assemblée des Huguenots qui tenoit tousjours ferme à Chastelleraud, pressa plus instamment la verification de l'edit de Nantes. Outre que la chose de soy avoit plusieurs difficultez, le clergé y forma ses oppositions au parlement; & dans cete grande compagnie il se trouva beaucoup plus de gents qui alloient à le rejeter qu'à le recevoir. On remarqua, que ceux qui avoient esté les plus ardents pour la ligue, furent ceux qui opinerent le plus fortement à la verification; C'est qu'ils avoient reconnu qu'en matiere de religion, les violences destruisent plus qu'elles n'edifient. Il y fut longuement harangué pour & contre sur un sujet si important: après tout cela, le roy les ayant mandez, les harangua si bien à son tour, adjoustant la force de l'autorité à celle des per-

1599. suasions , qu'ils obeïrent enfin & verifierent l'edict.

Plusieurs en estant malcontents, il se presenta une occasion dange-reuse pour esmouvoir le peuple. Un nommé Jacques Brosier qui estoit un Tisseran de Romorantin, avoit une fille nommée Marthe, aagée de vingt ans, qui tourmentée par les vapeurs de la rate ou de la matrice, faisoit des mouvements fort extra ordinaïres, comme des esclancements, des contorsions de toutes manieres, des cris qui imitoient la voix de divers animaux; elle escumoit, tiroit la langue, & parloit mesme quelque-fois de l'estomach comme les Engastromytes; en sorte qu'il luy fut facile de laisser croire au peuple qu'elle estoit demoniaque. Avec ce gagne-pain le pere estant sorty de sa maison, couroit le pays sous pretexte de la mener à des pelerinages. & de chercher des exorcistes qui la pussent delivrer. L'evesque d'Orleans & les chanoines de Clery l'avoient chassée de leur territoire, & Miron evesque d'Angers l'avoit renvoyée hors de son diocese, croyant avoir

reconnu par plusieurs signes que ce n'estoit qu'une maladie naturelle, avec des impostures fort estudiées. Il ne laissa pas de l'amener à Paris, où il y a tant de fortes d'esprits, qu'il n'est rien de si extravagant qui n'y trouve des gents qui s'en infatuënt, ou qui pour leur profit en veulent infatuer les autres.

1599.

Les peres Capucins s'empare-
rent les premiers de cete possession,
& commencerent à exorciser la pa-
tiente dans l'eglise sainte Gene-
viefve. Le cardinal de Gondy eves-
que de Paris ne crût pas de leger : il
convoqua une grande assemblée d'ec-
clesiastiques dans cete abbaye-là , &
par leur advis il choisit cinq fameux
medecins pour examiner ce qui en es-
toit. Après diverses esprouves, trois
d'entre eux luy firent rapport qu'il
n'y avoit point de diable en cete fil-
le , mais beaucoup d'artifice , & ve-
ritablement un peu de maladie : car
elle avoit la langue rouge & enflée,
& on entendoit quelque bruit sourd
dans son hypocondre gauche. Un
quatriesme , c'estoit Hautin , ne
voulut rien prononcer , & dit sui-

1599.

vant le sentiment de Fernel, qu'il fa-
loit attendre trois mois. Duret fut
seul qui maintint qu'elle estoit pos-
sedée. Sa grande reputation donna
la hardiesse aux exorcistes d'appel-
ler d'autres medecins ; Ceux-là fu-
rent de son advis, & là-dessus on
rouvrit la scene. Tout le peuple y
courut en foule & avec esmotion;
les esprits s'eschauffoient de part &
d'autre ; et il estoit à craindre que
cet oracle ne donnast des responses
seditieuses, si on ne se hastoit de luy
fermer la bouche. Le parlement mit
donc la possedée en garde entre les
mains de Lugoli lieutenant crimi-
nel, & du procureur du roy au
Chastelet vingt jours durant, &
nomma cependant onze medecins
des plus fameux de la Faculté pour
la visiter. Ceux-là rapportèrent qu'
ils n'y reconnoissoient rien qui fust
au dessus des forces de la nature.
Les predicateurs neantmoins ne lais-
soient pas de crier qu'on entrepre-
noit sur la jurisdiction de l'eglise,
& qu'on estouffoit une voix mira-
culeuse, dont Dieu vouloit se ser-
vir, pour convaincre les Hereti-

ques. Il falut que le parlement fe ferviſt de ſon autorité pour leur impoſer ſilence. Et quant à Marthe, il donna ordre à Rapin prevost de robe courte, de la remener à Romorantin, & de la donner en garde à ſon pere, avec deſenſe de la laiſſer ſortir de cete ville ſans la permiſſion du Juge des lieux, ſous peine de punition corporelle à l'un & à l'autre.

La piece ne finit pas pour cela : Alexandre de la Rochefoucaud abbé de Sainct Martin, & frere de ce comte de Randan qui avoit eſté tué à la bataille d'Iſſoire, & de François evesque de Clermont depuis cardinal, enleva cete malheureuſe, (du conſeil de l'evesque, à ce qu'on croyoit,) & la mena à Avignon, puis à Rome. Il s'imaginoit qu'elle jouëroit mieux ſur ce grand theatre, & qu'il trouveroit plus de credulité dans le lieu qui eſt la ſource de la croyance : mais comme les agents de France avoient deſja prevenu le pape & toute cete cour-là de la crainte d'offenſer le roy, les amis dont il penſoit y eſtre appuyé,

1599.

luy manquerent , & il n'y trouva point de gents qui fussent capables de croire rien de contraire à leurs interests. Ainsy connoissant qu'il s'estoit trompé , il fut contraint d'escrire au roy, pour luy demander tres-humblement pardon. Peu de temps après il tomba malade , & mourut, de chagrin , à ce qu'on disoit , d'estre venu de si loing se faire mespriser. Marthe & son pere délaisséz de tout le monde ; n'eurent plus d'autre refuge que les Hospitaux.

Le Lecteur n'aura pas desagreable que je luy rapporte icy trois choses fort rares que l'on remarqua cete année en trois personnes. L'une fut en celle de Gaspard de Schomberg , qui avoit servy tres-utilement le roy dans les armées & dans les negociations. Il estoit travaillé de fois à autres d'une soudain & grande difficulté de respirer : un jour comme il revenoit de Conflans à Paris estant près de la porte Saint Antoine il fut saisi tout d'un coup de ce mal & perdit la respiration & la vie. Le Chirurgiens qui l'ouvrirent pour en connoistre la cause , trouverent que la partie du costé gauche de cete membrane

qu'on nomme le pericarde , qui enveloppe le cœur , & sert comme de soufflet pour le rafraischir, estoit devenues offense, en sorte qu'elle empeschoit la respiration.

La seconde est , qu'au païs du Mayne il se trouva un païsan nommé François Troüillu aagé de trente-cinq ans , qui avoit une corne à la teste , laquelle luy avoit percé dès l'aage de sept ans. Elle estoit faite à peu près comme celle d'un belier , horsmis que les rayes n'estoient pas spirales , mais droites , & qu'elle se recourboit en dedans comme pour rentrer dans le crane. Il avoit le devant de la teste chauve & la barbe rousse , & par flocons , telle qu'on dépeint celle des satyres. Il s'estoit retiré dans les bois pour cacher cete déformité monstrueuse , & y travailloit aux charbonnières ; Vn jour que le mareschal de Lavardin alloit à la chasse , ses gens l'ayant veu qui s'enfuyoit , coururent après , & comme il ne se descouvroit point pour saluër leur Maistre , ils luy arracherent son bonnet , & ainsi apperceurent cete corne. Le mareschal l'envoya au roy, qui le donna à quelqu'un pour en gagner de l'argent en le monstrant au peuple. Ce pauvre homme eut

1599. tant de chagrin & d'ennuy de se voir mené comme un ours, & sa honte exposée en venü à tout le monde, qu'il en mourut bientost après.

La troisieme curiosité est la fille d'un mareschal du bourg de Confolants sur les limites du Poitou & du Limosin, qui fut trois ans entiers sans boire ny manger. Cela procedoit d'une relaxation de l'æso-phage, qui luy estoit arrivée ensuite d'une grande maladie, de sorte qu'elle ne pouvoit rien avaler, & avoit un horrible dégoust de toutes les viandes & de tous les breuvages. Aussi ne rendoit-elle aucuns excréments, son ventre estoit tout applaty, elle n'avoit plus que la peau tendüe sur les costes, & estoit fort froide au toucher en toutes les parties de son corps, horsmis celles qui estoient proche du cœur: mais du reste elle avoit les bras & les jambes passablement charnuës, la gorge assez pleine, le visage bon, & la chevelure longue & espaisse, elle alloit & venoit sans peine, & travailloit dans le mesnage comme une autre. Après qu'elle eut demeuré plus de trois ans en cét estat, quelques medecins curieux allerent en ce país-là avec des lettres du roy, pour l'amener à Paris,

ses

ses parents ennuyez de leurs enques- 1599.
tes, luy conseillant, pour se délivrer en Avril.
d'eux, d'essayer à avaler quelque cho-
se, elle se força à prendre du boüillon;
Ce qu'ayant fait avec peine les deux ou
trois premières fois, enfin elle le trouva
bon, & par ce moyen elle se rouvrit
les conduits de la nourriture, & peu à
peu s'accoustuma à manger des vian-
des solides. Pareille chose estoit arrivée
l'an 825. à une fille sous l'empire de
Lotaire, après avoir esté aussy trois ans
sans rien avaler.

En ces années une nouvelle & byarre
maladie s'espandit dans la Pokutie petite
province de la Pologne, voisine de la
Transylvanie, d'où elle s'est provignée
en tous ces pais-la. Son siege est dans
les cheveux; elle en entortille un ou
deux toupets, qui d'abord ne causent au-
cune incommodité, mais au bout de quel-
que temps suppurent & engendrent une
infinité de vermine. Si on les coupe, cete
humeur acre & fuligineuse qui les a
meslez de la sorte, retombe sur toutes
les parties du corps, & y cause de cruel-
les douleurs, des contortions, des dislo-
cations, des ulceres, des exostoses, &
tout ce qu'on peut s'imaginer de plus

estranges accidents. Les medecins luy ont donné le nom de PLICA, parce qu'elle plie & bouclonne les cheveux, & celuy de CIRRAGRA, comme estant une espece de goutte qui commence par ce fascheux entortillement.

1599.
en Avril

La paix faite, les grands du royaume se voyoient peu considerez dans l'administration des affaires: le conseil tout composé de gents de plume, quelques-uns de fort mediocre naissance, estoit bien aise de les rabaisser pour s'égalier à eux. Ceux qui avoient esté de la ligue recevoient d'assez bons traitemens pour ne se pas plaindre, & mesme pour faire jalousie aux autres. Quant au duc de Mayenne, autrefois leur chef, estant ruiné de biens & de credit, il se tenoit bas, & affectoit de paroistre encore plus foible qu'il n'estoit, parce que son impuissance seule faisoit sa seureté.

Mais plusieurs de ceux qui avoient servy le roy, croyant n'estre pas bien traittez, s'esloignoient encore plus de luy qu'il ne s'alienoit d'eux. Les plus malcontents estoient le mareschal de Bouillon, le duc de la Tri-

moïille, le conneftable de Montmorency, le duc de Montpenfier; plus que ceux-là encore le duc d'Espéron & le mareschal de Biron. Ce dernier plus hardy que les autres exhaloit fans ceſſe ſes meſcontentemens par des plaintes odieuſes, & par des vanteries inſupportables. Il ne pouvoit dire du bien de perſonne, & ne ceſſoit d'en dire de luy-meſme; Il s'exaltoit au deſſus de tous les plus grands capitaines; à ſon dire c'eſtoit luy ſeul qui avoit tout fait, il n'y avoit point d'honneur ny de rang qu'il ne tint au deſſous de ſon merite; la ſouveraineté ſeule le pouvoit remplir, & il ſe vouloit couronner par ſes propres mains.

Les trop grands applaudifſemens avoient gaſté ce brave courage, le roy luy-meſme l'avoit trop loué & trop élevé. Après la perte de Dourlens & de Cambray, la nobleſſe & les gents de guerre avoient jetté les yeux ſur luy ſeul, comme ſur le liberateur de l'eſtat; Au retour du ſiege d'Amiens il s'eſtoit enyvré de l'amour du peuple de Paris; Et quand il alla en Flandres faire jurer

1599. la paix à l'archiduc, les Espagnols connoissant sa vanité & sa mauvaise disposition, luy donnerent de si hauts eloges, qu'ils luy remplirent la teste de vent, & le cœur de fort mauvais sentiments.

en May,
& Juin.

Dés lors, & mesme dés auparavant, il recherchoit la faveur des peuples, & il affectoit pour la religion catholique un zele qui alloit jusqu'au chapelet & aux confrairies, comme s'il eust voulu relever la ligue que son espée avoit abattuë. Cete année au mois de May, ayant fait un voyage en Guyenne, il y regala la noblesse de festins, de presents, & de caresses, eut des conferences particulieres avec ceux qui avoient le plus de credit dans la province, & s'y conduisit de telle sorte, que le roy apprehendant quelque remuement de ce costé-là, descendit à Blois, & mesme fit courir le bruit qu'il passeroit jusqu'à Poitiers, afin de retenir ceux qui auroient voulu s'engager dans ces menées. Il estoit encore là lors que les nouvelles du voyage du duc de Savoye l'obligerent de retourner à Fontainebleau.

Durant son séjour en ce pays-là, Philippe Huraut Chiverny chancelier de France, qui avoit demandé congé au roy pour aller voir sa maison de Chiverny, n'y fut pas si tost arrivé qu'il tomba malade & mourut le vingt-neufiesme de Juin. Il se picquoit fort de noblesse, & affectoit autant la qualité de comte & celle de gouverneur de l'Orleanois & du Bleisois, que celle de chancelier, qu'il avoit tenuë vingt ans. Sa posterité, comme presque de tous ceux qui elevent de grandes fortunes à la cour, a passé en bien peu de temps.

Pomponne de Believre luy succeda en cete grande charge, & d'abord fit deux choses tres-necessaires, sçavoir un severe edit contre les duels, & un reglement qui portoit qu'aucun ne fust receu à la charge de maistre des Requestes qu'il n'eust esté dix ans dans les compagnies souveraines, ou vingt dans les sieges subalternes.

Ce nouveau chancelier, Villeroy secretaire d'estat, Sillery president au parlement de Paris, Janin qui

1599.

l'estoit en celuy de Bourgogne ; & le marquis de Rosny sur-intendant des finances, avoient le plus de part dans le ministere. Villeroy estoit le plus intelligent & le plus sage de tous : mais Rosny tenant la bourse, avoit un grand avantage ; D'ailleurs, le roy familiarisoit plus avec luy, & le consideroit comme une creature qu'il avoit élevée, & qui n'avoit jamais tenu de party que le sien. Aussi estoit-il entierement fait à son humeur, & tres-propre pour exercer cete charge suivant ses intentions. Car outre qu'il estoit infatigable, mesnager, & homme d'ordre, il avoit la negative fort rude, estoit impenetrable aux prieres & aux importunitez, & attiroit à toutes mains de l'argent dans les coffres du roy. Il recevoit pour cela toutes sortes d'avis, dont les plus faciles passerent de son temps, & le rebut en a esté refassé dans le regne suivant. Il recherchoit jusqu'au bout les deniers qui avoient esté destournez, attaquoit sur cela les plus grands comme les plus petits, se chargeoit hardiment de la hayne des refus, &

se bouchoit les oreilles aux plaintes & aux reproches , sans se soucier d'autre chose que de trouver de jour en jour de nouveaux fonds , de quelque maniere que ce fust.

Par là il se rendoit tres-necessaire , & se mettoit dans l'esprit du roy de mieux en mieux. Souvent il luy faisoit voir des estats des receptes , & des mises en chaque nature d'affaires. Il luy monstroit ausly les projets des despenses qui estoient à faire ; & avec cela des inventaires de toutes les armes , munitions , & canons qui se trouvoient dans les places ; Le tout par abregez sommaires , afin de luy donner plus de goust pour son travail & de l'instruire sans l'ennuyer. Car il sçavoit bien que ce prince , ayant l'esprit fort prompt , ne pouvoit pas s'appliquer longtems , ny à lire , ny à escrire , ny mesme à suivre un trop grand raisonnement.

Ceux qui avoient manié les finances les avoient mises dans une si horrible confusion , & d'ailleurs les despenses des guerres civiles les avoient si fort espuisées , qu'il estoit presque

1599.

impossible d'y remedier par les voyes ordinaires. Le roy estoit chargé de six millions de rentes & de pensions, de plus de cinq millions pour les gages de ses officiers de justice & de finances, des requestes d'un nombre infiny de braves soldats, officiers, gentilshommes, & seigneurs qui demandoient, les uns des recompenses, les autres au moins quelque grace pour subsister. Il eust donc esté supportable de passer pour un temps par dessus les formes accoustumées, pour remedier à ces desordres, n'estoit que les exemples demeurent après que la nécessité est cessée, & que les charges une fois imposées, se tournent en droits ordinaires.

Afin de faire venir les finances dans le grand canal de l'espargne, il s'estudia d'abord à déboucher les sources d'où elles devoient couler, & à boucher tous les faux-fuyants par où elles se perdoient. Il se commettoit des abus énormes aux levées des deniers qui se faisoient par commissions extraordinaires; et c'estoit la coustume des gents du con-

feil de faire donner les adjudications à grand marché , afin d'avoir part au profit. Pour le premier, il ordonna aux receveurs de faire recepte de ces deniers comme des autres ; et pour le second , ayant reconnu que les sous-fermes montoient à deux fois autant que les adjudications generales, il ferma la main aux grands Traittants , & commanda que tout fust voituré à l'espargne. Du reste, il se rendit dans peu de temps tellement maistre du conseil des finances, qu'il en retrancha toutes les grivelées , & fit voir à ces grands hommes d'estat, que pour sa charge il n'estoit pas besoin de tant de politique & de lumieres , mais seulement d'estre laborieux, & de sçavoir augmenter & retrancher, faire & defaire.

Les plus clairs revenus du roy estoient alienez ou engagez aux plus grands seigneurs, il leur assigna leur payement à l'espargne, & remit toutes ces alienations dans les mains du roy, qui les fit valoir au double & au triple. Il abolit aussy toutes les levées qu'ils avoient establies à leur

1599.

profit & sans autre autorité que celle de la licence des guerres civiles. Il fit pareillement revoquer tous les privileges qui avoient esté accordez depuis trente ans , comme aussy toutes les lettres de noblesse depuis ce temps-là. Le roy Henry III. en avoit vendu mille dans la seule Normandie ; et on disoit que sous l'ombre de cete profusion , il en avoit esté debité deux fois autant. On fit valoir à ces gentilshommes de parchemin, l'exemption dont ils avoient joiüy depuis ce temps-là , pour leur remboursement. Ce fut pour lors que ce fameux privilege qu'on appelloit *la franchise de Chalo Saint Mars* , fut entierement aboly.

Aprés ces revocations , il fit envoyer des commissaires par les provinces pour regaler les tailles , afin qu'il y eust moins de non-valeurs ; Et parce que le plat-pais estoit fort desolé , il fut contraint de les rabaisser de six cents mille escus , & d'en remettre tous les arrerages jusqu'à l'an 1597. qui montoient à plus de vingt millions. Aussi bien eust-il esté impossible de les lever ; Et puis

ce n'estoit pas le roy qui y perdoit le plus , mais les receveurs qui en avoient fait les avances d'une partie, & les capitaines & seigneurs qu'on avoit assignez sur l'autre. On cassa toutes les obligations que les taillables en avoient faites aux premiers, & on revoqua les assignations des seconds.

Son dessein, disoit-il, estoit d'oster les tailles, pour cét effet de dégager le domaine du roy, à quoy il travailloit puissamment, & de suppléer à ce qu'il faudroit de plus par l'augmentation des impôts sur les denrées. Cete pensée, soit qu'il l'eust ou non, estoit tres-conforme à la bonté que le roy faisoit paroistre pour ses peuples, voulant qu'on creust qu'il les cherissoit comme ses enfants, & qu'il avoit encore plus de crainte de les opprimer, que de desir de remplir ses coffres.

Quant aux affaires d'Estat, toute autre voye, que celle de l'arbitrage, eust semblé meilleure au duc de Savoye. Il eust bien voulu que les Espagnols eussent pris sa deffense en main; et quoy qu'il eust

1599.

deja esprouvé au traité de Vervin qu'ils n'avoient pas trop de chaleur pour ses interets, il ne laissoit pas de les en solliciter, & de leur rendre de grands respects : mais quand ils se furent assez expliquez qu'ils n'engageroient pas leur jeune roy dans une guerre pour l'amour de luy, il pensa à bien instruire le pape des raisons pourquoy il tetenoit le marquisat. François d'Arconnas comte de Touzaine son ambassadeur en cour de Rome, & Sillery qui y avoit la mesme charge de la part du roy, firent voir les extraits de leurs titres. En attendant qu'on les pust examiner, le roy demandoit qu'*ayant esté spolié, il fust rétably avant toutes choses*; Et le duc respondoit que cete maxime de droit avoit lieu entre particuliers, non pas à l'esgard des puissants princes, comme estoit le roy, auquel, si on adjugeoit une fois le possessoire, il ne déguerpiroit jamais.

Là dessus Sillery proposa un expedient; Sçavoir que la jouissance en demeurast au duc jusqu'à sentence definitive, pourveu qu'il le tint comme fief mouvant du Dau-

phiné. Arconnas n'en demeurant pas d'accord, le pape en trouva un autre, qui estoit que la piece demeurast sequestrée entre ses mains. Le patriarche de Constantinople (c'estoit Calatagirone general de l'ordre de Saint François, qu'il avoit honoré de ce titre) fut chargé de sa part de l'aller proposer aux deux princes, & s'il leur agreoit, de demander une prolongation du compromis qui s'en alloit expirer. Tous deux feignirent de l'agrèer, & pourtant aucun n'en estoit content: car ils craignoient que quand le pape auroit ce marquisat, il ne luy prist envie de le faire tomber à quelque fils d'un de ses freres. Là dessus Arconnas, soit à dessein de gagner son esprit, ou de présenter son jugement, l'alla assurer de la part du duc, que si le marquisat demeuroit à son maistre, il en pourroit disposer en faveur de tel de ses neveux qu'il luy plairoit. Le pape prit ce compliment comme une injure faite à son integrité, & des lors se déporta entierement de cet arbitrage.

1599.

Le duc n'en fut pas trop fâché, il tendoit d'autres ressorts du costé de France par le moyen de ses ambassadeurs. Quand il eut appris qu'ils n'y avoient pas reüssi à son gré, il se resolut d'y venir luy-mesme; et parce qu'il sçavoit bien que son conseil ne luy permettroit pas de hazarder ainsy sa reputation & sa personne, il se faisoit escrire des lettres par Roncas, que le roy feroit bien aise de le voir, quoy qu'au contraire il eust dit nettement à ses agents, que s'il n'estoit pas disposé à luy rendre le marquisat, il auroit peu de satisfaction de son voyage. Ce prince avoit si bonne opinion de son habileté, & des talents de son esprit, qui certes estoient admirables, qu'il se promettoit de gagner le cœur du roy & de ses ministres par son accortise, ou de les persuader par ses raisons.

Au mois de Juin avoit esté le fameux duel d'entre Philippin son frere bastart, & le seigneur de Crequy; Philippin y avoit esté tué, & cet accident sinistre devoit bien luy faire changer de resolution: car il défe-

roit beaucoup à de pareils presages. 1599.
 Mais un autre signe sembloit luy
 promettre que son travail ne seroit
 pas infructueux ; c'est que dans le
 mois de Septembre tous les arbres
 fruitiers de la Savoye avoient por-
 té des fleurs & du fruit en moins
 d'une heure. Ainsy il partit de Cham-
 bery le premier jour de Decembre
 avec son conseil , un train de dou-
 ze cents chevaux , & de grandes
 richesses , en bijoux , & en pierre-
 ries.

Dans ce temps-là le mariage de
 la reyne Marguerite estant dissous,
 les agents du roy l'engagerent à la
 recherche de Marie de Medicis, fil-
 le de François en son vivant duc de
 Florence , & niepce de Ferdinand
 frere & successeur de ce François :
 mais cependant son cœur qui n'avoit
 pas accoustumé d'estre libre , se prit
 aux appas de Henriette de Balsac,
 fille enjouiée , spirituelle , & enga-
 geante. Aussi estoit-elle de race à
 faire l'amour , car elle avoit pour
 mere cete Marie Touchet qui avoit
 esté maistresse du roy Charles IX.
 & depuis avoit esté mariée au sei-

en Octo-
 bre,
 & No-
 vembre.

1599.

gneur d'Entragues , dont cete fille estoit née. Ses parents desirant profiter de l'occasion , la tenoient de fort court , & la gardoient estroitement , de peur que la jouissance n'esteignist l'ardeur du roy. De son costé elle seconda si bien leurs intentions , qu'enfin par des refus at- trayants , elle l'obligea à luy donner une promesse de l'espouser , *si dans l'année elle luy faisoit un fils.* Sous cete assurance , & moyennant une pluye d'or de cent mille escus , il eut toute liberté. Peu apres il la gratifia de la terre de Verneuil avec titre de marquisat.

On ne sçait s'il faut croire pour son honneur , qu'il avoit envie d'acquitter sa parole : mais Sillery & le cardinal d'Ossat , pousserent si avant la recherche de Marie de Medicis , qu'il ne fut plus en son pouvoir de s'en desdire. Il envoya donc Alincour fils de Villeroy , à Rome , sous couleur de remercier le pape de la bonne justice qu'il luy avoit renduë en l'affaire de son mariage avec la reyne Marguerite , & de luy donner part de celuy qu'il desiroit contrac-

ter dans la maison de Medicis. Après ce compliment il supplia sa sainteté d'avoir agreable que Sillery & luy allassent à Florence pour voir la princesse, & pour negocier cete affaire, qui estoit bien plus avancée qu'ils ne luy disoient.

Il n'est pas croyable combien la nouvelle marquise de Verneuil eut de desplaisir de se voir descheoir de l'esperance d'une couronne; elle dissimula pourtant: mais le comte d'Auvergne son frere uterin, autant par la malignité de son naturel que par ressentiment, se porta à venger cete injure, & se joignit aux malcontents dont nous avons parlé. On les accusoit d'avoir tous ensemble conspiré d'enfermer le roy dans une prison, de luy oster la couronne & de la deferer à un autre prince du sang. Plusieurs ont creu que le duc de Savoye avoit part à cete trame, quelle quelle fust, ou du moins, qu'en ayant eu quelque vent, il avoit entrepris de venir en France, pour voir quel avantage il en pourroit tirer.

Quelque dessein qu'il eust, il descendit par batteau sur le Rhosne à

1599.
en No-
vembre.

1599.
en Dec-
embre.

Lyon, d'où il renvoya la moitié de son train, & puis de Roüanne à Orleans. Il fut receu en cete derniere ville par le duc de Nemours, sur le chemin, delà à Fontainebleau par le mareschal de Biron, & deux lieuës plus en deçà par le duc de Montpensier. A Pluviers il prit la poste un peu après minuiët, courant à soixante & dix chevaux, & arriva à Fontainebleau le quatorziesme de Decembre sur les huit heures du matin, où il trouva le roy prest de monter à cheval pour aller au devant de luy. Après que le roy l'eut entretenu en ce lieu-là durant six jours dans des divertissemens de chasse, de promenade, & de jeu, il le mena à Paris le vingt-uniesme du mois. Il luy offrit un appartement dans le Louvre: mais le duc l'en ayant remercié, se logea à l'hostel de Nevers.

1660.
en Jan-
vier.

Il n'est point d'adresse, point de tour d'habile politique, ny de sage courtisan, qu'il n'employast pour reüssir à son dessein; Et l'on peut dire que si le succez ne respondit pas à ses desirs, sa conduite surpassa sa reputation. Il faisoit la cour au

roy avec beaucoup de complaisance, mais sans aucune bassesse : car il accompagnoit ses respects d'une agreable liberté, & les deferences qu'il rendoit, estoient de telle sorte, qu'elles ne bleffoient point sa qualité. On voyoit de la grace & de la grandeur dans toutes ses actions ; Il tesmoignoit de l'estime & de la courtoisie pour tous les grands du royaume, un accueil obligeant & civil envers tous les officiers du roy, un entretien plein d'esprit & de galanterie auprès des dames, & par tout une liberalité royale. Ce fut aux estreines qu'il fit paroistre davantage cete vertu caracteristique des princes : il donna de riches presents à toute la cour, qui les receut avec la permission du roy ; Et après avoir fait de si grandes profusions, qu'il sembloit avoir vuidé tous ses cofres, on fut tout estonné de le voir à un bal qu'il donna, tout couvert de pierreries, estimées à plus de six cents mille escus.

Avec tout cela, il ne gaignoit rien dans l'esprit du roy. Dès le premier entretien qu'il eut avec luy, il con-

1600.

En Janvier.

1600.
en Jan-
vier

nut ce qu'il en devoit esperer ; d'a-
bord il s'efforça de luy ouvrir son
ame pour acquerir quelque creance ;
& après avoir fort éloquemment dé-
ployé toutes les protestations possi-
bles de service & d'attachement, le
prieant de le recevoir luy & ses en-
fants sous sa protection : il en vint à
se plaindre des Espagnols , puis à
luy proposer la conquête du Mila-
nois & de l'empire , & à luy descou-
vrir les intelligences , & les moyens
qu'il avoit pour cela. Il est à croire
qu'il parloit alors selon son cœur,
car il estoit fort piqué du peu de
compte que les Espagnols avoient
tenu de ses interests à Vervin ; et
d'ailleurs sa femme , sœur de Phi-
lippe III. qui estoit le lien de son
attachement avec ce roy, estoit mor-
te l'année precedente. Quoy qu'il
en soit , le roy l'escouta fort at-
tentivement , & le remercia de ses
bonnes volonteés : mais après tout
il luy respondit que la restitution
du marquisat devoit preceder ces
grands desseins , & qu'ils en parle-
roient à loisir quand ce poinct seroit
vuidé.

Toutes les fois que le duc revint à la charge, il fut repoussé de mesme. Cete dureté, il l'appelloit ainsi, l'estonnoit & le desesperoit, & neantmoins il faisoit paroistre une entiere satisfaction sur son visage; comme le roy de son costé continuant les civilitez qu'il devoit à son hoste, prenoit soin de le divertir le plus agreablement qu'il estoit possible. Tous les grands eurent le bouquet pour le traicter chacun à son tour; et entre les singularitez de la France, le roy luy fit voir la majesté de son parlement, & le mena aux escoutes de la grand'chambre, pour entendre plaider une cause, dont le sujet tout-à-fait extraordinaire, exerça bien amplement l'éloquence des advocats des parties, & de celuy du roy, qui estoit Louïs Servin. Au sortir de là, le premier president traitta les deux princes magnifiquement chez luy.

Nonobstant ces demonstrations d'une amitié apparente, leurs humeurs aussy différentes que leurs interests, entretenoient la desunion de leurs esprits, & l'augmentoient de telle sorte, qu'il leur eschappoit sou-

1600.
en Jan-
vier.

1600.

vent à l'un & à l'autre des paroles de mescontentement & d'aigreur. Un jour l'ambassadeur d'Espagne vint trouver le duc, & d'abord luy jetta en face une sanglante reproche, luy disant que le roy l'avoit assuré qu'il n'estoit venu en France que pour le porter à faire la guerre à l'Espagne.

Le duc en fut offensé au dernier point contre le roy : mais n'osant pas s'en prendre à luy, il fit dessein de s'en prendre au mareschal de Biron, qui passoit encore pour son favory. Estant donc un jour à la chasse il joignit ce mareschal à l'escart, & commença à se plaindre du roy en termes fort aigres, à dessein, (si cela est croyable) que Biron les relevast, & qu'il luy donnast sujet de luy faire mettre l'espee à la main. Biron, bien loing de prendre la deffense du roy, se mit à en dire bien plus de mal que le duc; mesme ayant une fois levé la bonde à son impetuositè, il laissa escouler tout son secret, & luy confia qu'il y avoit une conspiration faite pour le déthrone. Le duc bien surpris & tout ensemble fort ravy d'entendre

ce qu'il n'eust jamais osé esperer, 1600.
 entra aussitost dans la partie, offrit
 tous ses moyens aux conjurez, &
 mesme escrivit en Espagne pour y
 donner part de cete bonne nouvelle.
 Mais si elle estoit vraye, on l'y sça-
 voit avant luy, & on disoit que Pico-
 té avoit negocié pour cela avec le
 comte de Fuentes, qui estoit ennemy
 personnel du roy Henry IV. Ce Pi-
 coté estoit natif d'Orleans, mais
 mauvais François, & refugié au Pais-
 Bas; Biron l'avoit tenu prisonnier
 à Aulsonne, & c'estoit de-là qu'
 il avoit commencé à le connois-
 tre.

Depuis ce jour-là, le duc se
 mit à caresser Biron, & à flater
 son esprit vain & superbe. Comme il
 sceut que la trop grande reputation
 de ce mareschal faisoit ombre au roy,
 il s'estudioit à luy donner des loüan-
 ges excessives devant luy, afin d'au-
 gmenter cete jalousie, & de le pic-
 quer en sorte qu'il laschast quelque
 parole desobligeante contre sa valeur
 & ses beaux faits. En effet, il en
 lascha deux ou trois fois de fort
 picquantes; et le duc les faisoit aussi-

1600. tost reporter au Mareſchal par Laſin, homme dangereux & double, qui ayant gaſté ce ſeigneur par ſes flateries, eſtoit l'entremetteur de cete intrigue, & faiſoit les liaiſons entre le duc & les conſpirez.

Après la feſte des rois on ne laiſſa pas de traiter de l'affaire du marquiſat entre quatre deputez de la part du roy, & autant de celle du duc, Le patriarche de Conſtantinople y aſſiſtoit ; il avoit ordre du pape d'employer toute ſon adreſſe pour diſpoſer le roy à laiſſer cete terre au duc, tant il avoit peur que le voiſinage des François ne portaſt la guerre, & peut-eſtre le calviniſme, en Italie. Le duc de ſon coſté, fit diverſes propositions au roy ; tantost il demandoit le marquiſat à foy & hommage pour un de ſes fils, & tantost il offroit des eſchanges. Il en propoſa trois differentes ; le roy n'en eſcouta pas-une, & perſiſta à vouloir, ou la reintegrande, ou le ſequeſtre entre les mains du pape.

Enfin le duc n'agrecant ny l'un ny l'autre, luy propoſa *de luy laiſſer le marquiſat en eſchange de la Breſſe, y compris*

y compris la ville & citadelle de Bourg, Barcelonette avec son vicariat, jusqu'à l'Argentiere, le Val de Sture, celui de Perouse & Pignerol avec leurs territoires. Le roy accepta cete offre: le traitté en fut signé le vingt-septième de Février, & l'on accorda au duc trois mois pour en communiquer avec les seigneurs de son obeissance, & pour opter en toute liberté, ou la reintegrande, ou bien cete eschange. Trois ou quatre jours après il prit congé du roy, il le conduisit jusqu'à Charenton, & luy donna le Baron de Lux, qui l'accompagna par la Champagne & la Bourgongne jusqu'à l'entrée de la Bresse.

1600.
en Fé-
vrier,

Cete année, comme toutes celles qui sont les dernieres d'un siecle dans l'Ere chrestienne, se nomma *l'Année sainte*, à cause du Jubilé qui fut ouvert à Rome, avec les ceremonies que le saint Pere a accoustumé de pratiquer en cete grande solemnité. Comme c'est l'ordinaire que les ambassadeurs qui s'y trouvent, commencent à le gagner par des aumosnes, celui du roy distribua aux pauvres deux mille pieces d'or

1600. en Fé-
vrier. marquées aux Armes de France.

Parmy la grande affluence de pelerins, que la devotion amenoit en cete ville-là, ou que la curiosité y attiroit ; car il y avoit mesme plusieurs religionnaires, on y vit le duc de Bar, mais inconnu. Ce prince, après avoir vécu en bon mary avec madame Catherine sa femme six mois durant, s'estoit laissé mettre tant de scrupules dans la conscience par son confesseur, qu'il s'estoit séparé de sa compagnie, & avoit pris l'occasion du Jubilé pour aller demander absolution au pape, & dispense pour l'advenir. Le pape luy refusa absolument le dernier poinct, à moins que Catherine ne se convertist ; & pour l'autre, il mit tellement cete conscience timorée à la gesne, qu'il promit de ne retourner jamais avec sa femme, mais de la repudier, si elle ne se faisoit catholique. Moyennant cete protestation, il fut remis secretement dans la communion des Fideles : car pour y estre receu publiquement, la faute estant publique, il eust falu subir une penitence de mesme. Deux paroles du roy un peu

fortes eussent bien obligé la cour de Rome de lever toutes ces difficultés, & de laisser rejoindre le mary avec la femme; mais, faute de cete vigueur, la pauvre princesse demeura veufve au milieu de son mariage.

1600.
en May.

Au Printemps, le roy estant à Fontainebleau, fut spectateur & mesme en quelque façon modérateur de la dispute d'entre Jacques Davy Duperron evesque d'Evreux, & Philippe du Plessis Mornay. Ce dernier avoit composé un gros livre contre la Messe: la gravité de la matiere, la qualité de l'auteur, la politesse du langage, & la force qui d'abord paroissoit dans ses raisonnements, & dans les autoritez qu'il avoit tirées des Peres, au nombre de plus de quatre mille, luy avoient acquis une grande reputation; & elle avoit encore esté augmentée par les foibles attaques de tous ceux qui s'estoient meslez de les refuter.

Le roy avoit interest que cet ouvrage fust flestry, parce que plusieurs le soupçonnoient d'en soustenir l'auteur, qui en effet l'avoit tres-

1600.
en May.

utilement servy de sa plume & de son espée. Du-Plessis mesme luy en donna sujet par sa temerité. Du-Perron qui estoit pour lors en son evêché d'Evreux, se vanta de pouvoir monstrier dans ce livre 500. passages qui estoient faussement alleguez, ou tronquez, ou alterez. Les amis de Du-Plessis luy conseilloient de respondre, que s'il y en avoit de tels, il les abandonnoit, & qu'il s'en tenoit aux bons, dont il en resteroit encore plus de trois mille cinq cents. Mais luy, trop amoureux de son ouvrage, somma Du-Perron par un escrit public de se joindre avec luy, & de signer une requeste pour supplier le roy de leur donner des commissaires, afin de verifiser les passages de son livre de ligne en ligne. Du-Perron ne recula point, & le roy leur en donna cinq; Sçavoir pour les Catholiques le president de Thou, François Pithou advocat, & Jean Martin Lecteur & medecin du Roy: pour les Huguenots Philippe de Canaye seigneur de Fresne, & president à la chambre de Castres, & Isaac Casaubon professeur

royal dans la langue Grecque. Il avoit fait venir ce dernier à Paris pour servir d'ornement à son Université : mais à quelques années delà il passa en Angleterre.

1600.
en May.

C'estoit une imprudence extrême à Du-Plessis d'entrer dans un combat, où il avoit son roy & toute la cour pour partié, & de risquer son hōneur sur la foy de ses compilateurs; ces gents-là estant d'ordinaire peu exacts, & ne se souciant pas de fournir de bons materiaux, pourveu qu'ils en fournissent quantité, Aussi ses amis, qui d'ailleurs connoissant sa plume meilleure que sa langue, eussent desiré qu'il eust plustost escrit, que parlé, le dissuadoient tous d'entrer en lice avec un adverfaire dont l'eloquence estoit un torrent, & la memoire un prodige. Or que ce fust à luy présomption, ou manque d'adresse, il ne voulut ou ne put jamais se dégager de ce mauvais pas.

Du commencement le nonce du pape s' alarma fort de cete conference: toutefois le roy luy ayant bien fait entendre qu'il ne s'agissoit point de la verité de la doctrine, mais feu-

1600.
en May

lement de celle des citations , il y donna les mains. Le jour pris au quatriesme du mois de May, l'evesque d'Evreux consigna entre les mains du chancelier les cinq cents passages , dont on devoit tirer certaine quantité chaque jour pour les examiner ; et la veille de la dispute seulement , il en envoya dix-neuf à Du-Plessis , lesquels il vouloit impugner. C'estoit peut-estre un stratagème pour assoupir sa vigueur & engourdir la pointe de son esprit, en l'obligeant de travailler toute la nuit.

Le roy estoit present à ce combat avec le chancelier, quelques évesques , les secretares d'estat , & six ou sept princes. On ne pût examiner que neuf passages ce jour-là. Du-Perron ayant la verité , le roy , & la faveur de l'assemblée pour luy , eut l'avantage en tout : il ne vainquit pas seulement , il accabla son adversaire ; qui plus foible , estonné , desfavorisé , se deffendit si mal, qu'il faisoit pitié aux Catholiques & despit aux siens. Les juges prononcerent sur les deux premiers pas-

fages , qu'il avoit pris l'objection pour la solution , sur le sixiesme , & le septiesme , qu'ils ne se trouvoient point dans les auteurs d'où il les avoit alleguez : sur le neufiesme qu'il avoit mal traduit *Images* pour *Idoles* , & sur les autres , qu'il en avoit obmis des mots qui estoient necessaires , ou qu'il n'en avoit rapporté qu'une partie.

1600.
en May.

La nuit mit fin à la dispute. Du-Perron poussant sa pointe demandoit à la continuer le lendemain : mais son ennemy estourdy des veilles de la nuit precedente , & pour dire le vray , de la honte de son mauvais succès , tomba malade , & se retira à Paris , & delà à Saumur, sans prendre congé du roy ; Laisant le champ à son ennemy , & un beau sujet de triomphe aux Catholiques , & de confusion à ceux de son party ; Lequel fut peu après abandonné par Fresne-Canaye. Du-Perron eut pour couronne de cete victoire un chapeau de cardinal , qu'il ne receut pourtant qu'un an & demy après.

L'Université fille aînée des rois,

R iiij

1600.

en Juin,
& suiv.

ayant esté comme le reste du royaume, extrêmement desfigurée par les guerres, avoit grand besoin d'estre reformée. Quand le roy fut de retour à Paris, il en donna la charge à Renaud de Beaune archevêque de Bourges son grand aumosnier. Ce prelat assisté de quelques autres commissaires, ayant pris advis des doyens des quatre Facultez, des plus notables professeurs, des procureurs des nations, des principaux des colleges, & du recteur, & veu les reglements faits 150. ans auparavant sur le mesme sujet par le cardinal d'Estouteville, y changea, adjousta, & retrancha ce qui fut jugé à propos. Le parlement homologua ces articles, & deputa un president & trois conseillers, qui en firent lecture dans une assemblée convoquée exprés aux Mathurins.

Le prince Maurice assiegeoit Nienport: L'archiduc estant allé l'y attaquer, eut d'abord un très-notable avantage sur luy, ayant regagné le fort d'Albert que Maurice avoit pris, & tué en ce lieu-là près de mille Hollandois. On croit que si ensuite de cela il se fust

fortifié dans le passage d'entre Ostende & Nieuport, il eust contraint les assiégeants de se rendre à discretion, ou de se rembarquer avec grand desordre, durant lequel il luy eust esté facile de les charger & de les deffaire. Ses gents estoient presque sur les dents de lassitude & de faim, car le jour precedent il les avoit amenez de Mastric tout d'une traite, & la pluspart n'avoient point mangé depuis vingt-quatre heures : mais la chaleur de ce bon succès l'emporta temerairement hors de son poste pour aller attaquer les Hollandois. Le combat fut tres-sanglant, parce que c'estoient de vieilles troupes de part & d'autre, & que les deux chefs les animoient par leur exemple. Le jour commençoit à decliner quand la victoire pencha du costé de Maurice; non pourtant sans qu'elle luy costast assez cher, car il y perdit douze cents hommes : mais l'archiduc y en laissa près de quatre mille, tout son canon, & grand nombre de braves capitaines; Entre autres Colas autrefois vice-seneschal de Montelemar, & pretendu comte de la Fere.

On remarqua, à la gloire de Mau-

1600. *rice, qu'il gagna cete bataille sur un*
 en Juil- *Albert d'Autriche à pareil jour, sça-*
 let. *voir le second de Juillet, qu'un autre*
Albert de la mesme maison, avoit
trois cents ans auparavant, remporté
la victoire sur un Adolfe de Nassaw,
dans une plaine près de Spire, où il l'a-
voit despoüillé de l'empire & de la vie.
On disoit que le genereux sang de Nas-
 G *saw avoit produit ce prince trois siecles*
après, pour estre le vengeur du plus
illustre de ses ayeux.

en Mars. L'intention du duc de Savoye
 n'estoit pas de tenir le traité de Pa-
 ris, ; il pretendoit y avoir esté con-
 traint par la juste crainte d'estre ar-
 resté : Et il se promettoit ou que le
 roy n'oseroit l'attaquer par la for-
 ce, de peur de passer pour infrac-
 teur du traité de Vervin, ou que
 s'il l'attaquoit il seroit secouru par
 l'Espagne, qui avoit interest d'em-
 ployer toutes ses forces pour bou-
 cher l'entrée de l'Italie aux Fran-
 çois ; ou qu'enfin, s'il s'eloignoit de
 Paris, les semences de conjuration
 qu'il avoit cultivées en France, vien-
 droient à esclorre. En effet le roy
 d'Espagne avoit donné charge au com-

te de Fuentes de fournir de l'argent pour cela. Ce comte s'estoit esclaircy de la verité, par l'ambassadeur d'Espagne en Suisse, & par Roncas, qui s'estoient abouchez avec Biron, desguisez en porte-faix; et neantmoins il refusa de rien avancer, si le duc de Savoye ne luy donnoit Montmelian & deux autres places pour feureté de ses deniers. Le duc ne s'y put jamais resoudre; & ainsi le comte traittant une grande affaire de politique, comme un negoce de marchandise, laissa perdre une belle occasion pour les affaires de son maistre.

1600.

en Mars.

Dés que le duc fut arrivé à Bourg le quatorziesme de Mars, il dépescha un courrier au roy pour le remercier des honneurs qu'il avoit receus en France. Comme il estoit à Chambery le vingt-quatriesme de

en May.

1600.
en May.

celier de faire sa negociation en Espagne. Le conseil du roy Philippe, afin de l'opiniâstrer davantage à la retention du marquisat, l'assura que le jeune prince viendroit le secourir luy-mesme à la teste de cinquante mille hommes : mais ce n'estoient que des paroles ; car le duc de Lermé qui gouvernoit ce roy, n'estant nullement homme de guerre, n'avoit garde de s'engager dans une rupture, qui eust troublé sa faveur, & consumé toutes les finances, dont il dispoisoit paisiblement durant la paix.

Les prolongations du duc, & les discours qu'il faisoit de la rigueur qu'on luy avoit tenuë en France, donnoient assez à connoistre qu'il n'avoit point envie d'executer le traité. Ainsi le roy luy accordant un delay jusqu'à la fin de Juillet, ne laissa pas de s'avancer vers Lyon, afin que ses approches hastassent cette restitution, & tout au mesme temps les preparatifs de guerre qu'il faisoit pour l'y contraindre. Son conseil, estant fort partagé sur cette entreprise, le retint plus de quinze

jours à Moulins , où il estoit arrivé au commencement de Juillet ; Et cependant les billets doux de la marquise de Verneuil sa maistresse , & les intrigues de ceux qui servoient à ses plaisirs , le rappelloient sans cesse à Paris. Cete dame y estant demeurée grosse souhaittoit passionnément qu'il se trouuast à ses couches, croyant que si elle faisoit un fils , elle auroit sujet de le sommer d'accomplir sa promesse. Il estoit fort en branle d'y retourner pour luy donner satisfaction , quand un coup du ciel , s'il faut ainsi dire , rompit le charme , & mit ce prince en liberté : car un jour , après de grands esclats de tonnerre , le foudre estant tombé dans la chambre de la marquise , & ayant passé sous son liect , elle en fut tellement effrayée , qu'elle accoucha d'un enfant mort.

1600.
en Juillet

Le duc croyoit avoir assez de destours pour amuser le roy jusqu'à l'hyver. Il luy fit proposer la restitution du marquisat par Roncas & le marquis de Lullins, mais au mesme temps ils en demanderent l'investiture pour un des enfants du duc. Cete

1600.
en Juil
let, &
Aouft.

demande ne fut par mieux receuë de leur bouche qu'elle l'avoit esté de celle du duc à Paris ; Et Roncas renvoyé vers luy, eut charge de luy tesmoigner le mescontentement du roy. D'autre part, Fosseuse que le roy avoit au mesme temps envoyé vers le duc pour sçavoir sa derniere resolution, rapporta qu'il n'y avoit rien de fait, si on n'ostoit Savignan & Pignerol du traité.

Roncas toutefois estant de retour quelques jours après, assura que son maistre se portoit à restituer le marquisat aux conditions exprimées dans le traité de Paris, dont luy, le marquis de Lullins, & l'archevesque de Tarantaise ambassadeur ordinaire du duc, baillerent leur escrit. Sur cela le roy donna commission à Bruslard & à Janin, de negocier avec ces trois pour les articles. Comme ils les eurent tous reglez, Roncas qui avoit le secret, s'excusa de les signer, qu'auparavant il ne les eust fait voir à son duc. Le roy voulut bien luy accorder encore quelques jours pour cela : mais le duc qui ne demandoit qu'à gagner temps, au lieu de ren-

voyer Roncas à Lyon , n'y envoya qu'un courrier , qui portoit un ordre à ses deux autres deputez de signer , mais il n'estoit que verbal. Ces deputez , après avoir signé , firent naistre quelques nouvelles difficultez pour traifner encore l'affaire : ils demandoient que le roy, comme le plus fort, commençast à restituer le premier ; il les satisfit en offrant de donner des ostages. Après ils le prierent de nommer le gouverneur qu'il envoyeroit au marquisat , d'autant que par le traité de Paris , il avoit esté dit qu'il n'y en mettroit point qui fust ennemy du duc. Pour dénouër ce nœud, il nomma N. de Poisieux le Passage, que le duc ne pouvoit pas avoir pour suspect , parce qu'il estoit beau-frere du comte de la Roque son grand escuyer ; et aussi-tost il le fit marcher avec neuf cents hommes pour aller prendre possession de la citadelle de Carmagnoles.

1600.
en Aoust.

Les articles accordez par les deputez , portoient que le duc la rendroit le seiziesme d'Aoust : jusques-là le roy n'en avoit point douté ; il fut fort estonné quand il apprit

1600.

que le duc refusoit de les ratifier, & que dès le septiesme du mois, il avoit déclaré nettement que la plus cruelle guerre du monde luy seroit plus honorable que l'exécution d'un si honteux traité. Il fut donc contraint de rappeler le Passage : neantmoins le duc ne laissa pas d'envoyer encore le patriarche de Constantinople à Lyon, l'asseurer qu'il estoit disposé à rendre le marquisat, moyennant certaines conditions nouvelles qu'il s'estoit imaginées. Mais il n'estoit plus temps de ruser, le roy s'estoit enfin ennuyé de démesler tous ces dedales ; il luy avoit envoyé déclarer la guerre, & s'estoit avancé jusqu'à Grenoble. Le patriarche l'y vint trouver le quinzième d'Aoust pour le supplier instamment au nom du pape, de ne point rallumer un feu que sa sainteté avoit eu tant de peine à esteindre : il n'en receut point d'autre satisfaction, sinon qu'il l'asseura qu'il ne desiroit que ravoir le sien, & qu'il l'envoya à Lyon conférer avec son conseil.

Il ne paroissoit pas qu'il eust assez de forces pour entreprendre cete

HENRY IV. ROY LXII. 401
guerre, & c'est ce qui trompa le duc
de Savoye. En effet il ne la com-
mença d'abord qu'avec sept ou huit
mille hommes tout au plus, mais il
avoit donné de si bons ordres que
ce peloton grossit de plus de moi-
tié en fort peu de temps. Il divi-
sa ces troupes en deux corps, l'un
pour entrer en Savoye du costé de
Chamberry, l'autre pour le jeter
dans la Bresse. Celuy-ci estoit com-
mandé par le mareschal de Biron, &
l'autre par Lesdiguières, grand ca-
pitaine pour ce pays de montagnes.
La diligence de Rosny pourveut si
bien aux munitions & à l'artillerie,
les ayant fait porter par les rivie-
res, qu'à la fin de Juillet il y eut en
ce pays -là quarante pieces de ca-
non, & dequoy tirer 4000. coups.

Aussy n'oublia-il rien en cete oc-
casion pour se monstrier digne de la
charge de grand maistre de l'artille-
rie, dont le roy venoit de l'hono-
rer, l'ayant mesme erigée en charge
de la couronne. Deux ans aupara-
vant, il luy avoit aussi donné celle
de grand Voyer, connoissant qu'il
estoit homme d'ordre, & qu'il pour-

1600.
en Aoust.

1600.

voiroit soigneusement à la réparation & à l'entretienement des chemins pour la commodité du charroy. En effet il s'en acquitta fort bien. Entre autres choses, il obligea les particuliers de planter des ormes de distance en distance dans leurs terres sur le bord des grands chemins, pour fournir de bois de charonnage quand ils seroient gros, au roulage de l'artillerie. On appelle encore aujourd'huy ces arbres des *Rosnys*.

En un mesme jour douziesme d'Aoust, Biron prit & pilla la ville de Bourg, non pas la citadelle, par l'ouverture que le petard fit à une porte; et Crequy se saisit de celle de Montmelian, mais il n'en prit pas le chasteau. Les Savoisiens soupçonnerent le comte de Montmajeur qui commandoit dans Bourg, d'avoir trahy; quelques François au contraire, s'imaginèrent que Biron luy avoit donné advis de son entreprise afin qu'elle manquast. Il est certain que ce gouverneur s'estoit mis en estat de se bien deffendre, se tenant sous les armes toute la nuict, comme s'il eust esté adverty: mais il se def-

HENRY IV. ROY LXII. 403
fendit si mal , que du moins il y eut lieu de l'accuser de lascheté. 1600.

Le duc de Savoye croyoit pouvoir dormir en repos sur l'assurance de la citadelle de Bourg & du chasteau de Montmelian; Ces deux fortessees passoient pour imprenables ; celle de Bourg , parce qu'elle estoit fort reguliere ; celle de Montmelian par sa situation bizarre. Car elle est assise sur un haut rocher escarpé de tous costez, avec des bastions hors de sape & de mine, & des fossez taillez à la pointe du ciseau, & le terrain d'alentour est tout de roc & couvert de pointes de montagnes qui ne paroissent accessibles qu'aux oyseaux du ciel ; si bien qu'il sembloit impossible d'y faire des trenchées, ny de dresser des batteries. Cete place veritablement estoit assez bien munie, mais le gouverneur, qui estoit le marquis de Brandis de la maison de Montmajeur, manquoit de resolution ; L'autre au contraire manquoit presque de tout, particulièrement de vivres : mais en recompense elle estoit pourveuë d'un commandant qui estoit fort brave & de-

1600.
en Sep-
tembre.

terminé à toutes les extrémités. On l'appelloit le chevalier de Bouvens.

La prise de la ville de Bourg fut suivie de toutes celles de Bresse & du pays de Bugey. Grillon avec une partie du regiment des Gardes se faisit des fauxbourgs de Chamberry. Le roy y estant allé en personne, le comte de Jacob qui commandoit dans la ville, capitula de se rendre dans trois jours si elle n'estoit secouruë. La crainte du pillage obligea les habitants d'anticiper ce terme, & d'ouvrir leurs portes dès le lendemain. Les villes de Miolans & de Conflans firent peu de résistance. Le débordement des pluyes, & la difficulté de mener l'artillerie dans un pays presque inaccessible au charroy, defendirent celle de Charbonnières près de quinze jours: mais dès que le canon y eut fait brèche l'ayant battuë par un endroit qui paroissoit roc & ne l'estoit pas, elle fut emportée d'assaut le 19. Septembre.

Après ces succès, Lesdiguières poussa droit à Saint Jean de Maurienne, & se rendit maître de toute cete vallée jusqu'au pied du Mont

Cenis. Puis estant entré dans la Tarentaise, il se fit apporter les clefs de Briançon, de Monstiers, & de Sainct Jaquemont. Le bruit de ces conquestes si soudaines estonna extrêmement le pape : l'ambassadeur d'Espagne le sollicitoit instamment d'interposer son autorité pour retenir les armes du roy. Tous deux apprehendoient presque également, non pas la ruine du duc de Savoye, mais que les François n'eussent des passages pour entrer dans l'Italie : le pape se laissa donc persuader d'envoyer son neveu le cardinal Aldobrandin vers le roy, avec la qualité de legat, & ordre de tout employer pour moyenner cét accōmodement.

On s'estonnoit cependant, que le duc de Savoye ne se remuoit point pour resister à un si puissant ennemy ; qu'au contraire il passoit le temps dans Turin à danser & à faire l'amour, comme s'il eust esté en pleine paix. On ne sçait s'il s'attendoit à l'intercession du pape, ou au secours d'Espagne, ou à l'effet de quelque grande conjuration, ou à l'évenement de quelques predictions,

1600.
en Oc-
tobre.

1600.

qui affuroient que dans le mois de Septembre il n'y auroit point de roy en France ; ce qui se trouva vray , car il estoit alors en Savoye. Enfin quand il vit que tout cela luy manquoit , que la citadelle de Bourg estoit investie, le chasteau de Montmelian assiégué, & le fort de Sainte Catherine bloqué , qu'il avoit basti à deux lieuës de Genève pour bloquer cete ville-là il commença à se resveiller & à assembler des troupes.

en Octo-
bre.

Il se promettoit que le chasteau de Montmelian tiendrait pour le moins six mois, croyant que le cœur de Brandis estoit aussi bon que sa place. En effet, ce marquis triompha d'abord en paroles, parce qu'il ne croyoit pas qu'on pust dresser aucunes batteries pour l'attaquer: mais quand Rosny eût trouvé moyen d'en planter en cinq ou six endroits , (car que ne peuvent l'argent & le travail ?) sa fierté s'amollit tout d'un coup : il permit que sa femme noüast conversation avec celle de Rosny, & ses craintes s'augmentant d'heure en heure , il capitula le quatorziesme d'Octobre , pour rendre la

place le seiziesme de Novembre , s'il n'estoit secouru dans ce temps-là.

1600.
en Oc-
tobre.

A ce dessein le duc partit de Turin avec dix mille hommes de pied, quatre mille cinq cents arquebusiers à cheval , & huit cents maistres, passa par le Val d'Aouste & par le petit Sain& Bernard , & vint camper à Aixme. Le roy alla au devant jusqu'à Monstiers , & l'eust combattu sans les neiges qui tomberent en abondance la nuit, & mirent comme une barriere entre les deux armées. Il ne restoit au duc que de faire diversion du costé de Provence : mais quatre mille Espagnols que Fuentes luy avoit prestez , refuserent d'aller plus avant que Sain& Bernard , & Albigny lieutenant general des armées du duc, eut bien de la peine à les y faire demeurer pour la garde de ce passage.

Cependant la timidité de Brandis avoit mis si fort l'espouvante dans le courage de ses soldats, qu'il n'en avoit presque plus. Car les uns troublez de frayeur se precipitoient du haut des rochers pour se sauver, les autres avoient à peine la force de tenir leurs

1600.
En No-
vembre.

armes, & n'eussent pas eu seulement la hardiesse de tirer sur les assiegeants. Bien plus, ayant souffert aux François d'entrer par petites bandes dans la place, ils s'y trouvoient en si grand nombre, qu'ils en estoient les maistres, & eussent pû mettre ses gents dehors. Tellement que s'estant laissé reduire en cet estat, il fut contraint de prevenir le terme de la capitulation, & commença de desloger dès le neufiesme jour de Novembre.

On trouva dans la place des vivres pour plus de quatre mois, trente pieces de canon montées, & de quoy tirer 8000. coups; Il s'entretint long-temps dans le cloistre des Dominiquains avec le roy, & le soir mesme il donna à souper, à Rosny, & à Crequy dans son logis. Depuis il se retira en France : mais sa lascheté y estant en opprobre mesme aux plus lasches, il se refugia à Brandis en Suisse; et quelque temps après, il fut arresté prisonnier à Casal & amené à Turin.

Le legat n'avoit point voulu partir de Rome que l'ambassadeur d'Espagne ne luy eust promis par escrit, que

que le roy son maistre agréeroit le 1600.
 traité qu'il pourroit faire, & qu'il re- en No-
 tireroit ses forces, si le duc s'opinia- vembre.
 troit au contraire. En passant par
 Milan, il tira un pareil billet du comte
 de Fuentes, & le duc qu'il vit à Tu-
 rin, promit d'en passer par où il
 trouveroit bon. Sa venue n'arresta
 point les armes des François: le roy
 ne voulut point le voir qu'il ne fust
 maistre de Montmelian; et le vingt-
 cinquième de Novembre, s'estant
 rendu à Chambery pour le rece-
 voir, il refusa d'entendre parler d'ac-
 commodement ny de trêve. Il per-
 mit seulement que les deputez du
 duc le saluassent, c'estoient François
 d'Arconnas comte de Touzaine, &
 René de Lucinge des Alymes pre-
 mier maistre d'hostel de ce prince,
 puis il les renvoya conferer avec
 Villeroy, & de ce pas s'en alla au
 siege du fort Sainte Catherine.

Comme cete place & la citadel-
 le de Bourg estoient les seules qui
 restoient au duc deçà les Monts,
 le roy se persuadoit que leur prise
 le reduiroit à demander la paix. Bou-

1600.

vens qui estoit dans Bourg , tint bon contre ses offres & contre ses menaces : mais Pierre Charruë gouverneur du fort Sainte Catherine , ayma mieux suivre l'exemple de Brandis que le sien : car trois jours après l'arrivée du roy , sçavoir le sixiesme de Decembre , il capitula de se rendre dans dix jours.

La ville de Geneve ayant le roy si près d'elle , & grand interest à la prise de ce fort , luy envoya des deputez le supplier de luy continuer la mesme protection que ses predecesseurs. Theodoze de Beze , le plus ancien & le plus renommé de tous les ministres de la religion , porta la parole , & fit en peu de mots un compliment digne de sa reputation.

Biron dans toute cete guerre joiïoit un personnage fort ambigu : comme il estoit extrêmement vain, mais d'ailleurs engagé avec le duc , il desiroit de la gloire pour luy-mesme , & de mauvais succès pour les armes du roy ; ainsi il ne pouvoit s'empescher de bien faire , ny de mal parler. Au mois de Septembre com-

en Sep-
tembre.

me il estoit à Pierre-Chastel en Bugy, Laffin le vint trouver, & par son ordre fit deux voyages vers Roncas. Le roy, qui pour lors estoit à Chambery, adverty de ces allées & venuës, & se deffiant de quelque dangereuse menée, l'envoya querir, & luy marca, qu'il devoit esloigner de luy ce pernicieux homme. Il ne défera point, comme il devoit, à un si bon avis: au contraire il augmenta les soupçons qu'on avoit de luy; car, soit par boutade, soit par l'apprehension où sont toujours ceux qui font mal, il n'alloit plus chez le roy qu'avec une grande troupe de gents determinez, & logeoit toujours à l'escart.

Deux choses acheverent d'irriter ce courage superbe, & de pousser son mescontentement jusqu'à la rage; l'une que le roy luy refusa le gouvernement de la citadelle de Bourg, lequel il demandoit pour un de ses amis, quand elle seroit prise: l'autre qu'il ne luy avoit pas donné le commandement dans cete guerre, comme il l'avoit eu au siege d'Amiens, & qu'il luy egaloit & mesme luy

1600.
en De-
cembre.

preferoit Lesdiguières, qui estoit Huguenot & son ennemy. On publia, lors qu'on luy fit son procès, car en cet estat on charge les malheureux de toutes sortes de crimes, que dans cete fureur il avoit conceu une entreprise sur la personne du roy, mais que peu après il en avoit eu horreur luy-mesme & s'en estoit desisté. Quoy qu'il en soit, il ne rompit point les menées qu'il avoit avec le duc & avec le comte de Fuentes. La fin sous pretexte d'un voyage à Notre-Dame de Lorette, partit sur les derniers jours de l'année pour aller conclure le marché; il traita premierement dans Yvrée avec le duc & l'ambassadeur d'Espagne en cete cour-là, puis à Turin avec Roncas, & après avec le duc & le comte de Fuentes à Some. Picoté qui venoit d'Espagne s'y rendit, & là ils s'expliquerent plus nettement, & esclairent toutes les difficultez.

Pour rapporter en un mot toute la substance de ce traité, tel qu'on l'a dit, ils devoient démembrer le royaume, y faire autant de souverainetes que de provinces, & mettre

1600.

fut touché d'un secret plaisir de voir qu'il se confioit en sa clemence, celle de toutes ses vertus qui luy estoit la plus chere : il luy pardonna sans reserve, & l'assura *qu'il luy donneroit tant de marques de son affection, qu'il n'auroit jamais sujet de luy manquer de fidelité.*

1601.

Une grace accompagnée de tant de bontez, devoit bien luy oster tous ces mauvais desseins de la pensée ; Et toutefois dès qu'il fut retourné à Bourg, il dépescha Bosco cousin de Roncas, vers le duc & le comte qui estoient encore à Some avec Laffin. Ce commerce dura tout du long de l'année 1601. jusqu'à la naissance du Dauphin, que Biron sembla changer de dessein, & manda à Laffin de s'en revenir. Or comme ce traistre commençoit à jouier les deux, Fuentes ayant enfin connu à son procedé, qu'on ne s'y pouvoit plus assurer, jugea qu'il falloit se saisir de sa personne, & de celle de Renazé son secretaire. En effet Renazé fut arresté comme il passoit par la Savoye : mais Laffin qui se deffioit de tout, prit son chemin par les

HENRY IV. ROY LXII. 415
Grifons, & ainsi evita l'embusche.

1600.

Depuis cela, il se tint fort offensé de ce qu'on luy retenoit son secretaire, jeune garçon qui estoit accusé de luy servir à d'autres usages moins honnestes qu'à negocier. Ce desplaisir, joint à la jalousie qu'il eut de ce que le mareschal prenoit plus de confiance au baron de Luz qu'en luy, fut le veritable motif qui le porta entierement à le perdre.

Si-tost que le fort Sainte-Catherine eut capitulé, le roy monta à cheval pour aller au devant de sa nouvelle espouse qui l'attendoit à Lyon il y avoit huit jours. Le duc de Florence oncle de cete princesse, ayant receu la procuration du roy par Bellegarde son grand escuyer, l'avoit espousée le cinquieme d'Octobre, (c'estoit le cardinal Aldobrandin qui faisoit la ceremonie) & ensuite avoit montré sa magnificence & ses richesses dans les festins, chasses, carroufels, bals, & autres resjouïssances, dont on honore de pareilles solemnitez. Les Italiens n'ont pas oublié de mar-

en Decembre.

1600. quer, comme quelque grande chose, qu'une comedie seule cousta plus de soixante mille escus à représenter.

en Novembre,

Les galeres de Florence & de Malthe amenerent la nouvelle reyne à Marseille : Elle y prit port le troiefme de Novembre, accompagnée de la grand' duchesse de Florence sa tante, de celle de Mantouë sa sœur, de Dom Antonio son frere, & de Virginio des Ursins duc de Bracciane. Le conneftable de France, le chancelier, les ducs de Nemours & de Ventadour, avec le duc de Guise gouverneur de la province, & les cardinaux de Joyeuse, de Gondy, de Givry, & de Sourdis, y avoient esté envoyez de la part du roy pour la recevoir, & plusieurs des princesses & des plus grandes dames de la cour pour luy faire compagnie.

Aprés la consommation du mariage, qui se fit le jour mesme de l'arrivée du roy, la ville de Lyon honora la reyne par la pompe d'une magnifique entrée. Ensuite les ceremonies nuptiales s'accomplirent le

dix-septiesme du mesme mois dans la grande eglise de cete mesme ville par le cardinal Aldobrandin. Auquel (soit dit en passant) le roy permit de faire les fonctions de Legat dans son royaume , sans que ses facultez eussent esté verifiées au parlement. Il en usa fort peu & avec beaucoup de retenuë.

1660.
en De-
cembre.

Le traité de paix qui avoit esté commencé à Chambery , fut continué à Lyon entre Sillery & Janin de la part du roy , & Arconnas & des Alymes de la part du duc. Le legat y apportant son entremise & ses soins pour l'avancer , obtint du roy une suspension d'armes pour un mois tandis qu'on la traitteroit. Le pape & les Espagnols craignoient plus que toutes choses que les François eussent le marquisat : le duc avoit aussy grand interest de ne le pas souffrir , à cause que par ce moyen ils eussent esté au milieu de ses estats , & l'eussent tenu comme bloqué dans Turin ; Il ne fut donc pas difficile de le porter à offrir la Bresse en échange. Les François demandant en outre huit cent mille escus pour

1600.

les frais de la guerre, le legat obligea les deputez de Savoye d'y adjouster pour cela le Bugey & le Valromey, & puis encore le bailliage de Geix, pour r'avoir Cental, Demont, & Roque-Sparvieres: car le roy maintenoit que ces places n'estoient pas du marquisat de Salusses, mais de la comté de Provence.

Le chancelier & Villeroy avoient promis positivement au legat, qu'il ne seroit desmoly aucune des places prises sur le duc, & il l'avoit ainsi escrit au pape: au prejudice de leur parole, Rosny avoit fait sauter la forteresse de Sainte Catherine par des fourneaux, & les habitants de Geneve avoient achevé de la démolir. Le legat ayant appris cete nouvelle comme on estoit prest à signer, en fut si offensé qu'il cessa de s'entremettre du traité, & declara hautement qu'il revoquoit toutes ses paroles.

Arconnas & des Alymes ne le presserent point si-tost de le reprendre, parce qu'ils croyoient que la citadelle de Bourg estoit en estat de tenir encore longtemps, & que ce-

pendant le duc avec l'armée d'Espagne, feroit un grand effort, pour y jeter du secours. Les assiegez enduroient desja beaucoup, il y avoit plus d'un mois que la pluspart ne vivoient plus que de chiens & de chevaux : durant la suspension le roy avoit permis qu'on leur fournist par jour cent pains & quelques bouteilles de vin : mais avec ces rafraichissemens on y fit couler le bruit que leurs deputez abusant de leur fidelle constance, ne se hastoient point de conclurre, & qu'ils se fioient plus à ce qu'ils pouvoient souffrir, qu'ils n'avoient pitié de ce qu'ils avoient souffert. Les assiegez le creurent si fort, qu'ils envoyerent un billet à ces deputez, signé de Bouvens & de tous leurs capitaines, leur declarer qu'ils ne pouvoient plus durer que deux jours, & qu'ils fissent leur compte là dessus.

Le mal n'estoit pas si pressant qu'ils le faisoient : toutefois les deputez en prirent l'alarme si chaude qu'ils supplierent aussy-tost le legat de renouïer le traité. Il n'en voulut rien faire qu'ils ne luy eussent donné une

1600.
en De-
cembre,

1601.
en Jan-
vier.

declaration par escrit que c'estoit à leur priere, & qu'ils signeroient tout ce qu'il auroit accordé. Ils avoient bien eu des lettres du duc du huictiesme Janvier, qui leur enjoignoient de signer quand le legat le leur commanderoit ; mais lors que tout fut conclu, ils s'en excuserent sur ce que trois jours après ils avoient receu une autre despesche qui leur ordonnoit de differer jusqu'à ce que le duc eust conferé avec le comte de Fuentes.

Ils devoient sans doute s'en tenir à ce dernier ordre ; et toutefois le legat qui se voyoit sur le poinct d'avoir perdu toutes ses peines, & de recevoir un sensible affront, employoit raisons, prieres, & adresse, pour leur persuader qu'ils estoient obligez de suivre le premier. L'ambassadeur d'Espagne joignoit ses instances aux siennes, & la necessité des affaires de leur maistre les en pressoit, car ils croyoient la citadelle de Bourg perdue. Et de fait il y avoit près de trois semaines que l'on y mangeoit les chevaux. Ils

ne voyoient pourtant aucun moyen pour gauchir à ces derniers ordres : le patriarche leur en trouva un ; c'estoit que le legat leur donnast une promesse signée de sa main , de faire agréer le traité au duc , de les relever de son indignation , & de garantir leurs personnes , declarant que ce qu'ils en avoient fait estoit par le respect qu'ils devoient à son autorité , & à cause du rang qu'il tenoit dans la chrestienté. Sur l'assurance de cét escrit ils signerent le traité le dix-septiesme jour de Janvier : mais , à dire le vray , ce n'estoit pas une raison envers leur duc , c'estoit plustost une offense , de reconnoistre d'autres commandemens que les siens. Aussy la negociation achevée , Arconas fut receu de luy avec une extreme froideur : Des Alymes craignant encore pis , n'osa aller en cour , mais se mit à faire son apologie ; et ayant sceu qu'elle avoit davantage irrité le duc , il changea de souverain , & se retira dans la terre dont il portoit le nom , au pays de Bugey.

1601.
en Jan-
vier.

Le duc & le comte de Fuentes, différencient durant quelque temps de ratifier le traité ; le duc, parce qu'il eust bien voulu que pour l'y obliger, le roy Philippe son beau-frere l'eust recompensé de l'inegalité d'une eschange qu'il luy vouloit faire passer pour fort desavantageuse ; le second, parce qu'il desiroit ardemment la guerre, haïssant la personne du roy, & se promettant vainement qu'il auroit le sort des armes aussi favorable de ce costé-là, comme il l'avoit eu en Picardie.

Le legat, qui pour lors estoit allé à Avignon, prit si chaudement l'alarme de leur refus, qu'il partit en poste pour aller trouver le comte à Milan, & en partant despescha vers le roy, pour le prier de n'entrer en aucune défiance de l'accomplissement du traité, & de prolonger la suspension d'armes pour quinze jours. Le duc de Savoye se fit encore attendre sept ou huit jours sans se rendre à Milan ; Et le comte, estant d'intelligence avec luy, s'excusoit de ratifier qu'après que ce prince l'auroit fait. Mais lors que le roy Philippe

luy eut fait ſçavoir ſa volonté , & que le legat par une rufe de ſon païs, luy ayant reproché que c'eſtoit luy qui empeschoit le duc de ſigner , l'eut picqué d'honneur , & l'eut obligé de luy deſchiffrer tout le ſecret de l'affaire qui eſtoit entre luy & le duc, il ne pût pas differer davantage. Et d'ailleurs le duc ayant envoyé exprés un gentilhomme dans Bourg avec ſon contrefeing , qui eſtoit la moitié d'une piece d'or , pour connoiſtre l'eſtat de la place , ſous pretexte d'y aller pour la rendre, apprit au vray que les aſſiegez ne pouvoient pas tenir plus de trois jours , à moins que de ſe manger les uns les autres.

Ainſi luy & le comte ſignerent & envoyerent leur ratification à Lyon, où le conneſtable , Sillery , & Janin , eſtoient demeurez pour la recevoir. Le roy en eſtoit party en poſte quinze jours auparavant pour ſ'en retourner à Paris ; la reyne le ſuivit à petites journées , & y arriva au commencement de la foire Saint-Germain. Sur le milieu du Printemps l'un & l'autre allerent à Or-

1601.
en Fé-
vrier

leans gagner le Jubilé que le pape y avoit envoyé.

Voicy la substance des principaux articles du traité. *Le duc delaissoit au roy le pays de Bresse , y compris Bourg avec ses munitions & artillerie , le Bugy, le Valromey , & le bailliage de Geix avec la riviere de Rhosne depuis Genève jusqu'à Lyon , à la reserve du pont de Gresin , qu'il retenoit pour la commodité du passage. De plus il rendoit la ville, chastellenie, & Tour du Pont de Chasteau-Dauphin , & faisoit démolir Beche - Dauphin. Le roy en eschange luy delaissoit le marquisat de Salusses, avec les villes de Cental, Demont , & Roque - Sparvieres , & luy rendoit toutes les places qu'il luy avoit prises durant cete guerre.*

L'un & l'autre estoient tenus à l'entretenement des dons , recompenses , & assignations faites par eux ou leurs predecesseurs sur les terres qu'ils cedoient.

en Mars.

Bouvens sortit de la citadelle de Bourg le neufiesme de Mars. S'il eust eu des vivres on ne l'en eust jamais tiré : mais la ville ayant esté surprise

d'emblée, comme nous l'avons dit, il n'en put transporter dans la place. Ce qui fait voir qu'il est plus seur de les mettre dans les citadelles que dans les villes. Le roy donna ce gouvernement important à Pierre d'Escodeca Boesse qui estoit Huguenot, & partant plus seur de ce costé-la.

Dans l'armée du comte de Fuentes il y avoit vingt-cinq mille hommes, il eust bien desiré les employer contre la France : mais le conseil d'Espagne les avoit destinez ailleurs. Il en passa la moitié en Flandres. l'autre vers le milieu du Printemps fut embarquée sur des galeres pour une grande entreprise contre les Infidelles. On creut que c'estoit pour surprendre Alger, par le moyen de dix mille esclaves Chrestiens que l'on devoit armer quand on auroit mis pied à terre. Les barbares s'en deffierent, & les enfermerent tous dans des caves, enchaisnez de doubles chaisnes. Or que ce fust là le dessein ou non, cet armement naval ayant couru la mer quelque temps, rentra dans ses ports tout délabré, sans avoir seulement fait mine de rien tenter.

Vne puissante diversion des forces du

1601.

en Mars

en May,
Juin, &
Juillet

1601.

Turc eust bien raccommodé les affaires de l'empereur Rodolfe : le Sultan Amurath III. avoit rompu la paix avec luy dès l'an 1591. après l'avoir faite avec le Persan. Il est vray que pendant le reste de son regne, il y avoit toujours eu du desavantage, & que son fils & successeur Mahomet III. n'avoit pas esté plus heureux durant la premiere année du sien ; les impériaux ayant pris Strigonie, & Sinan son grand Visir ayant esté honteusement chassé par Sigismond Batory prince de Transylvanie. Mais celle d'après, qui estoit 1596. ce Sultan y estant allé en personne, emporta la forteresse d'Agria dans la haute Hongrie, que les Turcs appellent l'inexpugnable, & gagna une grande bataille sur Mathias frere de l'empereur, qui venoit trop tard au secours de cete place.

Les invasions du Persan qui luy recommença la guerre, & les mutineries des Fanissaires, ralentirent ses entreprises durant quelques années : mais comme il eut reporté ses forces de ce costé-là, l'empereur ne s'assurant plus à la conduite de ses generaux qui le

servoient fort mal , avoit jetté les yeux sur le duc de Mercœur , tant à cause de sa valeur & de sa qualité , que parce qu'il pouvoit mener avec luy grand nombre de seigneurs François , qui autrement s'ennuyant de demeurer sans occupation , se fussent jettez dans le service des Provinces Unies. Ce duc accepta avec joye un employ si honorable , non pourtant sans la permission du roy , & mena avec luy le comte de Chaligny son frere , quantité de volontaires , & quelques compagnies de gents de guerre.

Il n'y a point d'histoire de cest temps-là qui n'ait pris plaisir à descrire les exploits de ce genereux prince ; Elles racontent les grands efforts , quoy qu'inutiles , qu'il fit avec quinze cents hommes seulement , pour faire lever le siege qu'Ibrahim Bassa avoit mis devant Canise avec soixante mille combattants , & pour l'obliger de donner bataille ; Ensuite , quand il n'eut plus de vivres , sa brave retraite , qui fut la plus belle que l'Europe eust veüe en toutes ces guerres ; Puis l'année suivante 1602. la prise d'Albe royale, & la défaite des Turcs qui marchaient pour se-

1601.
Juillet,

courir cete place. Après tant de belles actions , comme il revenoit en France pour ses affaires domestiques , une fièvre pourprée l'attaqua dans la ville de Nuremberg , & l'envoya triompher dans le ciel le dix-neufiesme de Février.

1602.

Scha Abbas roy de Perse ayant recommencé la guerre contre les Turcs, avoit esté persuadé par un nommé Antoine Sirley Anglois de nation , un des plus grands fourbes de la terre , de rechercher l'alliance des princes Chrestiens contre leur ennemy commun. Son ambassadeur conduit par cet Antoine , vit l'empereur , le pape & le roy d'Espagne ; ils luy firent tous grande reception & de magnifiques promesses , mais qui n'eurent aucun effet. Tout le profit de cete celebre ambassade fut pour cet Antoine qui desroba la plus grand-partie des presents que le Persan envoyoit aux princes Chrestiens.

Mahomet adverty du grand bruit qu'elle faisoit dans l'Europe , & de ce que le duc de Mercœur avcc un petit nombre de François , donnoit plus de peine à ses armées que n'avoient fait auparavant toutes les forces de l'Allema-

gne, depeſcha un envoyé vers le roy, pour le prier de rappeler ce prince, & de renouveler les anciennes alliances d'entre la maison de France & celle des Otomans. Cét envoyé n'estoit qu'un simple medecin sans aucune suite. Ce n'est pas que ces barbares soient assez insolents pour tenir les rois de France au dessous de leur grandeur, mais parce que ces rois mesmes n'ont pas voulu recevoir de cete part-là des ambassadeurs d'esclat, de peur de provoquer la hayne & les reproches du reste de la Chrestienté. Au reste, l'effet de cete negociation ne fut pas plus considerable que l'envoyé.





7/22/36

